This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD

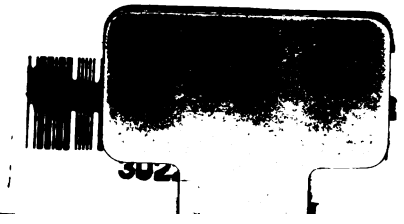

REVUE
ARTISTIQUE
ET
LITTÉRAIRE

DIRECTEUR : LOUIS AUVRAY

STATUAIRE

TOME QUINZIÈME

DIXIÈME ANNÉE

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE

RUE BRÉA, 5

Près la rue Notre-Dame-des-Champs

—

1869

DEPT. HISTORY
OXFORD

REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE
ARTISTIQUE
ET
LITTÉRAIRE

DIRECTEUR : LOUIS AUVRAY

STATUAIRE

TOME QUINZIÈME

NEUVIÈME ANNÉE

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE

RUE BRÉA, 5

Près la rue Notre-Dame-des-Champs.

1868

SALON DE 1868

V

HISTOIRE, GENRE ET PORTRAITS (*Suite.*)

La critique d'art. — MM. Grellet (frère Athanase), Massé, Sellier, Lazerges, père, H. Potier, Glaize père, Leloir fils, Emile Lafon, Beaume, Chamerlat, Klagmann fils, Brion, Jules Breton, Saintin, Fromantin, Zamacoïs, Fichel, Toulmouche, Delamarre, Portevin.

Quelques personnes nous demandent si, contrairement à notre réserve habituelle, nous ne nous sommes pas fait l'écho d'une calomnie d'atelier en rapportant dans notre précédent chapitre le fait relatif à M. Guerie, l'auteur du tableau de *l'Impératrice à Amiens*. Le fait nous avait été raconté depuis longtemps par beaucoup d'artistes, et nous n'y ajoutions pas plus foi qu'à tant d'autres choses qu'on vient nous débiter bien inutilement; mais une personne bien placée pour en connaître tous les détails est venue confirmer ce qui nous avait été dit. Néanmoins nous n'eussions soufflé mot de ce fait sans la critique inconvenante d'un homme étranger à la pratique des Arts, de M. le général Cluseret qui, ignorant sans doute comme tant de monde, les preuves de talent données par M Guerie, le regardait et le traitait comme un rapin, comme un commençant. Du reste, nous ne connaissions personnellement ni M. Guerie dont nous prenions la défense, ainsi que nous le ferons toujours pour tout artiste injustement attaqué, ni le peintre auquel nous faisions allusion, et si ce dernier arrive un jour à peindre *lui-même* un tableau comme ceux faits par M. Guerie, nous nous en réjouirons, car le pays comptera deux artistes de talent au lieu d'un et nous serons le premier à le proclamer bien haut, heureux de voir un artiste affirmer une réputation que jusque-là on est autorisé à regarder comme usurpée.

Si la critique d'art était faite plus sérieusement par des écrivains qui ne soient pas étrangers aux Beaux-Arts, si l'esprit de parti politique ou de camaraderie n'y dominait pas, si enfin l'écrivain regardait l'œuvre pour elle-même, y cherchant les qualités et les défauts sans antipathie de sujet,

d'école et de personne, le public saurait que le Salon n'est pas aussi dépourvu de bonnes peintures qu'on se plaît à le dire. Nous en rencontrons plusieurs dans la grande salle du Pavillon nord-est, entre autres, une belle composition de M. Alexandre Grellet (en religion, frère Athanase), *Notre-Dame-de-Grâce*, grande peinture à la cire destinée à l'église de Passy. Cet artiste modeste, dont nous avons signalé souvent les travaux, accuse, cette année, un progrès réel : sa couleur est sobre, comme il convient à ce genre de peinture; sa composition est sage; ses personnages, bien groupés, sont d'un dessin correct, et la Vierge est très belle. Nous sommes certain que ce tableau gagnera encore à être vu à la place qu'il occupera dans l'église de Passy. — Il en sera de même du *Saint Louis lavant les pieds aux Pauvres*, grande toile commandée à M. Massé pour la chapelle de l'hospice de Vervins. Nous ne connaissions M. Massé que comme un de nos bons portraitistes; il se montre cette année avec des qualités de peintre d'histoire. La scène est disposée de manière à fixer tout l'intérêt sur le personnage principal, sur saint Louis, dont le sentiment d'humilité chrétienne est bien rendu. Le style est sévère, sans avoir cependant la roideur du gothique; les têtes sont généralement d'un bon caractère et bien peintes. Nous engageons cet artiste à continuer à traiter et à étudier la grande peinture.

Le tableau de M. Sellier, l'*Ame perdue*, rappelle, par son effet de lumière vague et vaporeuse, la couleur harmonieuse du *Lévite d'Éphraïm*, qui a commencé la réputation de cet artiste. Le sujet, du reste, prêtait à cet effet nuageux : un religieux s'approche du chevet d'un mourant, qui détourne la tête en refusant de l'écouter et de recevoir le viatique, tandis qu'un ange va recueillir cette *âme perdue* et intercéder pour elle. Cette peinture, qui n'est pas à la portée de tous les esprits, ne manque pas de poésie. Le *Portrait de Madame P****, du même peintre, est gracieux, d'un dessin plus arrêté et d'une couleur plus ferme. — Le *Christ au Calice*, de M. Hippolyte Lazerges, est aussi d'un sentiment poétique, mélancolique, expressions qu'on retrouve dans toutes les compositions de ce peintre, dont le dessin est toujours correct et élégant. Cet artiste cherche à abandonner

la peinture religieuse, mais, malgré lui, il y revient toujours : « Chassez le naturel, il revient au galop. » M. Lazerges espérait exposer un tableau de genre qu'il n'a pu terminer assez tôt, et qu'il réserve pour le prochain Salon. — Le petit tableau de M. Potier (Joseph-Hubert), la *Dernière Station*, est aussi une composition pleine de sentiment, et l'effet de lumière donne au coloris le ton sévère qui convient à une mise au tombeau. Les figures sont dessinées avec la correction d'un graveur, car nos lecteurs s'en souviennent, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de leur parler des gravures de cet artiste. — Une autre petite toile très dramatique, de M. Glaize père, qui a renoncé avec raison à ses allégories philosophiques, véritables logogriphes peu goûtés du public qui aime les sujets clairement exprimés, le *Sang du Martyr* (mort de saint Jean le Précurseur), est une des bonnes peintures de l'Exposition, et rachète les insuccès de l'artiste aux précédents Salons. — M. Heloir fils expose le *Baptême de Sauvages aux îles Canaries*, tableau qui lui a été commandé par l'Administration des Beaux-Arts, et pour lequel il s'est inspiré de ce passage de l'*Histoire de la Conquête des Canaries*, de Jehan de Bethencourt : « L'an 1404, le roi païen de Lancerote requit M. de Bethencourt qu'il fût baptisé. Il fut baptisé, lui et ceux de sa maison, et il montrait, par semblant, qu'il avait bon vouloir et bonne espérance d'être bon chrétien. Et le baptisa messire Jehan le Verrier, chapelain de Mgr de Bethencourt, et il fut nommé Louis par ledit seigneur... » L'artiste a tiré un excellent parti du côté pittoresque de sa composition : ces costumes et ces types bizarres ajoutent de l'intérêt à cette scène bien rendue et vigoureusement peinte.

Deux artistes ont traité le même sujet : *Louis XVII à la prison du Temple*. M. Emile Lafon a été moins bien inspiré que M. Beaume, qui a su donner à ce pauvre enfant le sentiment de langueur, de consomption qui l'a conduit au tombeau. — Voici encore une victime des révolutions et du dévouement à la civilisation. M. Chamerlat, un jeune artiste plein d'avenir, enlevé en quelques jours à sa famille et à ses amis, a retracé deux épisodes d'un grand intérêt : *l'Empereur Maximilien au couvent des capucins*, où ce

prince est représenté accablé par la maladie et injurié par la populace qui stationne à la lucarne de la cellule qui lui sert de prison. Puis, le *Soir de l'exécution de l'empereur Maximilien* (Queratero, le 19 juin 1867). Cette dernière toile est d'un effet très dramatique : quelques habitants dévoués au malheureux souverain sont venus courageusement payer un tribut de regret en illuminant de quelques bougies le lieu du supplice et en y disant quelques prières. Ces deux compositions sont empreintes d'un sentiment mélancolique, précurseur de la maladie à laquelle ce jeune artiste a succombé.

Le fils d'un de nos vieux camarades sculpteurs, M. Henri Klagmann promet de soutenir la célébrité du nom de son père. Il expose une *Médée* d'un sentiment et d'une exécution vraiment remarquables. Prête à frapper ses enfants qui jouent à ses pieds, elle les regarde, elle hésite : l'amour maternel lutte contre l'égarement de la vengeance, et la main crispée qui tient le poignard cherche à comprimer les battements de son cœur.

La toile de M. Brion, à laquelle le jury a décerné la médaille d'honneur, n'est peut-être pas le meilleur tableau dû à cet artiste, ce qui n'empêche pas que *la Lecture de la Bible* (intérieur protestant en Alsace), soit une bonne peinture. La composition, quoique disposée un peu en bas-relief, est pleine d'intérêt. L'aïeul, assis dans un grand fauteuil, tient la Bible sur ses genoux et fait la lecture à haute voix, en y joignant de solennelles exhortations que toute la famille écoute religieusement. Tous ces types sont bien choisis et bien rendus. Cette femme, entre les genoux de laquelle se tient le petit enfant, forme un groupe charmant avec les deux jeunes fillettes placées derrière elle. Tout dans cette toile est étudié avec conscience; la couleur est solide et harmonieuse, qualités qui distinguent le talent de M. Brion.

De même que M. Brion, l'Alsacien, se borne à reproduire les types de l'Alsace, les mœurs des protestants si nombreux dans les Vosges, de même M. Jules Breton, avec autant de talent et plus de poésie, s'attache à peindre la vie champêtre de l'Artois, sa patrie. Aussi retrouve-t-on, chez l'un comme chez l'autre, toujours le même sentiment, toujours la même couleur : le dessin réaliste, les costumes pit-

toresques aux tons vifs dans les tableaux de M. Brion ; la pénombre mystérieuse, poétique du crépuscule du soir, le sentiment rêveur des personnages, la correction du dessin, le style de l'agencement des vêtements rustiques de ces paysannes qui, sans cesser d'être vraies, sont cependant représentées sous un aspect élevé qui n'a rien de la vulgarité et de la grossièreté du réalisme de M. Millet. C'est là la véritable mission de l'art : interpréter la nature dans sa plus noble et plus belle expression. Et l'on peut dire que personne n'a mis autant que M. Breton, de noblesse, de grandeur dans ses paysanneries. Aussi, quoique les deux tableaux qu'il expose, l'*Héliotrope* et les *Femmes récoltant des pommes de terre,* ne soient pas supérieurs à ceux des précédentes expositions, le jury aurait-il pu leur décerner la médaille d'honneur avec autant de justice qu'au tableau de M. Brion, puisqu'il voulait l'accorder à un tableau de genre. Elle eût été aussi bien méritée.

Voici encore un succès du Salon, le *Deuil de cœur*, par M. Emile Saintin. Composition simple, touchante, rendue dans ses plus petits détails avec un fini, une vérité supérieurs aux peintures de Meissonier. Le sentiment de douleur de cette belle jeune femme est exprimée avec une simplicité sincère : debout devant un petit bureau chargé de mille ob-objets, elle contemple un médaillon, portrait de l'être adoré et regretté dont elle porte le deuil. Aussi cette délicieuse petite toile a-t-elle été achetée dès l'ouverture du Salon, car, chargé d'en demander le prix pour une personne qui en voulait faire l'acquisition, il nous fut répondu qu'elle était vendue. Le talent souple de M. Saintin se prête avec un égal mérite à la petite comme à la grande peinture, ainsi que l'atteste son étude de jeune fille italienne, *Annuccia,* largement modelée et vigoureusement peinte.

M. Fromentin soutient sa réputation de coloriste avec ses deux tableaux : *Arabes attaqués par une lionne* et *C ntaures*. Ce dernier est surtout d'une très grande finesse de ton — M. Zamacoïs est aussi à la hauteur du succès qu'il a obtenu l'an dernier. On retronve le même esprit, la même verve dans le *Favori du Roi* que dans ses *fous* du Salon de 1867 Ce fou, au sourire moqueur, qui prend des airs de souverain, et devant lequel les courtisans s'inclinent res-

pectueusement, est une amusante satire des intrigants de toutes classes. Pauvre espèce humaine!

M. Meissonier père n'a rien à l'Exposition, mais M. Fichel a envoyé deux charmantes petites toiles très goûtées du public : *Un corps de garde* et *Les joueurs d'échecs*. Ces petites figures sont touchées de mains de maîtres, les poses sont vraies les têtes ont du caractère, de l'expression ; l'air, la lumière circulent bien autour des personnages, et la couleur est solide et harmonieuse.— La peinture de M. Toulmouche est toujours séduisante, mais les sujets qu'il a traités cette année, quoique rendus avec son talent habituel, sont moins intéressants.

M. Théodore Delamarre ne quitte pas le céleste Empire et il a raison, car plus nos rapports avec la Chine seront fréquents plus les peintures de mœurs de ce peuple auront d'intérêt pour nous. Tout est curieux à étudier en Chine parce tout y est original : types, costumes, meubles, édifices, usages, et personne ne connaît mieux ces choses que M. Théodore Delamarre qui les rend avec un talent sérieux. *La rentré à la factorerie* qu'il expose est peinte avec cette science de coloriste qu'il possède; le dessin corect et nature des nus atteste les progrès réalisés par cet artiste.— M. Portevin montre aussi des progrès comme peinture et comme dessinateur dans le tableau qu'il intitule *Vincennes* et qui représente le champ de manœuvre. Le régiment qui faisait l'exercice est au repos ; les soldats se répandent partout : ici autour de la musique qui joue des airs guerriers, là ils courent aux cantinières qui leur servent des petits verres Cette scène peinte d'après nature intéresse par la vérité des types et la couleur toute locale.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : — *Agamemnon.*

M. Henri de Bornier est un homme de talent qui a le courage de ses opinions. Il faut en effet une grande audace pour ne point craindre de faire une tragédie en ce temps-ci, et, de plus, pour mettre en scène cet Agamemnon que *la Belle Hélène* a caricaturisé sous les traits du roi barbu, — qui s'avance.

Sénèque, le philosophe, naquit à Cordoue trois ans avant Jésus-Christ; son père, qu'on avait surnommé le rhéteur, avait une mémoire si prodigieuse qu'il pouvait retenir jusqu'à deux mille noms prononcés une seule fois en sa présence.

Le Sénèque qui nous occupe fut le précepteur de Néron; nous ne lui faisons pas compliment de son élève; ce fut lui qui écrivit son traité du *Mépris des Richesses* sur une table d'or, entouré d'un luxe sans pareil. Du reste, s'il eut des torts, — par exemple, celui d'avoir approuvé les meurtres de Britannicus et d'Agrippine, — il les expia cruellement quand il se vit forcé de s'ouvrir les veines sur l'ordre de son charmant petit élève.

Sénèque, pour se reposer sans doute de ses travaux philosophiques, crut devoir se passer la fantaisie de commettre une dizaine de tragédies; c'est l'une d'elles que M. de Bornier a traduite, et vient de faire jouer au Théâtre Français; comme archéologie littéraire, c'est curieux, mais voilà tout; antiquité pour antiquité, j'avoue que je préfère l'*Orestie*, qu'Alexandre Dumas a fait représenter, il y a quelque douze ans, à la Porte-Saint-Martin; cela valait beaucoup mieux, et c'était mieux joué, surtout du côté des femmes, qui étaient Mmes Marie Laurent, Lucie Mabire et Émilie Guyon.

Pourtant, l'œuvre de M. Henri de Bornier mérite un très bon point; son vers est beau; son style, élégant et correct.

Ce n'est pas une pièce, ce n'est qu'une étude rétrospective; nous ne pouvons donc discuter : la critique, en cette circonstance, doit céder le pas au respect qu'il faut toujours avoir pour les vieilleries.

L.-FÉLIX SAVARD.

Nouvelle visite au tumulus gaulois d'Argenteuil

—

On a trouvé, l'année dernière, entre Epinay-sur-Seine et Argenteuil, un *tumulus* gaulois remontant à la plus haute

antiquité, et contenant des couteaux, des haches en silex, puis environ 200 squelettes humains. L'intérieur était clos par des murailles en pierres sèches, et avait pour toit six à sept grosses pierres qui se succédaient, et dont l'extrémité reposait sur les murailles de la galerie. L'entrée était close par un énorme grès qui en défendait l'orifice.

Je vis ce monument le lendemain du jour où il avait été découvert. On le fouillait pour en arracher les pierres qui devaient servir à de grossières constructions. Je vis que les murs latéraux s'étaient affaissés dans la partie supérieure et que l'on retirait de la galerie une masse d'ossements, une petite hachette en pierre dont un curieux s'empara sans difficulté. Ces ossements, après être restés plus de quinze jours sur le sol à la discrétion du public, ont été provisoirement déposés dans une cabane voisine du monument.

Deux jours après, l'autorité prévenue faisait cesser les travaux; de riches amateurs achetaient le *tumulus* dont la possession les flattait plus que la noble envie de donner aux fouilles une bonne direction, et d'enrichir leur ville des objets curieux qui seraient trouvés dans cette exploration. L'insouciance, pour la cité, fut même telle qu'ils permirent d'enlever ces antiques pour le musée de Saint-Germain. Personne ne réclama.

Vint à son tour l'architecte. Adieu noble aspect du moment. On le reconstruisit à neuf et à grands frais, selon les règles de l'art; des barres de fer furent employées pour soutenir les pierres du toit, si bien que le visiteur se demande depuis ce temps-là s'il n'est pas plutôt dans un caveau destiné à recevoir du vin cultivé dans la contrée, que dans un lieu de sépulture antique Afin de dissimuler ce qu'une pareille restauration avait d'insolite, on a clos l'entrée de la grotte d'une ignoble porte en bois, à jours tellement étroits que, quand le soleil brille, on ne peut rien voir de ce qui existe dans l'intérieur du monument.

Je signalai cet état de choses dans plusieurs journaux; je demandai la réintégration des ossements dans la grotte, pour faire comprendre au visiteur l'antique destination de l'édifice. Je demandai, faute des objets originaux, un *fac simile* de ce qui avait été porté au musée de Saint-Germain; la restitution de la butte en terre qui avait couvert le toit de

la galerie; enfin, celle de la croix placée jadis sur ce tertre et portant le nom de *Croix du désert*. Il n'y aurait rien, selon nous, de plus pittoresque à peindre que cette entrée de grotte dominant la Seine et dominée elle-même par les monts de Sanois, couverte d'un *tumulus* d'où s'élèverait, vers le ciel, la croix victorieuse demandant la paix pour ces vieilles races d'hommes qui ont disparu dans le roulement de l'humanité.

Voilà bientôt huit mois que j'ai émis ces vœux. Rien n'a encore été fait et nous sommes toujours en présence d'une malheureuse restauration privée de souvenirs et du style naïf de nos pères.

Nous aurions préféré qu'on eût laissé le *tumulus* dans l'état où on l'avait trouvé : cette opinion ne nous appartient pas exclusivement, car elle a été émise par certains antiquaires bretons qui vivent au milieu des monuments druidiques. L'un d'eux, M. Gallet, dit, à propos des fouilles du *tumulus* de Saint-Michel en Carnac : « Il ne faut toucher à ce passé laissé intact que comme aux choses sacrées; dans une pareille rencontre, aucune précaution n'est futile, et il importe que les objets et les lieux soient décrits tels qu'ils se trouvaient au moment de la découverte. Un dérangement accidentel détruirait en une seconde une page irréparable que les siècles avaient respectée. » Voilà ce que les antiquaires officiels ne comprennent pas, car ils détruiraient des monuments entiers pour faire entrer deux pierres de plus dans leurs musées. Profiteront-ils de cette lumière venue de l'Occident : *lux ab occidente*. Nous en doutons et les attendons à l'œuvre.

LÉON FALLUE,
Lauréat de l'Institut.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Visite de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince-Impérial à l'Exposition de Barbison. — Expositions de Bordeaux, d'Amiens, d'Arras, de Flers, de Louvain, de Malines. — Musées de Brunswick, de Tarbes, de Bagnères-de-Bigorre. — Nécrologie : MM. Égasse, peintre ; Roger, sculpteur. — Bibliographie.

Nous avons, il y a plusieurs mois, annoncé que la colonie des peintres qui habitent Barbisson avait eu l'heureuse

idée d'organiser une Exposition dans la salle de l'auberge du sieur Ciron.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont visité, dimanche 14 juin, cette Exposition.

En l'absence de M. Courtois, président honoraire, les honneurs de cette Exposition ont été faits aux augustes visiteurs par M. Théodore Laffitte, un des fondateurs.

Leurs Majestés ont fait plusieurs acquisitions.

S. M. l'Empereur a acheté les œuvres suivantes : *Campagne de Rome*, par M. Camille Pâris ; — *Chiens et Poules*, par M. Théodore Laffitte : — *Forêt de Fontainebleau*, par M. Georges Gassies, — et *Fleurs*, par M. Grigoresco.

Le choix de S. M. l'Impératrice s'est porté sur des *Moutons*, de M. F. Chaigneau.

Enfin, l'Impératrice a bien voulu choisir, pour S. A. le Prince Impérial, des *Chiens d'Arrêt*, de M. Théodore Laffitte, — et les *Barques à Marée basse* (Bretagne), par M. Gaston-Lafenêtre.

L'Exposition de la *Société des Amis des Arts de Bordeaux* a obtenu, cette année, un succès exceptionnel. L'Exposition publique a fermé le 21 mai, et le tirage des lots acquis par la *Société* a eu lieu le 23. Nous donnerons la liste des ouvages achetés par la ville, par la *Société* et par les amateurs, lesquels ont produit la somme de 91,000 fr. Voilà un résultat qui place l'Exposition de Bordeaux au premier rang des Expositions de province et de certaines capitales de l'Europe.

Les envois faits à l'Exposition de la *Sociéte des Amis des Arts de Besançon* ont été plus nombreux cette année ; le chiffre total est de 406. Parmi les noms mentionnés au catalogue, nous remarquons ceux de MM. Antigna, Appian, Armand-Demarescq, de Curzon, Veyrassat, Amédée Baudit, Eugène Bénard, Biard, Bombléd, Bonvin, Caillou, Constantin, Coutant, Cugnier, Karl Daubigny, Guigou, Hanoteau, D'Haussy, Herst, Maxime Lalanne, Alphonse Lambert, Eugène Lambert, Lapito, Edmond-Lebel, Legras, Justin Ouvrié, Patrois, Laurent Pelletier, Ponthus Cinier, A. Potter, Benjamin Raspail, Ribot, Charlemagne Robert, Shmidt, Antony Serres, Servant, Sinet, Valadon, Th. Weber, et Mme Armand-Leleux.

L'Empereur a daigné mettre à la disposition de la *Société des Amis des Arts d'Amiens* une médaille d'or et deux médailles d'argent, pour être ajoutées aux autres récompenses à la suite de l'Exposition qui ouvrira le 5 juillet au Musée Napoléon, Exposition à laquelle S. A I. Madame la Princesse Mathilde a bien voulu envoyer une de ses œuvres.

A l'Expsition d'Amiens succédera celle de la ville d'Arras, qui ouvrira le 23 août pour être close le 15 octobre. Les frais de transport, aller et retour, sont à la charge de la Société de l'Exposition. Tous les objets venant de Paris devront être déposés chez M. Fillonneau, rue St-Georges, 43, du 15 au 25 juillet, au plus tard. Ils seront retournés par la même voie.

Une Exposition artistique, organisée sous le patronage de MM Victor Schnetz, le marquis de Chennevières, Leharivel-Durocher, aura lieu à Flers, du 8 juillet au 9 août.

La Société pour l'encouragement des Beaux-Arts, établie à Louvain, ouvrira, le 6 septembre, une Exposition des Beaux-Arts. Les objets destinés à cette Exposition devront être rendus à Louvain le 25 août.

Enfin, la Commission directrice de l'Institut des Beaux-Arts, de Malines, ouvrira, du 1er au 15 octobre prochain, *sous les auspices de l'administration communale*, une Exposition des Beaux-Arts.

La ville de Brunswick vient d'hériter d'une galerie de tableaux de prix qui appartenait à madame Reinicke. Les 82 tableaux qui forment la collection sont tous des œuvres des premiers maîtres, parmi lesquels on cite un superbe Van Dyck.

L'*Indépendance belge* donne d'intéressants détails sur les musées de Tarbes et de Bagnères-de-Bigorre, fondés par l'honorable député des Hautes-Pyrénées, M. Achille Jubinal. — Le musée de la ville de Bagnères-de-Bigorre contient 1,139 objets, tous donnés par M. Achille Jubinal ou par son entremise. La peinture seule y est représentée par 230 tableaux. Voici les noms de quelques-uns des artistes auxquels on doit ces toiles : Albane, Carrache, Philippe de Champagne, Corrége, Giordano, Mignard, Ribera, Salvator Rosa, Titien, Velasquez, etc. Parmi les modernes, on peut citer les noms de MM. Antigna, Aze, Ballue, Barrias,

Blanchard, Borione, Bremond, Chassériau, Chazal, Couturier, Dauzats, Ducornet, Duval-le-Camus, Foulongne, Fragonard, Glaize, Goyet, Godin, Hugard, Jongkind, Lays, Lapito, Lazerges, Lepaulle, de Luna, Mme la princesse Mathilde, Mme O'Connel, Morel Fatio, Justin Ouvrié, de Pinelli, Rhoen, Philippe et Léon Rousseau, Saint-Jean, Thuillier, Valerio, Verdier, Vigneron, Wappers, Wàttier, de Winne, etc.

Le *Musée de Tarbes*, installé dans un magnifique bâtiment légué à la ville par M. Massey, contient 133 tableaux, un grand nombre de dessins, une salle de sculpture, une galerie d'histoire naturelle, une belle collection de médailles, etc. Parmi les tableaux, on remarque, toutes données par M. Jubinal, des toiles appartenant aux maîtres suivants : Albertinelli, Borghinone, Barrocio, Breemberg, deux Carrache, deux Cuyp, Coypel, Donato Creti, Calza, Caravage, Alonzo Cano, Charpentier, Cazalès, Chéri, le Dominiquin, Dietrick, Carlo Dolci. Gustave Doré, Drouais, Everdingen, Goyet, Gélibert, le baron Gérard, Guerchin, Gautherot, Jollivet, Jongkind, Leprince, Largillière, Justin Ouvrié, Poelembourg, Pérugin, Pater, Parmesan, Panini, Pordenone, Sébastien del Piombo, Rigaud, Raoux, Rhoen, Anerea del Sarto, Solymène, Sasso Ferrato, Terwesten, Van Balen, Vanderburck, Wagner, Vigneron, Volaterra, Valentin, Zurbaran. Il faut ajouter à cette liste des tableaux de MM. Achard, Barry, Louis Boulanger, Bonnegrâce, Clère, Dauzats, Lassalle, Lazerges, Justin Ouvrié, Lepoittevin, Tabar, donnés par le Ministre des Beaux-Arts, à la sollicitation annuelle du fondateur du Musée.

On annonce la mort de MM. Egasse (Jean-Denis Fulgence), peintre, né à Paris, le 9 octobre 1815; Louis Royer, sculpteur hollandais, décédé le 5 juin, à Amsterdam, dans sa soixante-quinzième année.

Les 506e-507e-508e livraisons de l'*Histoire des Peintres* sont en vente à la librairie veuve Renouard, 6, rue de Tournon. Elles contiennent les notices sur *Jean de Valdès*, *Leal* et *Francisco Collantès*, peintres espagnols; *Seddoma*, peintre italien, et des gravures d'après ces maîtres.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du mardi 2 *juin* 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin, n° 842.)

Lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. Ch. Lucas demande la suppression d'un alinéa relatif au compte rendu d'un concert donné par un des membres de la Société libre des Beaux-Arts. Ce membre avait négligé d'aviser de son concert la Société.

La suppression est adoptée, avec rappel de ce principe au procès-verbal : Tout membre de la Société libre des Beaux-Arts doit informer officiellement de ses travaux ses collègues, s'il veut qu'il en soit rendu compte dans les Annales.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

M. Charles Fournier, l'auteur de *le Roman de la chair* et une *Volée de merles*, reçoit les compliments de ses collègues sur son heureux retour.

Envois et correspondance.

Bulletin de la Société française de photographie : rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.

Un numéro de *The Builder*, où se trouve la traduction d'un article de la biographie des architectes célèbres, article de notre collègue M. Godwin, sur M. Alexandre Du Bois, dont la fille, Mme Brault, a si pieusement gardé les généreuses traditions. Dépôt aux archives.

M. le marquis d'Aoust adresse à la Commission des récompenses son rapport sur l'une des œuvres musicales envoyées au concours.

A propos du concours de sculpture, MM. Louis Auvray, Mathieu-Meusnier, Fayet, C. Lucas, Sage, Gaildrau et le

président M. P.-B. Fournier, échangent leurs idées particulières ; la Commission des récompenses se réunira chez M. le président et donnera suite à quelques unes de ces idées, s'il y a lieu.

Divers envois au concours ; ils sont adressés aux rapporteurs spéciaux.

M. Fayet rend compte de son entrevue avec M. le secrétaire de la mairie du quatrième arrondissement. La salle communale des fêtes ne pourra pas, au grand regret de la municipalité, être mise à la disposition de la Société libre des Beaux-Arts cette année-ci. L'assemblée remercie M. Fayet de ses démarches et de cette importante communication.

MM. Clément et Auvray font diverses propositions ayant trait à la séance annuelle. Ces propositions seront examinées par la Commission qui tiendra sa séance chez M. le président.

M. C. Lucas lit son rapport sur le voyage de M. Chenavard en Grèce. Le rapporteur a filialement laissé la parole au maître. De nombreux extraits, bien choisis et bien dits, ont vivement intéressé l'assemblée.

Le secrétaire général rend compte de la distribution des récompenses de la Société protectrice des animaux, solennité annuelle présidée à la Sorbonne par notre président, M. P.-B. Fournier.

La séance est terminée par l'admission, à l'unanimité, de M. Charles-Emile Poisot (section de la musique). L'assemblée, voulant rendre une justice immédiate au mérite de M. Poisot, le délègue à la Commission de la séance annuelle.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Séance annuelle de la Société protectrice des animaux.

Lundi dernier, 1er juin, a eu lieu la dix-septième séance annuelle de la Société protectrice des animaux (grand amphithéâtre de la Sorbonne).

C'est M. P.-B. Fournier, président de la Société libre des Beaux-arts qui présidait cette solennité.

Dans une allocution très-applaudie, M. P.-B. Fournier a remercié l'assemblée de son chaleureux concours; puis, avec un grand bonheur d'expression, il a désigné au public la routine aveugle qui prend le nom d'expérience pratique; et il a magnifiquement développé la devise de la Société protectrice des animaux : Justice, Compassion, Hygiène, Morale.

Par une rare coïncidence, au moment même où M. P.-B. Fournier attestait son talent d'improvisation, sa présence à la Sorbonne attestait une fois de plus sa modestie. Tandis qu'il parlait comme président de la Société protectrice des animaux, il était proclamé homme de bien entre tous au Cirque de l'Impératrice par la Société pour l'encouragement au bien. A la Sorbonne, les applaudissements; au Cirque Napoléon, une médaille d'honneur.

Les comptes rendus des travaux de la Société par MM. Amédée Sibire et Ch. Lucas, le rapport de M. Jules Périn; des solos de violon par M. Desjardins, de piano par Mlle Gaildreau; des morceaux de chant ou de poésie par M. Capoul, par Mlle Picard, Mlle Marie Rose, etc., ont ajouté à cette solennelle affirmation des progrès de la morale publique, l'éclat d'une fête à la fois morale et artistique. La Société des beaux arts était dignement représentée à cette solennité de la Sorbonne.

EDMOND DOUAY.

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

JULES CHAMERLAT,

PEINTRE D'HISTOIRE.

Il est des hommes qui, heureusement doués par la nature, réussissent à gagner dès leur jeunesse les vives sympathies de tous ceux qu'ils approchent, et recueillent de

bonne heure l'estime et la considération générales. Notre regretté collègue, Jules Chamerlat, que la mort vient de nous enlever si prématurément, était du nombre de ces hommes ; affable, doux et affectueux dans ses rapports sociaux, toujours bienveillant et dévoué pour ses amis, alliant à une parfaite honnêteté et aménité de mœurs une dignité de caractère qui le rendait peut-être timide et réservé à l'excès, poussant la droiture et la délicatesse dans la probité jusqu'aux plus honorables scrupules, voilà ce qu'était notre aimé collègue Chamerlat.

Travailleur infatigable, il lutta noblement pendant sa première jeunesse contre les difficultés de la vie, trop fier pour se plaindre et quêter aide ou protection, trop modeste pour se faire valoir. Lorsque le succès parut enfin seconder ses efforts, il songea à se donner une compagne, et l'honorabilité de sa nature se manifesta encore dans le choix qu'il fit, il y a dix-huit huit mois environ, d'une digne et intéressante jeune fille dont les qualités lui offraient toute garantie de bonheur domestique il n'avait pas recherché la fortune, que lui importait ! Il avait foi, hélas ! dans l'avenir, parce qu'il avait foi surtout dans son courage, dans la force de sa constitution, dans l'efficacité de son rude labeur pour subvenir aux besoins de la famille. Il fut heureux en effet, et je le vois encore, travaillant il y a peu de jours, dans son atelier, auprès de sa femme et de son enfant, reportant tour à tour les yeux, de la toile qu'il peignait, sur sa chère épouse et sur la gentille créature que Dieu leur avait envoyée. Oui, il était heureux, bien heureux ; comment donc sa vie a-t-elle été sitôt brisée? comment une brève et douloureuse maladie a-t-elle pu l'enlever à sa famille, à ses amis, lui si plein de santé et de vigueur ? Oh ! fatalité, fatalité ! que les inexorables arrêts du sort sont affreux, et combien il faut de résignation chrétienne et philosophique pour les subir sans murmurer !

Il appartenait à une plume autorisée plus que la mienne en pareille matière, de vous retracer, Messieurs, la carrière artistique, hélas ! trop courte de notre regretté collègue ; vous m'avez désigné pour cette triste tâche; j'ai obéi, mais en m'aidant des documents précis que m'ont obligeamment fournis M. Ch. François, peintre d'histoire, vice-président

de l'Association des artistes peintres, l'ami le plus intime de Jules Chamerlat, et deux autres peintres, aussi ses amis, MM. Garnier et Auteroche.

Jules-Marc Chamerlat, né à Avesnes, département du Nord, le 9 octobre 1828, fut élevé au collége de Châlons-sur-Marne ; il reçut ensuite les premières leçons de dessin de son père, qui cultivait la peinture. Chamerlat s'attacha tout particulièrement à dessiner au pastel, genre qu'il considérait comme le plus propre à rendre parfaitement la nature ; il fit beaucoup de portraits au pastel dans diverses villes de la Champagne et de la Picardie, puis il se rendit à Paris en 1849, et continua à traiter le portrait au pastel sans vouloir d'abord avoir d'autre maître que la nature, ni s'adonner aux études classiques. M. Ch. François, qui fut le premier artiste que Chamerlat connut à Paris, et avec lequel il se lia intimement, le décida, avec beaucoup de peine toutefois, à se livrer aux études classiques. Chamerlat commença alors à fréquenter l'École impériale de dessin, dirigée à cette époque par notre collègue. M. Belloc ; puis, il entra dans l'atelier de M. Léon Cogniet, et enfin à l'École des Beaux-Arts ; l'assiduité au travail, la persévérante ardeur que nous lui avons connues lui valurent bientôt, à l'École des Beaux-Arts, plusieurs mentions honorables et médailles dans les divers concours, de *figure*, *anatomie*, *paysage*, *composition* ; mais il ne put concourir pour le grand prix, parce qu'il avait dépassé l'âge voulu. Chamerlat était désormais dans la bonne voie ; il produisit beaucoup, et fut médaillé à diverses expositions de province. Ses qualités comme peintre furent l'intelligence et le bon sentiment des profils, des silhouettes et des contours ; il il réussissait surtout les effets calmes et mélancoliques et les effets de nuit. Je ne vous entretiendrai pas de la quantité de petits tableaux de genre qu'il faisait pour subvenir aux nécessités de la vie ; Chamerlat s'était principalement adonné, dans ces dernières années, aux portraits à l'huile, et il en a exécuté avec succès un assez grand nombre. Le plus remarquable, sans contredit, est le portrait en pied de M. D.,., exposé au Salon de 1866 ; la pose simple et sans prétention donnée au modèle attestait un parti pris qui ne manque pas d'une certaine hardiesse, car il s'écartait beau-

coup de la routine ordinaire ; la parfaite ressemblance, le fini de l'exécution firent qu'en effet l'œuvre fut si remarquée, qu'on lui assigna, bien que l'auteur fût encore peu connu; une place d'honneur au Salon.

Voici la liste des tableaux que Chamerlat produisit à nos Expositions de Paris :

1859. — Moines se rendant à l'Office de Nuit.

1861. — Les Saintes Femmes au Retour du Calvaire.

1863. — Jérémie sous les Murs de Jérusalem.

1864. — Une Prise de Voile au Couvent de Sainte-Élisabeth, à Paris.

1865. — Marie-Louise de Savoie, Reine d'espagne, et la Princesse des Ursins.

1866. — Une Baigneuse.
Portrait en pied de M. D***.

1867. — Portrait de Mme L***.
Portrait de Mme Chamerlat

1868. — L'Empereur Maximilien dans sa prison.
Le Soir de l'Exécution à Queretaro.

Chamerlat fit, en outre, un grand tableau de genre : le *Retour de la Croisade*, scène de nuit, où les effets de lune, des reflets d'eau et de réverbération des torches sont très heureusement rendus. Je possède ce tableau.

On peut donc dire que Jules Chamerlait s'acheminait vers une réputation méritée, peut-être vers une réussite complète; le sort en a décidé autrement, il n'est plus, et les profonds regrets qu'il laisse après lui sont à tous titres bien justifiés ; mais il aura marqué dignement son passage dans la carrière comme artiste; et il vivra toujours, comme homme et ami, dans le souvenir de tous les membres de la Société libre des Beaux-Arts.

FAYET.

ALLOCUTION PRONONCÉE SUR LA TOMBE DE M. HARRIS

Membre de la Société,

PAR M. EDMOND DOUAY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Messieurs,

Ne quittons point cette fosse avant d'avoir dit adieu à celui qu'elle va recouvrir à jamais. Il est bon, devant la mort, de méditer la vie. Harris est là, perdu pour chacun de nous; mais il laissera sa trace dans la Société libre des Beaux-Arts et dans nos cœurs. Il appartenait à cette élite d'esprits qui contribuent au développement intellectuel et moral des artistes, moins par les œuvres qu'ils produisent eux-mêmes que par celles qu'ils encouragent. Harris applaudissait de tout son cœur aux œuvres de ses collègues, avec la passion du désintéressement et de l'amour du beau. Il est mort de haute lutte contre ses aspirations généreuses, il est mort d'enthousiasme. Je crois encore entendre sa voix sympathique et frémissante nous dire ces vers qu'on nous envoyait de l'Aveyron, et dont il soutenait les défaillances par la vigueur et la sensibilité de sa diction. A notre dernier banquet, à l'une de nos dernières séances, qui de nous eût prévu que nous le conduirions si tôt et si cruellement expiré à cette dernière demeure? Il venait à nos séances chercher des mains amies, et comme retremper son cœur aux sources vives de la littérature et des arts. Après nos séances, le sang qui lui remontait et l'étouffait redescendait dans la circulation, son cœur endolori se calmait. C'est là, messieurs, le but essentiellement utile, le but humanitaire de la Société libre des Beaux Arts : elle garde comme un trésor l'amour des grandes choses, les vraies traditions et la passion du beau; elle fortifie les défaillants; aux enfants perdus de la renommée, aux obscurs elle donne la force et la patience d'attendre. Disons-le hardiment : la Société libre des Beaux-Arts a prolongé la vie d'Harris. A défaut de grandes œuvres, il a eu le rêve de la grandeur; et ce rêve, qu'il a caressé durant toute sa vie, ce rêve a dû bercer encore ses derniers moments, comme une suprême consolation. Hélas! nous n'é-

tions pas à son chevet! Pouvions-nous le savoir si près de sa fin, que déjà deux fois, il y a bien longtemps, il avait prématurément annoncée lui-même? Après Chamerlat, Harris! Après l'homme de lutte et d'avenir, l'homme de rêve et d'enthousiasme! Dans le monde où son âme s'est envolée, Harris a trouvé le repos. A nous de continuer les grandes traditions qu'il a tant aimées. Cher et généreux, et loyal collègue, adieu... adieu!

NOUVELLES

—

Berlin vient, à l'imitation de la France et de l'Angleterre, d'ouvrir un Musée industriel placé sous le patronage de S. A. R. Mme la princesse royale de Prusse, et destiné à favoriser le développement de l'élément artistique dans l'industrie allemande.

Parmi les objets recueillis dans l'expédition récente en Abyssinie, par M. Holmes, pour le musée britannique, on cite notamment les anciens boucliers des rois d'Abyssinie et un collier d'or datant de quatre ou cinq siècles au moins, avec cette inscription : « Collier du roi Adam Saghde, dit Gozor, fils de la reine Brhan Moquera. Présenté au sanctuaire de Kwokswon Que mon corps et mon âme soient purifiés. Poids, 25 wohkits d'or pur; valeur, 500 dollars. Fait par Waldo Giorgis. »

Avis important

La séance annuelle de la Société libre des Beaux-Arts, Comité central, aura lieu dimanche 9 août prochain, salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue*.

SALON DE 1868

V

HISTOIRE, GENRE ET PORTRAITS (*fin.*)

Les égarés. — MM. Gustave Moreau, Ribot, Alma-Tameda, Tissot, Albert et Julien devriendt, Lambron, Achille Zo, Moyse, Brun, Dubouloz, Compte-Calix, Hillemacher, Heullant, caraud, Le Poittevin, Bischop, Bonvin, Chenu, Bertrand, Luminais, Jundt, Van Schendel, Arnold Scheffer, Charles Jadin, Desavary, Jules Lefebvre, Pérignon, Quesnet, Chapelin, Mme Coeffier, Mlle Eugénie Montpellier, M. Alfred Le Père. — Opinion de la presse sur la peinture de M. Manet.

Le goût de l'originalité a entraîné bien des jeunes à faire du bizarre, à un dessin et une couleur de convention, avec la prétention d'être plus vrais, plus près de la nature que les exaltés classiques dédaignant l'imitation de la nature pour le beau idéal.

Ces deux systèmes sont également faux. Ceux-ci, à force de corriger la nature, n'ont produit autrefois que des empaillés, sans vie et incapables de se mouvoir; ceux-là, croyant donner de la vie en exagérant la décrépitude des formes, nous montrent des êtres repoussants de laideur. C'est ce que nous avons appelé les égarés. Mais il y a égaré et égaré : les égarés incurables, comme MM. Courbet, Manet, Monet; puis, les égarés par entraînement de la mode ou de l'entourage de la camaraderie, tels que MM. Gustave Moreau, Ribot et quelques autres.

Malgré le succès de camaraderie fait, il y a trois ou quatre ans, à M. Gustave Moreau, cet artiste n'a pas tardé à reconnaître que ses pastiches des anciennes peintures du vieux Montagna n'étaient goûtées par personne, et, s'il n'a rien exposé cette année, c'est qu'il cherche une meilleure voie. Un pasticheur des vieux maîtres espagnols, M. Ribot, accuse aussi l'intention de faire moins noir et moins laid. Son tableau de cette année, l'*Huître et les Plaideurs*, offre moins de plaques noires, rouges et blanches, d'un effet si discordant, son dessin est moins incorrect et ses types un peu moins hideux. — Mais c'est surtout dans le tableau de M. Alma-Tameda que nous trouvons chez cet artiste un re-

tour aux bonnes traditions. *La Sieste* (Grèce) est une tentative vers la grande peinture, qui n'est pas sans mérite. — M. Tissot s'était aussi laissé aller à l'archaïsme, à l'imitation des vieilles peintures gothiques ; mais il semble abandonner ce genre suranné et vouloir être de son époque, tout en gardant son originalité. Il y a dans sa petite toile intitulée : *Déjeuner*, une masse de détails d'une grande finesse, mais qui font un peu confusion, parce que tout est sur le même plan et de la même tonalité. Ce défaut est moins sensible dans le second tableau : la *Retraite dans le jardin des Tuileries*. Les petites figures sont peintes avec une extrême délicatesse et une vérité parfaite. Cette charmante toile a été achetée par S. A. I. la princesse Mathilde. — Quant à MM. Albert et Julien Devriendt, ils sont en plein archaïsme ; les deux tableaux qu'ils exposent : la *Vieillesse de la Vierge* et *Sainte Cécile* ressemblent à des copies de vignettes de manuscrits ou à des tapisseries du moyen âge. C'est de la peinture d'archéologue où tous les détails sont traités avec habileté. — Mais si la peinture de MM. Devriendt intéresse les archéologues, nous nous demandons qui peut trouver un intérêt quelconque à cette peinture de M. Lambron qui se détache sèchement sur un fond en marbre blanc ? C'est tout simplement de l'enfantillage, si ce n'est de la folie. On ne saurait gaspiller plus inutilement son talent que le fait M. Lambron avec ce petit commerce de bimbeloterie, car son *Clown* est bien dessiné, bien peint et plein d'esprit.

Le tableau de M. Achille Zo, le *Tribunal des Rois mores à l'Alhambra de Grenade*, est une des bonnes peintures du Salon et une de celles que, dans notre pensée, nous avions désignées pour être récompensées. Nous avons vu avec plaisir que le jury a confirmé notre jugement en accordant une médaille à cet artiste qui a obtenu plus d'un succès populaire à nos précédentes Expositions. Jamais, du reste, M. Zo n'avait mis plus de charme et de puissance dans son coloris, ni disposé ses personnages avec plus d'intelligence et de goût que dans ce tableau. — La composition est également bien réussie dans le tableau représentant « le grand » Sanhédrin des israélites de l'Empire français, convoqué à » Paris, par ordre de Napoléon Ier, le 4 février 1807, date de » l'organisation civile et religieuse des israélite en France. »

Cette toile, de M. Moyse, est traitée avec les qualités sérieuses d'un peintre d'histoire. — M. Brun aussi a le talent sérieux d'un peintre d'histoire. Cette pauvre petite *Mendiante* endormie au coin d'une borne, tenant encore son violon et ses chansons, est d'un sentiment qui impressionne ; le dessin est nature, le coloris sévère et solide. — L'*Enfant malade*, exposé par M. Dubouloz, est encore à signaler pour la vérité du sentiment et de la couleur.

Les tableaux exposés par M. Compte-Calix ont moins d'importance que ceux de l'année dernière. Nous citerons cependant celui intitulé : *Mademoiselle Ève*. C'est une belle jeune fille qui se dresse sur la pointe des pieds pour atteindre la branche d'un pommier et mordre à belles dents dans ce fruit qui est la cause de tous nos maux. L'étourdie à l'air de s'en moquer ! — Voici encore une spirituelle composition peinte avec le talent habituel de M. Hillemacher : *Le petit Jehan de Saintré et la Dame des belles Cousines*, qui lui dit : « Eh bien ! dites-moi de bonne foi combien il y a de temps que vous n'avez vu votre dame par amour ? » Toutes ces jolies rieuses sont des types charmants et finement touchés. — Ce *Jehan de Saintré* a encore inspiré un jeune artiste, M. Heullant, dans l'œuvre duquel nous trouvons deux figures bien groupées, un coloris brillant et vigoureux. — M Caraud a puisé les sujets de ses tableaux dans le *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, qu'il a traités avec esprit et talent. — Dans son *Festival au Château*, M. Le Poittevin prouve avec quel art il sait combiner les effets de lumière d'un tableau et obtenir une agréable harmonie de coloris. — Si M. Le Poittevin vise aux effets agréables et harmonieux, deux de ses confrères, MM. Bischop et Bonvin, cherchent d'autres résultats. Le premier veut impressionner par la brusquerie des contrastes, par un rayon de soleil qui vient frapper brusquement un premier plan, comme dans son tableau acheté l'année dernière par la princesse Mathilde, comme encore dans celui du Salon actuel, *Une Brouille*, où un rayon frappe le haut du corps de la jeune femme, en reflétant son profil dans la glace, tandis que le mari, qui lui tourne le dos, est dans l'ombre. — Quant à M. Bonvin, il agit à la manière des Flamands et des Hollandais; il complète son harmonie par le clair obscur.

Ainsi ses tableaux, qui paraissent noirs au premier aspect, deviennent visibles jusque dans leurs moindres détails dès qu'on les regarde avec attention. Son tableau : la *Lettre de Recommandation*, représente un intérieur d'une communauté au moment où une jeune novice rencontre au passage la supérieure suivie de quelques religieuses, et lui remet sa lettre de recommandation. Malgré les oppositions d'ombre et de lumière, l'œil pénètre dans tous les coins de cette toile d'un effet saisissant.

M. Chenu expose deux petites toiles qui ont obtenu un succès mérité, surtout le *Coup de l'Étrier*, effet de neige bien rendu, peinture solide et vraie. Les petites figures sont on ne peut plus nature. Le second tableau : la *Promenade*, le soir, sur les quais, est aussi d'une grande justesse de ton; tout y respire l'air et la fraîcheur du crépuscule. — Dans la *Sérénade*, l'effet de nuit est également bien compris ; il est très harmonieux. Cette scène italienne rappelle les petites compositions de M. Bonnat, dont M. Bertrand s'est inspiré pour la couleur et le modelé, et il a bien fait, puisque, sans être plagiaire, il a produit un bon tableau. — Le *Braconnier*, de M. Luminais, est une vigoureuse peinture qui continue la réputation de cet artiste, auquel on doit une série de charmants tableaux de genre, scènes familières et dramatiques d'un sentiment toujours vrai et d'une exécution large.

Resté fidèle à l'Alsace, son pays, M. Jundt aime surtout à peindre la fraîcheur matinale, le léger brouillard qui tombe en rosée dans ces compagnes aux pâturages humides, dans ces vallées pittoresques des Vosges, et les effets qu'il obtient sont toujours harmonieux. Cette année, l'artiste a puisé les sujets de ses deux tableaux dans les poésies de M. Louis Ratisbonne. Pour celui intitulé : l'*Heure de l'Office*, il s'est inspiré de ces vers, qui, du reste, font tableau :

« L'aïeule tend l'enfant à la mère qui part,
Et la petite tête blonde
Laisse tomber sa bouche ronde
Aux lèvres de sa mère, et sourit au départ. »

L'autre tableau, que nous préférons, les *Marguerites*, rend bien ces vers :

« Marguerite, sœur
De la fleur,
Fait aussi simplette
Sa toilette
A l'eau du lavoir,
Son miroir. »

Une jeune et fraîche paysanne fait sa toilette du matin à la fontaine qu'entoure le gazon du verger, où fleurissent la marguerite et l'arbre à fruits. L'exécution de cette toile est plus arrêtée, plus ferme que de coutume, ce dont nous félicitons l'artiste, auquel nous avons souvent fait le reproche d'un dessin par trop vague.—M. Van Schendel, fidèle aussi à son pays, la Hollande, poursuit ses reproductions de marchés éclairés pendant les journées de brouillard qu'il réussit à merveille. Tout est visible dans cette obscurité, parce que tout y est dessiné et étudié à un degré convenable pour l'effet général.

Le fils d'Henri Scheffer continue ses progrès dans la peinture de genre, où nous espérons qu'il arrivera à la célébrité de son père, l'auteur de l'*Arrestation de Charlotte Corday*. Le tableau qu'expose M. Arnold Scheffer représente la *Procession et Cérémonie funèbres en l'honneur du duc de Guise assassiné à Blois*, composition considérable par le nombre des personnages et des rôles qu'ils doivent y jouer. Si quelques parties laissent à désirer, il faut tenir compte des difficultés, et surtout du talent dont le jeune artiste a fait preuve comme dessinateur et comme peintre. — Encore un jeune artiste qui veut être digne du nom qu'il porte. M. Charles Jadin, fils du célèbre peintre d'animaux, débute à nos Expositions par l'envoi au Salon d'un tableau assez important : *Femmes de l'île de Sein, brûlant le Varech* (Finistère). Les mouvements sont un peu exagérés, mais c'est là un défaut commun aux jeunes gens, et que l'expérience se charge de corriger. Quant à la couleur, elle a de la vigueur, mais elle est un peu noire. — Nous ne ferons pas le même reproche à M. Desavary, l'élève et le gendre d'un paysagiste distingué, de Dutilleux, l'ami le plus intime d'Eugène Delacroix. Les petits tableaux de M. Desavary, les *Apprêts du Dîner* et le *Bouquet champêtre*, sont des peintures consciencieuses, pleines de finesses de

détails, mais auxquelles nous voudrions voir un coloris un peu plus puissant.

Parmi les beaux portraits du Salon de 1868, il faut citer le *Portrait de Mademoiselle L. L****, par M. Jules Lefebvre, jeune blonde dont la fraîche carnation se détache sur un fond vert d'eau, d'une heureuse harmonie. Les qualités de modelé et de couleur de cette peinture la placent au même rang que la superbe étude de cet artiste, la *Femme couchée*, dont nous avons fait l'éloge, et que nous regardons comme l'œuvre la plus complète de l'Exposition. — Le *Portrait de Madame d'A. S****, par M. Pérignon, et le *Portrait de Madame J. L****, par M. Quesnet, sont, comme toujours, de gracieuses et séduisantes peintures, ainsi que le *Portrait de Madame ****, par M. Chaplin. — Citons encore deux beaux Portraits, celui de Madame ***, par Mme Coeffier, d'une agréable couleur, et celui de Madame M***, par Mlle Eugénie Montpellier, d'un modelé vrai et d'une physionomie vivante.

Voici la troisième fois que nous revenons devant le tableau n° 1,557; il y a là deux erreurs, car le livret indique le *Portrait de Madame A. N****, tandis que c'est un homme brun portant toute sa barbe peint sur cette toile, le *Portrait de M. E S****, que nous avons vu chez notre confrère sculpteur et peintre, M. Alfred Le Père, et que le livret attribue à Mme Désirée Le Père, laquelle n'a pas exposé du tout. Du reste, la peinture de M. Le Père n'a rien d'efféminé ; on y sent le talent du sculpteur, le dessin est serré et le coloris sévère.

Nous laisserions dans l'oubli le plus complet le nom et les œuvres de M. Manet, si toute une coterie ne voulait à toute force le poser en chef d'école. Notre opinion sur l'école du laid est trop connue de nos lecteurs pour que nous y revenions aujourd'hui ; mais il est bon que le public sache que notre dégoût pour les œuvres de M. Manet est généralement partagé aujourd'hui par nos confrères de la presse. Quelques extraits suffiront pour le prouver :

« Nos prétendus réformateurs, dit M. de Benjarde, ne savent pas peindre, ou enfreignent comme à plaisir les lois les plus élémentaires de la peinture.

» Voici le chef du mouvement, M. Manet. Il expose le

Portrait de M. Émile Zola et *Une jeune Femme*. Examinons ces deux tableaux avec quelque attention.

» M. Zola est assis dans un fauteuil près de sa table de travail, sur laquelle les livres et les brochures sont amoncelés. Le corps n'est pas d'aplomb ; le regard n'est nulle part, ni sur le livre que notre confrère tient à sa main, ni sur les gravures qui ornent son appartement, et qui représentent, naturellement, les œuvres de M, Manet. De plus, le second plan du tableau est plus avant que le premier, de telle sorte qu'il repose sur la tête du personnage. Enfin, toutes les parties du tableau ont la même valeur, ce qui forme un ensemble lourd, sans variété, sans air, sans vie en un mot, car ce que nous nions surtout dans ces œuvres, c'est la vérité et la vie, c'est-à-dire précisément ce que leurs auteurs prétendent y mettre.

» Ces défauts sont bien autrement accusés encore dans *Une jeune Femme* vêtue d'un ample peignoir rose, d'une tonalité louche et criarde. Elle est debout à côté d'un perchoir sur lequel joue un perroquet; la tête est plaquée sur un fonds gris ; le ruban de velours noir qui entoure le cou étrangle littéralement la pauvre femme, qui, d'ailleurs, n'a pas de bras sous sa draperie rose ; le bras gauche est paralysé...

» Si tel doit être l'art nouveau, nous déclarons renoncer à mettre les pieds dans une exposition ; qu'on nous ramène aux enlumineurs d'Épinal. »

« M. Manet continue à se moquer du bon public, dit à son tour notre confrère M. Félix Jahyer. Il a l'aplomb d'intituler : *Une jeune Femme*, un atroce squelette, enveloppé dans un peignoir rose sale, à la figure idiote sous sa perruque rousse, aux mains crochues, sans chair et sans os, et que le bon Dieu lui-même aurait de la peine à animer sous cette forme insensée.

» La même absence de vie, jointe à une ignorance aussi complète du dessin, se retrouve dans le Portrait de M. Émile Zola. Physionomie hébétée, pétrie dans un morceau de terre glaise, pas de jambes sous le pantalon, une pose cherchée, sans tournure et sans grâce; un coloris noir, une peinture plate sans aucun modelé, sans masses ni plans ; enfin, manque d'intelligence dans l'arrangement général.

» Et dire que bon nombre de gens affectent de prendre cela pour de la peinture. Si encore il y avait de l'esprit à défaut d'habileté. Mais rien, rien, rien. — Pouah !... »

Nous trouvons dans l'*Artiste* une description fidèle de la peinture de M. Manet :

« Il fallut trois soirées pour dessiner la tête. Il traînait avec soin le fusain sur la toile, à petits coups, maigrement ; son dessin, roide et sec, rappelait d'une façon grotesque celui des maîtres primitifs. Le quatrième jour, il mit sur sa palette de tout petit tas de couleur, et il commença à peindre du bout des pinceaux ; il pointillait la toile de minces taches sales, il faisait des hachures courtes et serrées, comme s'il se fût servi d'un crayon. . . . . .

. . . . . .

» Le portrait était ignoble, d'un gris sale, avec de larges plaques violacées. Il ne pouvait employer les couleurs les plus éclatantes sans les rendre ternes et boueuses ; il avait, malgré lui, exagéré les teintes blafardes de son modèle, et le visage ressemblait à la face verdâtre d'un noyé. »

De qui est signé ce jugement ?... M. Émile Zola.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Opéra : reprise d'*Herculanum* — Gymnase : *Une journée de Diderot ; les Amendes de Timothée ; le Mur de la Vie privée.* — Folies-Marigny : *Pierrot parlant* ; *les Premières Armes de Joseph Citrouillard.* — Théâtre Cluny : *Une Heure chez Ninon ; la Bohême d'Argent.* — Théâtre du Prince Impérial : *la Morte ou une Aventure mystérieuse ; l'Attaque de la Diligence.*

On reprend *Herculanum*, de Félicien David, et l'on ne commande pas un nouvel opéra au poétique maestro. Pourquoi ?... Je ne conçois pas ces anomalies-là. L'auteur de *Lalla-Roukh* et du *Désert* a un talent bien reconnu ; il a la suavité, le charme ; il transporte l'âme dans des extases orientales ; c'est le rêve d'un fumeur d'opium. La reprise d'*Herculanum* est bonne et honorable ; l'interprétation, dont font partie Obin, Mmes Gueymard et Battu, est digne

d'éloges; tout cela est très beau, mais la moindre nouveauté ferait mieux notre affaire, — et celle des compositeurs.

Le Gymnase cultive les petites pièces. Étrange théâtre, étrange direction. On n'y tente rien, tout y est ornière. *Les Amendes de Timothée* ne nous ont pas déplu; c'est l'histoire d'un mari qui s'inflige de petites punitions au profit de sa femme chaque fois qu'il donne un coup d'épingle dans le contrat. *La journée de Diderot* est plus sentimentale, mais ce n'est pas désagréable non plus.

Quant au *Mur de la Vie privée*, je ne comprends pas la réclame que M. Montigny a voulu faire à ce petit acte, en faisant semblant de ne pas savoir le nom de son auteur : il y a, dans les initiales de l'affiche un enfantillage qui n'est point le fait d'un théâtre sérieux; c'est plus que maladroit, c'est ridicule. Cet à-propos est très anodin; pourquoi essayer d'en faire quelque chose à force de mystère?

Pierrot parlant est une très jolie pièce, qui fait florès aux Folies-Marigny; c'est un délicieux pastiche de la vieille comédie italienne, que jouent à ravir l'excellent Montrouge, le mime Paul Legrand, Duhamel, un artiste qui arrive, et Mlles Lydie et Marie Jolly, deux gracieuses. Ces deux actes sont d'Alexandre Flan, qui y a semé des traits du meilleur esprit et de charmants couplets.

Je ne m'extasie pas devant *les Premières Armes de Joseph Citrouillard;* c'est une folie exagérée de Commerson, que Montrouge, Paul Legrand et Mlle Bade rendent pourtant très supportable.

Au théâtre Cluny, je trouve un joli petit acte en vers de M. Frigoult, *Une Heure chez Ninon*; c'est propre, bien écrit et bien joué par Mlle de Lériat.

J'aime moins *la Bohême d'Argent* au même théâtre : le sujet n'est pas mal trouvé; il serait même intéressant s'il était traité avec plus de clarté et moins de prétentions. Le résultat de ces cinq actes, c'est de persuader qu'il faut se défier d'un grain de sable, — ce grain de sable fût-il un ancien amant.

La Morte, une vieille pièce, et *l'Attaque de la Diligence*, un nouveau mélodrame, ornent l'affiche du théâtre du Prince Impérial. A la rigueur on peut aller voir cela.

L.-FÉLIX SAVARD.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Exposition des projets du monument de Ingres. — Note d'un critique. — Jugement de l'Académie. — Musée du Louvre. — Plan du vieux Louvre sur le pavage de la cour. — Buste de l'Empereur de Russie. — Plafond d'Eugène Delacroix. — Musée du sultan à Constantinople. — Acquisitions de l'administration des Beaux-Arts au Salon de 1868, aux Expositions de Nancy et de Strasbourg. — Exposition à Saintes. — Concours à Vienne (Autriche). — Bibliographie — Nécrologie : MM. Sennequier, Victor Delamarre, Flers, Lachenwirtz, peintres, Zwerger et Giovanni Bastianini, sculpteurs.

Les 8, 9, 10 juillet, la foule se rendait à l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts, où étaient exposés les 35 projets envoyés au concours ouvert par la ville de Montauban pour la statue à ériger à Ingres. Ce grand artiste prêtait peu à la statuaire : talent patient, correct, mais froid, sans fougue, sans inspiration; type vulgaire, formes courtes, lourdes, impossibles à idéaliser. Aussi, pour éviter le grotesque de l'obésité et jeter quelque poésie sur l'artiste, fallait-il demander un monument, et non une statue, car ceux mêmes des concurrents qui ont cru échapper à l'aspect désagréable des formes, en représentant Ingres assis, n'ont pu y réussir; il fait l'effet d'avoir les jambes dans l'estomac. Assise ou debout, cette statue manque de caractère et de noblesse dans les projets exposés, parmi lesquels il y en a peu qui méritent l'attention. C'est l'avis général et particulièrement l'opinion d'un critique *humouriste* dont nous avons trouvé les notes dons la cour de l'école, et que nous publions parce qu'elles sont l'expression de sincérité d'une première impression.

Voici ces notes copiées textuellement :

« Projet n° 1. Faible.

N° 2. Idem.

N° 3. Statue trop courte; pose d'un orateur à la tribune, et non celle d'un peintre.

N° 4. Court et lourd; un magot.

N° 4 bis. Statue assise, derrière laquelle se dresse un immense bas-relief reproduisant l'apothéose d'Homère. Dans cette composition, c'est l'accessoire qui absorbe le principal.

N° 5. Très faible.

N° 6. Statue assise dans la pose du fameux portrait de Bertin-Devaux peint par Ingres.

N° 7. Ingres est assis, tenant sa palette, mais il ne paraît pas à son aise sur son siége.

N° 8. Statue debout, enveloppée ridiculement d'un manteau.

N° 9. Statue assise. Faible, très faible.

N° 10. Statue assise, bien modelée, mais elle n'a pas de ventre ; les jambes semblent tenir à l'estomac. Ingres porte le costume des membres de l'Institut ; sa pose est celle d'un poète inspiré.

N° 11. Ingres est debout en costume de ville. Jolie statuette très ressemblante et bien modelée, mais pas monumentale

N° 12. Statue bien composée, pose d'un écrivain cherchant l'inspiration; modelé soigné, mais sans caractère.

N° 13. Très faible.

N° 14. Statue assise, pose ridicule ; un orateur-interrupteur se cramponnant à son siege, furieux d'être rappelé à l'ordre.

N° 15. Gauchement assis.

N° 16. Assis d'un air bonhomme ; courtes jambes.

N° 17. Ridicule.

N° 18. Statue debout, en robe de chambre, et la tête ornée de papillottes.

N° 19. Ingres est debout méditant un crime.

N° 20. Statue d'une nature fluette, et tête tout aussi peu ressemblante à Ingres. Bien composée. Le piédestal orné de bas-reliefs qui rappellent les travaux de l'artiste.

N° 21. Statue debout ; faible.

N° 22. Ridicule.

N° 23. Statue assise. Ingres, en costume de sénateur et portant le grand cordon de la Légion-d'honneur, est représenté en train de peindre ni plus ni moins qu'avec sa blouse d'atelier. En voilà un aristo !

N° 24 Ingres assis et peignant : pose maniérée.

N° 25. Statue debout ; faible.

N° 26. La gloire couronne le buste de Ingres. Bonne composition, bien modelée ; architecture d'un caractère simple.

N° 27. Ingres en chemise et drapé d'un manteau semble être à la tribune dans le feu de l'inspiration.

N° 28. L'artiste est en robe de chambre, assis et causant comme un bon bourgeois.

N° 29 Statue debout, faible.

N° 30. Ingres assis, tient sa palette; il a encore les jambes dans l'estomac.

N° 31. Frédérick-Lemaître dans le rôle de Robert-Macaire.

N° 32. Ingres assis a l'air étonné — de se voir ainsi sans doute.

N° 33. En robe de chambre et debout, le peintre s'appuie sur un buste antique et tient sa palette.

N° 34 Assis gauchement, Ingres semble dire : me voilà !

N° 35. Statue assise, une des mieux réussies ; l'artiste tient sa palette et réfléchit sur son œuvre qu'il est censé avoir devant lui. »

Selon nous, le prix a dû être disputé entre les projets portant les n°s 10, 12, 18, 20, 26, 30 et 35. Quant à nous, par les raisons que nous avons exposées en commençant, nous aurions donné le premier prix au n° 26 : *la Gloire couronnant le buste de Ingres ;* le second au n° 12 et le troisième au n° 35.

L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 11 juillet, n'a pas été tout à fait de notre avis dans le jugement qu'elle a rendu. Elle a écarté les numéros 4 *bis* et 26 parce que leurs auteurs n'étaient pas restés dans les conditions fixées par le programme. — L'Académie a décidé ensuite qu'il n'y avait pas lieu de décerner le premier prix, qui devait entraîner l'exécution du monument.

Le second prix, de 1,000 fr., a été décerné à M. Maillet, auteur du n° 12, et le troisième prix, de 600 fr., à MM. Falguière, sculpteur, et Boitte, architecte, auteurs du n° 18.

Que va-t-il résulter de ce jugement ? L'Académie ne va-t-elle pas, comme cela a eu lieu pour le concours du nouveau théâtre de l'Opéra, faire recommencer le concours entre les auteurs des quatre meilleurs projets ? Agir autrement ce serait peu loyal, ce serait dégoûter les artistes de prendre part à aucun concours à venir. On pouvait confier tout d'abord cette statue à un membre de l'Académie des Beaux-Arts, et personne n'y eut trouvé à redire ; c'était assez naturel. Mais puisqu'on a ouvert un concours, que des artistes

d'un talent connu y ont pris part, il faut que la statue soit exécutée par l'un d'eux.

M. Eugène Lecomte vient de faire don au musée du Louvre d'un très beau tableau d'Andrea Solario, que l'on a placé dans la galerie, auprès du tableau de Filippo Lippi. Ce tableau, qui provient de la galerie Pourtalès, représente une tête de saint Jean posée sur un vase de cristal qui la reflète.

Nous avons signalé en temps opportun le résulat des fouilles que l'administration municipale avait fait entreprendre dans la cour du Louvre pour y retrouver les substructions de la forteresse de Philippe-Auguste.

Grâce à l'exactitude des données fournies par l'étude minutieuse des documents écrits, ces fouilles furent dirigées de telle sorte que, dès les premiers coups de pioche, la tranchée creusée à l'endroit présumé où devait s'ouvrir l'une des deux portes principales, celle de l'Est, s'est trouvée précisément inscrite entre les deux murs formant le passage. En prolongeant cette tranchée, on est venu aboutir juste entre les deux tours qui flanquaient cette porte, et qui sont construites, ainsi que la courtine sur laquelle elles s'appuient, en pierres de taille soigneusement appareillées, et dont on a pu reconnaître le parfait état de conservation.

Sur l'emplacement des anciens bâtiments, on n'a retrouvé que des fondations, mais on n'en a pas moins recueilli des renseignements précieux sur les dispositions intérieures, peu connues jusqu'ici, du vieil édifice. On a pu constater que l'escalier principal était, à l'extérieur, de forme polygonale, contrairement à l'opinion de Sauval, qui le croyait inscrit dans une tour ronde. Le fameux donjon, ou grosse tour du Louvre, a été retrouvé aussi bien conservé que le reste, et dérasé à très peu de profondeur sous le pavé de la cour.

Aujourd'hui, en parcourant le sol reconstitué de la cour du Louvre, on peut se rendre un compte exact de la place qu'occupaient les différentes parties de l'antique château féodal. Des lignes droites ou circulaires en asphalte noir entouré d'asphalte blanc y figurent un plan qui parle clairement aux yeux. La où la cour est pavée, des lignes de granit, disposées de manière à trancher sur la masse, con-

tinuent et complètent ces intéressantes indications. Mais nous voudrions, ainsi que nous l'avons déjà demandé, que l'administration municipale fît incruster dans l'asphalte et le pavage des inscriptions en fonte indiquant au passant les détails de ce plan : le *donjon*, la *porte de l'est*, l'*escalier*, etc., ce qui le rendrait intelligible et intéressant pour tout le monde.

L'ambassadeur de Russie vient de remettre au préfet de la Seine un buste en marbre de l'empereur de Russie offert par Sa Majesté à la ville de Paris, en souvenir de la soirée qu'elle a passée à l'Hôtel de Ville, le 8 juin 1867. Ce buste est placé dans la galerie des souverains, qui, depuis 1852, ont honoré l'Hôtel de Ville de leur présence. On y voyait déjà les bustes de la reine d'Angleterre, du prince Albert, de Victor Emmanuel, du feu roi dom Pedro V de Portugal, de dom Luis Ier de Portugal, de la reine de Portugal, du feu roi Maximilien II de Bavière, du sultan, de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse, du roi des Belges, de la reine des Belges.

Le plafond de la coupole de la bibliothèque du Sénat, œuvre d'Eugène Delacroix, s'est détaché de la muraille, et est entièrement tombé. On en a soigneusement recuilli les morceaux pour les porter aux ateliers de restauration du musée.

Au mois de mars dernier, un paysan de Castoria (Turquie) découvrit dans son champ une statue en bronze, de travail romain, représentant un athlète. Un négociant l'acheta, dans l'espoir de trouver dans l'intérieur un de ces trésors cachés que, d'après les idées générales en Orient, nos archéologues sont censés rechercher dans leurs fouilles. Mais cette statue fut réclamée par le pacha de Salonique, qui a reçu l'ordre de l'envoyer à Constantinople, où elle sera placée dans le musée du sultan.

Les acquisitions faites par la surintendance des Beaux-Arts, à la suite de l'Exposition, ont été nombreuses. Elles s'élèvent, si nous ne nous trompons, au chiffre de cent trente tableaux, statues et bustes. Tous les genres, toutes les écoles y sont largement représentées, la grande peinture aussi bien que le tableau de chevalet, le style élevé ainsi que le genre familier. Voici quelques-uns des achats dont nous

nous souvenons : le *Péché originel*, par M. Auguste Hesse, de l'Institut; le *Retour du Mari*, par M. Victor Giraud ; l'*Huître et les Plaideurs*, par M. Ribot ; l'*Ame perdue*, par M. Sellier; le *Lever*, par M. Abel ; *Un Pas de Gavotte*, par M. Viger ; *Un Corps de Garde*, par M. Fichel ; *Un Lavoir aux Environs de Naples*, par M. Anastasi ; *Souvenir de la Meurthe*, par M. Harpignies ; *Vue aux Environs de Cannes*, par M. Lanoue ; *Vue de la Ville de Bellême*, par M. Legrip ; *Intérieur de l'Église de Saint-Étienne* à Vienne, par M. Sebron.

Dans notre précédente livraison, nous avons dit quelles avaient été les acquisitions faites à l'Exposition de Bordeaux. Voici quelques-uns des achats faits à celle de Nancy :

Appian, Bords du Furan (fusain) ; — Auteroche, le Rêve de Perrette, — Daubigny fils, Vue prise sur les Bords de l'Oise, à l'Isle-Adam ; — Fanart, Ruisseau de Valbois (Doubs); — Fichel, le Toast ; — Pinta, Un Puits ; — Ponthus-Cinier, Cormorange du haut Bugey; — Salles-Wagner (Mme), la Joueuse au Solitaire ; — Schitz, Pâturages (Mayenne) ; fusain.

A l'Exposition de Strasbourg, qui a succédé à celle de Nancy, les ouvrages qui ont été achetés sont : les Marais de Rouillon, par M. Appian ; les Bords du Bosphore, par M. Brest; Attelages de Bœufs en Auvergne, par M. Brissot de Warwille; Ne le réveille pas, par Mlle L. Bourges; Tête d'étude d'homme, par M. Gratia; les Bords du Nil, par M. V. Huguet; les Laveuses, paysage, par M. Lambinet ; Intérieur de Forêt, aquarelle, par M. Pallanti; De Peugue, dans le haut Brion, par M. Pradelles ; Fontaine de St-Jean-de-Luz, par M. Veyrassat; village arabe, par M. Boze; le Petit Frileux, par M. de Coninck; les soins maternels, par M. Montfallet; la Gerbe, par M. Rave; la Fileuse et Jeune Fille à la Fontaine, par M. Reynaud; Paysage, par M. Riedmuller; Vue de Martigues par M. Suchet; Un Garde-française en faction, par M. Dansaert; Forêt de Fontainebleau, par M. Diaz ; Crieur pubilc, scène espagnole, par M. Guillemin; Église catholique à Amsterdam, par M. Justin Ouvrié.; Chiens au Chenil, par M. Ph. Rousseau; Poules, par M. Soutif; les Vieux Murs de Stamboul et le Cap d'Actium, par M. Ziem; Un Service d'Ami, par M. Friedlander.

Une exposition des produits anciens de la céramique s'organise à Saintes, à l'occasion de l'inauguration, dans cette ville, de la statue de Bernard Palissy. On veut y réunir les plus beaux spécimens de l'art de l'illustre potier, tiré des collections publiques et particulières. C'est la première exposition de ce genre qui aura été faite en Europe.

La municipalité de Vienne (Autriche) a voté douze prix : quatre de 4,000, quatre de 2,000 et quatre de 1,000 florins, pour les meilleurs plans d'un hôtel de ville qui lui seront envoyés par des architectes de n'importe quel pays.

Nous recevons le prospectus d'un ouvrage qui manquait et qui était réclamé par tous ceux qui s'occupent d'art et surtout par ceux qui écrivent sur les arts, le *Dictionnaire générale des artistes de l'Ecole française depuis l'origine des arts du dessin, jusqu'à l'année* 1868 *inclusivement, architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et lithographes*, par notre collaborateur M. Emile Bellier de la Chavignerie. Ce *dictionnaire* se composera de 50 livraisons formant 2 volumes in-8° de 2,400 pages à 2 colonnes; il paraîtra par livraison mensuelle de 48 pages, à dater du 1er août 1868. Le prix de la livraison est de 1 fr. 50 c. — On souscrit chez Mme veuve Jules Renouard, 6, rue de Tournon.

Cet ouvrage devait d'abord comprendre que les *artistes français récompensés, vivant au* 1er *janvier* 1868, cadre restreint et peu logique. Mais heureusement M. Bellier l'a compris, et « Cédant à de très sages conseils, il a pris » le parti d'élargir son cadre, et de livrer d'une seule fois » au public tous les documents qu'il a réunis depuis vingt » années sur notre Ecole française. »

La 509e livraison de *l'Histoire de Peintres*, mise en vente à la librairie Jules Renouard, rue de Tournon, 6, contient *l'Introduction à l'Histoire des Peintres de l'École espagnole*, par M. Charles Blanc.

On annonce la mort de MM. Sennequier, ancien professeur de dessin de la marine à Toulon; Victor Delamarre, peintre, décédé à Vitré (Ile-et-Vilaine), Camille Flers, paysagiste; J.-H. Zwerger, sculpteur badois; S. Lachenwirtz, peintre d'animaux, de l'Ecole de Dusseldorf, et Giovanni Bastianini, sculpteur italien.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du mardi 16 *juin* 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin, n° 843.)

Lecture et adoption du procès-verbal.

Le secrétaire général, sur l'invitation qui lui en est faite par M. le président, rapporte les paroles prononcées par lui sur la tombe de notre collègue Harris.

M. Fayet communique à l'assemblée une notice biographique où la vie de notre regretté collègue est retracée avec la simplicité d'un récit fidèle et instructif, avec l'émotion d'une sympathie profonde. L'impression de cette notice est votée à l'unanimité.

M. Casteigner se fait excuser de son absence.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Charles Poisot : il regrette vivement de ne pouvoir assister à la séance.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE.

MM. Louis Auvray, Fayet, Mathieu-Meusnier, Clément, le marquis d'Aoust et M. le président font diverses propositions relatives à la séance annuelle. Ces propositions seront examinées par la commission spéciale.

M. le président lit un compte rendu des travaux de la commission des récompenses.

Parmi les juges du concours de sculpture se trouvaient MM. Dumont et Guillaume, de l'Institut.

Sculpture. — 1er prix : M. Janson ; 2e prix : M. Jusserand.

Notre collègue, M. Gaildrau, met son crayon à la disposition de la Société libre des Beaux-Arts pour la gravure du 1er prix de sculpture. L'assemblée se plaît à constater

que la libéralité de M. Gaildrau est à la hauteur de son talent : sa proposition est acceptée avec applaudissements.

Lauréats des autres sections de la Société libre des Beaux-Arts : Madame la baronne de Maistre; MM. Chenavart, Herbaud, François Lenormand, Steenakers, Gélibert.

Un rapport net et précis de M. Léon Fournier, les notes consciencieuses de M. Sage, un rapport méthodique et bien motivé de M. Gaildrau appellent successivement l'attention de l'assemblée. Ces rapports et ces notes ayant trait aux divers concours de la Société libre des Beaux-Arts, il ne leur est donné qu'une simple mention de présence au procès-verbal. La Société protectrice du musé de Varzy prie M. le président de la Société libre des Beaux-Arts de remettre, dans la séance annuelle, une médaille décernée à M. Allongé, peintre résidant à Paris. Cette marque de déférence publique justifie une fois de plus le sous-titre de la Société libre des Beaux-Arts *Comité central* et l'estime qu'on fait de ses jugements.

M. Chenavard est nommé à l'unanimité membre honoraire. M. Charles François, peintre d'histoire, est admis comme membre actif de la Société.

Candidature de M. Elisée Aviragnet, de l'île Maurice.

La séance se termine par plusieurs communications de M. Ch. Lucas : Divers articles de journaux sur les succès de notre collègue, mademoiselle Gaildrau (*Siècle*, *France musicale*, *Comédie*, *Petite-Presse*), articles sur le concours de la Société libre des Beaux-Arts (*Figaro* du 12 juin; *Etendard* du 14; *Monde artistique* du 13); la *Comédie* a reproduit, d'après la *Revue artistique*, l'article si littéraire et si piquant de notre collègue M. Andreï, *Florian au théâtre*; enfin notre collègue M. C. Lucas, a été nommé membre résident de la Société de l'Histoire de France. L'assemblée accueille avec reconnaissance ces diverses communications et félicite notre collègue de sa nomination.

Le secrétaire général tient à rappeler que la Société libre des Beaux-Arts était représentée à la fête littéraire du 202e anniversaire de la naissance de Pierre Corneille (à la Comédie-Française) Notre collègue pense que la Société libre des Beaux-Arts doit affirmer sa présence et son culte des maîtres dans toute solennité littéraire ou artistique.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

DEPT. HISTORY OF ART OXFORD

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

ALEXIS HARRIS

Après les belles et touchantes paroles prononcées par notre honorable secrétaire-général, M. Douay, sur la tombe de notre regretté collègue, Alexis Harris, rien de plus intéressant ne saurait être ajouté, et ce n'est que pour satisfaire à l'usage pieusement suivi par notre Société, que je viens, selon votre demande, consigner dans vos annales cette courte notice nécrologique.

Alexis Harris, né à Paris, le 6 août 1832, désira, dans sa première jeunesse, se faire artiste dramatique; un physique agréable, un organe clair et vibrant, justifiaient suffisamment chez lui cette tendance; il entra au Conservatoire et réussit dans ses études de l'art de la déclamation; nous avons pu reconnaître quand dans ces dernières années il fut devenu notre collègue, qu'il possédait à un assez haut degré l'*art de bien dire*, pourtant lorsqu'il aborda la scène sur quelques théâtres d'essai, il n'obtint pas le succès qu'il avait espéré et renonça à cette carrière Il se mit alors à étudier le dessin d'ornementation et se voua à la sculpture sur bois, mais bientôt les premières atteintes de l'hémoptysie qui devait plus tard l'emporter, l'avertirent que le maniement du ciseau, de la gouge, était contraire à la faiblesse de sa poitrine, et les médecins déclarèrent qu'il ne devait plus désormais manier que la plume. Harris, en conséquence, entra chez un notaire qui, ayant eu beaucoup à se louer de lui et remarquant que le travail du soir le fatiguait au delà de la limite de ses forces, le fit agréer comme employé à l'Administration du Crédit Foncier. Là aussi ses aptitudes, sa bonne conduite valurent à Harris l'estime et la considération de ses supérieurs; sa santé s'altérait, hélas! en attendant de plus en plus; ce fut en vain qu'il se donna tous les soins voulus, grâce à l'indulgente bienveillance de ses chefs; il succomba le 7 juin 1868 à l'âge de 35 ans.

emportant les regrets de tous ceux qui avaient su l'apprécier.

De la vie Harris n'a connu que le malheur et il a dû le ressentir d'autant plus profondément que sa vive imagination s'ouvrait avec ardeur à toutes les illusions, à toutes les espérances; son cœur, essentiellement bon et aimant, recherchait l'affection dont il avait besoin et il recueillit en effet pendant sa courte existence de nombreuses sympathies qui furent au moins pour lui une consolation, un soulagement à ses infortunes.

Quelle triste destinée fut la sienne! Dès son enfance, Harris perdit son père, sa mère, tous ses parents, mais il lui restait pour appui un digne et respectable couple dont la toute chrétienne et généreuse sollicitude, l'inépuisable bonté ne lui firent jamais défaut, il avait aussi un frère, lequel, par les devoirs de sa position sociale, vivait éloigné de lui; eh bien! par une étrange fatalité, ce frère mourait presque en même temps que lui et Harris apprenait cette mort par un journal tombé fortuitement sous sa main au moment le plus critique de sa maladie, et il est permis de croire que cette affreuse nouvelle imprévue aura précipité sa fin Que Dieu lui accorde dans l'autre vie le bonheur qu'il n'a pas connu sur la terre.

FAYET.

MÉLANGES LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES

DEUXIÈME SÉRIE (1)

—

VOYAGE EN GRÈCE ET DANS LE LEVANT

Fait en 1843-1844

PAR

A.-M. CHENAVARD, architecte

Membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts, président d'honneur de la Société académique d'Architecture de Lyon, membre correspondant de l'Institut de France, chevalier de la Légion d'honneur.

RELATION. — Un vol. in-12. — Lyon, Léon Boitel, 1849.
ATLAS. — Un vol. in-folio. — Lyon, Louis Perrin, 1848.

—

Messieurs et collègues,

On l'a dit, ceux-là sont chéris des dieux qui meurent jeunes, et qui sont enlevés au milieu de leurs premiers succès, avant que la fortune jalouse leur fasse subir quelques-unes des épreuves qu'elle garde toujours pour ceux qu'elle a le plus souvent favorisés ; mais ceux-là sont plus heureux encore qui voient leur vieillesse honorée, et qui, conservant, dans un âge avancé, tous les dons qui ont fait d'eux des hommes remarquables, servent ainsi d'exemple aux générations nouvelles, et, comme la borne dorée, *meta aurea,* que les anciens élevaient dans leurs cirques, résument en eux le point de départ et aussi le point d'arrivée d'une longue carrière honorablement parcourue.

Ces hommes, il faut l'avouer, deviennent de plus en plus rares parmi les générations inquiètes, au milieu desquelles nous vivons ; leur vieille devise française : *Patience et travail,* devise qu'eussent pu revendiquer Ingres et Bernard Palissy, cède le pas aujourd'hui à des aphorismes anglais ou américains, résumant brièvement, mercantilement même la *vie à outrance,* et si ces hommes, ces *pères*

(1) Lu en séance le mardi 2 juin 1868.

conscrits de l'art et de la science, ont fait beaucoup d'élèves, ils laissent souvent bien peu d'imitateurs.

Tels, dans notre classe d'architecture, furent Alexandre du Bois, Grillon, Hittorff, et tant d'autres, que je pourrais citer, tel aujourd'hui est A.-M. CHENAVARD, l'auteur d'un *Voyage en Grèce et dans le Levant*, fait dans les années 1843 et 1844, et de la relation duquel vous m'avez chargé de vous rendre compte.

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai à vous entretenir de cette œuvre de notre honoré collègue; je regrette seulement de ne pouvoir faire passer dans vos esprits tout le charme que j'ai éprouvé à la lecture de cette intéressante relation d'un voyage que tous les artistes désirent faire et qui est, pour tous, le couronnement presque indispensable de leurs études.

Permettez-moi donc, au lieu de pâles appréciations, de faire de nombreux emprunts à l'œuvre de M. A. Chenavard; c'est avec respect et profit que l'élève doit s'effacer toutes les fois qu'il peut faire entendre la voix du maître et notre collègue, dont Ingres dessinait les traits à Rome en 1818, est depuis longtemps passé un maître.

Au reste, rien de plus juste que cette appréciation des monuments de Pœstum comparés au temple de Minerve à Égine :

« Les temples de Pœstum semblent être une exagération » des formes grecques dans la largeur des chapiteaux, dans » la diminution des colonnes et la hauteur de l'entable- » ment. Ainsi, les monuments des arts perdent de leur pu- » reté originelle, lorsqu'ils s'éloignent du sol où ils ont pris » naissance, n'étant plus sous l'influence du génie et de la » civilisation qui les a produits. Ainsi, les arts de Rome, » transportés dans les provinces conquises, n'en furent » bientôt plus que d'imparfaites et quelquefois de grossières » imitations. »

Et plus loin, qu'ajouter aux lignes suivantes, sans craindre d'en amoindrir la portée :

« Le roi Othon, visitant les monuments antiques de la » Grèce, s'arrêta à Hiéro; il fut donné dans ce théatre une » fête à laquelle assistaient les Grecs accourus de toutes » parts; les gradins, chargés de spectateurs, présentèrent

» un coup d'œil qui dut rappeler les temps anciens, lorsque » *trente mille spectateurs* applaudissaient aux vers d'Euri- » pide et de Sophocle.

» Quelle comparaison pour nos théâtres, » — ceci était écrit en 1824, et serait encore vrai dans beaucoup de nos villes de France, — « où tout annonce une durée éphémère ! » étroites enceintes à balcons suspendus, que l'on craint de » voir s'écrouler sous le poids des spectateurs ! Tristes en- » fants de la mode, ce fléau des Beaux-Arts, tous les caprices » vains dont vous êtes parés ne sauraient révéler une seule » des grandes pensées empreintes sur chaque siége en » marbre du théâtre d'Hiéro. »

Constantinople arrache ensuite quelques accents enthousiastes à notre collègue ; mais comme, bientôt et toujours, cet esprit juste et châtié, légèrement sévère même, rentre tout de suite en possession de sa froide raison, et nous montre, à côté de tableaux enchanteurs, peints à grands coups de brosse, la vérité nue et bien souvent sordide d'aspect :

« A la verdure des nombreux jardins, — « s'écrie notre col- » lègue, — « se mêlent les habitations de forme légère, peintes » de vives couleurs, les mosquées dont les vastes dômes » sont acccompagnés des coupoles qui couvrent les porti- » ques de leurs enceintes, les immenses palais des ministres » et des ambassadeurs, et ces vaisseaux de grandeur colos- » sale, brillants d'or et de couleur de feu, et ce mouvement » des barques élancées qui sillonnent la mer dans toutes ses » directions ; tout, dans cet aspect, semble vous montrer » la reine des nations. Mais, ô séjour enchanté, ravissantes » demeures, vous n'êtes qu'illusion ! Bientôt, en arrivant au » port, le charme sera détruit. Pour parvenir jusqu'à votre » habitation, il vous faudra passer par des rues étroites et » sinueuses, où ruisselle la fange, encombrées d'animaux » immondes, bordées de maisons en bois sans régula- » rité et sans goût, qui donnent à ces rues l'air d'une ville » improvisée pour une foire. »

Si vous le permettez, je vous citerai un véritable paysage animé comme une *fantasia* de Fromentin, et coloré comme un Marilhat ; il est vrai qu'il est emprunté au même ciel et à la même civilisation que les chefs-d'œuvre de ces maîtres :

« Cependant, nous approchions de ces gigantesques monu-
» ments.» —Il s'agit ici des Pyramides de Gyzeh.—«Notre pe-
« tite caravane cheminait en silence, lorsque nous aperçûmes
» de toutes parts, comme des points noirs qui venaient à nous,
» et qui, dans leur course rapide, nous atteignirent bientôt;
» c'étaient des Arabes. Une nuée de ces hommes, presque
» nus et dans un désordre capable d'effrayer, vint nous en-
» velopper; nous ignorions le motif de cette subite appari-
» tion; ils nous entourèrent, parlant, criant, gesticulant;
» chacun de nous en avait plusieurs en tête, derrière et par
» côté, chacun d'eux voulait nous toucher; il nous tardait
» d'être arrivés pour être débarrassés de cette escorte im-
» portune; mais plus nous approchions, plus leur nombre aug-
» mentait; nous arrivâmes enfin auprès du plateau pris
» dans le rocher sur lequel les Pyramides sont assises.
» Contre ses flancs sont taillées des cellules, autrefois des
» tombeaux... Nous entrâmes dans un de ces tombeaux,
» espérant y trouver un instant de repos et un refuge contre
» la poursuite des Arabes; mais ils y entrèrent en foule
» avec nous, poussant tous à la fois des clameurs assourdis-
» santes; chacun d'eux voulait nous servir de guide; l'un
» s'empare des portefeuilles; l'autre, des siéges; l'un nous
» prend par un bras, l'autre par l'autre, nous ne sommes
» plus maîtres de nos mouvements; je crie à mon tour, et
» je parviens, avec de la violence, à me dégager de leurs
» mains. Nous voilà arrivés au pied de la pyramide de
» Chéops; autre épreuve à subir. Chacun de nous est saisi
» par les Arabes; deux, se tenant en avant, nous tiennent
» par les deux bras; deux autres, se tenant en arrière, nous
» poussent pour nous faire gravir; ils nous font sauter
» ainsi, de degré en degré, depuis la base de la pyramide
» jusqu'à son sommet, et, plus d'une fois, dans cette ascension
» forcée, combinant mal leurs mouvements avec les nôtres,
» ils nous font heurter contre des blocs de deux et trois
» pieds de hauteur; il nous fallut jusqu'au bout les en-
» durer, et leur payer ensuite les périlleux services qu'ils
» nous avaient rendus malgré nous. C'est ainsi que nous
» parvînmes en haut de la pyramide, à cent trente-huit
» mètres d'élévation. »

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES[1]

AUX ARTISTES EXPOSANTS DU SALON DE 1868 ET AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES BEAUX-ARTS.

—

Le 13 août, a eu lieu la distribution des récompenses accordées aux artistes à la suite de l'Exposition annuelle de 1868, aux élèves de l'École des Beaux-Arts lauréats du grand prix de Rome et aux autres élèves de l'École qui ont obtenu des médailles dans les concours de l'année.

S. Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, présidait la cérémonie. Il était accompagné de M. Alphonse Gautier, conseiller d'État, secrétaire général du ministère, et de M. Delacharme, chef de son cabinet.

A son arrivée au Louvre, au seuil du pavillon Denon, le ministre a été reçu par M. le comte de Nieuwerkerke, sénateur, surintendant des Beaux-Arts, assisté de M. Tournois, chef de la division des Beaux-Arts; de M. Guillaume, membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts; de MM. les inspecteurs généraux des Beaux-Arts, et de M. le marquis de Chennevières, conservateur au musée du Louvre, chargé du service des expositions.

MM. les membres du jury de l'exposition, ceux du jury de l'École des Beaux-Arts, les membres du conseil supérieur et les professeurs de l'École, ainsi que les fonctionnaires supérieurs des musées impériaux et des Beaux-Arts, étaient placés à droite et à gauche de l'estrade d'honneur qui avait été disposée dans le grand salon carré.

---

(1) Voulant publier en entier le compte rendu de la séance de la distribution des récompenses nous avons dû réunir en une seule livraison les numéros de *la Revue du* 1er et du 15 août.

M. le surintendant des Beaux-Arts ayant ouvert la séance, S. Exc. le maréchal Vaillant a prononcé le discours suivant :

« La dernière fois que je vous ai réunis dans cette enceinte, la France était engagée dans cette grande et pacifique lutte à laquelle elle avait convié toutes les nations, et j'ai eu le bonheur de constater le triomphe de notre École nationale, triomphe d'autant plus glorieux que, dans ce concours de peuples aux génies si divers, la victoire avait été plus vivement disputée.

» Après un pareil effort, je n'ai point été surpris que le Salon de cette année n'ait pas offert au public quelques-unes de ces œuvres hors ligne que le culte des grandes formes de l'art, culte traditionnel dans notre pays, inspire fréquemment à nos peintres et à nos statuaires; il faut plus de temps qu'il ne s'en est écoulé depuis la clôture de l'Exposition universelle pour étudier et reproduire des œuvres d'une importance exceptionnelle.

» Aucun tableau d'histoire n'a paru, au jury chargé de décerner les récompenses, réunir à un degré suffisamment élevé la puissance de pensée et d'exécution qui constituent la grande peinture, et la médaille d'honneur, dans cette section, a été décernée à l'auteur d'un tableau de genre.

» Sans aucun doute, les membres du jury ont voulu, dans cette circonstance, consacrer, par la première des récompenses, une direction de l'art, dans laquelle notre École réalise chaque jour des merveilles de bon goût, d'observation, de finesse et d'esprit.

» Je m'associe à cette pensée; mais, en même temps, je dois vous recommander de ne pas perdre de vue que la peinture de genre ne saurait occuper le premier rang parmi les manifestations du sentiment artiste, et que le tableau de genre le plus brillant et le mieux réussi restera toujours une page anecdotique et, pour ainsi dire, une œuvre d'intimité.

» De plus vastes horizons sont ouverts à la peinture; sous l'influence d'aspirations plus hautes, elle doit s'efforcer de parler à ces masses qu'aujourd'hui, plus qu'en aucun temps, l'art doit avoir pour mission de moraliser en les initiant aux émotions du beau. Nous vivons, en effet, à une époque et dans un pays où, sous la protection d'une dynastie popu-

laire, l'action du peuple a pris un développement et une importance que n'avaient point soupçonnés nos devanciers. Dans notre société démocratique, il est donné à l'artiste d'exercer par ses œuvres une influence qui peut être féconde en même temps pour l'art comme pour la civilisation, si, se dégageant des trivialités et des servitudes de notre condition humaine, il appelle les regards curieux et intelligents du public sur un idéal supérieur.

» Ainsi, messieurs, à aucune époque, la tâche de l'artiste n'a été plus grande et plus glorieuse, et je me plais à vous le rappeler au moment où approche le terme que l'Empereur a fixé pour le grand prix qu'il a créé. En 1869 la lice sera ouverte entre les œuvres que vous aurez produites depuis cinq ans : peintres, sculpteurs, architectes, vous choisirez dans vos ateliers les œuvres les plus dignes de fixer l'attention et de disputer une victoire qui, pour notre école française n'aura pas moins d'éclat que celle de l'Exposition universelle.

» Tous ne pourront répondre, hélas! à notre appel. La mort a frappé cruellement dans les rangs de l'école française : depuis notre dernière réunion, Théodore Rousseau et Picot ont cessé de vivre après une carrière brillamment remplie.

» Théodore Rousseau était un des plus illustres représentants de notre école de paysage, dont la supériorité est aujourd'hui si remarquable.

» La France a quelques droits d'être fière d'avoir apporté dans l'art un tel amour de la nature et une telle puissance d'interprétation. Autrefois la peinture de paysage ne présentait guère qu'un intérêt décoratif; même dans les majestueuses compositions du Poussin, il n'apparaît que comme un cadre magnifique aux faits est gestes de l'homme, du philosophe, du héros.

» S'inspirant de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, et venant après eux, le paysage moderne a pris une signification, une valeur d'expression indépendante de la présence de l'homme. Non-seulement il nous a appris à mieux voir, à mieux comprendre la beauté incessamment variée des phénomènes extérieurs, mais encore, alors même qu'il néglige la figure humaine comme moyen d'expression,

on peut dire que le paysage traduit mille émotions qui sont du domaine de l'âme : la tristesse, la joie, les passions les plus opposées, les plus douces comme les plus violentes. Dans son ordre et à son plan, il réalise donc la belle définition de l'art trouvée par le philosophe anglais : L'art, a dit Bacon, c'est l'homme s'ajoutant à la nature : *homo additus naturæ*.

» Théodore Rousseau, Camille Flers, qui vient de mourir, lui aussi, ont contribué avec une rare énergie de conviction et de talent à ce mouvement si original de la peinture française au dix-neuvième siècle ; et, à ce titre, ils auront leur place dans vos annales.

» Elles garderont également le souvenir de Picot. Son grand âge l'éloignait depuis longtemps des expositions annuelles, mais l'auteur justement célèbre de *l'Amour et Psyché* était resté en communication avec le public par ces nombreuses générations de peintres qu'il avait introduites et guidées dans leurs études. Né à Paris en 1786, élève de Vincent, dont l'atelier était rival de celui de David, Picot obtint le grand prix de Rome en 1813, et il commença sous ces auspices cette longue et honorable carrière pendant laquelle il n'a cessé de donner l'exemple précieux du travail régulier et du respect pour la tradition des maîtres.

» Il vous appartient, messieurs, de remplir les vides que ces pertes ont faits dans vos rangs. Quant à nous, nous ne pouvons que vous assurer de nouveau de toute notre sollicitude, et ce qu'a fait mon administration jusqu'à ce jour pour encourager vos travaux sous toutes les formes vous répond de son constant désir de donner satisfaction à vos intérêts, si efficacement protégés déjà par le système des expositions annuelles ; car, grâce à cette heureuse innovation, un contact permanent a été établi entre vous et le public, et, par une sorte de juridiction privilégiée, vous pouvez paraître, à votre jour et à votre heure, devant vos juges naturels. Aussi nous sommes-nous toujours montré jaloux d'améliorer l'organisation de ces expositions, aussitôt que les enseignements de la pratique nous en eurent démontré l'utilité. Les modifications qui ont été apportées aux règlements ont attiré, il est vrai, à l'administration, quelques critiques, et des esprits chagrins lui ont reproché de se con-

tredire. Dans les règlements qui, depuis cinq années, ont été successivement adoptés, il n'existe pas de contradiction; il existe quelques différences, et nous nous en félicitons. En effet, le bien absolu n'est pas facile à atteindre, et nous croyons que, loin de compromettre l'autorité dont elle est dépositaire, l'administration s'honore quand elle procède sans parti pris, et tente de marcher graduellement dans la voie du progrès.

» Nous continuerons donc notre œuvre de perfectionnement; nous rechercherons surtout dans quelle mesure les observations qui se produisent chaque année, au sujet de la composition du jury d'admission et des récompenses, pourraient être accueillies; nous les pèserons avec prudence, avec sagesse, et sans oublier que quelquefois, en poursuivant le *mieux*, on peut s'éloigner du *bien*.

» Jeunes élèves de l'École des Beaux-Arts, nous avons pour vos études des préoccupations non-moins bienveillantes et non moins vives. Vous avez à votre tête un maître qui, réunissant l'exemple au précepte, est le modèle le plus accompli que je puisse vous proposer. Sous sa direction aussi habile que dévouée, vos cours deviennent chaque jour plus complets et plus utiles, et vos progrès, qui attestent si hautement le zèle de vos professeurs, nous donnent pour l'avenir de notre école nationale les meilleures espérances.

» De cet avenir qui pourrait douter? Ce ne sont pas seulement les intérêts matériels du pays qui prennent chaque jour de nouveaux développements; la part faite aux Beaux-Arts n'est pas moins belle. Ces monuments qui s'élèvent de toutes parts, il vous est réservé de les embellir et de les illustrer; ces relations rendues si faciles et si promptes par le développement de toutes les voies de communication, c'est une clientèle sans cesse plus nombreuse qui se forme pour vos expositions, et qui se charge d'être non-seulement dans nos provinces les plus éloignées, mais dans le monde entier, l'écho de votre renommée,

» L'histoire, dans son langage impartial, dira un jour à qui notre époque doit cette impulsion féconde donnée à tous les travaux de la paix : en attendant qu'elle prononce, secondez, messieurs, les patriotiques aspirations de notre Sou-

verain, et concourez par vos œuvres à la gloire de notre pays. »

Ce discours a été souvent interrompu par les nombreuses marques de sympathie de l'assemblée, qui a surtout applaudi ce passage où S. Exc. le maréchal Vaillant a dit que, « sous la protection d'une dynastie populaire et un gouvernement démocratique l'art doit avoir pour mission de moraliser les masses en les initiant au beau. » Les applaudissements ont encore couvert la voix du ministre quand il a annoncé que l'administration continuerait à étudier la réglementation des expositions et les sages réformes à apporter à la composition du jury d'admission et des récompenses.

M. le surintendant des Beaux-Arts a donné ensuite la parole à M. Guillaume, directeur de l'École des Beaux-Arts, qui, s'adressant au ministre, a rendu compte en ces termes de la situation de l'École :

« Monsieur le maréchal,

» La vue des chefs-d'œuvre qui nous environnent, la présence de tant d'hommes éminents que cette fête réunit, les récompenses proposées par l'État à l'émulation des artistes, et la haute dignité du ministre qui vient de les distribuer, tout ici concourt à donner une grande et une juste idée du rang qui appartient aux Beaux-Arts. La conception de l'ordre supérieur dont ils relèvent se dégage du spectacle qui nous est offert, et la pensée que les institutions qui président à leur développement sont fondées sur l'un des besoins les plus élevés de notre nature se présente à l'esprit.

» En effet, tant de productions admirables qui sont rangées dans ce palais, qui fut salué dès son origine comme l'une des merveilles de l'architecture, ne sont pas seulement pour notre pays une richesse inestimable, il en ressort aussi cette moralité suprême qui émane des créations de l'homme lorsqu'elles sont portées à leur perfection. Et si les ouvrages des grands artistes ont été jugés dignes de partager la demeure du Prince pour servir en quelque sorte de décoration à la souveraineté, ils restent cependant pour tous comme un trésor de beauté qui s'ouvre chaque jour ; l'admi-

ration qu'ils excitent comme le principe qu'ils représentent établit un lien entre les âmes d'élite, et n'éveillant que des idées et des vocations désintéressées, ils forment le plus pur des enseignements.

» Le désintéressement, qui est l'un des caractères de l'art, son but placé bien loin au-dessus de la réalité, son influence civilisatrice et la gloire durable qu'il dispense, ont de tout temps appelé sur lui la sollicitude publique. L'État s'en autorise pour veiller sur sa destinée, pour le maintenir dans les sphères les plus hautes auxquelles il puisse atteindre, pour le faire servir à l'élévation des esprits. Si la séparation des Arts d'avec l'État pouvait être souhaitée, nous montrerions l'exemple d'une nation voisine qui, pleine de foi dans l'initiative privée, reconnaît néanmoins que l'intervention de l'État peut seule maintenir l'unité et les grands mobiles qui jusque dans ses applications empêchent l'art de s'abaisser. Rien de plus légitime en réalité que le patronage exercé sur l'Art au nom du Souverain; rien de plus conforme à leur dignité réciproque ; rien, en un mot, qui réponde mieux à l'indépendance de l'idée du beau dans notre intelligence que la séparation dans le Gouvernement d'une grande administration comme celle qui existe aujourd'hui.

» L'École des Beaux-Arts a sa place marquée dans cette organisation. Elle a dans l'ensemble une mission à remplir: c'est de conserver aux études leur gravité et d'en rendre le cercle de plus en plus complet, Depuis deux cents ans qu'elle existe, l'École a toujours mérité d'être considérée comme une institution féconde. Placée comme un conservatoire classique à la base de nos arts nationaux et de tout ce qui s'y rattache, elle a nourri de sa sève les rameaux divers de l'École française; elle n'a cessé de fournir à l'art pur des représentants illustres et à notre industrie ces inépuisables artistes qui soutiennent invinciblement sa renommée. Les services qu'elle a rendu sont considérables, et par là elle s'est toujours motrée digne des priviléges quelle tient de son origine et des accroissements qu'elle a reçus du temps. C'est une idée vraie autant que salutaire qui l'appelle à participer à cette solennité.

» Aujourd'hui il est un point sur lequel il semble que son enseignement doive appuyer davantage : il faut perfection-

ner l'instruction des jeunes artistes. Tout le monde le sent, et une généreuse émulation s'éveille pour contribuer à cette œuvre. Des particuliers, des compagnies savantes, des souverains étrangers, à l'envi de l'administration la plus libérale, font à nos collections des dons précieux. De toutes parts on vient en aide à l'établissement dans lequel se trouve consacré, au profit d'une jeunesse sur laquelle reposent nos espérances, le droit d'étudier.

» Vous le savez, monsieur le maréchal, les élèves de l'École des Beaux-Arts tiennent une place à part dans la jeunesse studieuse : ils ont une marque qui leur appartient. Voués avec passion à un genre de travail qu'ils ont librement choisi, l'amour de leur profession fait leur force; il leur fait surmonter les plaisirs, comme il les arrache aux cruelles distractions des nécessités de la vie. Au fond de leurs âmes résident la droiture et la joie simple qui animent ceux qui sont bien dans leur état. Ils s'avancent ainsi dans la carrière, sachant de bonne heure qu'il faut y faire le sacrifice entier de la jeunesse, mais soutenus par le charme d'un labeur auquel se mêlent les jouissances les plus élevées de l'esprit.

» On peut s'entendre avec des disciples qui portent la vocation et qui n'ambitionnent que l'honneur. Les hommes éminents qui professent à l'École des Beaux-Arts, est-il besoin de le proclamer, se consacrent avec un dévouement absolu à éclairer et à faciliter les études; cette tâche leur est douce. Mais, quels que puissent être les regrets, nous n'avons plus ni l'ingénuité des époques primitives de l'art, ni la force inconsciente des grands siècles. On ne peut empêcher qu'en toutes choses nous ne soyons dans une période philosophique et savante, et l'effort pour imposer à des élèves une naïveté ignorante ou une audace préméditée serait tout à fait funeste.

» Il faut nous contenter d'aimer le vrai et de le poursuivre; il faut prendre notre partie d'unir une instruction étendue aux études techniques; et malgré notre ambition de paraître des tempéraments excessifs, nous aurons fait assez si nous montrons à la postérité des œuvres sincères et des esprits cultivés. Cet état dans lequel l'intelligence remplace l'instinct et où la liberté est appelée à donner aux produc-

tions ce genre de mérite qui résulte du choix, est loin d'abaisser la condition de l'artiste : d'ailleurs, ce besoin n'est pas celui du jour présent, c'est la loi de l'éducation dans les temps modernes.

» Un contemporain de Poussin et de Lesueur, qui fut l'ami des plus illustres capitaines de son temps, et dont je vois ici l'image ; un général dont la gloire vous est chère, monsieur le maréchal, disait après avoir magnifiquement parlé de l'architecture : « La peinture, qui travaille de la main plus que les autres arts libéraux, s'est acquis rang parmi eux à cause que le dessin, qui est l'âme de la peinture, est un des plus excellents ouvrages de l'esprit et que d'ailleurs le peintre qui imite tout doit savoir tout. » Et il ajoutait : « J'en dis autant de la sculpture. »

» Ce témoignage rendu par Bossuet à la dignité de l'art, ce résumé, sous l'ampleur duquel on aperçoit un sens à la fois si sublime et si pratique, a pour nous un prix considérable : car le peu de paroles dans lesquelles il est formulé, renferme les idées les plus essentielles sur l'éducation de l'artiste : ce qui était une obligation au 17e siècle est encore un devoir aujourd'hui. Répétons-le donc avec nos devanciers, le travail de la main doit découvrir un travail de l'esprit et le savoir est nécessaire. Enseignons d'abord dans l'art tout ce que l'on peut enseigner à l'aide d'une science autorisée, afin que par des connaissances certeines la facilité ne s'exerce qu'avec sûreté. Suppléons par la méthode au temps qui va si vite ; entretenons l'activité des facultés nourricières pour donner toute leur énergie aux facultés créatrices. Ne séparons jamais l'enseignement des principes de l'enseignement pratique, pour que celui-ci ne devienne pas purement matériel. Surtout apprenons aux élèves à bien connaître et à bien vouloir, et assurons dans leurs essais la supériorité de l esprit, car la dignité de l'art et l'honneur de l'enseignement sont à ce prix. »

Les idées élevées et pratiques qui ressortent du discours de M. Guillaume ont excité les bravos de l'auditoire, composé d'artistes ; tous ont applaudi au désir de M. le directeur de l'Ecole impériale des Beaux-Arts de *perfectionner l'instruction des jeunes artistes*, et aussi à ce jugement si

vrai qu'il a exprimé en ces termes sur l'art contemporain : « Quels que puissent être les regrets, nous n'avons plus ni » l'ingénuité des époques primitives de l'art, ni la force in- » consciente des grands siècles. On ne peut empêcher qu'en » toutes choses nous ne soyons dans une période philoso- » phique et savante, et l'effort pour imposer à des élèves » une naïveté ignorante ou une audace préméditée serait » tout à fait funeste. Il faut nous contenter d'aimer le vrai » et de le poursuivre; il faut prendre notre parti d'unir une » instruction étendue aux études techniques, et malgré notre » ambition de paraître des tempéraments excessifs, nous » aurons fait assez, si nous montrons à la postérité des » œuvres sincères et des esprits cultivés. »

Après ce remarquable discours de M. Guillaume on a procédé à la distribution des récompenses décernées aux élèves de l'Ecole impériale des Beaux-Arts. Voici la liste des artistes récompensés à la suite du Salon de 1868, et neus renvoyons au *Moniteur* pour celle des prix des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts.

SALON DE 1868

MÉDAILLES ACCORDÉES PAR LE JURY

Médailles d'honneur

MM. Brion (Gustave), peintre ; Falguière (Alexandre), statuaire.

Médailles

SECTION DE PEINTURE

MM. Appian (Adolphe), de Beaulieu (Anatole-Henri), Bernier (Camille), Breton (Emile-Adelard), Brun (Charles), Cellier (Paul), Chenu (Fleury), Cermack (Jaroslaw), Daubigny (Karl-Pierre), Deconinck (Pierre), Dubois (Hippolyte), Ehrmann (François), Mme Escallier (Eléonore), MM. Giraud (Victor), Glaize (Pierre-Paul-Léon), Hanoteau (Hector), Harpignies (Henri), Héreau (Jules), Hugrel (Honoré-Pierre), Mlle Jacquemart (Nélie), MM. Jacquet (Gustave), Jundt (Gustave), Klagmann (Henri), Lefebvre (Jules-Joseph), Legros (Alphonse), Leloir (Louis-Alexandre), Lobrichon (Timo-

léon), Méry (Alfred-Emile, Michel (François-Emile), Mouchot (Louis), Muraton (Alphonse), Parrot (Philippe), Régamey (Guillaume), Saintpierre (Gaston-Casimir), Thirion (Eugène-Romain), Tourny (Joseph-Gabriel), Vibert (Georges-Jean), Vollon (Antoine), Worms (Jules), Zo (Achille).

SECTION DE SCULPTURE

Gravure en médailles et pierres fines

MM. Amy (Jean-Barnabé), Bissinger (Georges), graveur en pierres fines; Caillé (Jules-Michel), Carlier (Emile), Chervet (Léon), Delaplanche (Eugène), Dubois (Alphée), graveur en médailles; Gautherin (Jean), Iguel (Charles), Lebourg (Charles-Auguste), Maniglier (Henri-Charles), Perrey (Aimé-Napoléon), Sanzel (Félix), Thabard (Adolphe), Tournois (Joseph).

SECTION D'ARCHITECTURE

MM. Gosset (Alphonse), Hédin (Amédée), Hénard (Gaston), Lafollye (Auguste), Lorrain (Jean-Baptiste-Paul), Smil (Alphonse).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE

MM. Bargue (Charles), lithographe ; Bracquemond (Félix), Courtry (Charles-Louis), Danguin (Jean-Baptiste), Hédouin (Edmond), Huot (Adolphe-Joseph), Meunier (Jean-Baptiste), de Rochebrune (Octave-Guillaume).

Ont été nommées dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier

Artistes français

MM. Nanteuil (Célestin), peintre.
Brisset, peintre.
Anastasi, peintre.
Millet (François), peintre.
Cabet, sculpteur.
Daumas, sculpteur.
Laurens (Jules-Joseph), lithographe.

Artistes étrangers

MM. Verlat, peintre.
Pasini, peintre.

L. A.

REVUE THÉATRALE

—

Opéra : débuts de Mlle Hisson. — Opéra-Comique : reprise du *Docteur Mirobolan*. — Gymnase : les *Maris sont esclaves ;* les *Souliers de Bal;* reprise du *Chemin retrouvé*. — Palais-Royal : *Deux Prisonniers de Théodoros;* le *Chatouilleur du Puy-de-Dôme;* reprise des *Forfaits de Pipermans;* reprise de *Mimi-Bamboche*. — Gaîté : reprise des *Fugitifs*. — Ambigu-Comique : reprise de *la Prise de Pékin*. — Folies-Marigny : *le Tuyau de Poêle; à la Bretonne*. — Salle Herz : *le Pantin de la Marquise*, de M. Félix Savard ; *la Peur du Mariage*, de M. Alexandre Ducros ; *les Revenants*, de Mme Amélie Peyronnet.

On a beaucoup parlé des débuts à l'Opéra de Mlle Julia Hisson ; ils ont eu lieu dans le *Trouvère*, et semblent des plus heureux ; ils nous promettent une excellente cantatrice. Mlle Hisson, comme sa quasi homonyme, Mlle Christine Nilsson, est élève de François Wartel, un professeur qui est à la tête d'une pépinière de talents. Elle est agréable à voir, charmante à entendre ; elle joue avec feu, sa voix est bonne : avec un peu de travail encore, elle passera d'emblée *étoile*.

Le *Docteur Mirobolan*, que l'on vient de reprendre à l'Opéra-Comique, est un joli petit acte, très gai, et joué à ravir par Couderc, ce grand comédien, qui fut un grand chanteur.

Le Gymnase continue à marcher, — est-ce bien le mot? — dans la voie anodine et plate où M. Montigny l'a engagé : pas d'audace, pas d'idées, pas d'imprévu, la routine, toujours la vieille routine !... Les *Maris sont esclaves* nous prouvent, clair comme le jour, que les gens mariés jouissent de beaucoup plus de liberté que ceux qui ne le sont pas, tandis que le 21e arrondissement est une prison dont les cocottes sont les geôlières. Quant aux *Souliers de Bal*, c'est une comédinette sans portée, où l'on voit une grande dame entrer en qualité de femme de chambre chez une jeune veuve qui va épouser son frère : c'est un moyen comme un autre d'étudier le caractère de sa belle-sœur.

Le Gymnase reprend *le Chemin retrouvé;* c'est une jolie comédie d'un homme d'esprit, M. Louis Leroy : cette reprise-là vaut bien les nouveautés dont, depuis quelque temps, M. Montigny gratifie son public trop indulgent.

Une couple de nouveautés se sont glissées au Palais-Royal, *Deux Prisonniers de Théodoros* et le *Chatouilleur du Puy-de-Dôme ;* c'est suffisamment drôle, et les auteurs ont eu bien raison de ne pas essayer de faire trop rire le public ; il n'y a rien qui échauffe comme cela en ces jours caniculaires. Lacombe a, par la même occasion, repris, dans les *Forfaits de Pipermans*, son rôle de domestique belge, qui est la réédition de celui qu'il a créé dans notre *Monsieur s'amuse.* Une élégante, du nom de Blanche d'Antigny, a débuté au Palais-Royal dans *les Mémoires de Mimi-Bamboche;* elle ne joue pas mal en vérité. Quant à la pièce, elle a légèrement vieilli : Rigolboche n'est plus une actualité et le pistolet ne part plus.

Les *Fugitifs* ont fait sensation, il y a dix ans, à l'Ambigu ; ce beau drame va retrouver à la Gaîté ce légitime succès ; il a été inspiré aux auteurs, MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué, par le *Journal d'une Dame anglaise*, du docteur Félix Meynard. C'est un épisode poignant de l'insurrection hindoue, encadré dans des décors merveilleux et chauds de ton, enjolivé de délicieux ballets, et rendu avec beaucoup de talent par Paulin Ménier et Marie Laurent. La pièce est montée avec un luxe qui fait honneur à M. Victor Koning, le jeune directeur de la Gaîté.

A l'Ambigu, re-*Prise de Pékin* : c'est un drame qui se sauve par la mise en scène, et le Châtelet est mieux fait pour ces sortes d'exhibitions de décors et de costumes. Néanmoins, tout marche assez bien dans la réédition de ces hauts-faits, et le rêve du fumeur d'opium a encore quelque splendeur.

Je ne trouve des nouveautés qu'aux Folies-Marigny. *Le Tuyau de Poële* est un vaudeville original où la suie joue un grand rôle ; on a ri, c'est le principal. *A la Bretonne* est une opérette de Mme la comtesse de Chabrillan : c'est gentil, suffisamment gai, et la musique de M. Oray n'est point désagréable. Parmi les artistes qui se distinguent dans ces

deux actes, j'ai à citer Augustin, Gâtinais, Maxnère et Mlle Mariette.

On a joué récemment, à la Salle Herz, au bénéfice d'un conscrit, trois comédies qui ont parfaitement réussi ; vous en trouverez les titres dans mon sommaire. Mlle Armande Arnimm a fait florès comme actrice émérite, et elle a été très bien secondée par MM. et Mme Jouven, Mme Angélina Legros et M. Lacombe.

L. Félix Savard.

SALON DE 1868

V

PAYSAGES, ANIMAUX, INTÉRIEURS, MARINE, NATURE MORTE ET DESSINS

Le libéralisme du *Siècle* dans les Arts. — Singulière théorie. — MM. Théodore Frère, Berchère, Belly, Tournemine, Brest, Achenbach, Anastasi, Gustave Colin, Kuwasseg, Lanoue, Lapito, César de Cock, Corot, Cibot, Legrip, Valadon, Jules Thépaut, Daubigny père, Camille Bernier, Jules André, F.-E. Michel, Lambinet, Alexis de Fontenay, Appian, Castan, Désiré Dubois, Harpignies.

Rien de plus curieux à observer que les contradictions de l'esprit de parti pris dans les arts. Voici une très belle profession de foi de notre confrère, du journal *le Siècle*, l'admirateur des peintres réalistes Courbet, Manet et autres, qu'il désigne de préférence sous le nom de *naturalistes :*

« Le naturalisme qui accepte toutes les réalités du monde visible, et en même temps toutes les manières de comprendre ces réalités, est précisément le contraire d'une école. Loin de tracer une limite, il suprime les barrières. Il ne violente pas le tempérament des peintres, il l'affranchit. Il n'enchaîne pas la personnalité du peintre, il lui donne des ailes. Il dit à l'artiste : Sois libre ! La nature et la vie, qui sont la matière éternelle de toute poésie, s'étendent autour de toi. Vous vivez tous sur la même motte de

terre, dans la même minute de temps, et vous voyez tous les mêmes choses. Mais ton œil est un miroir plus profond et plus clair, qui perçoit mieux les objets; ton art est un condensateur qui fixe et rend palpables les sensations les plus fugitives. A toi d'écrire le poëme des yeux, et de mettre en relief les beautés que, affairés ou indifférents, ils auraient passé sans voir. Va, et que la vérité, qui est leur seule exigence, soit aussi ta seule loi. Que si les champs, que si l'humanité, dans l'infinie variété de leurs combinaisons, n'offrent pas un thème assez vaste à ton génie, et que tu éprouves le besoin d'inventer, d'imaginer, de composer : compose, je le veux bien, mais avec des accents tels de réalité et de vie, que chacun s'y méprenne, et, prenant ton ouvrage pour une copie de la nature, s'écrie : Quelle sincérité ! »

Voilà qui est bien pensé et bien dit. Oui, l'artiste est appelé à reproduire sur la toile les *réalités du monde visible*, de la *motte de terre* sur laquelle nous vivons « A lui d'écrire le poëme des yeux et de mettre en relief les beautés devant lesquelles les affairés ou les indifférents passent souvent sans les voir. » Cette théorie n'est pas nouvelle, elle n'est pas seulement celle des réalistes ou des naturalistes, elle a été celle des anciens maîtres et elle est encore celle des contemporains.

Mais, cher lecteur, en entendant dire à notre confrère que « le naturalisme ne violentait pas le tempérament du peintre, qu'il n'enchaînait pas la personnalité du peintre, qu'il lui donnait des ailes et lui disait : « *Sois libre!* le monde t'appartient, vas, et reviens montrer aux hommes ce que tu y auras trouvé » Vous supposiez que le réalisme ou le naturalisme de notre confrère laissait toute liberté à l'artiste dans le choix des contrées à étudier. Erreur ! car notre confrère ajoute : « Le naturalisme repousse d'abord l'orientalisme, l'helvétianisme, l'italianisme, l'algérianisme, et le reste, c'est-à-dire la représentation des lieux qui ne sont pas la France, des sociétés et des mœurs qui ne sont pas la société et les mœurs de la France. »

Voilà comment le critique du journal le *Siècle* entend que l'artiste soit libre : *il ne violente pas le tempérament du peintre*, mais il repousse l'orientalisme, c'est-à-dire les pein-

tures de MM. Théodore Frère, Bellel, Belly, Berchère, Brest, Tournemine, Ziem et de nos autres orientalistes; il n'enchaîne pas la personnalité de l'artiste, mais il repousse l'helvétianisme, l'italianisme, c'est-à-dire les tableaux de MM. Achenbach, Anastasi, Didier, Lanou, Palizzi, Kuwasseg, Brion, Marchal, parce qu'ils nous montrent des scènes ou des sites de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suisse. En un mot, notre confrère du *Siècle* ne violente pas le tempérament de l'artiste, il ne lui impose pas de limite, à la condition qu'il se bornera à peindre des sites et des scènes de la France, peut-être à ne pas quitter les bords de l'Oise, comme M. Daubigny que l'on met à la tête du naturalisme.

Plus libéral que notre confrère du journal le *Siècle*, nous ne repoussons aucun talent, qu'il soit consacré à la reproduction des sites de notre chère France, ou qu'il s'attache de préférence à nous montrer les autres pays même les plus éloignés et les plus inconnus. Notre patriotisme n'a jamais eu à souffrir de l'intérêt réel que nous éprouvons à la vue des splendides beautés de l'Orient. Que de fois, visitant l'atelier d'un célèbre orientaliste, celui de M. Théodore Frère, par exemple, nous sommes resté des heures entières en contemplation devant ces vastes déserts de la vieille Egypte, et plongé dans les rêveries qu'inspirent ces immenses solitudes ou ces imposantes ruines d'une civilisation qui a brillé d'un si grand éclat. Cette année encore, après un nouveau voyage dans ces contrées qu'il aime tant, M. Théodore Frère expose deux tableaux d'un grand intérêt. Dans l'un, il nous fait admirer les ruines de l'antique Palmyre qu'il est parvenu à visiter, non sans courir quelques dangers. Rien de plus imposant que ces ruines d'un caractère sévère, dont la silhouette se dessine sur un ciel embrasé par les rayons brûlants du soleil couchant. Ces effets de lumières sont très-beaux et, nous l'avons dit souvent, M. Théodore Frère les rend admirablement bien. Moins imposant de lignes, moins poétique d'effet, son second tableau représente, avec une vérité désolante, la traversée du désert par une *Grande Caravane de la Mecque en* 1867. Quelle aridité que cette plaine de sable sans végétation ! Quelle chaleur accablante, suffoquante ces malheureux voyageurs ont à supporter, et combien d'entre eux doivent succomber dans cette fournaise ! —Nous retrou-

vons le même aspect saisissant dans le tableau de cet autre orientaliste, M. Berchère, qui expose des *Nomades en marche au milieu du jour dans la presqu'île de Sinaï* (Egypte).

Le *Soir* (Egypte) et le *Canal du Mahmoudieh à Alexandrie* sont deux toiles de M. Belly : la première est d'un effet très-poétique et la seconde d'une couleur très-chaude. Les buffles qui se baignent sur le premier plan de ce dernier tableau, les arbres gigantesques du second plan et les palmiers élevant leurs têtes dorées par les reflets du soleil couchant dont les rayons se jouent au travers des branches, sont peints avec un talent supérieur. — Un coloriste non moins brillant, c'est M. Tournemine. Quelle harmonie charmante dans ces deux scènes indiennes : le *Retour de la Chasse* et la *Halte !* — Encore un orientaliste de talent que M. Brest. Ce peintre. dont nous avons été des premiers à enregistrer les succès, expose une vue des *Pêcheries du Bosphore*, où une brûlante lumière se reflète admirablement, et une vue de *Venise*, au coloris brillant mais d'un effet plus simple, plus harmonieux que celui des peintures de M. Ziem.

L'Italie, l'Espagne et la Suisse ont toujours, n'en déplaise à notre confrère du *Siècle*, et auront toujours beaucoup d'attrait pour les paysagistes. Nous en trouvons de nombreuses preuves au Salon actuel. M. Achenbach et M. Anastasi, qui ont obtenu, les années précédentes, de si beaux succès avec des vues de Rome ou de ses environs, ont encore cette fois de très belles toiles : M. Achenbach a choisi l'heure la plus chaude de la journée pour peindre *Une Vue de Torre del Gréco, au pied du Vésuve,* parce qu'il réussit merveilleusement les masses populaires s'agitant, s'ébattant comme une fourmilière aux rayons du soleil, et M. Anastasi, qui sait allier avec un charme infini la chaleur à la fraîcheur du coloris, expose *Un Lavoir aux Environs de Naples* et *Un Coin du Village de Leidschendam au Soleil couchant* (Hollande), d'un effet harmonieux qui rappelle la manière de Claude Lorrain. — Les deux tableaux de M. Gustave Colin, *Une Vue à Fontarabie* et *Entrée du Port de Pasage* (Espagne), sont deux œuvres sincères, d'une vérité locale qui mérite d'être signalée. — M. Charles-Joseph Kuwasseg nous ramène en France avec ses deux belles peintures : *Souvenir de Suisse* et *Vue des Environs de Grenoble.*

Si la France n'offre pas aux paysagistes les lignes imposantes, les plaines arides, les déserts de l'Orient ou les ruines de l'Italie, qui impressionnent si vivement le voyageur en lui rappelant des peuples déchus et de vastes cités anéanties par les révolutions sociales ou par les convulsions physiques du sol, la France, malgré son climat tempéré et grâce à sa position géographique, présente les sites les plus agrestes et les plus sévères à côté des lieux les plus riants et les plus prospères, et, sans sortir de l'empire, nos artistes peuvent trouver dans l'Auvergne ou dans les Pyrénées une nature aussi sauvage que pittoresque, et, dans la Provence, les ruines romaines et le pur azur du ciel de l'Italie, ainsi que le prouvent deux tableaux de M. Lanoue, *Une Vue des Environs de Cannes* et *Un Ravin de Cannet*, d'une couleur si puissante, et le vigoureux paysage de M. Lapito, *Un Souvenir de l'Auvergne*.

Mais, à en juger par nos expositions, il paraît que la majorité de nos paysagistes préfèrent les sites charmants et variés des environs de Paris, ou les frais pâturages de la Normandie. Les deux toiles de M. César de Cock, *Dans la Bruyère, à Sèvres*, et *Dans le Bois, à Sèvres*, ont été oubliées du jury des récompenses; mais, en revanche, elles ne l'ont été ni des artistes, ni du public, ni de la presse; elles sont un des succès incontestés du Salon de 1868. *Dans le Bois* est un tableau délicieux de fraîcheur et de finesse de ton; les rayons du soleil sont interceptés par les arbres touffus, serrés, qui ne laissent pénétrer qu'une douce et mystérieuse lumière tamisée par le feuillage. Rien de plus vrai et de mieux rendu que cet effet, et il est peu de Parisiens auxquels cette belle peinture n'ait rappelé les aimables ébats de la jeunesse. Tout est aussi très étudié dans l'autre toile de M. César de Cock, notamment les terrains et les bruyères. — Quelle différence entre ces deux tableaux et ceux de M. Corot! Qui reconnaîtra jamais les gais ombrages de *Ville-d'Avray* dans ce paysage aux tons lourds et sales, à l'aspect triste et malsain. C'est là de la peinture de convention aussi fausse que peu agréable. Nous l'avons dit bien souvent, autant nous admirons de M. Corot les études si franchement peintes d'après nature, autant ses compositions de la nature arrangée, falsifiée, nous sont antipathiques. — Au moins M. Cibot nous

ramène à la saine et belle nature. Son *Paysage aux Environs de Paris* est largement peint, et la vérité locale de tons et de détails de sa *Sablière* a valu plus d'un éloge à l'artiste, qui ajoute ainsi une réputation de paysagiste à celle de peintre d'histoire qu'il s'est faite depuis longtemps. — M. Legrip est encore un peintre d'histoire qui se fait un nom comme paysagiste. Cet artiste ne quitte guère les bords de la Seine qu'il affectionne, et qu'il rend avec une grande sincérité. Sa *Solitude au bord de la Seine* et sa *Vue de la ville de Bellême* sont des peintures largement traitées ; l'eau, les ciels et les fonds ont une transparence et une finesse de tons très remarquables. — M. Valadon aime les aspects puissants de la nature, et, sans courir au bout du monde, il les trouve à Meudon, où ils ne manquent pas plus qu'à Fontainebleau. Comme peintre d'histoire, il cherche le style de la ligne, soit dans les masses d'arbres de ses paysages, soit dans les groupes de fleurs de ses natures mortes, et, à la vérité d'imitation, il joint une virilité de pinceau qui lui vaudra, avant peu, un rang distingué parmi nos paysagistes. — Puisque nous venons de citer Fontainebleau, signalons l'œuvre d'un artiste qui arrive aussi à se faire un nom comme paysagiste, la *Mare à Pia dans la forêt de Fontainebleau*, par M. Jules Thépaut. C'est un effet d'automne rendu avec vérité ; les plans sont bien observés, et le gros chêne qui occupe le centre du tableau est vigoureusement touché et consciencieusement étudié.

Nous ne dirons pas à M. Daubigny père qu'il peint comme M. Corot une nature de convention. Non! car il a le sentiment sincère d'*un des aspects de la nature*, mais dont il ne peut s'éloigner sans perdre cette note vraie qui a fait ses succès. Le reproche que nous lui adresserons et que nous lui avons adressé dès ses débuts, c'est de se contenter de l'aspect, de peindre en myope qui ne voit pas à dix pas, et de dédaigner l'étude des détails, même de ceux des premiers plans. Ce reproche, un de nos confrères le formule en ces termes : « M. Daubigny traite la nature trop sans façon par » grandes masses, sans se préoccuper des détails. Ainsi, » dans son *Printemps*, qui produit de loin un brillant effet, » les arbres sont indiqués à peine, et les fleurs par milliers » s'y attachent comme elles peuvent. L'autre tableau, le

» *Lever de la lune*, est encore plus négligé. Nous le répé-
» tons, la critique générale que l'on peut faire de sa ma-
» nière, c'est de n'être pas assez soucieuse des détails de la
» nature, dont l'artiste rend admirablement l'aspect. » Est-ce système ou est-ce impuissance de pousser plus loin le rendu? M. Daubigny serait-il comme ces jeunes artistes qui massent bien une figure qu'il ne sauraient terminer, faute de cette science que l'on acquiert par de sérieuses études, et qui est indispensable pour mener à bien une œuvre d'art? S'il croit être plus vrai en étant plus vague, en restant dans l'à-peu-près, il se trompe. Le tableau de M. Camille Bernier, *Sentier dans les genêts, près Bannalec* (Finistère), un des grands succès du Salon, est tout aussi vrai de tons que la peinture de M. Daubigny, sur laquelle il a l'avantage de la vigueur du coloris, de la fermeté d'exécution, de l'observation des plans et d'une étude consciencieuse et intelligente des arbres dont on reconnaît facilement les différentes essences. Nous croyons que l'à-peu-près a fait son temps; on est plus exigeant ou plus logique aujourd'hui; une demi-vérité ne suffit plus, il faut une vérité réelle, entière. C'est dans cette voie que sont entrés cette année MM. Annoteau, César de Cock, Camille Bernier et bien d'autres; c'est aussi la voie que suit M. Jules André dans sa *Vue prise aux environs d'Argenton-sur-Creuse* (Indre), d'un pinceau fin et vigoureux tout à la fois, et M. Michel (François-Emile), dont les deux tableaux, la *Chasse sur la falaise* et *la Neige*, ont attiré l'attention publique et celle du jury, par la vérité et par la puissance d'exécution.

Nous ne pouvons parler de tous les excellents paysages exposés cette année; il nous est cependant impossible de ne pas citer les vigoureuses toiles de M. Lambinet : *Paturage dans la vallée d'Arques;* une *Vue du village de Vézillon, au pied des ruines du Château-Gaillard* (Normandie), bonne peinture de M. Alexis de Fontenay; les *Bords du Furan en octobre, à Rossillon* (Ain), par M. Appian; une *Forêt de chênes*, d'un coloris solide et vrai, par M. Castan; *Un Calvaire*, par M. Désiré Dubois, paysage d'une grande justesse de ton, plein de fraîcheur et d'harmonie, et le *Souvenir de la Meurthe*, de M. Harpignies. LOUIS AUVRAY.

LE FLEUVE

—

Nulle eau ne remonte à sa source :
Le fleuve est faible à son début ;
Les pierres entravent sa course,
Mais il lutte et poursuit son but.

Il disperse toute barrière :
Fange et cailloux troublant son cours.
Plus fort, il s'ouvre une carrière,
Grandit et s'avance toujours.

Il roule du haut des montagnes,
Irrésistible, impétueux.
Et fertilisant les campagnes,
Il s'élargit majestueux.

Marche ainsi vers ta destinée,
O fleuve de l'Humanité !
Que ton onde, à vaincre obstinée,
Puisse avancer en liberté !

Que fanatisme, intolérance,
Tristes débris des temps passés,
Ces honteux fruits de l'ignorance,
Par ton flot puissant soient chassés !

Que tes eaux pures resplendissent.
Reflétant le divin rayon !
Que sur tes bords heureux fleurissent
La douce paix et l'union !

Des haines encombrant ta voie
Engloutis jusqu'au souvenir,
Et cours, en répandant la joie,
Vers ton riche et large avenir !

Le fleuve et l'homme ont donc leur pente,
Leur destin et leur mission ;
L'esprit sans essor, l'eau stagnante,
Qu'offrent-ils ? La corruption.

Dans le mouvement est la vie;
La mort dans l'immortalité.
Puisqu'au progrès tout nous convie,
Marche à ton but, Humanité!

LÉON MAGNIER.

CORRESPONDANCE

—

A Monsieur LOUIS AUVRAY, statuaire, Directeur de la *Revue artistique*.

Trouville, le 14 août 1868.

Monsieur,

Le hasard m'avait mis dans les mains un numéro de l'*Avenir national* dans lequel, à l'occasion de la mort *vraie* ou *fausse* du sculpteur Bastianini on revenait avec mauvaises intentions sur la triste et ridicule comédie italienne jouée par M. Frappa, au sujet du buste en terre cuite de Benivieni, du Louvre. Je m'étais peu inquiété de cet article que je croyais passé inaperçu, mais on m'écrit de Florence, que cet article y a été traduit et commenté de toutes les manières.

Plus que personne, vous avez justement pris à cœur de mettre à néant ces absurdes prétentions (1), je ne puis donc mieux m'adresser qu'à vous pour vous prier de m'aider à repousser ces malveillantes attaques de parti pris contre l'Administration des Beaux-Arts, et contre lesquelles il est du devoir de tous les artistes de protester avec énergie. C'est à ce titre, Monsieur, que je vous demande de donner à cette lettre une petite place dans votre journal et de vouloir bien recevoir en mon nom la déclaration suivante :

Sans m'arrêter à aucune question de détails, sans revenir sur les explications que j'ai déjà données à ceux qui osent

(1) Voir la *Revue artistique* du 15 janvier et du 1er mars 1868.

prétendre que le buste du Louvre a été fait par M. Bastianini, je maintiens ce fait matériel et concluant : Le buste actuellement au Louvre a été obtenu à une époque reculée par le procédé de l'*estampage*, et ne peut avoir rien de commun avec une œuvre moderne *modelée* par M. Bastianini. Si quelqu'un pouvait en douter et voulait s'en assurer par lui même, qu'il fasse comme moi, qu'il se présente à l'administration des musées où l'inspecteur au département de la sculpture se fait un devoir de montrer à tous les signes qui prouvent d'une manière irrécusable que cette terre cuite est un estampage *ancien*.

Daignez, Monsieur, agréer l'assurance de la haute considération de votre très-humble serviteur.

E. LEQUESNE, statuaire.

COURONNEMENT DE LA TZARINE ÉLISABETH A MOSCOW

LA GRANDE DUCHESSE DE GÉROLSTEIN

On était en 1742. L'Europe curieuse et politique attendait des nouvelles de Moscow, où la tzarine devait être couronnée. Elles ne pouvaient arriver avant six semaines à Paris.

Cette tzarine était Élisabeth, fille de Pierre le Grand en 1710, montée sur le trône en 1741, à l'âge de trente et un ans, après une révolution de palais qui avait enlevé la couronne à Ivan, son neveu, seulement âgé de quinze mois.

Le jour de son couronnement devait avoir lieu le 7 mai 1742. La cérémonie fut annoncée au peuple, dès quatre heures du matin, par le son des cloches de toutes les églises de Moscow.

La tzarine résidait au Kremlin, d'où elle partit vers neuf heures pour aller se faire sacrer par l'archevêque de Novogorod, dans l'église d'Usperkoy. Elle se mit elle-même la couronne sur la tête, et, aussitôt qu'elle eut le sceptre et le globe en main, on chanta le *Te Deum* au bruit de l'artillerie

des remparts et de la mousqueterie de plusieurs régiments de garde qui étaient en haie sous les armes, et couvraient le quartier de la forteresse.

Après avoir assisté à la messe, la tzarine visita plusieurs églises, et fit jeter de l'argent au peuple dans les rues où elle passait.

Rentrée au palais, elle nomma aux charges vacantes, et créa plusieurs chevaliers des ordres de Saint-André et de Saint-Alexandre de Newsky.

A trois heures, elle passa dans la salle de Granowitz, où, avant son dîner, elle distribua des médailles d'or aux seigneurs et aux dames de sa cour.

Pendant le repas, il y eut concert. Elle sortit de table à cinq heures, et créa des comtes, distribua des terres considérables, et nomma dames du palais les épouses du baron de Bertucheffwice, chancelier, et de M. de L'Estoch, directeur général de la marine.

La résidence impériale du Kremlin était splendide : l'art oriental y déployait ses richesses à tous les yeux. L'officier français, auquel nous devons cette relation écrite en langue russe, l'avait ramassée en 1812, à la lueur de l'incendie, dans ce même palais qui, soixante-dix ans après l'avènement d'Elisabeth devait être en feu.

Le lendemain du couronnement, la tzarine se rendit dans la salle du Trône, suivie de chevaliers-gardes, de ses pages, de ses écuyers et de ses chambellans. Ce groupe précédait les gentilshommes de la chambre, les principaux officiers de sa maison, ses demoiselles de compagnie, ses dames du palais, ses dames d'atour, sa première dame d'honneur, les officiers des différents conseils, les archevêques, les évêques, les généraux et les ministres d'État.

La tzarine était précédée du prince de Hesse-Hombourg. A sa suite marchait le prince Kourakin, son grand écuyer; à sa gauche, M. Rosomeffsky, grand-veneur de Russie, suivis des comtes Voronzoff et de Schuvaloff, capitaines des gardes.

La couronne impériale ornait sa tête; la queue de sa robe était portée par le comte de Soltikoff, grand-maître de sa maison. Le restant du cortége se composait d'une foule

de personnages distingués par leurs grandes charges et leurs titres.

La tzarine s'assit sur le trône, et tous ceux qui formaient sa cour furent admis à lui baiser la main, qu'elle présenta avec une grâce parfaite.

Elle dîna en public, avec le prince de Holstein et le prince de Hesse-Hambourg, dans le salon situé au bout de la galerie du Ksemlin, pièce qui fut occupée par Napoléon Ier, avant que l'incendie le forçât de quitter le palais.

On voit qu'il y avait un reflet des magnificences de Louis XIV dans cette cour asiatique que l'on disait si barbare.

Après le dîner, la tzarine fit jeter du balcon de la salle à manger beaucoup d'argent au peuple, auquel on servit l'un de ces banquets homériques composés de bœufs entiers rôtis. On s'éloignait en cela des usages recherchés de Versailles ; mais ce qui les rappela, ce furent d'immenses buffets chargés de volailles, de gibier et de fontaines de vin coulant sur la place du palais. Tous les édifices de la ville furent illuminés.

Le 9, on revint dans la salle du Trône avec le même cérémonial que la veille. La tzarine reçut l'ambassadeur de Thamas-Kouly-Kan, chah des Perses, les députés de la noblesse de Livonie et d'Esthonie, et admit à lui baiser les mains une infinité de grands personnages ; après quoi, la même main jeta de l'argent au peuple comme elle avait fait le jour précédent.

Le 10, elle reçut l'Académie des sciences et l'Université, car les savants, qui passent pour modestes, ont toujours eu le talent de se trouver partout où il y a des grâces à conquérir ; heureusement qu'elles sont généralement méritées.

L'autocrate termina la séance par la réception des kans de plusieurs nations tartares : Calmoucks et Cosaques du Tanaïs. Nous ne voyons pas que ces demi-sauvages aient joui des mêmes faveurs que les académiciens.

Elle fit encore une fois jeter de l'argent au peuple et promener dans la ville des c' arrettes remplies de toutes sortes de vivres, qui furent abandonnées au pillage ; manière de

distribuer un peu barbare qui dut singulièrement déplaire aux Tartares.

Ainsi se terminèrent les réjouissances publiques de ce couronnement. La tzarine quitta, deux jours après, le Kremlin pour retourner à son palais de Petershoff.

Cette femme, Russe dans l'âme, chassa de l'empire les étrangers que son père y avait attirés, fonda l'Académie et l'Université de Moscow, ce qui a fait dire que son règne de vingt ans fut livré aux deux génies du bien et du mal.

Autocrate de toutes les Russies, elle épousa un Cosaque de bonne tournure et musicien de la chapelle, nommé Rasoumosky, mais elle n'en eut pas moins une foule d'amants, au nombre desquels nous placerons un de ses pages nommé Chouvoulof, qui dirigea pendant quelques années les affaires de l'empire. Le mariage d'Élisabeth avec un Cosaque qui fut bientôt disgracié, et alla mourir soldat en Sibérie, doit avoir servi de donnée aux auteurs de l'amusante pièce connue sous le nom de la *Grande-Duchesse de Gérolstein*, que l'empereur Alexandre lui-même s'est empressé d'aller voir à son entrée dans Paris.

Élisabeth, sensible à la gloire, acquit la Courlande à son empire, entra dans Berlin, et rêva de Constantinople, à l'exemple de Pierre le Grand, qui en avait recommandé la conquête à ses successeurs.

Nicolas serait arrivé au but si quelques États européens ne s'y fussent opposés. Il avait cependant la réputation de prince conservateur et pacifique, et je me rappellerai toujours à ce sujet que le peintre de Napoléon Ier, Isabey, l'auteur de tant de gracieuses compositions, me disait pendant la guerre de Crimée : « Nicolas est venu bien des fois dans mon atelier, en 1814, lorsque je faisais son portrait. C'était un grand jeune homme doux, presque timide, et je ne me doutais pas qu'un jour il troublerait à ce point la paix du monde. »

Hélas ! ses successeurs la troubleront fatalement cette paix, parce qu'ils ont sucé avec le lait l'ardente convoitise des rades splendides et des riants coteaux du Bosphore.

LÉON FALLUE,
Lauréat de l'Institut.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

Musées du Louvre et de Fontainebleau. — Musée de Valenciennes. — Atelier de Rosa Bonheur. — Exposition de Stockholm. — Tableau mis au concours. — Un Titien mis en vente. — Statues du Prince Impérial, de Bernard Palissy, de Jeanne d'Arc à Melun, de Langlois, de Charlemagne, du général Corbineau, de Cobden, de Mendelssohn. — Musée de Brunswick. — Antiquités. — Concours des prix de Rome. — Récompenses de l'École de dessin et sculpture.—Bibliographie.

On vient de placer, aux portes des musées du Louvre, un règlement libellé en seize articles, signé de M. le sénateur surintendant des beaux-arts, comte de Nieuwerkerke, portant que :

Les musées du Louvre et du Luxembourg sont maintenant ouverts au public sans cartes, lettres ni passe-ports, et sans déposer au vestiaire les cannes, les armes, les parapluies ou les ombrelles, tous les jours, excepté les lundis, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Quant aux artistes, leur entrées est ainsi réglée :

Du 1er avril au 31 septembre, de huit heures du matin à six heures du soir, et du 1er octobre au 31 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Depuis plusieurs mois les musées de la marine et ethnographique étaient fermés. Dernièrement a eu lieu leur réouverture, comme par le passé.

Des adjonctions importantes ont été faites: dans la huitième salle du Musée de la marine, on a placé deux énormes tableaux peints par M. Boulard, qui représentent en coupes, transversales et longitudinales, le célèbre navire cuirassé de la marine impériale *le Marengo*.

Jusqu'ici la flotte nationale cuirassée n'avait encore été représentée sous aucune forme, au musée du Louvre. On a comblé cette lacune, car dans la 12e salle, sous une vitrine qui est grande comme un petit appartement, on a exposé :

1° Le modèle de *Solferino*, navire cuirassé et de 900 chevaux de vapeur ; 2° *la Gloire*, de 800 chevaux ; 3° *la Flandre*,

de 900 chevaux : 4° *la Creuse*, de 450 chevaux : 5° *l'Alma*, de même force ; 6° *le Cher*, de 400 chevaux ; 7° *l'Infernal*, de 450 chevaux ; 8° et *le d'Estrée*, de 250 chevaux.

Le musée ethnographique a été enrichi de deux longues pirognes indiennes du plus curieux travail et de la plus grande magnificence, ainsi que d'armes et d'armures d'un travail de damasquinage et d'une richesse incomparable. On poursuit la restauration de la galerie d'Apollon.

Le musée de Valenciennes vient de s'enrichir d'une toile remarquable donnée par l'Empereur. Cette peinture qui figurait au Salon est de M. Charles Lefebvre ; elle représente une *Néraïde*.

S. M. l'Impératrice se propose, dit-on, d'agrandir le Musée chinois du palais de Fontainebleau, et d'y réunir toutes les curiosités du Céleste-Empire disséminées dans les autres résidences impériales. Ce ne sera pas le moins intéressant ni le moins instructif de nos musées.

S. A. le Prince Impérial, accompagné de son précepteur et de son écuyer, a tout récemment dirigé sa promenade vers le village de Thomery et fait une longue station chez Mlle Rosa Bonheur, dont il a admiré les œuvres. Le Prince a examiné avec le plus grand intérêt et dans ses détails l'atelier de l'artiste ainsi que les dépendances de la belle propriété qu'elle habite.

S. M. le Roi de Suède a envoyé quatre de ses paysages à l'Exposition des Beaux-Arts de Stockolm.

Un grand seigneur espagnol, le duc de Feruan-Nunez, vient de mettre au concours un tableau représentant la *Prise du Tétouan*, par l'armée du maréchal O'Donnell. Un prix de seize mille francs sera décerné au concurrent dont le tableau aura été désigné par le jury d'examen.

Dans les salles du palais de Mocenigo, à Venise, où se trouve installée une Exposition permanente des Beaux-Arts, on a exposé un tableau du Titien représentant Jésus tenant dans sa main gauche le globe, tandis que sa droite se lève comme pour bénir Exécuté en 1551, ce tableau, depuis près de trois siècles, est la propriété de la communauté évangélique protestante de Venise, qui, sous l'ancienne république, avait son oratoire dans le *Fondaco dei Tedeschi*. Le livre intitulé : *Description de toutes les peintures publiques de Venise* (Venise,

1733), dit que le tableau en question se trouvait placé sur l'autel du temple. Cette œuvre du Titien a été retirée du temple actuel de la petite place des Saints-Apôtres, pour être vendue par la commission qui dirige la communauté protestante.

Une statue, dit l'*Impartial du Nord*, va prochainement être érigée au Prince Impérial, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Paris ; le Conseil municipal a voté l'érection de cette statue dans une de ses dernières séances.

On vient d'inaugurer à Saintes la statue de Bernard-Palissy, due au ciseau de M. Taluet. Bernard-Palissy est debout et drapé du manteau en usage à son époque. Sur sa main droite, ramenée vers son menton, il appuie légèrement sa tête, copie exacte du portrait découvert par M. du Sommerard, il y a trois ou quatre ans à peine, et déposé au musée de Cluny. De sa main gauche, il tient un plat, reproduction fidèle d'une des faïences de Palissy possédées par le Louvre. M. Taluet n'a pas voulu représenter son modèle au repos ; il a prétendu, avec une juste raison, que *maître Bernard*, comme on dit à Saintes, esprit infatigable, corps toujours en mouvement, devait être « marchant et réfléchissant, » car ces mots qui peignent l'homme tout entier, reviennent à chaque instant sous la plume de Palissy. Les applaudissements les plus chaleureux ont accueilli l'œuvre du sculpteur saintongeais lorsqu'elle a été découverte.

Le 9 août, la ville de Melun a célébré l'inauguration d'un médaillon consacré à Jeanne d'Arc, en l'honneur de la délivrance de cette ville, attaquée par les Anglais, en avril 1430. Cette cérémonie a eu lieu avec beaucoup d'éclat. Le médaillon, offert par M. Chapu, statuaire, premier grand prix de Rome, est placé au chevet de l'église Saint-Aspais. C'est une œuvre d'art très-remarquable. La cérémonie, à laquelle assistaient tous les fonctionnaires et une foule considérable, a été ouverte par une allocution de M. Poyez, maire de la ville. Après la découverte du médaillon, M. Henri Martin, l'éminent historien, a prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc. La fête s'est constinuée le soir par un bal, des réjouissances publiques, des illuminations et un feu d'artifice dont la pièce principale représentait l'*Apothéose de Jeanne d'Arc*.

La ville de Pont-de-l'Arche vient aussi d'inaugurer le mo-

nument qu'elle a élevé à la mémoire de E.-H. Langlois, dont nous croyons avoir remarqué le petit modèle en plâtre exposé par M. Auguste-Vincent Iguel au Salon de 1868.

La statue de Charlemagne a été inaugurée le 25 juillet à Liége (Belgique). Son auteur, M. Jehotte, dit le *Journal de Liége*, a été occupé pendant douze ans à cette œuvre qui germait dans son imagination depuis 1823, époque de son départ pour Rome. C'est sous l'inspiration de son père, Léonard Jehotte de Herstal, et de M. Frédéric Rouveroy, poëte distingué et échevin de la ville de Liége, qu'il a conçu le plan du monument, dont il a été aussi l'architecte. Ainsi que M. Jehotte lui-même l'a fait connaître, il a fondu en bronze florentin, dans les ateliers spéciaux qu'il a établis à Bruxelles, la statue équestre de Charlemagne, qui pèse 10,000 kilogrammes, et les statues qui ornent le piédestal.

La ville de Marchiennes va élever une statue au général comte Corbineau. Ce travail serait confié à M. Louis Delétrez, un jeune sculpteur d'Orches.

L'Empereur a envoyé 1,000 fr. au Comité anglais qui a ouvert une souscription pour élever un monument à Cobden.

Enfin une Commission vient de se constituer en Allemagne, à l'effet de recueillir des souscriptions pour élever, à Leipzig, un monument à la mémoire de Mendelssohn.

M. Blasius, directeur du musée de Brunswick, a fait une découverte qui produit une certaine sensation dans cette ville. Il a constaté qu'on a dérobé peu à peu bon nombre d'objets d'art d'une haute valeur. Ainsi l'on cherche en vain aujourd'hui quatre-vingt-dix tableaux, dont cinq d'Albert Durer et plusieurs autres de maîtres, tels que Paul Véronèse, Murillo, Van Dyck, etc. La collection complète des eaux-fortes de Rembrandt a disparu totalement, sauf une huitaine d'exemplaires. Plusieurs eaux-fortes de Durer ne sont plus trouvables. Il en est de même d'une collection d'objets chinois en stéatite. La valeur des monnaies romaines, etc., qui manquent au musée, s'élève à elle seule a 10,000 thalers. — Voilà des collections bien gardées!

Les travaux qui s'exécutent dans le quartier Saint-Marcel ont amené des découvertes fort importantes au point de vue archéologique. On a dégagé, sous les ordres des agents du service historique de la Ville de Paris, de nombreuses sépul-

tures qui datent pour la plupart des carlovingiens; plusieurs appartiennent à l'époque mérovingienne; quelques-unes remontent à l'époque gallo-romaine. Toutes portent la trace de violations antérieures. M. Vacquer, architecte archéologue attaché au service historique, vient de trouver dans un des tombeaux de l'époque gallo-romaine des objets très-intéressants, tels qu'un *præfericulum*, sorte d'amphore en verre irisé d'une exquise élégance de formes; un gobelet de verre, malheureusement brisé, qui accompagnait l'amphore, et une fibule en bronze en forme de croix. Ces précieux objets, destinés à prendre place dans les collections du Musée historique, ont été transportés provisoirement au dépôt d'antiquités de la Ville de Paris, que de nombreux dons et d'intéressantes découvertes enrichissent chaque jour

En Sicile, sur un des plateaux du mont Cassaro, on a découvert des restes considérables d'une ancienne colonie de Syracuse. Le mur d'enceinte, entièrement déblayé, a près de 2,000 mètres de pourtour et trois mètres d'épaisseur; l'appareil en est très-régulier. Les fouilles ont déjà fait reconnaître que la cité était divisée en plusieurs quartiers; dans l'un on a trouvé les débris d'un beau temple.

L'exposition des ouvrages des concurrents aux grands prix de Rome, pour l'année 1868, en peinture, sculpture, architecture et gravure en taille douce, a eu lieu du 11 au 13 août, dans les salles et galeries du quai Malaquais.

Le grand prix de peinture a été obtenu par M. Blanchard (Edouard-Théophile), de Paris, élève de MM. Picot et Cabanel. — Le 1er accesit par M. Blanc-Garin (Ernest-Stanislas), de Givet (Ardennes), élève de M Cabanel.

Les deux grands prix de sculpture ont été donnés à M. Noël (Edme-Antony-Paul), de Paris, élève de M. Cavelier et de M. Lequesne; à M Mercier (Marius-Jean-Atoine), de Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falgaire. — 1er accessit, M. Allar; 2e accessit, M. Truffot (Emile-Louis), de Valenciennes, élève de MM. Duret et Cavelier.

Grand prix d'architecture à M. Leclerc (Charles-Alfred), de Paris, élève de M. Questel. — 1er accessit, M. Mayeux; 2e accessit, M. Monfort (Jules-Charles-Etienne), de Nantes, élève de M. Questel; mention, M. Bizet (Maurice-Adolphe-Marie), de Paris, élève de M. Guénepin.

Grand prix de gravure en taille douce, M. Waltner (Charles-Albert), de Paris, élève de MM. Henriquel, Gérome et Martinet ; mention, M. Boutelié (Louis-Abdon), de Paris, élève de MM Henriquel et Lecoq.

Les grands prix et les envois de pensionnaires de l'Académie impériale de France à Rome, seront exposés du 23 au 30 août inclusivement.

La distribution des médailles données par S. M. l'Empereur et la ville de Paris aux élèves de l'école municipale de dessin et de sculpture, dirigée par M. Justin Lequien fils, a eu lieu, il y a quelques jours, sous la présidence de M. Robert-Fleury, membre de l'Institut et du Conseil municipal. MM. Victor Thiébaut, maire du 10e arrondissement; Victor Paillard, fabricant de bronzes; Marguerin, membre de la commission du dessin; Bonnegrâce, peintre d'histoire; Dufresne, statuaire; Villain, architecte du 10e arrondissement, avaient bien voulu honorer de leur présence cette solennité. M. Robert-Fleury, dans un discours très souvent applaudi, a donné de sages et utiles conseils aux jeunes gens qui fréquentent cette école.

Après ce discours, le directeur de l'école a donné le compte rendu de l'année, et l'on a procédé à la distribution des prix.

Les médailles de S M. l'Empereur ont été décernées aux élèves Launey. commis menuisier; Puissant, sculpteur ornemaniste, et Peureux, ciseleur.

Les premiers prix de la ville de Paris, à MM. Pesné, Lange, Cribiée, Carrier-Belleuse (Pierre), et Martin (Victor). Le prix du maire a été remporté par l'élève Olivier (Emile). M. Mazaroz avait fait remettre un livret de 50 fr. au jeune Brun, sculpteur sur bois, et M. Morel, éditeur, un ouvrage de mécanique à l'élève Eylé.

La 510e livraison de l'*Histoire des peintres* est en vente à la librairie veuve Jules Renourd, rue de Tournois, 6 ; elle contient les notices sur *Les Rizzi* et *Juan de Sevilla*, avec quatre gravures d'après ces maîtres espagnols.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du Mardi 7 juillet 1868.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président (Bulletin n° 844).

Le procès-verbal est adopté après quelques observations do M. Fayet et de M. le président.

M. François, notre nouveau collègue, reçoit les félicitations de M. le président et du bureau.

CORRESPONDANCE ET DÉPOTS

M. Félicien David accepte avec gratitude sa nomination de membre honoraire de la Société libre des Beaux-Arts.

Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture. (Dépôt aux Archives.)

Bulletin de la Société française de Photographie. (Rapporteur, M. Vien de Mont-Orient.)

Journal du Bâtiment, du 28 juin; rédacteur en chef M. Perrin. (Extraits de la biographie des architectes célèbres, par nos collègues feu M. Du Bois et M. Ch. Lucas.)

Les fêtes religieuses du château de Moreuil, par M. l'abbé Corblet, membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts.

Rapporteur M. Ch. Lucas, qui dépose un numéro de *le Monde des Arts* (articles de M. Élie Brault, de M. Ch. Lucas et du chevalier de Sarti, pseudonyme de notre collègue.

Félix Clément, vice-président de la section de musique, annonce à l'assemblée que M. Wolf mettra ses salons d'hiver à la disposition de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Auvray, vice-président, rend compte de ses démarches pour la séance annuelle. Sur sa proposition, l'Assemblée fixe cette séance au 9 août prochain. Cette solennité artistique et littéraire se tiendra à l'Hôtel de Ville (salle

Saint-Jean) selon les tradions de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Ch. Lucas annonce sa nomination de membre de la Société académique d'Architecture de Lyon. Il reçoit les compliments de ses collègues.

M. le président P.-B. Fournier présente aux signatures du bureau le procès-verbal des concours de sculpture. Ce procès-verbal d'une importante manifestation de la Société libre des Beaux-Arts ne sera pas l'une des pièces les moins curieuses de nos archives : elle témoignera des préoccupations élevées de notre Société en faveur de l'Art.

M. Fayet communique à l'Assemblée une épitaphe composée par M. Vannaqne et destinée au tombeau de notre regretté collègue Harris. L'insertion dans nos Annales en sera demandée à l'auteur.

Scrutin sur l'élection de M. Aviragnet. M. Aviragnet est nommé membre de la Société libre des Beaux-Arts (section de littérature.)

M. le président P.-B. Fournier propose que les membres de la Société puissent faire partie de plusieurs sections. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour d'une de nos prochaines séances.

M. le président donne ensuite lecture d'une pièce de vers intitulée *le Nid d'Hirondelles* et destinée à la séance annuelle du 9 août. Avec sa franche et forte modestie, il réclame des critiques et n'obtient que de vives félicitations. Il se propose d'en appeler de ses collègues au public : nous attendons cet appel sans crainte de voir casser notre jugement : la fable de M. P.-B. Fournier est charmante.

M. Ch. Lucas dépose son rapport sur l'œuvre de M. Chenavard, pour l'insertion dans les Annales. Il rend compte d'une visite qu'il a faite à M. Rouget, président honoraire de la Société libre des Beaux-Arts ; dans l'atelier de ce vénérable représentant du travail et de l'enthousiasme pour les grandes choses, notre collègue a remarqué une Marie-Antoinette à la conciergerie, et des esquisses de peinture historique. L'Assemblée le charge de faire, conjointement avec M. François, un rapport d'ensemble sur l'œuvre de notre président honoraire.

La Société libre des Beaux-Arts applaudit aux succès de

nos collègues, M. Hesse et de M. Louis Auvray, vice-président : le tableau du *Péché originel*, par M. Hesse, acheté par l'Empereur; les bustes en marbre de Condillac et de Lesueur, par M. Louis Auvray, acquis par le gouvernement pour le palais de l'Institut et pour le Conservatoire impérial de musique.

L'Assemblée décide que les questions d'art et de littérature soulevées par les rapports de MM. Gauthier, Thierry, etc., et par la préface de M. Alexandre Dumas fils seront mises à l'ordre du jour des prochaines séances de la Société libre des Beaux-Arts.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Séance du mardi 21 *juillet* 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin, n° 845.)

M. le président P.-B. Fournier signale à l'assemblée la présence de notre nouveau collègue, M. Aviragnet, musicien et littérateur distingué.

M. Crivelli ajoute aux félicitations du président quelques paroles de cordiale estime; M. Aviragnet reçoit des marques de sympathies unanimes.

CORRESPONDANCE, ENVOIS ET DÉPOTS

M. Ch. Lucas demande une rectification au procès-verbal du 1er juillet : l'article du *Builder* sur la biographie des architectes célèbres n'était pas une traduction d'un article original français ; c'était un article original de notre collègue M. Godwin.

Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France (dépôt aux archives).

Deux numéros du journal le *Monde des arts* (9 et 16 juillet). Le numéro du 9 annonce la prochaine séance annuelle de la Société libre des Beaux-Arts et donne la liste des prix avec celle des lauréats (dépot aux archives).

Trois numéros du bulletin de la Société académique d'agriculture (belles-lettres, sciences et arts de Poitiers). Rapporteur : M. Sage.

Les *Musiciens célèbres*, par notre collègue M. Félix Clément (librairie Hachette). Rapporteur : M. Crivelli.

M. Louis Auvray annonce que notre collègue M. Gaildrau a fait, spécialement pour nos annales, un dessin d'après la statuette qui a remporté le premier prix au concours de sculpture de la Société libre des Beaux-Arts.

M. Vien de Mont-Orient reproduira, par le dessin et par la gravure, le deuxième prix.

MM. Gaildrau et Vien de Mont-Orient reçoivent les remercîments de l'assemblée ; nos annales compteront deux pages artistiques de plus.

M. Ch. Lucas donne lecture : 1° des lettres de remercîments envoyés par les lauréats M. Chenevard, Mme la baronne de Maistre, M. Herbault, M. François le Normand ; 2° de son rapport sur les deux panneaux que notre collègue Mlle Zéolide Lecran a peint pour le palais cardinal de Bordeaux et qui représentent, l'un, la *Cathédrale de Mexico*, l'autre, la *Chartreuse de Sainte-Croix* ; 3° de son rapport sur la brochure de notre collègue M. l'abbé Corblet, *Fêtes religieuses du château de Moreuil.*

L'assemblée vote l'insertion des deux rapports dans les annales.

M. Félix Clément présente la candidature de Mme la baronne de Maistre; MM. Ch. Lucas et Andreï, celle de Mlle Julia Hisson, artiste de l'Académie impériale de musique.

M. Louis Auvray, vice-président, promet, pour une prochaine séance, la liste des membres actifs et honoraires de la Société libre des Beaux-Arts. A cette occasion, il rappelle quelques noms illustres auxquels viennent de s'ajouter récemment les noms de MM. Guillaume, Dumont, Félicien David. La Société libre des Beaux-Arts a parmi ses membres toute une élite d'hommes justement célèbres ; on ne le sait pas assez dans le public, où l'on connaît bien plus les bonnes et solides traditions de la Société que les membres de l'Institut qu'elle peut compter dans son sein.

M. Sage donne lecture d'un petit poëme intitulé l'*Héritage*

du général. Cette œuvre délicate est renvoyée, avec applaudissements, à la commission de la séance annuelle.

Une discussion sur la critique littéraire et artistique des journalistes, discussion suspendue pour entendre les rapports et communications, est reprise après la lecture de M. Sage. M. le président P. B. Fournier, MM. Andreï, Félix Clément, Louis Auvray, Ch. Lucas, Crivelli échangent leurs idées sur la critique contemporaine. M. Félix Clément regrette que nos critiques d'aujourd'hui ne s'inspirent pas davantage des habitudes des Bénédictins de Saint-Maur, qui alliaient à la science la conscience. — M. Louis Auvray croit que les journalistes sont moins qu'on ne pense coupables de légèreté. — M. Andreï insiste sur les consciencieux comptes rendus des journalistes. « Jamais, dit-il, la critique ne s'est mieux faite. » Et il cite les Sainte-Beuve, les Philarète Chasles, etc. —M. Félix Clément maintient que dans la multiplicité de leurs travaux, les bibliographes, par exemple, ne peuvent pas tout lire, tout vérifier; Sainte-Beuve fait exception par l'étendue de sa science et la sûreté de ces plus rapides appréciations ; et la critique moderne est loin d'avoir en général l'équité, l'impartialité des loisirs du dix-huitième siècle. — M. Ch. Lucas prend la défense de la presse qu'il connaît le mieux, dit-il, de la *petite presse*, trop dédaignée par les grands journaux. Il indique et justifie les procédés de la critique moderne. — M. Félix Clément réplique par des exemples de légèreté singulière; et revenant sur les critiques les plus renommés de ce temps-ci, il place Sainte-Beuve bien au-dessus de Saint-Victor, de Gauthier et de Jules Janin. — M. Andreï met en relief les mérites de Saint-Victor et de Gauthier; il expose que dans la critique d'un livre on peut juger du tout par la partie, et que chaque journal ayant des spécialistes et des rédacteurs nombreux, les jugements sont équitables. —M. Crivelli constate qu'au moins les opinions s'accordent sur la supériorité de Sainte-Beuve; il pense que jadis, comme aujourd'hui, il y avait de bons et de méchants critiques. Pour lui, il se propose d'étudier à fond le livre de notre collègue sur les *Musiciens célèbres*, et d'établir ses jugements sur des preuves. M. le président P.-B. Fournier résume la discussion avec une clarté sympathique; il se félicite de présider à ces luttes courtoises des diverses opinions, luttes qui

attestent la virilité de la Société libre des Beaux-Arts, et constatent en même temps que la liberté de chacun des membres, la bienveillance de tous et le respect des personnes.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Séance du mardi 4 août 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 846.)

Lecture et adoption du procès-verbal.

Après quelques observations de M. Ch. Lucas sur la mise en pages des Annales, le président, M. P.-B. Fournier annonce que la séance annuelle de la Société libre des Beaux-Arts se tiendra dans la salle de la Société impériale d'Horticulture, à la date annoncée, la salle de l'Hôtel de Ville étant occupée le dimanche 9 août, par extraordinaire.

Répartition des billets d'invitaiion pour la séance.

CORRESPONDANCE

Rossini mande à ses collègue de la Société libre des Beaux-Arts qu'il sera très heureux de se trouver en leur compagnie.

Lettre du lauréat M. Steenackers : remerciments de l'honneur qui lui a été fait.

L'assemblée applaudit à l'élévation de notre collègue, M. Ambroise Thomas, au grade de commandeur dans la Légion d'honneur.

M. Ch. Lucas offre à ses collègues la deuxième série de ses *Mélanges littéraires et artistiques*. Il est chargé de faire un rapport sur la *Conférence internationale* qui s'est tenue à la Société impériale et centrale des Architectes au mois de juillet 1867.

Monde des Arts, du 23 et du 30 juillet (dépôt aux Archives). Ces numéros contiennent des articles fort intéres-

sants sur la nomination de nos membres honoraires, sur le talent de notre collègue, Mlle Julia Hisson, et sur les succès de M. Zô, lauréat du concours de peinture ouvert l'an dernier par la Société libre des Beaux-Arts. La collaboration de notre collègue, M. Ch. Lucas, au *Monde des Arts*, a déjà été remarquée.

Élection de Mlle Julia Hisson comme membre associé de la Société libre des Beaux-Arts.

Élection de M. Perrin, directeur de l'Académie impériale de Musique, comme membre honoraire.

M. Louis Auvray donne lecture d'un message qu'il a reçu de S. A. I. Madame la Princesse Mathilde, qui crée un prix *annuel* pour les concours de la Société libre des Beaux-Arts. L'assemblée applaudit à cette importante communication; elle charge M. le président d'exprimer à S. A. I. les sentiments de gratitude de la Société.

M. Louis Auvray propose à la sanction de l'assemblée un article additionnel à nos statuts : « Les dames peuvent être membres actifs de la Société libre des Beaux-Arts. »

M. Dubouloz réclame la nomination d'une commission, M. Ch. Lucas appuie au nom du règlement la demande de M. Dubouloz.

M. Louis Auvray fait observer qu'il n'a jamais eu la pensée d'enfreindre le réglement, qu'il a voté avec ses collègues.

M. Crivelli insiste sur l'exécution du règlement, qui est la loi d'existence de la Société. Un rapport sur cette grave question lui semble nécessaire.

M. Fayet demande qn'une convocation extraordinaire soit adressée à tous les membres de la Société pour la séance où sera discutée cette importante innovation ; il est à souhaiter, dit-il, que la décision qui sera prise, qu'elle qu'elle soit, ait pour elle l'autorité d'une majorité imposante.

Le président M. P. B. Fournier demande si la proposition de M. Louis Auvray est appuyée (d'après le règlement une proposition doit-être appuyée par sept membres pour être

prise en considération), sept membres de l'assemblée appuyant la proposition de M. Louis Auvray « Les dames peuvent être membres actifs de la Société libre des Beaux-Arts », une commission est nommée.

Elle se compose de MM. Gaildrau, Sage, Mathieu Meusnier, Crivelli, Avéragnet, Dubouloz, Duval, Vien de Mont-Orient, Auvray, Douay.

Le reste de cette séance est rempli par les détails préparatoires de la séance annuelle.

M. Sage lira dans la prochaine réunion les stances que lui ont inspirées la vie et la mort de nos regrettés collègues Chamerlat, Harris.

Le Secrétaire Général, EDMOND DOUAY.

MÉLANGES LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES

DEUXIÈME SÉRIE (1)

VOYAGE EN GRÈCE ET DANS LE LEVANT

Fait en 1843-1844

PAR

A.-M. CHENAVARD, architecte

Membre correspondant de la Société libre des Beaux-Arts, président d'honneur de la Société académique d'Architecture de Lyon, membre correspondant de l'Institut de France, chevalier de la Légion d'honneur.

RELATION. — Un vol. in-12. — Lyon, Léon Boitel, 1849.
ATLAS. — Un vol. in-folio. — Lyon, Louis Perrin, 1848.

(*Fin*).

Mais le voyage de notre collègue fut aussi varié que les pays si différents d'aspect qu'il traversait, et surtout que les empreintes si profondes mais si nettement tranchées, qu'y ont laissées, à travers les siècles, tant de civilisations et tant

de peuples divers. Ainsi, dans la ville de Syra, dans une cathédrale du rite grec, s'élève, au milieu d'un parvis, un piédestal circulaire, dont la face supérieure a été creusée pour servir de fonts baptismaux. Notre collègue a traduit du grec une inscription placée sur le fût, ainsi conçue :

« LE PEUPLE HONORE L'EMPEREUR CÉSAR, TRAJAN, » HADRIEN, AUGUSTE, FILS DU DIEU TRAJAN LE PARTHIQUE, » PETIT-FILS DU DIEU NERVA, GRAND PONTIFE, TRÈS BON, » CONSUL POUR LA TROISIÈME FOIS, INVESTI DE LA PUIS- » SANCE TRIBUNITIENNE. »

Je terminerai, si vous le permettez, messieurs et collègues, par deux dernières pages du voyage de M. A. Chenavard. La première traite de son retour à Athènes :

« Cette ville, dit-il, la première, entre toutes celles de la » Grèce, par le nombre et la perfection de ses monuments » antiques, comme la première par ses grands souve- » nirs... » « Que de visites n'avons-nous point faites à ces » précieux restes de l'antiquité ! Occupés sans relâche à » compléter notre recueil, et, toutefois, le cœur oppressé » par cette pénible pensée de les quitter bientôt et pour » toujours. Si des ruines vous attachent si fortement à cette » ville qui n'est plus qu'une ombre, qu'était-ce donc » qu'Athènes au jour de la splendeur de ses monuments, » lorsqu'ils brillaient de tout l'eclat que leur donnaient en- » semble la pureté des formes, l'élégance et la poésie de » leur décoration, sorte d'accords harmonieux que l'on croit » entendre, et qui laissent l'esprit sous l'empire d'un » charme indéfinissable, dont aucun autre peuple n'a, » comme les Grecs, possédé les secrets, dont les seuls » Égyptiens peut-être eussent été capables, si une religion » moins mystérieuse, moins sombre, si une théocratie » moins absolue et un climat plus tempéré leur eussent » fourni de plus douces inspirations. »

Rome enfin arracha de fâcheuses impressions à notre collègue, lors de son passage dans cette ville qu'il revoyait après vingt-cinq années :

« Ce n'était plus Rome telle que je l'avais laissée ! s écrie- » t-il; je n'y trouvais plus le calme si favorable à l'étude, » mais bien le bruit de la multitude remplissant les rues, le » luxe des équipages, le costume et les modes de nos cités.

» Rome semble être devenue la ville de tous les peuples, » qui, de tous les coins de l'Europe, s'y donnent rendez-» vous. Je fuyais cette foule pour aller chercher mes sen-» sations du jeune âge, autour des anciens monuments, au-» près de ces ruines que j'avais explorées autrefois, et qui » parlaient si haut à mon imagination. »

J'ai tenu, messieurs et collègues, à vous faire bien connaître, par ces nombreux emprunts tout le charme que M. Chenavard a dû répandre autour de lui chez ses compagnons de voyage, et surtout celui que j'ai goûté pour ma part ; aussi je pense que vous prendrez comme moi grand intérêt à lire cette relation, qui figurera avec honneur dans nos Archives, ainsi que l'Atlas qui l'accompagne, et sur le mérite duquel je désire retenir quelques instants votre attention.

Quatre-vingts planches composent cet Atlas ; toutes intéressent, et remarquablement dessinées par M. Chenavard et M. E. Rey, artiste peintre, son compagnon de voyage, elles sont gravées avec une grande pureté par MM. Dubouchet, Perret, Dechaud, Spion, etc. J'ajouterai que l'imprimerie Louis Perrin, de Lyon, — une maison si chère aux bibliophiles et une des gloires industrielles de notre époque, — les a éditées avec le plus grand luxe typographique.

Les extraits que je vous ai cités de la relation de notre collègue et les sympathies communes à tous les artistes, sympathies d'éducation plus que justifiées quand ils font le beau voyage de Grèce, indiquent assez que dans cet atlas sont retracés avec une grande fidélité le *Parthénon* et le *Temple de Thésée*, les *Propylées et l'Erechtéion*, la *Tour des Vents* et le *Monument choragique de Lysicratès*, le torse de la statue de la *Victoire-Aptère*, et le *Soldat de Marathon*, à Athènes; les temples de *Minerve Suniade* et de *Minerve Chalinitis*, au promontoire de Sunium et à l'isthme de Corinthe, ainsi que de nombreux fragments empruntés à la sculpture antique.

Mais une partie non moins intéressante de ces remarquables illustrations est celle inspirée à notre collègue par les souvenirs historiques de ce peuple-héros qui vainquit Ilion et qui défendit deux fois son indépendance aux Thermopyles. Ces souvenirs ont arrêté longtemps M. Chenavard, il a tenu

à retracer dans leur état actuel ces champs de bataille où s'illustrèrent tant de guerriers, devenus par l'admiration populaire des demi-dieux, et c'est avec une grande émotion que son crayon reproduit aujourd'hui les collines du mont Œta, où s'adossèrent les trois cents Spartiates de Léonidas, et le sentier par lequel le traître Epialtès conduisit le Mède Hydarnès, et livra son pays à l'ennemi, comme deux cents ans plus tard, les Héracliotes, par le même sentier, devaient encore conduire au pillage du temple de Delphes Brennus et les Gaulois, nos ancêtres.

Une planche d'un double format représente la plaine de la Troade et les tombeaux d'Ilus et d'Antiloque, d'Hector et d'Ajax, des deux amis, Achille et Patrocle.

Les souvenirs religieux et poétiques ne sont pas non plus oubliés ; la fontaine *Castalie*, à Delphes, y murmure encore son onde limpide, entre les roches *Nauplie* et *Hyampée*, ces deux sommets du Parnasse, et l'*Odyssée*, dont notre collègue devait ainsi que l'Anglais Flaxmann illustrer les principales scènes, lui a fait rechercher dans l'île d'Ithaque toutes les traces du passage d'Ulysse.

Constantinople et sa *Corne d'Or*, Smyrne et ses ruines, Memphis et ses Pyramides, Ancône et l'*Arc de Trajan* sont les dernières étapes de ce voyage si varié, où l'archéologie et l'histoire, l'architecture et la poésie tiennent la plus grande place, et que nous ne saurions trop remercier notre honoré collègue de nous avoir adressé.

Cette œuvre lui fait le plus grand honneur ; elle montre toute l'étendue de ses connaissances dans le domaine de la littérature ancienne, et tout le charme de son esprit bienveillant et légèrement mélancolique ; aussi, ces souvenirs magiques accompagnés de dessins conçus dans un heureux sentiment de l'antiquité, captivent-ils l'attention et la retiennent-ils longuement.

Je terminerai, messieurs et collègues, par une proposition qui me paraît être dans toutes les bouches et qui me semble digne de M. A. Chenavard et de la Société libre des Beaux-Arts ; celle de donner une haute récompense, la *Médaille de vermeil* de la Société, à notre collègue, M. A. CHENAVARD, et d'inscrire son nom sur la liste de nos *membres honoraires*

de la *première section* (1), à côté de celui de M. DONALDSON, l'architecte anglais, qui, lui aussi, fit ce beau voyage de Grèce avec notre regretté collègue, M. HITTORFF, et qui nous a adressé autrefois de nombreux fragments de sa relation, et à côté de celui de M. FÉLICIEN DAVID, ce poète-musicien, épris de l'Orient, et qui préluda par les ravissantes extases mélodiques du *Désert* aux élans religieux et mouvementés d'*Herculanum*.

CHARLES LUCAS, *architecte*.

---

(1) Dans sa séance du mardi 16 juin dernier, la *Société libre des Beaux-Arts* a ratifié, à *l'unanimité*, cette double proposition, et nous sommes heureux de porter à la connaissance des membres de la Société la lettre ci-dessous, en date de *Lyon*, 10 *juillet* 1868 :

« Monsieur,

» C'est avec un profond sentiment de reconnaissance que » j'apprends le témoignage d'estime dont la Société libre des » Beaux-Arts vient d'honorer mon ouvrage en me décernant » le titre de membre honoraire de première classe et une mé- » daille de vermeil. Je sens tout le prix d'une telle distinction à » laquelle je n'aurais jamais osé prétendre.

» Je prie M. le président de vouloir bien faire agréer à la So- » ciété l'expression des sentiments dont je suis pénétré.

» Je vous remercie, monsieur, d'y avoir contribué par le rap- » port favorable que vous avez bien voulu en faire à la Société.

» Recevez, mon très honoré confrère et collègue, l'assurance » des sentiments affectueux et de considération très distinguée » de votre collègue et confrère,

» A. CHENAVARD. »

« A M. Ch. Lucas, architecte, secrétaire général de la Société » libre des Beaux-Arts. (Année académique 1867-1868).

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

Fondée en 1830

Séant à la Mairie de l'Hôtel de Ville (IVe arrondissement).

33e SÉANCE ANNUELLE

PUBLIQUE

Le Dimanche 9 Août 1868, à 1 heure précise

Salle de la Société Impériale d'Horticulture, rue Grenelle-St-Honoré, 84

Présidence de M. P.-B. FOURNIER

PROGRAMME

Allocution de M. le PRÉSIDENT. — Compte rendu des Travaux de la Société par le Secrétaire-Général, M. Ch. LUCAS.

PREMIÈRE PARTIE.

1° *Duo* pour piano et hautbois, de TRIÉBERT, exécuté par Mlle MARIE BRUNOT et M. CASTÉGNIER, hautbois solo du Théâtre Impérial Italien, membre de la Société.

2° *Air* de *la Traviata*, de VERDI, chanté par Mlle ALICE DU PERTUYS.

3° *Le Nid d'Hirondelles*, apologue en vers, composé et lu par M. P.-B. FOURNIER, membre de la Société.

4° *Air d'un Ballo in Maschera*, de VERDI, chanté par M. MENDIOROZ, du Théâtre royal San-Carlo, de Lisbonne.

5° *Les Caprices d'un Soldat*, paroles et musique de M. CHARLES PLANTADE et *Aux Innocents les Mains pleines*, paroles d'ANGELI, musique de MARC CHAUTAGNE, chansonnettes dites par M. E. TOUSÉ, artiste du Théâtre Impérial du Châtelet, membre de la Société.

Distribution des récompenses.

CONCOURS DE SCULPTURE. — 1er Prix (*Médaille d'or* donnée par S. A. I. Mme LA PRINCESSE MATHILDE), accordé à M. JANSON. — 2e Prix (*Cent francs*, — fondation ALEX. DU BOIS, architecte, — et la *Médaille d'argent* de la Société), accordé à M. JUSSERAND.

CLASSE DE PEINTURE. — *Médaille d'argent*, à M. GÉLIBERT, professeur de dessin à Paris.

CLASSE D'ARCHITECTURE. — *Médaille de vermeil*, à M. CHENAVARD, architecte, Président d'honneur de la Société académique d'Architecture à Lyon, membre honoraire (1re section) de la Société. — *Médaille d'argent*, à M. HERBAULT, architecte de la Cour Impériale à Amiens.

CLASSE DE MUSIQUE. — *Médaille d'argent*, à Mme LA BARONNE ALMAURY DE MAISTRE.

CLASSE DE LITTÉRATURE ET ARCHÉOLOGIE. — *Médaille d'argent*, à M. F. LENORMAND, sous-bibliothécaire à l'Institut de France. — *Médaille de bronze*, à M. F.-F. STEENACKERS, membre de la Société de l'Histoire de France.

AU NOM DE LA VILLE DE VARZY. — (Pour don fait au Musée de cette ville), *Médaille* à M. ALLONGÉ artiste peintre.

DEUXIÈME PARTIE.

1° *Solo* du 1er *Concerto*, de HILLER et *Les Courriers*, de RITTER, exécutés sur le piano par Mlle HORTENSE GAILDRAU, membre de la Société.

2° *Prière de Mireille*, de GOUNOD, chantée par Mlle ALICE DU PERTUYS.

3° *L'Héritage du Général*, causerie en vers, composée et lue par M. ALPHONSE SAGE, membre de la Société.

4° Romance de *La Traviata*, de VERDI, chantée par M. MENDIOROZ.

5° *Solo* de cor anglais, sur des motifs du *Pré-aux-Clercs*, d'HÉROLD, exécuté par l'auteur M. CASTÉGNIER.

6° *Cavatine* (*Bel Raggio*), *de Semiramide*, de ROSSINI, chantée par Mlle ALICE DU PERTUYS.

LE PIANO DE LA MAISON ÉRARD sera tenu par Mlles MARIE BRUNOT, HORTENSE GAILDRAU et M. E. DUCLOS.

Le Secrétaire-Général, CHARLES LUCAS.

COMPTE RENDU

DE LA

33e Séance publique annuelle

(*Dimanche* 9 *août* 1868)

SALLE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'HORTICULTURE (1)

Messieurs et collègues,

Quoique donnée au mois d'août et par une température qui invite plus à prendre son vol vers la campagne qu'à

(1) Lu en séance le mardi 18 août 1868.

assister à une séance où la musique mêle, il est vrai, ses agréables mélodies à de plus sérieuses préoccupations ; c'est au milieu d'une réunion nombreuse que s'est tenue, dans la *salle de la Société Impériale d'Horticulture, la* 33e *séance publique annuelle de la Société libre des Beaux Arts, Comité central.*

M. Auguste Dumont, statuaire, membre de l'Institut, et appartenant à la première section de nos *membres honoraires*, occupait le fauteuil placé à la droite de notre président M. P.-B. Fournier, qu'entouraient au bureau MM. Louis Auvray et Mathieu Meusnier, *vice-présidents*, Minet, *trésorier* et Charles Lucas, *secrétaire-général* de l'année académique 1867-68.

M. le Président a ouvert la séance par une improvisation dans laquelle il a adressé aunom de la Société, ses remerciements aux invités, aux artistes qui devaient faire le charme de la séance et surtout à l'auguste princesse dont, pour la première fois, la Société libre des Beaux-Arts recevait une marque de libéralité et avait à distribuer une *médaille d'or*, précieux encouragement pour les artistes qui prendront part à ses concours.

Le secrétaire général a ensuite lu le compte rendu des travaux de la Société depuis la dernière séance publique, et, entre les deux divisions de la partie musicale, M. le président a remis, dans l'ordre indiqué au programme, aux lauréats de la Société, les prix et médailles, sauf quelques-unes de ces dernières qui n'étaient pas gravées.

MM. Janson, Jusserand, Gélibert, Ch. Bourdon (au nom de M. Chenavard, son grand père), d'Amoreux (au nom de Mme la baronne Almauny de Maistre), et F. Lenormand sont venus successivement sur l'estrade recevoir les félicitations de notre président M. Fournier, félicitations accompagnées de bravos de l'assemblée.

MM. J. Herbault et F. F. Steenackers n'avaient pu se rendre à Paris pour ce jour et s'étaient excusés.

Les bravos n'ont pas fait non plus défaut aux artistes présents

et ont été pour eux la sanction précieuse du talent qu'ils ont déployé. Rappelons leurs noms : Mlle Alice du Pertuys, jeune cantrtrice italienne, qui à dû remplacer presque à l'improviste Mlle Julia Hisson, et qui a fait ainsi, au milieu d'un public ami, ses débuts dans le monde musical où l'appelle un brillant avenir ; Mlles Hortense Gaildrau et Marie Brunot, jeunes pianistes, que leurs consciencieuses études nous paraissent appeler au professorat et qui se distinguent : la première, par la délicatesse et la distinction de son jeu comme soliste, la seconde, par la netteté de son exécution et son habileté comme accompagnatrice.

Ces trois jeunes personnes rappelaient bien par leur présence la mission que s'est imposée la *Société libre des Beaux-Arts* de toujours encourager les artistes qui commencent à affronter le jugement du public. A côté de ces charmants et frais talents, voici des artistes à l'apogée de leur carrière : M. Mendioroz, baryton applaudi l'an dernier au théâtre de San Carlo de Lisbonne, Cartégnier, pour lequel le hautbois et le cor anglais n'ont aucun secret, enfin, M. Tousé l'artiste aimé dans les salons comme au théâtre, pour ses ravissantes chansonnettes.

La poésie n'avait pas été oubliée dans cette fête artistique. MM. Alphonse Sage et P.-B. Fournier avaient tenu à honneur de l'y dignement représenter : aussi est-ce sans fatigue, à cause de la diversité du programme et surtout de sa bonne exécution, que la réunion s'est séparée après avoir applaudi une dernière fois Mlles Marie Brunot, Hortense Gaildrau, Alice du Pertuys et MM. Castégnier, Mendioroz et Tousé, auxquels le président a tenu à adresser les remerciements, de la Société.

CHARLES LUCAS.

La suite au prochain numéro.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

Promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur

—

A l'occasion de la fête de l'Empereur, ont été promus et nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur :

MM.

Emile Augier, auteur dramatique, membre de l'Académie française; officier du 19 juin 1858.

Duban, architecte, membre de l'Institut, vice-président du conseil général des bâtiments civils; officier depuis 1852.

Au grade d'officier :

MM.

Hesse (Alexandre-Jean-Baptiste), peintre d'histoire, membre de l'Institut; chevalier depuis 1842.

Tournois, chef de division au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts; chevalier du 13 août 1861.

Rouy, chef de division au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts; chevalier du 13 août 1861.

Tiron, chef de bureau au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux Arts, auteur d'un ouvrage sur la musique grecque; chevalier du 22 novembre 1860.

Clerget, architecte de la Couronne au palais de Saint-Cloud, chevalier depuis 1855.

Bailly, architecte divisionnaire à la préfecture de la Seine : 34 ans de services; chevalier depuis 1853.

Au grade de chevalier :

MM.

Michel Carré, auteur dramatique.

Joseph Bouchardy, auteur dramatique.

Dauverné, professeur au Conservatoire impérial de musique; 35 ans de services.

Hainl, chef d'orchestre du théâtre impérial de l'Opéra.

Eugène Gautier, compositeur de musique.

Saint-Saens, compositeur de musique.

Eugène Ferrand, chef de bureau au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts; 27 ans de services.

De Mérindol, architecte attaché à la commission des monuments historiques; 21 ans de services.

Numa Boucoirain, peintre, directeur de l'école de dessin de Nîmes; 30 ans de services.

Dauban, peintre, directeur du musée et de l'école des Beaux-Arts d'Angers; 20 ans de services.

Oury, peintre décorateur.

Debressenne, architecte; 29 ans de services.

Verel, architecte, inspecteur des travaux de la réunion du Louvre au Tuileries; 20 ans de services.

Jules Tardif, archiviste aux archives de l'Empire, lauréat de l'Institut.

Devéria, conservateur-adjoint au musée du Louvre, services exceptionnels.

Frœchner, conservateur-adjoint au musée du Louvre, services exceptionnels.

Roussel, artiste peintre à la manufacture de Sèvres : 26 ans de services.

Les journalistes qui ont été décorés sont :

MM. Paul Granier de Cassagnac, rédacteur du journal le *Pays*,

Robert Mitchell, rédacteur-directeur du journal le *Constitutionnel*.

Buinais, propriétaire du journal le *Progrès* de Paris.

Marc, rédacteur-directeur du journal l'*Illustration*.

Hardy, rédacteur du *Courrier de l'Isère*.

D'Hugues, rédacteur du *Journal de Toulouse*.

Nadaud, rédacteur du journal le *Charentais*.

SALON DE 1868

VI

PAYSAGES, ANIMAUX, INTÉRIEURS, MARINES, NATURES MORTES

(*Suite.*)

MM. Schrayer, Schenck, Auguste Bonheur, Didier, Auteroche, d'Haussy, Mélin, Palizzi, Veyrassat, Sebron, Ziem, Morel-Fatio, Tanneur, Masure, Théodore Weber, Barthélemy, Chagot. — Encore la critique d'Art. — Opinion de *La Bruyère* à ce sujet. — MM. Vollon, Constantin, Reynart, Mme Viger, MM. Bruyas, Meister, Mme Puyroche-Wagner, Mlle Cécile Donnier.

Si depuis quelques années nos paysagistes ont réalisé d'énormes progrès, on peut dire que nos peintres d'animaux ne sont pas restés en arrière, et que, à partir de Brascassat, qui était à la fois un grand paysagiste et un grand peintre d'animaux, nous avons vu surgir des maîtres tels que Troyon, Mlle Rosa Bonheur, MM. Auguste Bonheur, Melin et d'autres animaliers de talent.

A l'exemple de Brascassat, les compositions de M. Schreyer sont toujours dramatiques. Cette année encore il nous montre des *chevaux valaques effrayés par des loups*. Les pauvres bêtes, affolées de frayeur, se serrent les uns contre les autres, terrifiés par la vue de ces animaux carnassiers, et malgré les ruades des plus braves on sent pourtant le tremblement de la peur. L'aspect sinistre du paysage, de ce ciel sombre et de cette solitude misérable complètent admirablement ce drame. Cette toile est dessinée et peinte avec le talent si sincère et si observateur de M. Schreyer.

M. Schenck aussi se montre observateur dans son tableau *autour de l'auge*. Que de finesse et d'esprit dans cette originale composition ! quelle variété de types dans cette douzaine de têtes d'ânes rangées autour de l'auge et buvant en regardant en dessous, de ce regard rusé du paysan. Ces têtes sont très étudiées et en même temps très vigoureusement peintes.

M. Auguste Bonheur possède vraiment le sentiment de placidité des scènes calmes de la vie des champs. Son tableau *le Berger et la Mer* en est un nouvel exemple. Un

pâtre assis au haut d'un tertre contemple d'un regard rêveur la mer qui s'étend au loin; sa pensée n'est plus à son troupeau qu'il laisse paître sous la garde de ses chiens fidèles. Les moutons et le paysage sont d'une vérité, d'une couleur charmantes.

Le *Pâturage entre Ostie et Castel Tusano*, dans la campagne de Rome, est une peinture largement traitée par M. Didier. Les trois bœufs romains sont très beaux, surtout le bœuf gris couché au premier plan. — A la maigre végétation de la campagne de Rome, nous préférons les riches et frais pâturages de la Normandie que nous montre M. Auteroche, jeune artiste dont le tableau : *un Herbage sur les Côtes de Normandie*, nous semblait désigné pour une médaille. Son coloris est solide et frais, les plans sont bien observés, les animaux groupés avec art. Il y a au centre du tableau un taureau et une vache d'un dessin serré et d'un modelé gras et savant. Le second tableau de M. Auteroche est un paysage très étudié, où *le Grand Chêne* se reflétant dans l'étang produit un effet rendu avec une grande vérité. — M. d'Haussy est un jeune artiste qui mériterait d'être encouragé; car il paraît destiné à occuper un rang distingué parmi nos peintres d'animaux si nous en jugeons par son étude de *vache blanche*, si vraie, si vivante, si vigoureusement peinte. Quant à son autre toile, la plus grande, *un Coin d'Herbage*, elle a été placée beaucoup trop haut pour pouvoir l'apprécier.

Les *Chiens terriers se battant* de M. Mélin sont un des meilleurs tableaux que nous connaissions de ce peintre qui réussit ce genre de peinture mieux qu'à aucune époque. — Le *Paysage avec Chèvres ; environs de Naples*, par M. Palizzi est aussi une très remarquable peinture; le mouvement des chèvres sautant un torrent est juste; elles sont peintes avec la puissance habituelle du pinceau de cet artiste. — *Le Cheval à l'abreuvoir* et *un Maréchal de Village*, de M. Veyrassat sont encore deux peintures vraies et solides.

Peu d'artistes justifient mieux que M. Hipp. Sebron ces paroles de Bossuet : *Le peintre étant appelé à imiter tout doit savoir tout.* En effet, nous l'avons vu exposer avec succès des portraits, des paysages, des intérieurs, des marines, des natures mortes, des peintures à l'huile, des pas-

tels, des aquarelles, des dessins, sans parler des grandes vues que, pendant dix ans, il a exécutées pour le diorama de Daguerre. Aussi, un penchant irrésistible le ramène-t-il toutoujours aux vues d'intérieurs, genre qui a commencé sa réputation. Cette année, il expose une grande toile représentant l'*Intérieur de l'Église Saint-Étienne, à Vienne* (Autriche), probablement le seul intérieur remarquable qu'il lui restait à peindre, car il nous a fait connaître déjà ceux des principaux monuments de France, d'Espagne, d'Italie, etc. Du reste, pour un artiste qui aime à jouer avec les difficultés, il ne pouvait mieux choisir que cette triple nef, dont chaque pilier est chargé d'ornements bizarres et compliqués de détails. Mais M. Sabron a su reproduire fidèlement tous ces détails sans nuire à l'effet général de la perspective; il semble même qu'ils rendent cette architecture plus mouvementée, et lui donnent une animation qu'on voudrait rencontrer dans beaucoup de tableaux d'intérieur.

Les tableaux de marines sont assez nombreux cette année, et, au premier rang, on remarque ceux de MM. Ziem, Morel Fatio, Tanneur, et quelques autres spécialistes. M. Ziem, que l'on croirait Vénitien, tant il aime à reproduire tous les points de vue de Venise la Belle, et auquel les Vénitiens devraient bien octroyer le titre de citoyen ou de peintre de Venise, car aucun artiste n'a rendu avec plus d'éclat, avec plus de charme tous les sites de la ville des doges, de cette reine de l'Adriatique. Son tableau : *Une partie de Plaisir à Venise*, est étourdissant de lumière et de couleur; c'est à faire douter qu'une pareille richesse de tons soit vraie. — Le pinceau de M. Morel-Fatio ne cherche point à éblouir. Aussi, il ne saurait y avoir de doute en voyant sa peinture du *Vieux Fort de la pointe Pescatte, près d'Alger;* c'est bien là la mer telle que nous la connaissons, c'est bien la couleur vraie, la nature rendue fidèlement et avec talent, — La *Barque de Pêcheurs, marchant par une bonne brise*, est encore une peinture sincère d'un artiste de talent, de M. Tanneur. — De même que M. Tanneur, M. Masure aime l'immensité de l'horizon des mers qui l'impressionne, et qu'il rend bien dans son tableau, le *Cap d'Antibes*. — A l'imposante solitude de la pleine mer, quelques artistes préfèrent l'animation des ports. Ainsi M. Théodore

Weber, né à Leipzig, mais habitant Paris, et Français par son tempérament artistique, expose un *Sauvetage à l'entrée du Tréport*, où l'animation de l'action ajoute un intérêt dramatique au talent avec lequel la mer est rendue.—Le *Port de Barfleur*, de M. Barthélemy, est encore une peinture animée de nos côtes, d'une tonalité vraie et fine. — M. Chagot aussi nous montre l'animation de la *Plage de Belem, à Lisbonne, le matin*, qu'il a rendu avec la conscience d'une étude faite d'après nature.

Nous devrions parler de beaucoup d'autres marines, mais nous devons nous arrêter à regret, et nous ne nous expliquons pas cette attaque inconvenante d'un de nos confrères de la presse contre deux artistes d'une très grande renommée, et qui appartiennent à la génération de 1830 : « La » peinture de marine n'est pas extrêmement florissante. » Est-ce à cause de la difficulté du sujet, dit notre confrère, » ou de l'indifférence des amateurs ? Est-ce parce que » MM. Gudin et Isabey l'ont discrédité ? .. »

Lorsque, comme notre jeune confrère, on ne connaît pas les chefs-d'œuvre de maîtres tels que Gudin et Isabey ; qu'on n'a pas, comme nous, assisté à leurs succès pendant plus de vingt ans ; lorsque soi-même on n'a rien produit, on n'a pas créé une seule œuvre, qu'on n'a d'autre mérite que celui d'avoir acheté un journal d'art et de tâcher d'en vivre, on devrait être plus modeste, tenir compte des travaux qui ont établi la réputation d'un artiste, et respecter une célébrité justement et depuis longtemps acquise. On nous dira que de telles attaques ne sauraient atteindre des artistes aussi haut placés ? Ceux qui pensent ainsi ne sont point des artistes, et nous leur répondrons par le suicide de Gros, un des géants de la peinture d'histoire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les nullités de la littérature, que les gens sans profession, sans position, se mettent à faire la critique d'art comme la seule chose qui soit à la portée de tout le monde ; nous en trouvons une preuve dans le premier texte de *La Bruyère* (1688), publié dans le *Cabinet du Bibliophile* (1) : Avec cinq ou six termes d'art, dit La Bruyère,

(1) Jouaust, imprimeur, rue Saint-Honoré, 338.

» et rien de plus, on se donne pour connaisseur en mu-
» sique, en tableaux, en bâtiments et en bonne chère. »

Les tableaux de natures mortes sont, comme toujours, très nombreux au Salon. Déjà nous en avons signalé plusieurs, entre autres, ceux de MM. Philippe Rousseau, Blaise Desgoffe, Maisiat.

Voici encore dans ce genre un des succès de cette exposition qu'on avait dit si dépourvue. Nous voulons parler de la grande toile de M. Vollon, sur laquelle sont groupées en partie les *Curiosités* que renferme le cabinet de M. le comte de Nieuwerkerke. Ces armes, ces coffrets, ces vases précieux sont d'une imitation aussi vraie, aussi parfaite que les peintures de M. Blaise Desgoffe, mais avec une hardiesse de pinceau que ce dernier ne connaît pas. L'armure du premier plan est un vrai trompe-l'œil, un chef-d'œuvre.

Le tableau de M. Constantin, *Nature morte; Un Coin de Cuisine*, est aussi une peinture vraie, franchement et largement touchée. Les objets sont groupés avec goût et la couleur d'un effet harmonieux. — Parmi les nombreux peintres de fleurs et de fruits, nous remarquons deux bonnes toiles de M. Reynart, conservateur du musée de Lille, *Un Bouquet de Fleurs diverses* et *Un Bouquet d'Oléandres*, peints de main de maître ; — une belle *Étude de Roses à cent Feuilles*, de Mme Viger, d'une couleur charmante ; — *Un Mascaron entouré de Fleurs et de Fruits*, de M. Bruyas ; — *Un Bouquet de Roses devant un Crucifix*, de M. Meister ; — *Un Bouquet commencé*, de Mme Puyroche-Wagner, et les *Fruits*, de Mlle Cécile Donnier.

VII

DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, MINIATURES, ÉMAUX, PORCELAINES ET FAÏENCES.

MM. Paul Flandrin, de Rudder, Sellier, Alph. Vien, Théodore Delamarre, Mme Vuitel; MM. Appian, Allongé, Charles Mercier, Paul Tillier, Justin Ouvrié, Anastasi, Sebron, Eugène Lami, Harpignies, Galbrund, Mme Cœffier, MM. Saintin, Maxime David, Mme Monvoisin, MM. Michel Bouquet, Corplet, Mme de Cool, Mlle Maussion

Le chiffre considérable de 802 dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines et faïences du Salon de 1868,

prouve non-seulement combien le goût des arts du dessin, s'est répandu, mais aussi le progrès qu'ils ont faits, car il faut qu'on en soit bien convaincu, plus un art est cultivé, plus il fait de progrès. Nous constatons le fait, mais que le lecteur se rassure, notre intention n'est pas de passer en revue ces 802 ouvrages : nous ne nous arrêterons qu'à quelques-uns.

M. Paul Flandrin, le peintre de paysages historiques, dessine le portrait à la manière d'Ingres et comme feu son frère Hipp. Flandrin. Du reste, le lecteur s'en souvient, quand, dans le temps, les deux frères exposaient des portraits peints, nous avons dû souvent avoir recours au livret pour savoir auquel des deux nous devions attribuer tel portrait peint. Aussi n'avons-nous pas compris qu'on ait confié à un autre artiste que M. Paul Flandrin l'achèvement des peintures de l'église Saint-Germain-des-Prés commencées par son frère Hippolyte, car, quel que soit le talent de M. Cornu, nous craignons une discordance sensible entre sa manière et celle d'Hipp. Flandrin. Toujours est-il que les dessins de M. P. Flandrin, *Portrait de Mme C**** et *Portrait de Mlle L****, d'un crayon fin et correct, pourraient être pris pour des dessins d'Hippolyte, son frère. — M. Paul Flandrin, paysagiste, fait la figure comme un peintre d'histoire, et M. de Rudder, peintre d'histoire, fait le paysage comme un paysagiste pur sang, ainsi que l'attestent les deux tableaux qu'il a exposés : *Soirée d'Automne* et *Condottieri*, paysages. Dans ses deux dessins à la sanguine : *Mater dolorosa* et *Tête de Christ*, on retrouve le sentiment d'expression, le dessin vrai et élégant des grandes peintures de l'artiste. — Voici deux dessins traités à la manière large et nerveuse des peintres d'histoire : *Portrait de la Mère de l'auteur*, par M. Sellier, et *Portrait de Mlle C. P****, par M. Abel (Marius). — Le *Portrait de jeune Fille*, de M. Vien, joint à la ressemblance l'étude et le fini d'un dessin de graveur. — M. Théodore Delamarre apporte, dans ses compositions dessinées, la finesse du modelé des nus et l'harmonie d'effet qu'on trouve dans ses tableaux : son *Jeune Porte-faix chinois, scène cantonnaise*, est une vraie peinture. — Citons, avant de passer aux paysages, le beau dessin de Mme Vuitel, la *Mort d'Abel*, d'après le tableau de M. Delorme.

MM. Appian et Allongé occupent le premier rang pour les paysages dessinés. Les deux fusains de M. Appian, *Environs de Rochefort* et *Marais de Virieux-le-Grand* (Ain), sont d'un effet de couleur qui rappelle les tableaux de ce peintre. — Les dessins de M. Allongé : la *Fontaine de Sainte-Barbe* (Morbihan) et la *Mer à Portrieux* (Côtes du-Nord) ont, au contraire, plus de couleur que les peintures de cet artiste, ils ont un accent de vérité, un charme, une harmonie qui les font justement rechercher des amateurs, qui vengent M. Allongé de l'aveuglement du jury. — Les fusains de M. Charles Mercier, le *Pré aux Clercs* et le *Village de la Houle, baie de Cancale*, se distinguent par l'entente des plans et l'étude consciencieuse du rendu, et le *Buisson en Vendée*, de M. Paul Tillier, est un fusain d'une vigueur de coloriste.

Un des aquarellistes des plus séduisants par la richesse des tons de sa palette et l'harmonie qu'il en obtient, c'est M. Justin Ouvrié, et ces deux qualités on les retrouve dans ses deux vues du *Grand Canal à Gand* (Belgique) et du *Printz Gracht, à Amsterdam*. — M. Anastasi expose une aquarelle qui rend, avec le charmant coloris de cet artiste, le délicieux *Jardin d'Hiver de S. A. I. Mme la Princesse Mathilde*, dont nous avons donné une description en rendant compte, l'hiver dernier, des soirées de Son Altesse Impériale Le talent du peintre a su rendre sans confusion les mille détails des riches objets de curiosité qui ornent ce jardin, et ce n'était pas facile. — Dans un précédent chapitre, nous avons fait l'éloge de l'intérieur de l'église de Saint-Etienne, à Vienne, par M. Sebron. De l'Autriche, voici que l'artiste nous transporte en Orient ; une de ses deux aquarelles nous montre la *Mosquée du Sultan Soliman, à Constantinople*, et l'autre, les *Ruines de Carnack* (haute Égypte), deux vues d'un grand aspect et d'un coloris vigoureux. — *Louis XV et le Régent aux grands Degrés de Trianon* est une aquarelle de M. Eugène Lami, au coloris coquet, brillant, que l'on retrouve toujours dans ses œuvres. — La couleur est plus vraie, plus sévère dans les deux aquarelles de M. Harpignies : *Un Soir à Cernay*, et l'*Institut*, vue prise sur les quais.

L'Exposition compte quelques beaux pastels, mais au-

cun n'approche encore de ceux que nous avons vus exposés autrefois par M. Eugène Giraud. Parmi les plus remarquables pastels du Salon de 1868, nous citerons le *Portrait de Mme S****, par M. Galbrund ; le *Portrait de Mme C. C****, et le *Portrait de Mlle M. T****, par Mme Coeffier, et surtout le *Portrait de Mlle Clémentine Jouassin*, sociétaire de la Comédie-Française, et le *Portrait de Mlle Émilie Dubois*, sociétaire également de la Comédie-Française, dus au crayon si fin et si vivant de M. Saintin.

M. Maxime David et Mme Monvoisin occupent toujours le premier rang parmi les peintres en miniature. M. David expose deux belles miniatures : le *Portrait de M. Hébert*, questeur du Corps législatif, et le *Portrait de M. Léonce Mesnard*, maître des requêtes au conseil d'État, et Mme Monvoisin, un charmant portrait de femme.

Enfin, mentionnons, en terminant, les très remarquables faïences de M. Michel Bouquet : *Bords de Rivière* et *Bateaux chargés de foin, sur la Tamise;* l'émail de M Corplet, *Portrait de M. le Comte de Nieuwerkerke ;* le *Portrait d'Alonzo Cano*, peint sur porcelaine par Mme de Cool, d'après le tableau de Vélasquez, et cette autre peinture sur porcelaine, de Mlle de Maussion, le *Temps apportant la Vérité*, d'après le tableau du Poussin.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Odéon : *Jeanne de Ligneris*.— Opéra-Comique : *le Café du Roi*.— Gymnase ; *Fanny Lear*.— Variétés : *Les Chambres de bonnes*. — Palais-Royal : *Madame est couchée* ; *le Lys de la Vallée*. — Folies-Dramatiques : reprise des *Plaisirs du Dimanche* et des *Cinq francs d'un Bourgeois de Paris*. — Réouverture de l'Athénée et du Théâtre-Déjazet. — Beaumarchais : *la Citerne des Feuillants*. — Nouvelles de la Porte Saint-Martin.

Une grosse erreur à l'Odéon : je veux parler de *Jeanne de Ligneris ;* l'auteur s'est trompé, le directeur aussi. On croyait à un grand succès, il y a eu chute complète, —

d'autant plus complète même qu'avant la première représentation on avait dit merveille de la pièce.—Elle est tombée de trop haut pour pouvoir se relever. Il faut convenir aussi que M. Marc-Bayeux est bien téméraire; sans connaître le théâtre, plein d'inexpérience, il se croit assez fort pour pouvoir, comme cela, faire tout de suite cinq actes. Le talent, dans ces circonstances-là, ne tient pas lieu de métier.

Jeanne de Ligneris a quelques qualités littéraires sans aucun doute; mais tout cela est maladroitement fait, mal noué, mal dénoué : ce que l'auteur a pris pour de la hardiesse n'est que ridicule, et le public, en somme, a moins sifflé encore qu'il n'a ri.

Le Café du Roi, transplanté à l'Opéra-Comique, y a retrouvé son succès du Théâtre-Lyrique: ce petit acte est charmant, et l'on ne sait lequel des deux on doit le plus applaudir du librettiste Meilhac ou du compositeur Deffès. Voilà une bonne opérette!

Fanny Lear fera pardonner à MM. Meilhac et Halevy leur *Belle Hélène* et leur *Grande Duchesse*; ils ont bien fait de donner une note plus grave à travers le charivari d'Offenbach, ils sont entrés au Gymnase et ont laissé le maëstro à la porte, ils seront peut-être bien contents de le retrouver au vestiaire; il y a encore de beaux jours pour Mlle Schneider.

La nouvelle comédie de ces petits Messieurs est un peu trop longue pour être parfaite, il ne faut pas abuser des détails, quelque charmants qu'ils puissent être. Cette Fanny Lear est une courtisane dont la fortune a servi à redorer le blason d'un vieux gentilhomme qui l'a épousée, il y a là un ressouvenir de la Marquise d'Orvault, contre lequel les auteurs protestent en vain. Mais le titre ne suffit pas à Fanny, elle veut aussi la considération: nous assistons à ses manœuvres pour arriver à son but; mais elle perd la partie et la vertu triomphe. C'est une belle et bonne comédie, aussi ce qui m'étonne, c'est que M. Montigny l'ait reçue.

Les Chambres de bonnes, aux Variétés, n'ont rien d'ennuyeux; ce n'est pas très neuf et l'on a déjà vu cette pièce mainte et mainte fois, mais ce mélimélo est gai est bien joué.

Au Palais-Royal, *le Lys de la Vallée*, c'est Alphonsine en marchande de volailles, au marché de la vallée : elle a été mariée, mais si peu que son âme a encore la blancheur immaculée du lys, aussi veut-elle convoler et essaie-t-elle, par tous les moyens possibles, de conquérir un mari, elle va arriver à ses fins, quand le premier, qu'on croyait mort, revient mieux portant que jamais. C'est un succès et Alphonsine est désopilante dans cette farce du bon crû.

Très gentil aussi le petit acte qui a pour titre *Madame est couchée*.

Les Folies dramatiques ont rouvert leurs portes ; on y reprend, ou plutôt on y continue *les plaisirs du dimanche*. Après viendra *Chilpéric*, paroles et musique d'Hervé, — le pendant de *l'OEil crevé* : Hervé m'a fait entendre ce nouvel Opéra-Bouffe, et je vous assure que je l'ai trouvé ravissant.

La reprise des *Cinq francs d'un Bourgeois de Paris*, aux Folies-Dramatiques, a été très bien accueillie, grâce à l'entrain de ce gai vaudeville et à la verve de l'excellent Milher. Un des auteurs, — ce pauvre gros Dunan-Mousseux, — n'est plus là, hélas ! pour jouir de ce regain : il est mort il y a quelques semaines.

Busnach a rouvert les portes de son Athénée : continuation de *Fleur de Thé ;* bons débuts de Daubray.

Réouverture aussi du Théâtre-Déjazet avec *les Chevaliers du Pince-Nez* et une très jolie petite pièce de M. Gourdon de Genouillac, *l'Écran du Roi*, qui est pleine d'esprit.

Au théâtre Beaumarchais, enfin, M Pagès a donné un drame très intéressant ; c'est *la Citerne des Feuillants*. Je ne vous le raconterai pas, allez le voir !...

Enfin, la Porte Saint-Martin a un directeur ; c'est M. Raphaël Félix, il fait répéter *Cadio*, de Georges Sand et Paul Meurice, et le drame sera joué par Mélingue, Royer, — oui Roger, l'ex-ténor, — Mmes Thuillier, et Rousseil.

Nous voilà loin du *Pied de mouton*. Tant mieux !...

L. FÉLIX SAVARD.

INAUGURATION DU THÉATRE LOUIT, A BORDEAUX

La Gironde du 3 septembre rend compte d'un nouveau succès dramatique que vient d'obtenir le poëte bordelais, M. Hippolyte Minier, dont chaque année voit grandir la renommée et ajouter une couronne nouvelle à celles que lui ont déjà décernées ses concitoyens.

« De mémoire de Bordelais, dit *la Gironde*, la rue Castelnaudoros n'avait vu affluence pareille à celle qui s'y pressait hier au soir, dès sept heures, pour assister à l'inauguration du nouveau théâtre que dirige M. Robert Kemp. La salle présentait un magnifique aspect, et si belle qu'elle parût dans le jour, on ne s'attendait vraiment pas à l'effet qu'ont produit ses rangs de loges étincelantes de dorures, éblouissantes de lumières, toutes remplies par un public élégant. Véritablement, la salle Louit est une des plus belles qu'on puisse voir, et doit compter peu de rivales au monde.

« Le spectacle a commencé par un prologue de circonstance, *Bordeaux après dîner*, écrit en beaux vers que nous publions aujourd'hui même, et où nos lecteurs reconnaîtront vite la touche tantôt fine et tantôt vigoureuse de M. Hippolyte Minier. Les acteurs ont été fréquemment interrompus par les applaudissements qui s'adressaient soit au poëte, soit à ses interprètes, soit aux illustrations bordelaises dont M. Minier rappelait le souvenir. Mais quand Mme Daysner-Grassot, chargée du rôle de la Liberté des Théâtres, a jeté au public ces vers, où elle a mis toute son âme :

Les auteurs que le Pinde a vus naître,
De la scène française illustres suzerains :
Le Théâtre-Louit les a pris pour parrains...
Ils sont à nous : Corneille, et Molière, et Racine,
Ceux que touchait au front l'étincelle divine ;
Radieux écrivains, sur l'antique moulés,
Jeunes encore, après deux siècles écoulés !
Il est à nous, Regnard ; et pour le *Légataire*,
Nos mains ont conservé la palme héréditaire.

Beaumarchais nous attend; avec lui *Figaro*
Aux abus, vieux ou neufs, viendra crier : Haro !
Le Sage parlera, chez nous de sa voix haute;
Les maltôtiers sont morts, mais non pas la maltôte..
Et le même public applaudira Picard,
Delavigne, Augier, Scribe et Dumas et Ponsard;
Et de Victor Hugo, dans notre immense salle,
Entendra ruisseler la veine colossale.

Ce beau vers :

Toutes les libertés sont les filles du ciel!

a été aussi salué au passage, ainsi que le nom de Vergniaud le Girondin, énergiquement accentué par M. Sapin dans la troisième strophe de cette cantate : *la Bordelaise.*

Heureux Bordeaux, ville bénie,
Royal séjour d'Aliénor,
L'art t'ennoblit et le génie
T'a mis au front sa palme d'or.
Sur ton berceau chantait Ausone;
Le temps lui sert d'écho lointain.
Bordeaux, sois fier de ta couronne,
Les dieux t'on fait un beau destin.

Rodde hérita du luth d'Orphée,
Gâlard des crayons de Téniers;
La tragédie, à son trophée,
Le Lafon suspend les lauriers;
Les rossignols de la Garonne
Avec Garat luttaient en vain...
Bordeaux, sois fier de ta couronne,
Les dieux t'on fait un beau destin.

Tes orateurs, noble phalange,
Pour t'illustrer auraient suffi;
Près de Lainé, Ravez se range;
De Martignac il est suivi.
planant sur eux, un front rayonne...
Gloire à Vergniaud le Girondin !...
Bordeaux, sois fier de ta couronne:
Les dieux t'on fait un beau destin.

Oui, ton orgueil est légitime :
L'univers t'envie à la fois,
Montaigne, le causeur sublime,
Et Montesquieu, l'astre des lois.
Un champ d'honneur où l'art moissonne,
Voilà ton lot, peuple aquitain !...
Bordeaux, sois fier de ta couronne :
Les dieux t'ont fait un beau destin.

« Avec un petit thème à quatre temps que nous avons remarqué dans l'ouverture, ces couplets chantés par M. Sapin sont ce qu'il y a de plus saillant au point de vue musical. Cet artiste a obtenu un grand succès. Il a dû reparaître après la chute du rideau et redire les deux dernières strophes.

Les noms des auteurs du prologue, MM. H. Minier, pour les paroles, et Ch. Calendini, pour la musique, ont été proclamés par M. Richard, régisseur général, au milieu des bravos.

L. A.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE DESSIN

POUR L'APPLICATION DES BEAUX-ARTS A L'INDUSTRIE

—

La distribution des prix de l'École impériale de dessin et de mathématiques pour l'application des Beaux-Arts à l'industrie a eu lieu dimanche 16 août à midi, dans le grand amphithéâtre de l'École de Médecine, sous la présidence de M. le comte de Nieuwerkerke, sénateur, surintendant des Beaux-Arts, assisté de M. Tournois, chef de la division des Beaux-Arts, de M Lecoq de Boisbaudran, directeur de l'École, et de MM. les professeurs de l'École. Une nombreuse assemblée occupait la salle.

A l'entrée de M. le surintendant, tous les élèves se sont levés et l'ont salué par les plus chaleureux applaudissements.

M. le sénateur comte de Nieuwerkerke a ouvert la séance par les discours suivants :

« Messieurs,

» Depuis le jour où je suis venu m'asseoir au milieu de vous dans une circonstance semblable à celle qui nous réunit aujourd'hui, un grand fait s'est accompli : nous avons assisté à ce grand concours ouvert entre toutes les nations civilisées. L'année dernière, à pareille époque, l'industrie du monde entier tenait, à Paris, ses assises solennelles. Il n'est personne qui n'ait gardé un sérieux et durable souvenir de cette extraordinaire manifestation où la puissance du génie humain s'est révélée avec une imposante grandeur. Mais, plus que personne, vous aurez puisé à cette source immense d'enseignement de fécondes et salutaires leçons. Vous aurez vu à l'Exposition universelle, en effet, les efforts prodigieux tentés par chaque peuple, au nord et au midi, à l'orient et à l'occident, pour ajouter aux œuvres utiles la parure essentielle du beau.

» Or c'est là précisément, messieurs, ce qui sera jusqu'à la fin de votre carrière l'objet de vos propres efforts, de vos recherches, de vos constantes préoccupations ; c'est là précisément ce qui fait aujourd'hui l'objet de vos études. Ce spectacle merveilleux avait donc pour vous un intérêt tout à fait exceptionnel ; je ne doute pas que vous n'ayez su le mettre à profit en comparant attentivement le goût et les tendances des peuples les plus divers. Non-seulement vos investigations ont pu porter sur les productions contemporaines, mais encore, grâce à l'heureuse pensée qui avait fondé les galeries de l'Histoire du travail, il vous a été facile de suivre, à travers les siècles, les transformations successives que le mouvement ascensionnel de l'humanité est venu apporter aux créations des époques barbares.

» Pour nous, messieurs, qui nous intéressons si vivement à la prospérité de l'École impériale de dessin, nous avons étudié avec une attention toute particulière, à côté de l'exposition industrielle, l'exposition spéciale des écoles qui poursuivent le même but que la vôtre, tant en France qu'à l'étranger. Laissez-moi vous dire, aussi rapidement que pos-

sible, quelle a été, en bien peu d'années, l'influence des expositions universelles sur l'enseignement du dessin en Europe.

» A Londres, en 1851,—c'est à cette date qu'il faut remonter,—le triomphe de la France fut incontesté, immense, enlevé presque sans combat dans le concours des industries de luxe, où tout le prix de l'œuvre est attaché non à la matière employée, mais à la façon dont cette matière est employée, ornée, décorée.

» Le peuple anglais, le peuple pratique par excellence, comprit le premier et tout de suite que la cause de son infériorité dans cet ordre tenait au petit nombre et à l'absence presque complète des écoles d'art en Angleterre. Aussitôt, sous l'actif patronage de S. A Royale le prince Albert, le sol de la Grande-Bretagne se couvrit, comme par enchantement, d'écoles spéciales destinées à remédier à ce fâcheux état de choses. Mais les mesures les meilleures ne sauraient produire immédiatement les résultats espérés. En 1855, à Paris, aucune des conséquences que l'on attendait de cette vaste organisation ne se manifesta d'une manière sensible.

Cependant les générations d'élèves formés dans ces écoles grandissaient, entraient en lice à leur tour, et à l'exposition internationale ouverte à Londres en 1862, on put mesurer les étapes que l'industrie anglaise avait rapidement parcourues sur le terrain du goût. A cette date, ici même, votre directeur, M. Belloc, constatait devant vous les progrès accomplis par nos voisins d'outre-Manche, notamment dans le dessin des meubles construits avec un plus vif sentiment du style, et dans l'exécution des poteries émaillées, ornées avec un sentiment plus pur de la beauté décorative.

Une telle conquête, si minime qu'elle parût au premier abord, était en réalité un événement considérable. Elle prouvait que, si le goût est en général un privilége inné chez certains peuples, il n'était pas impossible cependant d'acquérir ce que j'appellerai le goût négatif, celui qui donne conscience des vulgarités de la forme et de la couleur, et conséquemment permet de les éviter. De là, à posséder le goût créateur, il n'y a qu'un pas. L'Angleterre ne désespérait point de le franchir.

La leçon fut comprise en France et dans toute l'Europe.

En France, deux hommes éminents, MM. Prosper Mérimée et Du Sommerard, jetèrent le cri d'alarme ; en Europe, en Allemagne surtout, on reconnut quelle était la voie où il fallait s'engager pour lutter contre nous avec quelque chance de réussite. De toutes parts, à Paris et dans nos villes de province, l'Université et les municipalités mirent à l'étude la question de l'enseignement du dessin. L'étranger renouvelait ses méthodes, déployait une activité infatigable dans le même sens, et avec quel succès, vous le savez, messieurs; vous avez vu l'année dernière, en effet, la Bavière remporter le grand prix à l'exposition des écoles de dessin. Voilà qui est grave.

L'Ecole impériale ne prenait point part à ce concours, et je ne vous fais pas un éloge de complaisance en vous disant que, dans ma conviction la plus ferme et la plus réfléchie, vous êtes très supérieurs à vos rivaux. Il suffit de parcourir l'exposition de vos travaux de l'année pour y reconnaître une fleur d'individualité qui faisait absolument défaut à l'école de Munich. Il y a toutefois un avertissement que nous ne pouvions négliger. Et c'est à cela que je voulais en arriver, messieurs, à vous dire qu'en présence de ce mouvement d'idées qui, dans tous les pays, remet en discussion toutes les méthodes d'enseignement, l'administration avait un devoir à remplir; nous avions la mission de ne pas vous laisser distancer par vos rivaux. Il nous fallait donc, nous aussi, réviser vos méthodes et vos programmes. C'est ce que nous avons fait.

Ayant dans les hommes distingués qui vous dirigent une confiance que justifie largement leur profonde expérience en ces matières, nous avons fait appel à leurs connaissances, nous avons en commun discuté, élaboré point par point, article par article, un nouveau plan d'études qui fonctionnera à la réouverture des classes. L'administration, jalouse de la prospérité de l'Ecole impériale, attend les meilleurs résultats du nouveau règlement ; mais un règlement, fût-il parfait, ne fonctionne pas seul; il nous faut absolument votre concours pour qu'il porte tous ses fruits.

Je compte sur votre amour du travail, sur le sentiment que vous avez de vos propres intérêts, pour seconder le zèle de vos excellents maîtres. Vous maintiendrez ainsi l'Ecole

impériale de dessin au rang qu'elle a toujours occupé, je veux dire au premier rang des écoles spéciales. Et songez que je ne vous parle pas ici seulement au nom de cet établissement dont le passé glorieux vous engage pour ainsi dire malgré vous, mais encore au nom du pays qui est habitué à voir se lever de ces bancs les artistes les plus habiles, les plus ingénieux, ceux qui ont fait sur tous les marchés du monde, depuis un siècle, la réputation du « goût français. »

Après ce très remarquable discours, souvent interrompu par les applaudissements, M. Lecoq de Boisbaudran a pris la parole; nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce discours, après lequel M. le directeur de l'école a procédé à l'appel des lauréats.

Après deux discours accueillis par les marques les plus vives de sympathie et prononcés, l'un par M. le comte de Nieuwerkerke, l'autre par M. Lecoq de Boisbaudran, il a été procédé à l'appel des lauréats.

Parmi les jeunes gens qui ont obtenu le plus grand nombre de nominations, on a remarqué les élèves Dumas (Paul), Regamey (Frédéric), Renard (Urbain), Torlet (Lucien), Guilbert (Eugène), Gancel (Gustave), Collir (Paul), David (Léon), Giron (Hippolyte), Longepied (Léon), Rénot (Henri), Kahen (Alfred), Deblois (Charles), Charette (Hippolyte), Hequart (Prosper), Dujardin (Paul), Lecocq (Casimir), Renard (Émile), Hérard (Eugène), Cana (Félix), Célos (Henri), Binard (Charles), Cousin (Théodore), Mathieu (Henri), Niémeyer (Henri), Oriol (Auguste), Tessier (Eugène), Berny (Fernand), Boudier (Édouard), Hansen (Jules), Herny (Charles), Oury (Amédée), Pichon (Charles), Schommer (François), Saint-Gandeux (Auguste).

Avant de lever la séance, M. le comte de Nieuwerkerke a annoncé qu'il était chargé, au nom de l'Empereur, de remettre une médaille d'or à l'élève qui aurait obtenu le plus grand nombre de nominations. Cette médaille a été donnée immédiatement à l'élève Dumas (Paul), quatorze fois nommé, aux acclamations de l'assistance.

L. A.

De la Décoration des Gares de Chemins de Fer, des Lycées, des Casernes, des Hospices, des Hôpitaux et des Prisons.

—

Une idée juste, utile finit toujours par triompher des obstacles qu'elle rencontre et par être adoptée. En voici une nouvelle preuve. Il y a sept ans, nous nous exprimions ainsi sur la décoration intérieure des édifices publics (1) :

« Qui de nous, en visitant les salles de réfectoire de l'hôtel des Invalides, n'a été frappé de l'impression produite par la vue des victoires retracées sur les murailles ? Avec quel sentiment de noble orgueil ces vieux braves nous les montrent et nous les expliquent ! Pourquoi certaines salles des casernes, déjà si remarquables d'architecture, n'auraient-elles pas des peintures représentant des traits de patriotisme, de bravoure, les plus brillants faits d'armes de nos régiments ? Ces sujets entretiendraient le culte du drapeau, exalteraient l'amour de la patrie.

» Dans les établissements maritimes, nos peintres de marine reproduiraient les fastes glorieux de la marine française, les traits d'héroïsme de nos marins, tandis que dans nos établissements civils, dans les lycées impériaux, d'un aspect si nu, si triste pour la jeunesse qui quitte la riante habitation de la famille, certaines salles recevraient de nos peintres d'histoire et de paysage historique des œuvres qui, en formant le goût des élèves, seraient en même temps un enseignement historique et moral pour chacun d'eux.

» Et les hospices, les hôpitaux, d'une physionomie si lugubre que l'entrée en répugne à tous les malheureux, malgré les soins éclairés qu'ils savent y recevoir ! Cette impression, sans doute, l'Empereur l'a éprouvée comme eux, comme nous, puisque, dans sa sollicitude pour les ouvriers, pour tous ceux qui souffrent, il a fait construire des hospices et des hôpitaux qui ressemblent à des résidences impériales.

» Mais s'il est impossible de transformer ainsi nos anciens et nombreux établissements de charité, ne pourrait-on

(1) *Revue artistique et littéraire* (1861), tome II, page 40.

pas décorer les salles communes de ces établissements, et réjouir la vue des vieillards, des infirmes, des malades par la peinture de scènes touchantes, plaisantes même, par de séduisants paysages des effets dramatiques de la mer, enfin par des groupes de fleurs et de fruits ? La vieillesse est une seconde enfance : elle a, comme le malade, besoin de distraction qu'elle ne peut courir chercher; aussi quel bonheur ce serait pour elle de trouver dans l'asile de sa retraite le reflet des jouissances dont elle est privée : l'aspect de la mer, des paysages pittoresques et les scènes intimes de la famille ! Que de doux souvenirs ces tableaux éveilleraient, et à combien de récits ils donneraient lieu !

» Nous voudrions même que les prisons ne fussent point oubliées... — Les prisons !!... — et pourquoi pas ? S'il existe des natures vicieuses, incorrigibles, n'y a-t-il pas aussi des égarés, des esprits faibles qu'on a entraînés au mal, et que la loi a dû punir, mais que la société doit chercher à ramener au bien ? Or, la peinture des grandes actions de l'histoire *moderne*, des actes de dévouement à la société, des actes d'humanité, de probité, d'amour de la famille et de la patrie, exemples pris *dans toutes les classes*, se trouvant chaque jour sous les yeux des prisonniers, soit dans la salle des repas, soit dans le lieu des récréations, ces peintures ne pourraient-elles pas avoir, au moins sur quelques uns des détenus, une heureuse influence, et déterminer une réaction dans l'esprit inculte de cette classe perdue ? Qui oserait affirmer le contraire ?

» Et les gares de chemins de fer, à quels cours d'histoire et de géographie locales ne pourraient-elles pas servir ? Quelle distraction, quel intérêt les salles d'attente n'offriraient-elles pas aux voyageurs, s'ils y voyaient retracés les points de vue les plus pittoresques de la contrée, les costumes historiques des habitants du pays, les faits les plus mémorables et les portraits des personnages célèbres de la localité ? L'histoire du pays serait ainsi mise à la portée de toutes les intelligences ; elle éveillerait les sentiments généreux chez les plus indifférents, et le désir de s'instruire chez les plus ignorants. »

Quatre ans plus tard, en 1865, nos vœux étaient pris en considération. M. Bénédicte Masson était chargé d'exécuter

des peintures murales dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, et nous écrivions les lignes suivantes :

« En chargeant M. Bénédicte Masson de peindre sur les murs de la cour d'honneur des Invalides les quatre grands siècles de l'histoire de France, l'État a pris l'initiative de la mise en pratique des vœux que nous formions il y a quatre ans, et nous devons espérer que ce qu'il fait en ce moment pour l'hôtel des Invalides, il l'appliquera plus tard aux autres établissements publics. Espérons également que la ville de Paris voudra suivre l'exemple que lui donne aujourd'hui l'Administration des Beaux-Arts, et ce sera alors, mais alors seulement, que les administrations de chemins de fer se trouveront entraînées à faire ce que nous demandons pour la décoration des gares (1). »

Cette première application de nos idées ne devait pas s'arrêter là. Nous savons qu'une des salles du nouvel Hôtel-Dieu, que l'on construit en ce moment, recevra des peintures représentant l'Empereur et l'Impératrice visitant les cholériques dans les hôpitaux et d'autres faits historiques relatifs à cet établissement. Ce sera la continuation de la mise en pratique de notre système de décoration des édifices.

En effet, dans un de ses feuilletons du *Moniteur*, M. Théophile Gautier nous annonçait dernièrement une nouvelle et heureuse application de notre mode de décoration, que nous voudrions retrouver dans toutes les gares de Paris et de la province :

« Dans la gare de Perrache, du chemin de fer de Lyon, dit M. Th. Gautier, vont se dérouler sur les murs, comme des tapisseries, quatre énormes toiles de neuf mètres de large sur cinq de haut, dues aux brosses de M. Desplechins, l'habile décorateur de l'Opéra, représentant les quatre grandes villes que dessert la ligne : Paris, Montpellier, Marseille, Genève.

» Ce ne sont point, comme on pourrait le croire, des figures allégoriques, mais bien des vues panoramiques des villes mêmes, prises d'un point favorable d'où l'œil puisse embrasser et reconnaître l'ensemble. Ainsi, Paris se présente du pied du Trocadéro, montrant son fleuve bordé de

(1) *Revue artistique et littéraire*, (1865), tome VIII, page 126.

palais et de verdures; Montpellier montre sa magnifique promenade du Peyrou et ses toits de tuiles à l'italienne, baignés d'une brillante lumière; Marseille, l'entrée de son vieux port, ses maisons calcinées de soleil, sa Méditerranée étincelante, et la campagne semée au loin de blanches bastides; Genève, son lac d'Azur, son île Jean-Jacques Rousseau, son pont et son quai du mont Blanc, sa vieille église de Saint-Pierre, son mont Salève, tout zébré de zones géologiques, et, dans le lointain, les cimes toujours couvertes de neiges du géant alpestre. Tout cela avec une vérité, une illusion, une couleur et une lumière à tromper les voyageurs et à leur faire croire qu'ils sont arrivés au terme de leur route Dans le haut ou ciel de chaque tableau, des anges ou de petits génies soutiennent le blason de la ville représentée. Cet important travail fait le plus grand honneur à M. Despléchins, et le succès qu'il obtiendra engagera sans doute les administrations de chemins de fer à décorer d'autres gares de peintures et d'œuvres d'art. Les gares sont les antichambres et les salons des nations qui se visitent, et ne sauraient être trop somptueusement ornéees.»

La Compagnie du chemin de fer de Lyon se propose, assure-t-on, de faire exécuter, pour l'ornement de la gare de Paris, une vue générale de Lyon et une de Nice. Ce n'est pas tout ce que nous voudrions, mais c'est un commencement, et nous nous en réjouissons.

Nous aimons à croire que les salles d'attente de la nouvelle gare d'Orléans, qu'on achève en ce moment, recevront une décoration du même genre.

Puisque nous venons de parler de la nouvelle gare d'Orléans, donnons une idée de l'ensemble de l'édifice.

C'est sur le quai d'Austerlitz que se profilent les constructions de la nouvelle gare d'Orléans, qui occupent un emplacement que sillonnaient autrefois les deux bras de la Bièvre. Ces constructions se composent d'un pavillon central en avant-corps et de deux ailes. Le pavillon du milieu se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage, percés chacun de cinq grandes baies de face et de baies latérales. Il est flanqué de pieds-droits en forte saillie, que surmontent les statues de l'Agriculture et de l'Industrie, au-dessus desquelles sont sculptées en bas-reliefs les armes de Paris et

d'Orléans. A l'extrémité de chacune des ailes sont deux bâtiments annexes en retour, dont l'un est affecté au service des postes; dans l'autre sont le buffet et le poste télégraphique.

Pour compléter la nouvelle gare, il reste encore à achever les bâtiments de l'arrivée ainsi que la grande halle, qui n'aura pas moins de 310 mètres de longueur sur 36 mètres de largeur.

LOUIS AUVRAY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

1° Dictionnaire général des artistes de l'École française, etc., par M. E. Bellier de la Chavignerie. — 2° Les grands architectes, par M. Charles Lucas. — 3° L'art de l'émail, par M. Claudius Popelin. — 4° Le peintre Dominique Doncre, par M. C. Le Gentil.

Dans notre dernière livraison, nous avons annoncé la publication d'un ouvrage de notre collaborateur, M. E. Bellier de la Chavignerie, le *Dictionnaire général des Artistes de l'École française, depuis l'origine des Arts du Dessin jusqu'à l'année* 1868 *inclusivement*, dont on trouvera des exemplaires au bureau de la *Revue artistique*, rue Bréa, 5, à mesure que les livraisons paraîtront.

M. Bellier de la Chavignerie est un travailleur sérieux; aussi a-t-il reconnu cette vérité, que plus on connaît, plus on est convaincu de tout ce qu'on ignore. Personne ne sait mieux que nous l'immensité des matériaux qu'il a accumulés depuis vingt ans et les obstacles qu'il a rencontrés, obstacles incompréhensibles de la part d'artistes intéressés à l'aider dans ses recherches. « Nous recevrons avec reconnaissance, dit-il dans sa préface, les communications qu'on voudra bien nous faire parvenir; qu'on ne craigne pas de nous indiquer par où nous avons péché, nous n'aspirons qu'à améliorer cette première édition. » C'est là un appel à tous les artistes compris dans ce Dictionnaire, qui admet

tous ceux reçus trois fois à nos Expositions annuelles et officielles des Beaux-Arts. Notre collaborateur considère avec raison ces trois admissions du jury comme un diplôme de capacité décerné aux artistes.

La première livraison a paru le 1er août ; elle se compose de 48 pages à deux colonnes, et comprend toute la lettre A et le commencement de la lettre B jusqu'à Barsac (Mme Marie), peintre, etc.

Pour donner une idée de la supériorité de l'ouvrage de M. Bellier de la Chavignerie sur tous ceux du même genre qui ont été publiés jusqu'à ce jour, qu'on nous permette de choisir dans sa première livraison un nom qui nous est cher, et de mettre en regard les notices pleines d'erreurs auxquelles ce nom a donné lieu.

DICTIONNAIRE DES ARTISTES

Publié par Gabet

—

« Auvray (Félix), peintre français, *né à Paris* en 1800, *mort dans sa ville natale* en 1833. Il était un des meilleurs élèves du baron Gros. On a de lui : *Saint Louis, Prisonnier*; — *Gauthier de Châtillon défendant Saint Louis contre les Sarrasins*; — le *Déserteur* ; — *Saint Paul à Athènes*.—La Société de l'*Union des Arts* de Douai décerna à Auvray une médaille d'honneur ; mais elle arriva au moment où l'on portait en terre le pauvre artiste. »

(Cet article, qui fait naître notre frère à Paris, tandis qu'il est *né à Cambrai*, et que, par conséquent, en succombant à Paris, il n'est pas *mort dans sa ville natale*; cet article, disons-nous, a été reproduit avec ses erreurs dans la *Nouvelle Biographie générale*, de MM. Firmin Didot frères Quant à la *Biographie universelle* de Michaud, la nouvelle édition ne commence à réparer ses oublis qu'à partir de la lettre M, et c'est M. Bellier de La Chavignerie qui a été chargé de ce travail).

DICTIONNAIRE DES ARTISTES

DE

M. Bellier de la Chavignerie

—

« Auvray (Joseph-Félix-Henri) aîné, peinture; élève de Momal, de Léonce de Fieuzal et du baron Gros ; entré à l'École des Beaux-Arts le 8 décembre 1820; né à Cambrai (Nord), le 31 mars 1800; mort à Paris, le 11 septembre 1833. —. Salon 1824. (Sous le nom de Félix.) *Jalousie d'Ænone*. (Sous le nom d'Auvray.) *Saint Louis, Prisonnier*. — Salon 1827. *Dévouement de Gauthier de Châtillon* (musée de Cambrai). *Le Déserteur spartiate arrivant des Thermopyles* (musée de Valenciennes). *Saint Paul à Athènes*. — Salon 1831. *Le Dernier Jour de Pompéi*. *L'Élévation de Pépin au Trône* (musée de Valenciennes). *Capucin se désaltérant*.— Salon 1833. *Dévouement de la Princesse Sibylle* (musée de Valenciennes). *La Lettre de Recommandation*. *La Séduction*. *L'Intercession*. — Le musée de Valenciennes possède encore de cet artiste *Protogène peignant*, la *Mort de Méléagre*, et diverses esquisses de sujets mis au concours pour la décoration de la Chambre des députés; l'*Épée de Damoclès*, exécuté à Rome en 1827, a été exposé en 1831.

On peut donc juger des services que l'ouvrage de M. Bellier rendra aux écrivains, et surtout aux nouvelles éditions de la *Biographie universelle* de Michaud, et de la *Nouvelle Biographie générale* de Firmin Didot frères, qui y puiseront des renseignements pour les rectifications à faire et les nombreux oublis à réparer.

Une chose cependant surprendra les lecteurs, c'est de trouver intercalés dans un *Dictionnaire des Artistes de l'École française*, des rédacteurs de journaux et des fonctionnaires qui ne sont pas artistes, qui n'ont pas été admis trois fois aux Expositions officielles. Ainsi, après la biographie de M. Abel (Marius), peintre, vient immédiatement celle de *M. About* (*Edmond*), rédacteur de divers journaux, mais entièrement étranger à la pratique des Beaux-Arts. Nous croyons qu'il eût été plus logique et plus convenable de mettre les écrivains en note à la suite d'un renvoi relatif à la notice d'un peintre ou d'un sculpteur. L'auteur eût atteint le même but sans changer la destination de l'ouvrage consacré uniquement aux artistes de l'École française. Du reste, notre observation, si fondée qu'elle soit, prouve le désir de l'auteur de rendre ce Dictionnaire le plus complet possible.

Nous rappelons que le prix de la livraison est de 1 fr. 50 c., et qu'on peut se procurer celles parues, au bureau de la *Revue artistique*, rue Bréa, n° 5.

Nous recevons aussi de notre collègue, M. Charles Lucas, une petite brochure de 36 pages, en vente chez A. Lévy, éditeur, 29, rue de Seine. Sous ce titre : les *Grands Architectes*, M. Charles Lucas a fait, dans une conférence de l'Association polytechnique, l'historique très succinct de l'architecture depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. C'est un travail d'érudition qu'il a su rendre attrayant par la forme et la clarté du récit, par la disposition intelligente des chapitres et la juste appréciation de l'architecture à toutes les époques.

M. Claudius Popelin, qui est notre confrère à plus d'un titre, nous fait l'envoi gracieux d'un livre édité avec un goût tout artistique, et dédié au *peintre Eugène Giraud*. Imprimé avec ce luxe typographique des presses de D. Jouaust, l'imprimeur de l'Académie des bibliophiles, ce livre, de 52 pages,

orné de gravures dessinées par notre célèbre peintre sur émail, est intitulé : l'*Art de l'Émail, leçon faite à l'Union centrale des Beaux-Arts*. M. Claudius Popelin n'est pas seulement un artiste de talent, un savant, il est encore un écrivain non moins distingué. Son livre commence par ce sonnet :

« Le Roi des fleurs de lis, grand-maître de justice,
Au peintre Limosin octroyant un blason,
Voulut qu'il resplendît sur la pauvre maison
Comme au seuil d'un bon livre un noble frontispice.

François, premier du nom, dans son royal office,
Apportait, on le voit, une haute façon.
De l'ancien Léonard j'ai suivi la leçon ;
Mais je suis officier d'une moindre milice.

Aussi je n'attends pas cet honneur féodal :
Car c'est assez, nous dit un populaire adage,
Que trompette de bois à des gens de village.

Et d'ailleurs, quand j'aurai l'appui ferme et loyal
De ceux dont la devise est la mienne : *Bien faire*,
Tu m'aimeras, lecteur, ce sera mon salaire.

CLAUDIUS POPELIN. »

Le maître commence sa leçon en cherchant à remonter à l'origine de l'art de l'émail, et il le fait avec érudition, esprit et franchise ; puis, il initie sincèrement aux secrets de la pratique de cet art ; il en parle en artiste convaincu, et surtout en homme de cœur.

Un volume qui nous arrive d'Arras nous prouve qu'au point de vue typographique, la province n'a rien à envier à Paris. Le livre que M. C. Le Gentil, juge au tribunal d'Arras, membre des Académies d'Arras, de Toulouse, de Madrid, etc., a écrit sur le peintre *Dominique Doncre*, est tiré avec un soin, une recherche, un luxe qui font le plus grand honneur à l'imprimeur artésien, M. A. Courtin. Ce volume, de 123 pages, imprimé sur beau papier de Hollande, est accompagné d'un *fac-simile* de la signature de Doncre et d'une photographie obtenue par M. Desavary, d'après une peinture où Doncre s'est peint lui-même, quittant son chevalet pour écouter sa femme, qui chante en s'accompagnant

du piano. Cette savante étude sur le peintre artésien est divisée en deux parties : la première comprend la *Biographie de D. Doncre* (1743 à 1820), et la seconde, l'*appréciation de ses œuvres* (1767 à 1809). Ce livre est l'œuvre d'un esprit distingué, d'un homme qui aime les arts et les artistes, qui sait admirer sciemment les uns et encourager les autres.

LOUIS AUVRAY.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

Exposition des grands prix et des envois de Rome. — Distribution des prix aux élèves de l'École impériale de dèssin pour les jeunes personnes. — Exposition des Beaux-Arts de la ville d'Arras. — La Société libre des Beaux-Arts belge. — Nécrologie : MM. Cicéri, Caterremole, Jourdeuil, peintres, et Guesnon, graveur. — Bibliographie.

Dans notre précédente livraison, nous avons parlé des concours aux grands prix de Rome à l'École impériale des Beaux-Arts, et donné la liste des lauréats, dont les œuvres ont été réexposées, du 23 au 30 août, en même temps que les travaux des pensionnaires de l'École de France à Rome. Voici la liste de ces envois :

PEINTURE : M. Regnault (1re année), *Automédon*. — M. Marchand (2e année), *Angélique au Rocher*, et une *Néréide*. — M. Maillard (3e année), *Saint Gérôme*, d'après le Corrége de Parme. — M. Layraud (4e année), *Marsyas* et *Ensevelissement du Christ*, d'après Caravage ; un carton d'après la *Transfiguration*. — M. Montchablon (5e année), *Mort de Moïse sur le mont Horeb*.

SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES : M. Degeorge (1re année), copie d'un bas-relief antique; *Jeune Berger*, bas-relief, plâtre; dessin d'après le *Jonas* de la chapelle Sixtine. — M. Barrias (2e année), *Paysan de la Campagne*

de Rome, tête d'étude, marbre; *Fileuse*, souvenir de Mégare, statue, plâtre. — M. Delaplanche (3e année), *Pecoraro jouant de la flûte*, statue, plâtre. — M. Chapelain (4e année), *Médaille commémorative de l'Exposition universelle; Isaïe*, carton d'après Michel-Ange. — M. Hiolle (5e année), *Narcisse*, statue en marbre; *buste d'homme*, bronze: *buste de M. Robert-Fleury*, marbre.

Gravure en taille-douce : M. Jacquet (1re année), *Polyphème*, gravure d'après le Carrache du palais Farnèse; autre gravure d'après Lesueur; trois dessins d'après les fresques de Raphaël; trois dessins d'après l'antique. — M. La Guillermie (3e année), *Condottière*, gravure d'après Antonello, de Messine; *Judith et sa Servante*, dessin; *Cariatides de l'Érectéon*, la *Sibylle Persica*, et un autre carton d'après Michel-Ange. — M. Huot (5e année), le *Joueur de Violon*, gravure d'après Raphaël; *Terpsichore*, d'après l'antique, et divers croquis à l'aquarelle, d'après les maîtres.

Architecture : M. Pascal (1re année), *Restauration du Temple de la Concorde*, et autres études. — M. Gerhard (2e année), *Restauration du Panthéon*, et autres études. — M. Guadet (3e année), *Restauration du Forum de Trajan*. — Feu Dutert, *Restauration du Palatin*.

Les nombreux visiteurs qu'attire toujours l'exposition des envois de Rome se sont surtout arrêtés au tableau de M. Marchand, une *Néréide*, d'une charmante couleur, et à celui de M. Regnault, *Automédon*, où les chevaux sont traités avec une fougue de pinceau qui rappelle Eugène Delacroix. Ces deux artistes sont pensionnaires de 1re année et de 2e année. La grande composition, que M. Monchablon envoie pour sa 5e et dernière année, a des parties bien peintes, de jolies têtes d'anges; malheureusement la tête de Moïse n'a rien du grand caractère de la tradition des maîtres, et qu'exige, en effet, cette grande figure biblique.

Mais c'est aux élèves sculpteurs que revient la meilleure part d'éloges; leurs envois sont supérieurs à ceux des peintres. L'œuvre qui a les honneurs de l'exposition est une statue en marbre de M. Hiolle, une figure d'étude que son auteur intitule : *Narcisse*, bien que la nature du modèle ne soit

pas dans le caractère du sujet. Le mouvement du torse et celui de la tête étaient très difficile à saisir; M. Hiolle a parfaitement réussi toute cette partie de la figure qui est étudiée et rendue avec une science, un talent hors ligne. Les deux bustes de cet artiste ne sont pas moins remarquables; aussi l'ont-ils été au Salon de 1868, où ils ont été justement appréciés de toute la presse, ainsi que le *Pecoraro*, statue en plâtre de M. Delaplanche.

Cette exposition des envois de Rome a été l'occasion de l'inauguration de deux petites salles contiguës, à droite de la grande salle du rez-de-chaussée, dans l'annexe de l'École des Beaux-Arts, quai Malaquais. On y a réuni la curieuse collection des anciens grands prix de peinture, sculpture et gravure en médailles, et les concours d'esquisses depuis 1790. Enfin, peu à peu, nous voyons se réaliser des vœux que nous avons formulés depuis longtemps, et cela grâce à la réorganisation administrative de cet important établissement.

Le 18 août, à une heure, a eu lieu dans la salle de l'hémicycle, à l'École des Beaux-Arts, la distribution des ré compenses aux élèves de l'École impériale de dessin pour les jeunes personnes.

La cérémonie était présidée par M. le comte de Nieuwerkerke, sénateur, surintendant des Beaux-Arts, assisté de M. Tournois, chef de la division des Beaux-Arts, et de Mme Marandon de Montiel, directrice de l'École.

Mme Marandon a ouvert la séance par un discours où elle a rappelé la sollicitude de l'administration pour cet établissement, d'où sort chaque année un certain nombre de jeunes filles qui apportent dans l'industrie parisienne, non-seulement les délicatesses du goût, mais encore la fermeté du talent acquise par de fortes études spéciales.

A ce discours, M. le surintendant des Beaux-Arts a répondu par quelques paroles improvisées, où il a constaté les progrès remarquables accomplis depuis plusieurs années par l'Ecole impériale, progrès dont il a fait remonter le mérite non-seulement aux élèves, mais encore à la ferme et intelligente direction de Mme Marandon de Monteil.

Ces deux discours ont été, à plusieurs reprises, interrom-

pus par les applaudissements de l'assistance nombreuse qui occupait l'hémicycle.

On a procédé ensuite à la distribution des récompenses.

Nous devons nous borner à nommer :

Mlle Glossinde de la Hautière, qui a obtenu le prix d'honneur des classes de dessin;

Mlle Jeanne Camprogor, premier prix de gravure sur bois;

Enfin, Mlle Céleste Cholé, à qui a été décerné le grand prix fondé par S. A. I. Madame la Princesse Mathilde.

L'inauguration de l'Exposition des Beaux-Arts de la ville d'Arras a eu lieu le dimanche 22 août, et durera jusqu'au 15 octobre. La simple lecture de son catalogue nous donne une idée de son importance, et mérite à ses organisateurs, aux membres de la Commission et à son président, M. le général Véron de Bellecourt, les compliments les plus sincères, car nous sommes de la province et nous savons, par expérience, les difficultés de toutes natures que rencontre une pareille entreprise.

La plupart des artistes en renom y ont envoyé un ou deux ouvrages, et le nombre des œuvres exposées s'élève à 1,067.

Nous trouvons au livret les noms de MM. Landelle, Jules Lefebvre, Antigna, Laugée, Lazerges, Janet-Lange, Ribot, Armand-Dumaresq, Galimard, Fichel, Patrois, Viger, Stevens, Delamarre (Théodore), Sebron, Frère (Théodore), Corot, César De Cock, Justin Ouvrié, Daubigny, Appian, Lapito, Paul Flandrin, Legrip, Melun, Auteroche, Veyrassat, d'Haussy, Ziem, et parmi les sculpteurs, ceux de MM. le comte de Nieuwerkerke, Doublemard, Carrier-Belleuse, Cugnot, Émile Thomas, Martrès, ex-médecin-major au 91e de ligne.

Puis toute la phalange des artistes artésiens : MM. Jules et Émile Breton, Belly, feu Dutilleux, Jules Trépaut, Colin, Desavary, Dubois, Collette, Bénard, Charles et Auguste De mory, Hanquelle, Lhote, Lampérière, Tricart, Carré, Thérin, Saguet-Hecquet, Tétin, Villeneuve, Jean Grigny, Courmont, Mme de Bonnival et Mlle Delahaye; et les sculpteurs : MM. Blot, Louis, Robert et Noël.

Nous nous proposons de visiter l'Exposition d'Arras et d'en parler plus longuement.

Il vient de se fonder en Belgique, à Bruxelles, une *Société libre des Beaux-Arts*, à l'instar de la SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, qui, depuis 1830, siége à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est là une des plus heureuses contrefaçons de la Belgique.

La France vient de perdre un de ses plus célèbres peintres-décorateurs : Cicéri vient de mourir à Saint-Chéron, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses principaux décors sont ceux : de la *Vestale*, d'*Armide*, de la *Muette* et des *Petites Danaïdes*. Il a exposé de charmantes aquarelles aux Salons de 1827, 1831 et 1839. Il a été décoré en 1825.

On annonce aussi la mort de MM. Georges Caterremole, célèbre aquarelliste anglais, âgé de 68 ans ; Jourdeuil, professeur à l'École de Lyon et directeur du musée d'art et d'industrie, et Guesnon (Pierre-Guillaume), graveur, né à Périers (Manche), le 23 mars 1811.

La 511e livraison de l'*Histoire des Peintres* est en vente à la librairie veuve Renouard, 6, rue de Tournon ; elle contient une notice sur *Raphaël Mengs*, avec cinq gravures d'après ce maître de l'École allemande.

LOUIS AUVRAY.

ERRATUM. — Une faute d'impression rend inintelligible la fin de la pièce de vers, le *Fleuve*, publiée dans notre dernière livraison. Les deux premières lignes de la page 70 doivent être rétablies ainsi :

« Dans le mouvement est la vie ;
» La mort, dans l'*immobilité*. »

Au lieu de :

« La mort dans l'*immortalité*. »

L'Histoire, statue de M. Janson.

PRIX DE S. A. I. MADAME LA PRINCESSE MATHILDE

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

33e SÉANCE ANNUELLE

PUBLIQUE

Le Dimanche 9 Août 1868, à 1 heure précise

Salle de la Société Impériale d'Horticulture, rue Grenelle-St-Honoré, 84

Présidence de M. P.-B. FOURNIER

— *Suite* —

ALLOCUTION

DE

M. P.-B. Fournier, Président

—

Mesdames, messieurs et mes chers collègues,

Enfin!... voilà mon exorde. Peut-être, s'il se trouve dans l'assemblée des réthoriciens, s'il s'y trouve de rigides écrivains, leur paraîtra-t-il peu conforme aux conventions littéraires? Je ne le défends pas sous ce rapport, mais c'est bien l'expression que provoque tout projet dont l'exécution a subi de longs retards; c'est bien l'expression que feraient entendre avec moi les membres de la Société qui depuis près de trois mois attendent cette solennité; c'est bien la conclusion de l'expérience contre cette espèce d'aphorisme : vouloir, c'est pouvoir, que proclame bien haut quiconque réussit

sans peine, mais que ne saurait accepter celui dont l'action est fréquemment en lutte avec l'imprévu. Quoi qu'on dise, l'infaillibilité n'est pas de ce monde.

Enfin!... incidents, péripéties, entraves, retards, tout s'oublie aujourd'hui : la séance est ouverte! Puisse-t-elle intéresser l'assemblée, qui a répondu à notre appel, et ne faire naître ennui ni fatigue, quand nous avons profondément le désir de satisfaire l'attention, l'espérance qu'on se retirera avec une autre impression que celle d'un fugitif souvenir.

J'aurais beaucoup à dire de ce qui s'est passé depuis notre dernière séance annuelle, en juin 1867, mais je suis retenu par la crainte de faire double emploi avec le compte rendu de M. le secrétaire général, Charles Lucas, dont la prodigieuse activité et l'esprit d'investigation n'ont rien négligé des points importants de cette période.

Bien mieux que je ne pourrais le faire dans une allocution naturellement très-limitée, M. Charles Lucas vous entretiendra du concours de sculpture que nous avons ouvert cette année; il vous dira avec quel empressement MM. Auguste Dumont et Guillaume, tous les deux de l'Institut, ont accepté de faire partie du jury qui a prononcé sur ce concours; il vous dira que tous les deux comptent maintenant sur la liste de nos membres honoraires, où nous venons d'inscrire aussi MM. Grasset, conservateur du musée de Varzy; Chenavard, architecte à Lyon; Émile Perrin, Félicien David, G. Rossini, et qu'ainsi la Société peut se glorifier d'avoir, au premier titre de ses membres, des noms d'une notoriété universelle; il vous dira mieux que moi encore, mais non certainement avec un plus profond sentiment de gratitude, ce que fait pour nous la bienveillance de S. A. I. madame la princesse Mathilde qui, non contente d'avoir formé le premier prix du concours de sculpture, daigne ajouter désormais chaque année une médaille d'or aux récompenses que nous proposerons.

Honneur toujours, honneur aux personnes qui, haut placées dans la hiérarchie sociale, savent protéger les

Beaux-Arts et contribuer à leurs progrès en encourageant noblement le mérite !

J'entre quelque peu dans le domaine de M. le secrétaire général, mais il me pardonnera : il doit savoir ce que c'est que d'être entraîné par l'impulsion qui me domine. Comment résister à la satisfaction d'être avec lui l'interprète des remercîments de la Société pour les maîtres, pour les hommes éminents que j'ai cités et que je salue en la personne de M. Auguste Dumont, qui là, à ma droite, vient, par sa présence, nous témoigner son intérêt ? Comment ne pas saisir cette occasion d'offrir un hommage de reconnaissance à Mme Brault, qui a réalisé ce qui n'était qu'un désir de son père, notre regretté Alexandre Du Bois ; à S. A. I. madame la princesse Mathilde, dont la libéralité est une véritable protection ?

Maintenant, sous le bénéfice de la certitude que le compte rendu de M. le secrétaire général sera aussi complet que possible, je simplifie la tâche qui, grâce à d'honorables suffrages, m'est dévolue pour la septième fois. Elle peut se borner à cette introduction : tout le monde y gagnera. C'est du reste épargner le temps, et cette considération doit prévaloir, en présence des promesses de notre programme que je tiens à remplir et de l'engagement que j'ai pris en commençant de ne pas fatiguer l'attention ; c'est le moyen le plus sûr de ne pas faire ajouter à la mienne cette conclusion : enfin !

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

(Depuis le 30 juin 1867)

Par M. Ch. Lucas, *Secrétaire général*

(Année académique 1867-68.)

Mesdames, messieurs et collègues,

C'est le plus brièvement possible que je vais avoir l'honneur de résumer avec nous les souvenirs de notre dernière

année académique, et de vous exposer les joies et les douleurs qui ont marqué quelques-uns de ses jours; énumérer devant vous les noms de collègues dont nous ressentons si douloureusement la perte, et aussi les noms de ceux qui, venus nouvellement à nous, sont pour notre Société de précieux gages d'avenir; dire les distinctions honorifiques que quelques-uns d'entre nous ont reçues, et les avantages nouveaux offerts au constant développement de nos tendances; montrer notre influence, qui, chaque jour, grandit et s'affirme par des concours et des récompenses que vos applaudissements vont sanctionner; rappeler nos travaux personnels et nos relations avec les Sociétés artistiques qui poursuivent un but semblable au nôtre; enfin, toucher légèrement à quelques-unes de nos préoccupations pour vous faire voir que, grâce à l'amour des arts, plus répandu que jamais dans notre belle France, et au bienveillant appui que prête la presse à toutes nos manifestations, nous pouvons, en jetant un dernier regard sur l'année qui vient de s'écouler, dire en nous inspirant de l'empereur Titus :

La Société libre des Beaux-Arts n'a pas manqué à la mission qu'elle s'est imposée en 1830, *et nous n'avons pas perdu notre année.*

Un souvenir à ceux de nos collègues qui ne sont plus : Camille-Auguste Gastine, artiste peintre, collaborateur d'Hippolyte Flandin et de Sébastien Cornu, à Saint-Germain-des-Prés et à l'Élysée-Napoléon, auteur de chefs-d'œuvre peints sur verre, récompensé d'un prix de cinq cents francs par l'*Académie des Beaux-Arts*; enfin, artiste dont le talent peu bruyant trouvait sa récompense dans l'estime de soi-même, et dont la vie peut se résumer en ces deux mots : Travail et Dévouement.

Louis Vidal, qui tint longtemps avec honneurs le pupitre de premier violon à l'*Académie impériale de Musique*, et se fit applaudir dans nos séances.

Alexandre-Charles Grigny, architecte, à qui l'on doit la constructioon et la restauration de plus de quarante cathédrales, églises, chapelles ou clochers, édifices, parmi lesquels il faut citer les *Cathédrales de Genève* et *de Valenciennes*, la *Flèche de la Sainte-Chandelle* et l'*Église des*

Dames Ursulines à Arras. S. M. l'Empereur fit remettre à notre collègue, Alexandre Grigny, déjà couché sur son lit de mort, la *croix de la Légion d'honneur*, sanctionnant ainsi le jugement de toute la contrée dont cet artiste avait couvert le sol de monuments religieux inspirés du style gothique.

Gatine, Vidal, Grigny, étaient des hommes ayant marqué leur place dans la lutte par des œuvres qui leur survivront; mais comment vous dire la douleur que nous causèrent les morts précipitées de Jules Chamerlat, artiste peintre, et d'Alexis Harris, homme de lettres. Tous deux n'avaient pas atteint leur quarantième année, tous deux étaient dans cette fièvre d'aspiration que donne la recherche incessante de l'idéal, et tous deux acquéraient chaque jour plus de force morale en se trouvant aux prises avec les dures nécessités de l'existence; Art et Travail était leur devise, et, à côté des tableaux, de plus en plus remarqués, de Chamerlat dans les Expositions annuelles, nous avions, nous, dans nos soirées intimes, les excellentes lectures d'Harris.

Mais c'est trop longtemps vous arrêter sur des douleurs qui nous sont personnelles. De nouveaux collègues sont venus, sinon remplacer ceux que nous regrettons, au moins combler les vides que leur perte a causés parmi nous, et cest avec joie que la Société a accueilli parmi eux : Mlles Louise Gouget et Hortense Gaildrau, MM. Hammer Costi et Zimmer, artistes qui, vous vous le rappelez, firent le charme de notre séance de l'an dernier ; Mlle Julia Hisson, cantatrice, dont l'éclatant début à l'*Académie impériale de Musique* préoccupa vivement le monde musical le mois dernier, et que nous espérions vous faire entendre aujourd'hui ; M. Théodore Steinway, facteur de pianos américains, si remarqués l'an dernier, et qui reçut de nous une haute récompense la veille même du jour où il obtenait, au Palais de l'Industrie, la *Grande médaille d'or* de l'Exposition universelle; M. Louis Dachauer, compositeur et éditeur de musique à New-York, membre du *Jury international de l'Exposition de* 1867; M. Louis-Madeleine-Isidore Crivelli, *inspecteur d'académie honoraire* et dilettante con-

sommé; M. JULES GAILDRAU, peintre dessinateur, collaborateur depuis seize ans du journal l'*Illustration*, venu parmi nous en même temps que sa fille, et qui illustrera nos Annales des dessins des œuvres récompensées dans nos concours; M. CARLES POISOT, compositeur de musique, qui soutint tout récemment une lutte vive et couronnée de succès au nom de la *Société des Auteurs et Compositeurs de Musique*, et qui revendique ainsi énergiquement les droits assurés aux jeunes auteurs par l'État dans les théâtres subventionnés; M. CHARLES FRANÇOIS, peintre d'histoire, qui vient parmi nous prendre la place laissée vide par son ami, Jules Chamerlat; M. ÉLYSÉE ARRAGNET, qui fut quinze ans publiciste à l'île Maurice, et se délasse aujourd'hui, au milieu des lettres et des arts, des préoccupations des affaires; enfin, si nous abordons la *première section* de *membres honoraires*, de ceux qui sont la gloire et l'honneur de notre Société; nous y lisons de nouveaux et brillants noms qui s'y sont inscrits depuis peu; LOUIS GRASSET, conservateur de la *Bibliothèque* et du *Musée de la ville de Varsy*, au nom de laquelle nous décernerons tout à l'heure une *médaille* à un paysagiste de talent, M. ALLONGÉ; ANTOINE CHENAVARD, architecte, *président d'honneur* de la *Société académique d'architecture de Lyon*, un des fondateurs de notre Société, un maître pour tous, et dont nous avons tenu à couronner ainsi la carrière si honorablement remplie; EUGÈNE GUILLAUME et AUGUSTE DUMONT, tous deux statuaires, tous deux membres de l'Institut, l'un directeur et l'autre professeur de l'*École impériale et spéciale des Beaux-Arts*, et tous deux faisant, à ce titre, partie du *Jury* de notre *Concours de Sculpture;* FÉLICIEN DAVID, ce poëte-musicien, épris de l'Orient, et qui préluda, il y a bientôt trente ans, par les extases mélodiques du *Désert*, aux élans religieux et mouvementés d'*Herculanum;* ROSSINI, le sublime auteur d'*il Barbiere* et de *Semiramide*, de *Guillaume Tell* et du *Stabat Mater;* Rossini, le grand-maître de l'École italienne moderne, dont on accuse à tort la laborieuse indolence, et dont la plume adressait, il y a peu de jours, une lettre à notre collègue, M. Félix Clement; ÉMILE PERRIN, artiste peintre et directeur de l'*Académie impériale de Musique*, cette vaste école artistique, dans la-

quelle tous les arts, toutes les muses apportent chaque jour de nouveaux éléments de séduction sans cesse renouvelés; enfin, AMBROISE THOMAS, auquel S. EXC. M. LE MARÉCHAL VAILLANT remettait mardi dernier, au nom de l'Empereur, les insignes de *Commandeur de la Légion d'honneur ;* Ambroise Thomas, l'auteur du *Songe d'une Nuit d'Été*, de *Mignon* et d'*Hamlet*, ces trois étapes d'un génie qui de gracieux devient héroïque, et atteint les plus hautes sphères de l'inspiration, sans jamais cesser de cueillir les fleurs agréables et parfumées de la mélodie et du sentiment.

Permettez que je continue à vous entretenir de nos triomphes : l'Exposition universelle eut pour nous, comme pour tous les foyers d'intelligence, d'immenses irradiations : à côté de la *médaille d'or* de THÉODORE STEINWAY, que je rappelais tout à l'heure, la *Société libre des Beaux-Arts* eut encore à s'enorgueillir de deux *Grands prix* décernés à MM. KLAGMANN et FOURDINOIS, ces artistes qui, abandonnant le champ de l'art pur pour celui plus lucratif de l'industrie artistique, ont élevé par leurs efforts et par leur goût, l'ameublement français à une hauteur que désespèrent d'atteindre les nations étrangères. L'État, à la suite de ce vaste concours universel, éleva à la dignité d'*officier de la Légion d'honneur* MM. VICTOR PAILLARD et DICTERLE, qui représentaient si remarquablement au Champ-de-Mars l'application du dessin à l'industrie, et fit *chevalier de l'ordre* MM. HIPPOLYTE LAZERGES, peintre d'histoire, et DIEUDONNÉ, statuaire, dont les œuvres occupaient une place honorable dans les galeries consacrées aux Beaux-Arts.

Notre collègue, M. LOUIS REY, dut, à l'élégance qu'il déploya dans la décoration du pavillon de S. M. l'Impératrice dans le jardin réservé, d'être chargé de travaux d'art de la plus grande importance à Xérès en Espagne, et nous-même dûmes à nos études sur les travaux publics de ce pays d'être fait *chevalier de l'ordre royal de Charles III.*

Le Congrès international des Sociétés protectrices des animaux, réuni à Paris pendant l'Exposition, ne voulut pas se séparer sans avoir décerné une *médaille d'or* à notre président M. P. B. FOURNIER, alors *secrétaire général de la So-*

ciété protectrice de Paris, et, comme tel, organisateur de ce Congrès ,et, il y a peu de temps encore, le même honneur lui était fait par la *Société pour l'encouragement au bien*, car M. P.-B. Fournier est de ces hommes qui prodiguent leur activité et leur dévouement à tout ce qui développe et élève le cœur et l'esprit de leurs semblables.

Pardonnez cet éloge, au reste sincère; du Nord de la France nous sont venus aussi de brillants échos. S. M. l'Empereur, inaugurant le *Musée Napoléon d'Amiens*, a décoré de sa main l'ABBÉ CORBLET, *membre correspondant* de notre Société et secrétaire de la *Commission d'organisation du Musée* au moment même où, dans les élections pour le renouvellement des Conseils généraex, M. LE MARQUIS D'AOUST, *président* de notre *Section de Musique*, était élu *Conseiller général* pour le canton d'Arleux (Nord).

Dans le Midi, une poétesse, lauréat l'an dernier, de notre Société, Mlle ADOLPHINE BONNET a reçu, dans la patrie de Clémence Isaure, la *violette* et l'*œillet* des *Jeux floraux*, et, peu après, un *premier prix* au *Concours de l'Aveyron* (1); car nos médailles sont de précieux encouragements pour ceux qui les reçoivent, et ne sont souvent que le prélude de plus hautes distinctions : témoins la médaille et le prix donnés, en 1866, par la Société, à la suite d'un *Concours de Peinture*, à M. ACHILLE ZÔ, artiste auquel, à la suite du Salon de cette année, il a été accordé une des *médailles* de peinture.

Enfin, nouvelle preuve de notre influence reconnue, la *Société protectrice du Musée de la ville de Varsy*, nous adresse, pour être remis à notre *vice-président*, MATHIEU-MEUSNIER, statuaire, une *médaille* en souvenir du don fait par lui au musée de cette ville du *médaillon en marbre* de M. DELANGLE, *vice-président du Sénat*, né en la ville de Varzy.

Parmi les manifestations artistiques des Sociétés, les plus précieuses de toutes, celles qui contribuent le plus à pro-

---

(1) Ajoutons que, dans sa séance du jeudi 20 août, l'*Académie française* a décerné à Mlle ADOLPHINE BONNET le *prix* fondé par M. LE COMTE DE MAILLÉ LATOUR-LAUDRES.

pager leurs tendances et à leur assurer un rang honorable parmi tant de doctes compagnies qui poursuivent un même but; c'est, sans contredit, le Concours où de jeunes artistes, assurés de trouver un jury bienveillant parce qu'il est éclairé, envoient des œuvres qu'ils savent devoir être examinées avec conscience et récompensées avec loyauté. La *Société libre des Beaux-Arts*, fidèle à ses traditions, devait donc organiser des Concours, et nombre de fois, depuis trente-huit années, grâce à de secrètes libéralités de quelques-uns de ses membres, elle distribua des récompenses sous formes de médailles ou de prix en argent, et même, en 1866, elle ouvrit un véritable *Concours de Peinture*. Cette année, c'était le tour de la sculpture; mais cette voie, dans laquelle est entrée la Société, lui ouvrit tout de suite une grande source d'encouragements

Fille d'un de nos plus honorés collègues, Mme BRAULT, née ALEXANDRE DU BOIS, *membre honoraire* elle-même de notre *Classe de Peinture*, voulut perpétuer, par une libéralité annuelle de *cent francs*, la mémoire aimée de son père, ALEXANDRE DU BOIS, architecte du Gouvernement, *président* de la *Classe d'Architecture* de la Société, et ratifiant ainsi quelques lignes écrites par son père d'une main mourante, fonda le *prix* ALEXANDRE DU BOIS, auquel la Société ajouta sa *médaille d'argent, prix et médaille* que nous allons distribuer pour la première fois aujourd'hui.

Mais des marches du trône même devait nous venir un puissant encouragement. La lettre suivante, que je vous demande la permission de vous lire, était adressée, il y a peu de jours, à M. LOUIS AUVRAY, *vice-président* de la Société, par S. A. I. MADAME LA PRINCESSE MATHILDE une princesse qui ne dédaigna pas de lutter à armes égales, et qui remporta une médaille au Salon de l'année 1866 :

« Paris, 27 juillet 1868.

« Monsieur,

» Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez, et je ne serai jamais indifférente à ce qui touche aux arts. Aussi, est-ce avec plaisir que j'accorderai chaque année, à la *Société libre des Beaux-Arts*, une *médaille d'or*.

» Recevez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

» MATHILDE. »

Que S. A. I. MADAME LA PRINCESSE MATHILDE et Mme BRAULT reçoivent ici les sincères remercîments pour l'heureuse impulsion qu'elles donnent ainsi au *Concours* de la *Société libre des Beaux-Arts*.

Je vous dois maintenant quelques mots sur le *Concours de sculpture*, et je ne peux mieux vous le faire apprécier qu'en vous faisant connaître le *Procès-verbal* du *jugement* de ce Concours, que j'emprunte à nos Archives, où il occupe une place d'honneur.

PROCÈS-VERBAL

DU JUGEMENT DU CONCOURS DE SCULPTURE

Ouvert pour les artistes français

PAR LA

Société libre des Beaux-Arts, Comité central

(Année académique 1867-68.)

Le dimanche 7 mai, à une heure, se sont réunis chez le président de la Société, M. P.-B. Fournier, — où se trouvaient exposées les œuvres envoyées pour participer au Concours, — MM. les *membres du Jury*, dont les noms suivent :

MM. EUG. GUILLAUME, G ❋, statuaire, *membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.*

AUG. DUMONT, O ❋, statuaire, *membre de l'Institut, professeur à l'École.*

FAROCHON, ❋, graveur en médailles, *professeur à l'École.*

GEORGES ROUGET, ❋, artiste peintre, *président honoraire* de la Société.

P.-B. FOURNIER, *président* de la Société.

LOUIS AUVRAY, statuaire, *vice-président.*

MATHIEU-MEUSNIER, ✠, statuaire, *vice-président.*

CHARLES LUCAS, ✠, architecte, *secrétaire général.*

NOTA. M. Louis Auvray, connaissant l'œuvre d'un des concurrents, s'est abstenu de prendre part au vote.

CONCOURS DE SCULPTURE — 2e PRIX

Lucifer, statue de M. Jusserand.

PRIX DE FEU ALEXANDRE DU BOIS

Après un examen minutieux des œuvres exposées, le Jury a décerné le *premier prix* (prix fondé par S. A. I MADAME LA PRINCESSE MATHILDE) à l'œuvre portant le n° 3, dont l'auteur est M. JANSON, et le *second prix* (prix fondé par FEU ALEXANDRE DU BOIS, architecte du Gouvernement), à l'œuvre portant le n° 4, dont l'auteur est M. JUSSERAND.

La figure de M. JANSON représente la *Muse de l'Histoire*, jeune femme assise, enveloppée d'abondantes draperies, et inscrivant avec un style, sur le Livre des Peuples, les noms des Grands Historiens anciens et modernes. A part quelques critiques de détail, l'ensemble est non-seulement gracieux, mais encore consciencieusement étudié, et décèle de sérieuses qualités.

Pour le *Lucifer*, de M. JUSSERAND, la composition est complète dans ce premier fil de la pensée de l'artiste; mais le jury a regretté que l'exécution n'en eût pas été poussée plus loin. Il faut cependant féliciter l'auteur de s'être inspiré du *Paradis perdu*, de MILTON, et d'avoir représenté l'*Archange déchu, rêvant au bord de l'abîme*, et conservant encore cette beauté *presque céleste* qui devait être fatale à la première femme et au genre humain tout entier.

Une *Penthésilée* (n° 2) a été moins heureuse que la célèbre *Amazone* du sculpteur grec, Polyclète de Sikôme, qui l'emporta, dans un Concours ouvert à Éphèse, sur ses rivaux; Kydon, Ktésilaüs, Paradmon et le grand Phidias lui-même. Cette figure, — qui n'est autre que le *modèle* ou la *réduction* d'une statue exposée dans une niche de la *Cour du Louvre*, a dû être écartée, malgré son mérite, le programme portant cette clause :

« *Les œuvres envoyées devront être faites en vue du Concours.* »

Le secrétaire général,
CHARLES LUCAS.

Ont approuvé et signé le présent procès-verbal.

MM. GEORGES ROUGET, EUG. GUILLAUME, AUG. DUMONT, FAROCHON, P.-B. FOURNIER, LOUIS AUVRAY, MATHIEU-MEUSNIER. CH. LUCAS.

Le président de la Société,
P.-B. FOURNIER.

MM. les membres du jury, avant de se séparer, avaient exprimé le désir que les deux œuvres récompensées fussent laissées à la Société pour être reproduites dans ses Annales, afin de donner à MM. Janson et Jusserand une plus complète consécration de leur talent; en conséquence, M. Gaildrau, notre collègue, s'occupe de dessiner et faire graver l'œuvre de M. Janson, et un autre de nos collègues, M. Vien de Mont-Orient, applique à la reproduction du *Lucifer*, de M. Jusserand, un nouveau procédé de gravure sur bois dont il est l'inventeur, et qui consiste à mettre sur le bois une préparation sur laquelle on peut photographier l'objet à graver. On obtient ainsi une image aussi exacte que possible, et on procède ensuite comme sur le zinc ou sur le cuivre, mais sans cependant que jamais ce procédé n'altère le bois.

Après les prix de Concours de sculpture, notre programme porte diverses autres récompenses. Dans la *Classe de peinture*, sur un rapport de M. Gaildrau, qui manie la plume avec autant de facilité que le crayon, la Société accorde une *médaille d'argent* à M. Gélibert, professeur de dessin à Paris, auteur d'un *perspectomètre* et d'une nouvelle *méthode de dessin*, qu'il applique avec succès, depuis longues années, dans des *Cours gratuits* de dessin qu'il a fondés.

Dans la *Classe d'architecture*, la Société a bien voulu donner, sur notre proposition, la plus haute récompense qu'elle décerne sur son propre fonds cette année, une *médaille de vermeil* et le titre de *membre honoraire* de la *première section* à M. Antoine Chenavard, architecte, *président d'honneur* de la *Société académique d'architecture de Lyon*, et auteur d'un remarquable *Voyage en Grèce et dans le Levant*, illustré de planches d'une grande valeur archéologique.

Charles LUCAS.

La suite au prochain numéro.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ

Louis AUVRAY, *directeur de la Revue.*

SALON DE 1868

VIII.

SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

M. Frémiet, Carrier-Belleuse, Gustave Crauk, Carpeaux, Louis Rochet, Falguière, Montagny, Oliva. Charles Iguel, Auguste-Vincent Iguel, Grandfils, Daumas aîné, Oudiné, Perraud, Sanzel, Godin, Jules Gellé, Cabet, Frison, feu Deschamps, Alfred Le Père, Sanson, Chambard, Barnabé Amy, Lequesne, Delaplanche, Loison, Carlier, Ch. Art. Bourgeois, Cabos, Le Bourg, Thabard, Tournois, Geoffroy fils, Fulconis, Jusserand, Bardey, Robinet, Auguste Barre, Janson, Dantan aîné, Leharivel, Doublemard, Gumery. Hiolle, Dantan jeune, J. Mabille, Mousry, Tragin, Aizelin, Léon Bertaux, Mathieu-Meusnier, Farochon, Bovy, Ponscarme, Merley, Alphée Dubois, Mène, Rouillard, Cain, Fournier, Léonard.

Le Salon de 1868, quoique succédant à une exposition universelle, contient plus de ciuq cents sculptures, et, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir, un bon nombre de figures d'étude, cette base du grand art vers lequel nous avons, depuis quelques années, signalé avec plaisir les tendances d'une partie de la génération nouvelle.

La sculpture historique et monumentale a deux spécimens qui attirent l'attention par le sujet et l'importance des proportions, c'est d'abord la statue équestre de *Napoléon* 1er, par M. Frémiet, modèle en plâtre bronzé de la statue érigée à Grenoble. C'est, si nous avons bonne mémoire, la première grande sculpture qu'expose M. Frémiet, qui a commencé sa réputation par les statuettes des divers corps de l'armée et par des animaux de petites dimensions. Comme aspect, l'ensemble de cette statue est satisfaisant, ce qui est bien quelque chose dans une œuvre monumentale. Le cheval est tout naturellement la partie la mieux réussie, puisqu'elle est la plus familière à l'artiste; la tête de l'Empereur manque d'un peu de fermeté, de caractère, et le reste de la figure d'un modelé plus accentué, que possède sans doute le bronze qui est à Grenoble. Le même artiste expose la *Métamorphose de*

Neptune en Cheval, statue équestre en plâtre, symbole d'agriculture consacré dans les fêtes de Cérès. Ce groupe, commandé par le Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, est conçu et traité à la manière antique : il est très remarquable de style et d'exécution.

Dans le *Monument à la mémoire du maréchal Masséna*, exposé par M. Carrier Bellense, la partie la plus remarquable c'est le piédestal. La statue de Masséna présente des défauts d'ensemble choquants, qui tiennent certainement au manque de recul, à l'espace restreint dans lequel elle a été modelée. En revanche la statue de la Victoire, inscrivant le nom de Masséna sur la face du piedestal, est très jolie de modelé, de style, de grâce et d'élégance.

M. Gustave Crauk expose la statue en marbre du *Maréchal Pélissier, duc de Malakoff*, dont nous avons apprécié en ces termes le modèle en plâtre qui figurait au salon de 1865 : « L'une des plus remarquables figures historiques est celle du Maréchal Pélissier, duc de Malakoff, par M. Crauck. La pose est simple, mais un sentiment énergique se révèle dans le mouvement du maréchal qui relève la tête avec fierté, tenant d'une main le bâton de commandement et appuyant l'autre sur un plan de Sébastopol étalé sur un tertre gabionné. Les vêtements et les accessoires sont agencés avec un goût qui fait de cette statue une œuvre plus agréable que la plupart de celles de ce genre. »

Après trois ans, l'exécution en marbre vient non-seulement confirmer notre premier jugement, mais nous révéler des qualités de modelé que permet le marbre, des finesses, des fermetés qui donnent de la vie aux chairs et de la couleur aux accessoires. Cet artiste a encore un très beau buste en marbre, *Portrait* de Mme ***, d'une exécution parfaite.

La statue de *S. A. le Prince Impérial*, modèle en plâtre, n'est pas tout à fait une reproduction de celle exposée en 1866. Le prince n'a plus à ses côtés son fidèle chien *Néro* ; S. A. I. a le chapeau à la main et porte le grand cordon de la Légion d'honneur. Le costume est le même, et, sauf le mouvement du bras droit, la pose n'a pas varié. Du reste, nous retrouvons ici les excellentes qualités de modelé de ce réaliste de la bonne école : la vie, la vérité, la couleur, —

Le *portrait de Mme la duchesse de Mouchy*, buste en marbre du même artiste, est traité à la manière dite Louis XV ; des draperies soyeuses aux larges plis cassés, chiffonnés, fouillés, qui donnent une grande tournure à un portrait, surtout quand ce portrait est celui d'une grande dame.

Ceux qui dénigraient la statue du *chanteur Florentin* de M. Paul Dubois, en prétendant que c'était de l'art industriel à la portée de tous les artistes, ceux-là ont eu la preuve, cette année, que ce n'était pas chose facile. Un artiste de talent, M. Louis Rochet a exposé une statue du même style que celle de M. Dubois, et ayant presque le même costume : *Raphaël, élève du Pérugin* (1495). Eh bien! malgré la beauté et la grâce du modèle, il n'a su ni charmer, ni intéresser. Le dessin de cette statue vise à la correction sans être vrai ; ce n'est ni un enfant ni un adolescent ni un homme de trente ans ; c'est un peu tout cela à la fois. Autant le chanteur Florentin de M. Paul Dubois est nature et vivant, autant le Raphaël de M. Louis Rochet est prétentieux et froid.

Il y a aussi quelques sujets religieux en tête desquels il faut placer la statue en marbre de M. Falguière, dont le modèle en plâtre a été récompensé au Salon de 1867. Voici ce que nous avons dit de ce plâtre : « La sculpture de » M. Falguière se distingue surtout par le sentiment, c'est-» à-dire par l'inspiration. Sa statue en plâtre de *Tar-» cinus, jeune Martyr chrétien*, portant l'Eucharistie, et » mourant sous les coups des païens plutôt que de leur li-» vrer le corps du Christ, est charmante d'expression, de » douleur contenue et de foi religieuse. » L'exécution en marbre de ce modèle a conservé les qualités du plâtre, et a valu à l'artiste, cette année, l'une des deux médailles d'honneur fondées par l'Empereur. A ce sujet, un de nos confrères de la presse, M. de Renjarde, fait une observation qui mérite d'être citée : « La médaille d'honneur a été décernée à M. Fal-» guière pour sa statue de *Tarcinus*, qui lui a déjà valu une » médaille l'année dernière. En 1867, elle était en plâtre; cette » année, elle est en marbre; la transformation ne nous pa-» raît pas suffisante pour arriver à la médaille d'honneur. » Tout le monde sait que l'œuvre véritable d'un sculpteur est » le modèle, et que le reste est presque une suite d'opéra-

» tions mathématiques. Sous le bénéfice de cette observa-
» tion, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà
» dit : *Tarcinus* est une très belle statue. »

Si M. Montagny n'a envoyé qu'une réduction de son groupe, la *Vierge et l'Enfant Jésus*, c'est qu'il prépare une figure colossale pour le Salon de 1868, et qu'il a voulu simplement faire acte de présence à l'Exposition actuelle. — Son confrère, M. Oliva, nous montre son talent de statuaire dans deux genres différents : il expose le modèle en plâtre d'une *Vierge*, statue conçue dans un excellent style, et un buste en marbre, *Portrait de Mlle B****, type fin, élégant, que l'artiste a interprété avec cette perfection de modelé qui rend ses bustes si vrais, si vivants. — M. Charles Iguel, qu'il ne faut pas confondre avec M Auguste-Vincent Iguel (son frère probablement), qui expose une réduction du monument simple et d'un bon aspect que la ville de Pont-de-l'Arche va élever à l'*archéologue Langlois ;* M. Charles Iguel, disons-nous, a obtenu une médaille pour ses deux statues, *Saint Paul et Saint Pierre*, imitées des figures du même genre, du dix-septième siècle, — Le *Saint Pierre*, de M. Grand fils, est d'un style moins lourd et plus en rapport avec l'achitecture des églises modernes. Le même artiste expose en outre un buste de *Bacchante* grassement modelé. — Un groupe intéressant et bien modelé est exposé par M Daumas aîné : *Saint Vincent de Paul mettant sous la protection de la Croix un Enfant abandonné.* — Voici deux groupes de M. Oudiné, un graveur en médailles, dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler le talent de statuaire Dans le groupe en marbre de la *Vierge et l'Enfant Jésus*, destiné à la nouvelle église Saint-Ambroise, l'artiste a cherché à mettre sa sculpture en harmonie avec le style de l'édifice, ce dont nous le félicitons. Mais l'expression de la Vierge nous a paru manquer de douceur. Le sujet du second groupe : le *Bonheur vrai : le Travail et la Famille*, est une bonne pensée, heureusement rendue. Nous croyons que si les figures de ce groupe paraissent un peu courtes, un peu lourdes de dessin, c'est parce qu'elles sont assises un peu bas et vues trop en raccourci.

M. Perraud nous montre encore une fois son groupe de

l'Enfance de Bacchus, qui a déjà figuré, en plâtre et marbre, à plusieurs Salons annuels et en dernier lieu à l'Exposition Universelle de 1867, ce qui fait dire improprement à un de nos confrères de la presse « *qu'il finit par passer à l'état de Rossignol.* » Une œuvre d'un mérite supérieur, telle répandue qu'elle soit, ne cesse jamais d'être une œuvre supérieure. Il est tout naturel qu'on s'y arrête moins longtemps puisqu'elle est connue, mais on la voit toujours avec plaisir. Du reste, le bronze est sa dernière exposition à moins que ce groupe ne revienne fondu en argent, ce qui n'est pas probable. M. Perraud a exposé aussi un beau buste en bronze *Portrait de M. Berlioz*. — *L'Amour captif*, dont nous avons vu le modèle en plâtre au Salon de 1861 est une spirituelle composition de M. Sanzel, dont l'exécution en marbre lui a été commandée par l'administration des Beaux-Arts — Citons encore un beau groupe *La Charité*, par M. Godin, et *Le drapeau des Zouaves*, par M. Jules Gellé, drame militaire dont les figures sont groupées avec art et modelées avec un sentiment de vérité.

Nous avons dit que, non-seulement les figures d'études étaient nombreuses en marbre et en plâtre, mais que la plupart d'entre elles étaient remarquables. *Le Réveil du Printemps*, de M. Cabet, est une composition gracieuse, étudiée avec conscience et exécutée avec un soin extrême, malheureusement, vu du côté droit, la jambe qui porte, porte à faux et ne s'attache pas au bassin. — L'exécution en marbre de la figure exposée par M. Frison n'est pas moins soignée. Sous ce titre *la Première impression*, l'artiste nous montre une jeune fille tenant un médaillon et contemplant les traits de l'objet aimé Cette figure nue est d'un dessin élégant et nature. — Le *Discobole*, statue en bronze de feu Deschamps, mort prématurément pensionnaire de l'école de France à Rome, est d'un modelé puissant qui promettait un grand sculpteur. Ces trois statues ont été achetées par la surintendance des Beaux-Arts.

Parmi les modèles en plâtre, que nous reverrons bien certainement en marbre ou en bronze aux prochaines Expositions, il faut placer au premier rang l'excellente statue de *Diogène*, par M. Alfred Le Père, cette belle et savante figure d'étude, que beaucoup d'artistes désignaient pour la mé-

daille d'honneur; — la *Suzanne surprise au Bain*, étude gracieuse et bien modelée, par M. Sanson, qui arrive de l'Ecole de France à Rome ; — le *Jeune Faune*, d'un modelé si nature et si ferme, par M. Chambard, — et le *Châtiment*, figure expressive et énergique, par M. Amy.

La manière dont quelques autres figures d'études sont composées nous porte à croire que ces modèles en plâtre sont destinés à être reproduits en bronze ; telles sont : — la *Prêtresse de Bacchus*, de M. Lequesne, dont le style et le modelé rappellent la statuaire antique ; — le *Pecoraro*, bonne étude de M. Delaplanche, pensionnaire de l'Ecole de France à Rome; — la *Victoire après le Combat*, qui dépose une couronne sur la fosse où repose le héros tombé sur le champ de bataille, poétique composition de M. Loison.

En attendant que nous retrouvions aux prochaines Expositions tous ces modèles en plâtre traduits en marbre ou en bronze, voici encore une charmante figure d'étude en marbre, la Cruche cassée, de M. Emile Carlier; — la Laveuse arabe, qui arrose son linge, et le piétine en dansant pour le blanchir, gracieuse statue en bronze, de M. Bourgeois (Charles-Arthur); — le Jeune Chef gaulois, de M. Cabos, reproduction en bronze du modèle en plâtre exposé l'année dernière; — l'Oiseleur rendant la liberté à une hirondelle, charmant bronze de M. Le Bourg; — le Jeune homme agaçant un Emérillon, de M. Thabard, et le Bacchus inventant la comédie, de M. Tournois, sont deux bonnes figures d'étude encore en plâtre, mais destinées au fondeur, comme le Génie du Feu, statue lampadaire en bronze, de M. Geoffray fils, composée avec goût, et ciselée avec le sentiment de la statuaire.

M. Fulconis a choisi un singulier sujet pour sa statue. Qu'une Vénus, qu'une nymphe soient nues, c'est traditionnel, et, d'ailleurs, la pose que l'artiste leur donne généralement est décente; mais qu'un artiste nous représente en sculpture une femme qui ôte sa chemise pour montrer ses charmes à des ambassadeurs, auxquels elle semble dire : « Voilà ! » c'est un peu fort ; ce sont là des faits qu'il faut laisser dans les chroniques, et non abaisser l'art jusqu'à glorifier le goût dépravé d'un prince ou d'un particulier. Les Beaux-Arts ont une mission plus noble, plus élevée. Mieux vaut

adopter les sujets les plus simples, comme le Joueur à la Toupie, de M. Jusserand, ou le Berger Tricis et les Poissons, de M. Bardey, qui se prêtent à l'étude du nu sans blesser les convenances.

Il y a statuettes et statuettes : celles d'un esprit vulgaire, qui ressemblent à de la photosculpture, et celles qui ont un caractère de grandeur tout à fait sculptural. Telles sont Esculape et Hippocrate, statuettes en bronze, de M. Robinet, d'un style monumental; — telle est aussi la statuette en bronze argenté, de M. Auguste Barre, le Portrait de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts, que nous avions vue l'hiver dernier, et dont nous avons alors signalé le grand aspect; — telle est enfin la Rêverie, statuette en marbre, de M. Janson, l'auteur de la statue qui a obtenu le prix de la princesse Mathilde au concours ouvert par la Société libre des Beaux-Arts, Comité central.

Les bas-reliefs ne sont jamais nombreux à nos Expositions. M. Dantan aîné en a envoyé un en marbre très remarquable : l'Ivresse de Silène, et M. Leharivel-Durocher, un bas-relief en bronze : la Filature et le Tissage, bien composé et bien modelé, destiné à la décoration d'une maison de la nouvelle rue du Pont-Neuf.

Un de nos confrères de la presse reconnaît que si les bustes sont en grand nombre, ils sont pour la plupart exécutés avec talent. Parmi les plus remarquables. Citons le Portrait de l'amiral Hamelin, pour le musée de Versailles, et le Portrait de feu le sénateur de Saint-Marsault, ancien préfet de Versailles, deux bustes de M. Doublemard, d'un modelé très étudié et très nature; — le Portrait de M. Mathieu, député, par M. Gumery, buste en marbre très ressemblant et très vivant; — le Portrait de M. Robert-Fleury, buste en marbre, de M. Hiolle, fin de dessin et vrai d'expression; — le Portrait de S. Exc. le vicomte de Païva, ministre plénipotentiaire de Portugal, buste en plâtre, de M. Lequesne, bien modelé et plein de physionomie; — enfin, deux beaux bustes de M. Dantan jeune, le Portrait du général Castelnau, aide de camp de l'Empereur, et le Portrait de Mme de S***; — un buste en plâtre bien modelé, par M. Jules Mabille, le Portrait de Mme C***; — le Portrait du général Hugo, bon buste en plâtre, de M. Mousry,

et le Portrait de Mlle Léonie Benoist, buste en plâtre, de M. Tragin, d'un modelé nature.

En dehors des bustes-portraits, il y a une très remarquable tête d'étude en bronze de M. Hiolle; une belle tête de femme que son auteur, M. Aiselin, appelle l'Adolescence; deux bustes en plâtre, de M. Léon Bertaux, grassement modelés, et intitulés : l'Age d'or.

Les deux beaux médaillons de M. Mathieu-Meusnier nous amènent à la gravure en médailles ; le plus grand médaillon exposé par M. Mathieu-Meusnier est en marbre : c'est le Portrait de M Delangle, sénateur; il est très ressemblant et très bien modelé; l'autre, le Portrait de Mme A. A***, est en plâtre très finement touché.

Les médailles forment, cette année, un chapitre à part au catalogue. La médaille en bronze, portrait de Ingres, commandée à M. Farochon, a beaucoup de caractère, sans cesser d'être très ressemblant ; elle est surtout bien entendue de plan, — Plusieurs médailles commémoratives des événements contemporains sont composées et exécutées d'une manière vraiment remarquable. Ce sont : la Médaille commémorative du Départ de l'Empereur Napoléon III pour la Campagne d'Italie, par M. Bovy; — la Médaille de l'Annexion des Communes suburbaines, par M. Ponscarme; — la Médaille du Voyage de l'Empereur en Algérie, et la Médaille du Pout-Viaduc d'Auteuil, chemin de fer de ceinture, par M. Merley, et la Médaille de l'Agriculture, par M. Alphée Dubois.

M. Mêne occupe toujours le premier rang parmi nos animaliers : la Jument et son Poulain est un groupe charmant, d'un modelé fin et savant.—M Rouillard est également un maître dans ce genre de sculpture, pour lequel la France est sans rivale. Cet artiste expose le Squelette d'un Cheval arabe, bas-relief en plâtre, et un Lion dont le mâle caractère rappelle celui des deux lions qu'il a exécutés pour le Sultan.— La Lionne, que M. Caïn a exécutée pour la décoration des guichets de l'Empereur dans la cour des Tuileries, est d'un aspect bien monumental, et cependant d'un modelé nature. — M. Emile Fournier continue ses progrès comme animalier : son Chevalier Aboyeur attrapant une Libellule, et surtout son groupe de Moutons mérinos, sont des cires modelées

avec talent. — Citons enfin, pour la vérité et la délicatesse du modelé, les Tétras mâle et femelle (poules des prairies de l'Amérique du Nord), de M. Léonard.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : *A Deux de jeu; le Préjugé vaincu.* — Opéra-Comique : Débuts de Mlle Moisset. — Réouverture du Théâtre-Italien. — Odéon : *la Conscience.* — Théâtre du Châtelet : *l'Armurier de Santiago.* — Porte-Saint-Martin : *Cadio.* — Variétés : *la Permission de Minuit; la Périchole.* — Gymnase : *un Monsieur qui suit une Dame.* — Palais-Royal : *Paris ventre à terre.* — Gaîté : *Nos Enfants.* — Ambigu : *Trente ans.* — Bouffes-Parisiens : *l'Arche Marion; le Fifre enchanté; l'Ile Tulipatan.* — Menus-Plaisirs : *les Croqueuses de Pommes.* — Folies-Marigny : *les Virtuoses du Pavé.* — Fantaisies-Parisiennes : *le Barbier de Séville.* — Athénée : *le Petit Poucet.* — Théâtre Beaumarchais : *Gabriel Lambert. Les Réouvertures.*

A Deux de jeu est un de ces petits enfantillages que réussit si bien M. Legouvé; c'est anodin, c'est incolore; mais cela se laisse écouter sans trop d'ennui. Pourtant, j'avoue que j'aimerais mieux autre chose.

On a repris, également au Théâtre-Français, *le Préjugé vaincu*, de Marivaux, une pièce qui ne vaut pas précisément *le Legs*, et dont le plus grand mérite est le nom de son auteur.

A l'Opéra-Comique, il faut faire attention aux débuts, dans *le Premier Jour de bonheur*, de Mlle Moisset : elle s'est fort bien tirée du rôle créé par Mlle Marie Roze. Ses succès du Conservatoire ont eu un lendemain.

La saison du Théâtre-Italien s'annonce sous les plus favorables auspices. Fraschini et la Patti, — aujourd'hui Mme la marquise de Caux, — ont chanté *Lucia* et *Rigoletto* avec un succès pyramidal, comme bien vous pensez. La salle a été

restaurée, elle est maintenant digne de son élégant public, M. Bagier s'est mis en frais d'artistes et de magnificences; à beaux oiseaux, cage dorée.

La Conscience est une heureuse reprise pour l'Odéon; le drame d'Alexandre Dumas est palpitant d'intérêt et le jeu chaleureux et brillant de Laferrière, — cet éternel jeune premier, —l'anime et le vivifie.

M. Bouchardy a une habileté sans pareille pour embrouiller les fils d'une intrigue, et les démêler au dénoûment; c'est un enchevêtrement de situations qui semble inextricable. *L'Armurier de Santiago,* la nouvelle pièce du Châtelet, rappelle les complications du *Sonneur de Saint-Paul* et de *Gaspardo le pêcheur*, ce n'est pas mauvais, mais c'est un peu passé de mode.

Le public peut se fatiguer des mille rouages des pièces de M. Bouchardy, mais pourtant il semble étonné quand on lui sert un drame où il ne rencontre pas l'écheveau embrouillé des ficelles vulgaires : *Cadio* est un de ceux-ci, c'est une œuvre littéraire tirée d'un roman plus littéraire encore. M. Raphaël Félix, le nouveau directeur de la Porte Saint-Martin, ne veut pas retomber dans les errements de son prédécesseur; il renonce aux féeries aussi ineptes que coûteuses. *Cadio* est de George Sand et de Paul Meurice; scènes charmantes, bon style, de l'esprit et du cœur. Il y a une grande poésie dans ce récit breton et de grands sentiments. L'interprétation est hors ligne : Mélingue, Mlle Thuillier, — qui avait fait semblant de quitter le théâtre pour le couvent, — et Mlle Rousseil, ont montré un talent incontestable et incontesté, et Roger a fait regretter les soirs où il chantait.

La Permission de minuit, aux Variétés, un imbroglio très drôle, où il est question de troupiers, — un grand et un petit.

Je vois que l'étoile de MM. Meilhac et Halévy commence à pâlir : la *Périchole* n'aura pas, j'en ai peur, le succès de *la Belle-Hélène* ou de *Barbe-Bleue*. Mêmes auteurs, même compositeur, mêmes interprètes; mais ce qui manque, c'est cette verve comique, qui, hélas! s'épuise si vite. La Périchole

chole est une favorite péruvienne qui, de chanteuse des rues, devient rapidement une Pompadour transatlantique. La musique est très jolie, et Mlle Schneider la chante à ravir.

Ravel est revenu, il joue, non pas au Palais-Royal, ainsi que vous pourriez le croire, mais bien au Gymnase. Que va-t-il faire dans cette galère? On l'a revu dans *Un Monsieur qui suit les Femmes*; il a toujours cette finesse grivoise qui faisait les délices des Vieux-Crevés de la Montansier.

La nouvelle pièce du Palais-Royal, *Paris ventre à terre*, n'a pas tenu tout ce que promettait la réputation de Théodore Barrière, un de ses auteurs. Néanmoins, elle est vive, spirituelle; c'est l'esquisse de la vie express-train que l'on mène à Paris; on ne marche pas, on court. Tous les artistes ont l'air d'être à cheval, — sur un vélocipède.

Le drame de la Gaîté nous remet *la Famille Benoiton* sous le titre de *Nos Enfants*. Ces cinq actes, qui ont des allures d'étude de mœurs, nous montrent une demoiselle de bonne maison qui se laisse courtiser par son professeur de piano, un jeune homme qui séduit les filles et vole les diamants de sa mère; un petit garçon, enfin, qui est une réédition du Fanfan, de Sardou. Il y a de bonnes choses là-dedans. On a applaudi, malgré la banalité de l'intrigue, et Lesueur joue un rôle dramatique de façon à étonner ceux qui l'ont vu s'égarer dans les cascades du roi Hurluberlu.

Frédérick Lemaitre reprend *Trente ans ou la Vie d'un Joueur* à l'Ambigu, l'illustre comédien a toujours ces rugissements de génie qui électrisent la foule; mais ce n'est pas une raison pour jouer sans cesse la même pièce

M. Jules Noriac est maintenant directeur des Bouffes-Parisiens; la réouverture de ce théâtre a eu lieu avec éclat. Le nom d'Offenbach rayonne sur l'affiche, son *Fifre enchanté* et son *Ile de Tulipatan* sont deux partitions ravissantes, la dernière surtout est très gaie. *L'Arche-Marion* est un agréable lever de rideau, et les *Deux vieilles Gardes* complètent d'une désopilante façon ce très attrayant spectacle.

Les Croqueuses de Pommes, au théâtre des Menus-Plaisirs,

font honneur principalement au maestro, M. Louis Deffès, dont nous avons applaudi déjà le *Café du Roi* et les *Bourguignonnes*. La musique de ces cinq actes est pleine de délicatesse, aimable, dansante. La pièce est fort amusante, c'est l'odyssée de deux paysannes... perverties qui viennent à Paris, après avoir été tentées par le serpent .. de leur village. M. Gaspari a monté cette gentille opérette avec tout le soin qu'on lui connaît.

Aux Folies-Marigny, regain de succès avec les *Virtuoses du Pavé*, cette saynète est jouée et chantée avec un ensemble parfait par M. et Mme Montrouge, on ne peut pas être plus drôle, plus fin, plus spirituel.

Les Fantaisies-Parisiennes nous rendent le *Barbier de Séville*, de Pasiello, — un bijou bien chanté par les excellents artistes de M. Martinet, qui nous promet pour l'hiver *Monsieur de la Palisse*, de Ricci, avec Mlle Marimon, qui passe tout à fait *étoile*.

Le Petit Poucet fera son chemin à l'Athénée, la pièce est drôle, grâce surtout à l'excentricité de la jolie Lasseny et de Léonce, Mlle Van Ghel chante avec goût, et la musique de M. Laurent de Rillé est très mélodieuse.

Au théâtre Beaumarchais, que dirige fort heureusement M. Dupontavisse, on a repris *Gabriel Lambert*, d'Alexandre Dumas et Amédée de Jallais, — un bon drame.

Enfin, la semaine prochaine, j'aurai à vous parler des *Inutiles* au théâtre Cluny. — L'automne amène les réouvertures; nous sommes menacés d'une averse de premières représentations. Bien entendu, je me mettrai sous la gouttière.

L.-Félix SAVARD.

M. LAZERGES ET L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

—

Nous venons de recevoir une brochure ayant pour titre : UESTIONS DU JOUR. *De l'Institut, de l'École des Beaux-*

Arts et des Expositions, par J.-R.-H. Lazerges, peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Société philotechnique. — In-12 de 34 pages.

M. Lazerges est un artiste de talent, avec lequel nous avons eu pendant plusieurs années des relations très suivies, et avec lequel, malgré nos opinions différentes, nous avons toujours conservé de bons rapports que ne saurait altérer la réfutation sincère des attaques qu'il dirige contre l'administration actuelle des Beaux-Arts.

Le premier chapitre de cette brochure est consacré à définir le *But de l'art*, et ici, d'accord avec tous les auteurs, notre confrère répète ce qui a été dit tant de fois : *L'art a pour but la recherche du beau dans le vrai*, maxime que nous avons rappelée et développée dans plus d'une de nos critiques d'art.

Dans le second chapitre intitulé : *De l'Institut et de l'École des Beaux Arts*, M. Lazerges déclare qu'en réorganisant l'École, M. le ministre et M. le surintendant des Beaux-Arts « *n'ont produit qu'une désorganisation de l'instruction dans l'École.* »

L'accusation est grave.

Voyons si elle est fondée. Opposer des phrases à des phrases pour convaincre, cela ne suffit pas, il faut des faits ; donc, le moyen le plus simple et le plus incontestable, c'est d'exposer exactement ce qu'était autrefois l'enseignement à l'École des Beaux-Arts, et ce qu'il est aujourd'hui.

Qu'enseignait-on et comment enseignait-on autrefois à l'École des Beaux-Arts, du temps où nous étions élèves, M. Lazerges et moi ? L'éducation artistique des élèves se faisait alors en dehors de l'École dite des Beaux-Arts, où l'on enseignait ni le dessin, ni la peinture, ni la sculpture, ni la gravure, ni l'architecture. Les peintres, les graveurs et les architectes entraient dans les ateliers ouverts par des maîtres, où ils payaient tant par mois ; les sculpteurs se réunissaient par groupe, se cotisaient, louaient un atelier, en faisaient tous les frais, et choisissaient un professeur, qui venait deux fois par semaine les professer gratuitement, car, il faut le dire à l'honneur des sculpteurs, jamais ils n'ont fait payer leurs leçons. L'École

donc était plutôt le local destiné aux concours qu'à l'enseignement : les peintres y venaient faire le concours de peinture enseignée chez le professeur ; les graveurs en taille-douce et les graveurs en médailles, formés à l'atelier particulier du maître, le concours de gravure ; quant aux élèves architectes, excepté les concours pour le prix de Rome, tous les autres concours se faisaient chez le professeur, et étaient apportés à l'École tout faits pour y être jugés.

Ainsi, c'était véritablement en dehors de l'École spéciale des Beaux-Arts, et à leurs frais, que les élèves apprenaient le dessin, la composition, la peinture, la sculpture, la gravure en taille-douce, la gravure en médailles et l'architecture.

Que faisait-on donc à l'École spéciale des Beaux-Arts ?

Tous les jours de la semaine, pendant *deux heures*, on y dessinait et modelait, soit d'après nature, soit d'après l'antique. On y faisait, certains jours de la semaine, des cours d'anatomie, de perspective et d'histoire qu'on fréquentait peu, attendu qu'ils n'étaient pas obligatoires, et parce qu'ils se trouvaient trop éloignés des ateliers particuliers des élèves.

Comment enseignait-on à l'École spéciale des Beaux-Arts ?

Le professeur de service arrivait vers le milieu de la séance, s'installait à une espèce de bureau établi dans un coin de la salle, et allait qui voulait lui présenter son dessin. Généralement, c'étaient les élèves de son atelier qui se dérangeaient ; les autres ne bougeaient pas. Du reste, M. Lazerges nous donne une idée de la manière dont on professaait : « Nous étions encore élève de l'École des » Beaux-Arts, dit-il, et nous suivions régulièrement les » cours ; vint le mois du professorat de M. Ingres. Il cor- » rigeait tour à tour nos études d'après nature et d'après » l'antique ; après avoir examiné bon nombre de dessins, » et avoir prononcé, *selon l'usage*, quelques formules théo- » riques, il s'approcha de l'un de nos voisins, dont le tra- » vail, très faible, avait plutôt besoin d'un coup de crayon » de maître que de la plus belle sentence, et lui tint ce » langage : « *La nature, monsieur ! la simplicité ! la ligne,*

» *c'est l'esprit! le dessin, c'est la nature! confessez-vous avec* » *votre modèle!* etc., etc... » Et il laissa notre pauvre ca- » marade stupéfié par des formules profondes et vraies, » mais auxquelles il n'avait rien compris. »

A quelques exceptions près, c'était là la manière de professer à l'Ecole, et les anecdotes les plus comiques abondent à ce sujet dans les récits d'atelier. Eh bien! nous le demandons, était-ce un enseignement que ces phrases ridicules et prétentieuses? La parole du professeur ne doit-elle pas être toujours simple, claire, et l'exemple toujours accompagner le précepte? Ce n'est pas avec deux heures de dessin par jour et des sentences aussi boursouflées qu'inintelligibles qu'on fait l'éducation d'un artiste. Heureusement qu'à côté de ce semblant d'enseignement de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, il y avait, *en dehors de l'école*, les ateliers où les élèves se formaient, *à leurs frais*, sous la direction de professeurs de leur choix, et où ils se préparaient aux concours de la composition, de la figure peinte, de la tête d'expression et du prix de Rome, ouverts à l'Ecole des Beaux-Arts et auxquels les élèves qui fréquentaient l'école étaient seuls admis.

Nous venons de voir qu'autrefois l'éducation des artistes se faisait *à leurs frais, en dehors de l'Ecole*, chez des professeurs particuliers, parce qu'à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts on n'enseignait ni la peinture, ni la sculpture, ni la gravure, ni l'architecture, que tout s'y bornait à deux heures de dessin par jour, et aux cours, non obligatoires, d'anatomie, de perspective et d'histoire.

Une Ecole impériale spéciale des Beaux-Arts, dirigée par l'Académie des Beaux-Arts, professée par les illustres membres de cette académie, et dans laquelle Ecole on n'enseignait aucune des branches des Beaux-Arts, a paru un non-sens à S. Exc. le maréchal Vaillant, ministre des Beaux-Arts, et à M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts. Ils pensèrent que l'Ecole impériale spéciale des Beaux-Arts, établissement de l'Etat, devait être une véritable Ecole, dans le sein de laquelle les jeunes artistes devaient recevoir *gratuitement* l'enseignement le plus sérieux et le plus complet, et, à cet effet, il fut établi, dans l'enceinte de

l'Ecole, tous les ateliers et tous les cours nécessaires aux études des différentes branches des Beaux-Arts.

Le surintendant des Beaux-Arts fit donc construire dans les dépendances de l'École : trois ateliers de peinture professés par MM. Cabanel, Gérôme, membres de l'Institut, et M. Fils ; — trois ateliers de sculpture, professés par MM. Dumont, Joufroy et Cavelier, membres de l'Institut ;—un atelier de gravure en taille douce, professé par M. Hariquel-Dupont, membre de l'Institut ; — un atelier de gravure en médailles et pierres fines, professé par M. Farochon, grand prix de Rome pour la gravure en médailles, dans lesquels ateliers les élèves sont admis *gratuitement*.

Le cours de dessin et de modelage d'après nature et d'après l'antique qui constituait autrefois tout l'enseignement pratique de l'École et qui ne durait que deux heures, a été conservé et confié à M. Henri Lemaire, statuaire, membre de l'Institut, et à M. Yvon, peintre d'histoire. Les places y sont disputées par les élèves des ateliers de l'École et les élèves des ateliers particuliers formés en dehors de l'École. — Ici ouvrons une parenthèse : Autrefois, quelle qu'était l'incapacité d'un élève il était sûr d'être admis à l'École s'il appartenait à l'atelier d'un membre de l'Institut, et, puisque M. Lazerges nous a montré comment M. Ingres y professait, nous allons à notre tour citer un fait qui montrera le moyen alors infaillible d'être admis à l'École. Nous avions à l'atelier de David d'Angers, non-seulement des peintres, mais aussi des amateurs qui savaient à peine dessiner. Et bien ! le jour du jugement du concours des places à l'École, M. David venait le matin prendre les noms des nouveaux, lesquels étaient reçus d'emblée, capables et incapables, tandis qu'à ce même concours nous avions à nos côtés un jeune homme qui, malgré un excellent dessin, n'a pas été reçu : le pauvre diable n'était pas élève d'un professeur de l'École ! Aujourd'hui, pareille chose ne peut plus arriver ; les concours ne sont plus jugés par les professeurs, mais par un jury tiré au sort.

Aux anciens cours d'anatomie, de perspective et d'histoire qui étaient facultatifs et qui viennent d'être rendus obligatoires, on a ajouté un cours d'esthétique et de l'histoire de l'art, complément des études artistiques.

Quant aux élèves architectes, dont l'éducation se faisait tout à fait à leurs frais et en dehors de l'École, on créa pour eux, comme on le faisait pour les peintres et les sculpteurs, trois ateliers d'architecture, dirigés par MM. Constant Dufeux, Laisné et André; et l'on rendait obligatoire pour eux, les cours de mathématiques, de perspective, de géométrie descriptive, de construction, administration et comptabilité, de géologie, physique et chimie, et de dessin d'après nature et d'après l'antique.

Enfin une bibliothèque formée surtout en vue de l'éducation artistique fut mise à la disposition des élèves de l'École qui peuvent y travailler de midi à quatre heures.

L'Administration des Beaux-Arts ne s'est pas bornée à organiser à l'Ecole impériale un enseignement complet et gratuit, elle l'a rendu aussi libéral que possible.

Autrefois, les élèves de l'Ecole avaient seuls le droit de se présenter aux concours pour les grands prix de Rome.

Aujourd'hui tout Français, s'il est dans la limite d'âge exigée, qu'il soit élève de l'Ecole ou non, peut prétendre à concourir aux prix de Rome.

L'Administration des Beaux-Arts a voulu aussi donner aux concurrents de sérieuses garanties d'impartialité dans les jugements.

Autrefois, c'étaient les professeurs qui jugeaient les concours aux grands prix de Rome, et nous savons tous les intrigues, les fraudes même, et les disputes, parfois violentes, qui avaient lieu au sein du jury académique. M. Lazerges n'ignore pas plus que nous ces petits scandales si souvent racontés dans les ateliers.

Aujourd'hui, les professeurs sont exclus du jury des concours de l'Ecole, qui est tiré au sort parmi les artistes récompensés. Voici comment fonctionne chaque jury des sections de peinture, de sculpture, de gravure et d'architecture. On dresse pour chaque section une liste d'un certain nombre d'artistes récompensés, on les convoque pour le jour du jugement des concours, et, dès qu'ils sont réunis à l'Ecole des Beaux-Arts, on jette leurs noms dans une urne, d'où l'on retire seulement le nombre de noms nécessaires pour former le jury qui entre de suite en fonction, tandis que les artistes dont les noms n'ont pas sorti de l'urne quit-

tent la salle immédiatement. Les ouvrages des concurrents ne sont ni signés ni placés dans leur ordre d'admission en loge, afin d'enlever à l'élève la possibilité d'indiquer à qui que ce soit la place qu'occupera son œuvre. Il est difficile d'offrir plus de garantie d'impartialité : aussi, depuis qu'il est mis en pratique, ce mode de jury n'a soulevé, que nous sachions, aucune réclamation.

Aujourd'hui, quand un élève architecte arrive à la limite d'âge qui l'exclut des concours, il peut, après être sorti victorieux d'examens très sérieux sur toutes les parties des Beaux-Arts et des sciences qui intéressent la profession d'architecte, recevoir un diplôme de capacité équivalant au prix de Rome, comme recommandation auprès des administrations municipales et du gouvernement. Et l'élève qui échoue dans ces examens très-difficiles à passer reçoit un certificat qui atteste ses succès scolaires et qui constitue aussi une recommandation honorable.

Il fallait encore assurer à cette *Université des Beaux-Arts* organisée par S. Exc. le maréchal Vaillant et M. le comte de Nieuwerkerke, cette direction régulière, sage, éclairée, méthodique, indispensable à tout enseignement. En appelant aux hautes fonctions de directeur de l'Ecole impériale spéciale des Beaux-Arts M. Guillaume, statuaire, membre de l'Institut, qui y était déjà professeur de sculpture, l'Administration a fait un choix excellent. Esprit fin, discret, bienveillant et ferme tout à la fois, M. Guillaume, initié à toutes les questions d'art par ses études et son érudition, était, et pour ses lumières et pour son caractère, l'homme prédestiné à la direction de notre Ecole des Beaux-Arts.

Aujourd'hui les élèves trouvent donc gratuitement, à l'Ecole impériale des Beaux-Arts, des ateliers de peinture, de sculpture, de gravure en médailles et pierres fines, de gravure en taille-douce et d'architecture qui n'existaient pas autrefois, ateliers où ils ont le modèle vivant, les plâtres antiques, le mannequin pour l'étude des draperies, les moulages anatomiques et le squelette, et où l'enseignement leur est donné par des membres de l'Institut, des artistes célèbres. Ils ont à leur disposition les meilleurs et les plus précieux ouvrages d'art de la riche bibliothèque de l'Ecole, et ils suivent des cours scientifiques faits par

des professeurs renommés, qu'ils ne se procuraient autrefois qu'en payant, ce que, hélas! tous les élèves ne pouvaient faire.

Voilà ce que notre confrère, M. Lazerges, ne craint pas d'appeler « *une désorganisation de l'instruction dans l'Ecole*, crime dont il accuse S. Exc. le ministre des Beaux-Arts, qu'il met en demeure, en terminant sa brochure (1), de rétablir promptement les choses telles qu'elles étaient avant la réorganisation de l'Ecole impériale spéciale des Beaux-Arts.

Nous ignorons comment S. Exc. le maréchal Vaillant accueillera le plaidoyer de notre confrère en faveur des priviléges supprimés, et s'il obtempérera à la sommation qui lui est adressée de rétablir les choses telles qu'elles existaient autrefois, mais nous savons que le temps des priviléges est passé, et nous croyons que ce qui est acquis au profit des élèves et de l'enseignement est bien acquis, que les ateliers et les cours de l'Ecole impériale des Beaux Arts continueront à être professés gratuitement par les membres de l'Institut, les artistes célèbres et les savants les plus renommés, pendant qu'à l'Institut l'Académie des Beaux-Arts continuera de son côté à traiter toutes les questions d'art, comme l'Académie des Sciences traite les questions de science sans avoir le privilége de l'enseignement qui appartient au grand maître de l'Université, de même que les Beaux-Arts relèvent du surintendant.

Dans notre prochaine livraison, nous examinerons le dernier chapitre de la brochure de M. Lazerges, qui traite des *Expositions des Beaux-Arts*.

LOUIS AUVRAY.

BIBLIOGRAPHIE

Le Dictionnaire général des Artistes de l'École française. — L'Écho de la Sorbonne.

Un de nos confrères de la presse, qui préparait aussi un *Dictionnaire des artistes* et qui se trouve devancé par la pu-

(1) Pages 31 et 32.

blication de notre collaborateur M. Bellier de la Chavignerie, s'étonne qu'étant en relation avec l'auteur du *Dictionnaire général des artistes de l'École française*, il ait pu nous consacrer un article où une statue, 17 cariatides, 1 fronton, 6 bustes importants en marbre et une collection de médailles en bronze, portraits historiques, manquent à la liste de nos travaux de sculpture. Il joint à l'appui de sa lettre notre notice biographique écrite par lui, en y soulignant tout ce qu'elle contient en plus que celle de son concurrent M. Bellier de la Chavignerie. Nous en extrayons la partie principale, la liste de nos travaux jusqu'en 1867 :

« .... Salon de 1835. Portrait de J. Saly, buste plâtre (musée de Valenciennes). — S. 1836. Buste de Watteau, d'après un dessin fait par lui-même, plâtre (musée de Valenciennes). — S. 1839. Jehan Froissart, statue plâtre. — S. 1845. Sainte Cécile, statue pierre (pour l'église Saint-Nicolas de Valenciennes). L'abbé Sicard, buste marbre. — S. 1846. Buste de Watteau, marbre. — S. 1852. L'abbé Sicard, buste marbre (à l'Institut des Sourds-Muets). Portrait d'homme et de femme, médaillons bronze. Projet de monument pour l'Empereur Napoléon Ier : élévation; 2o coupe. — S. 1853. L'abbé de l'Épée, buste marbre (à l'Institut des Sourds-Muets). Le Sueur, buste plâtre. — S. 1857. Le Sueur, buste marbre (*pour le foyer du théâtre de l'Opéra*) — S. 1859, Watteau, buste marbre (au Louvre, galerie des dessins). Portrait de femme, buste marbre. — S. 1861. Portrait de M. Brévière, graveur de l'imprimerie impériale, médaillon, bronze. — S. 1863. Bacchante, buste marbre (au palais de St.-Cloud). — S. 1865. Jeune femme couronnée de fleurs, buste marbre (au palais de St.-Cloud). Portrait de Sauvageot, buste marbre (au Louvre, galerie Napoléon III). — S. 1866. Tête de vieillard, buste marbre (musée de Valenciennes).— S. 1868. Du Bois, architecte du gouvernement, buste marbre. Condillac, buste marbre (pour le palais de l'Institut). — On doit encore à M. Louis Auvray un *buste de Victor Ducange*, placé en 1834 au foyer du théâtre de la Gaîté. — *Une collection de médailles en bronze*, portraits historiques (1835). — Au musée de Valenciennes : buste de Félix Auvray (1834); buste de Milhomme, statuaire (1836). *buste du général Saudeur* (1836). — *Les*

17 *cariatides et tous les mascarons de la façade de l'Hôtel-de-Ville de Valenciennes* (1837). — *Le petit fronton du théâtre de Valenciennes* (1837). — Le Commerce s'appuyant sur l'Abondance, groupe en pierre, pour le marché de Valenciennes (1840). — *Henri IV*, statue commandée par le ministère de l'Intérieur (1840). — *Le Sueur* (en costume d'académicien), buste en marbre pour le palais de l'Institut (1840). — Buste de Jean Froissart, marbre, au musée de Versailles (1843).—Le monument de l'abbé Sicard, au Fousseret (Haute-Garonne), 1845. —Jean de la Vacquerie, statue en pierre, pour la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1846).— Le Génie de l'astronomie, groupe en pierre pour le nouveau Louvre (1855) — *Le Sueur* (drapé d'un manteau), buste marbre pour le musée de Versailles (1858). — Vénus sortant du bain (1869) et Cérès (1860), statues marbre, au Louvre.— Le monument de Watteau, inauguré à Nogent-sur-Marne en octobre 1865. — Le Christ, statue en marbre, pour la cathédrale de Valenciennes (1867). — *J. Saly, statuaire*, buste en marbre au musée de Versailles (1867). — Il a publié un projet de tombeau pour Napoléon Ier, dédié à Napoléon III; planche gravée par Huguenet; texte par M. H. Fauvez, Paris, 1861, in-fol. de 13 pages. — Comme écrivain on lui doit la *Revue des Salons* de 1834, 1835, 1837, 1839, 1845, 1852, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867. Il a fondé en 1860, et rédigé depuis cette époque, la *Revue artistique et littéraire*, paraissant le 1er et le 15 du mois et formant deux volumes in-8° par an. M. Auvray a beaucoup écrit sur les arts, il a collaboré à la *Revue des Beaux-Arts*, *à l'Europe artiste*, *à l'École du peuple*, *à l'Écho de la frontière*, *au Courrier du Nord*, *à l'impartial du Nord*.

« Consultez sur cet artiste : *Livret historique du musée de Valenciennes*, *par A. J, Potier*, 1841; *Dictionnaire de Pierre Larousse*, 1865; *Gazette et gazetiers*, *histoire critique et anecdotique de la presse parisienne*, *par J. F. Vaudin*, 1863. »

Nous remercions notre confrère de l'article si complet qu'il a bien voulu nous consacrer et nous le félicitons d'avoir mis tant de soins à un ouvrage qui, en comprenant les artistes français et étrangers, ne fera pas double emploi avec celui de M. Bellier de la Chavignerie. Mais nous l'assurons

que s'il s'est glissé quelques erreurs, quelques oublis dans la notice rédigée par M. Bellier de la Chavignerie, c'est à nous qu'il faut l'attribuer, car au lieu de nous recueillir pour dresser nous-même la liste de nos travaux, nous lui avons donné verbalement et instantanément les renseignements qui se sont présentés à notre souvenir. Or, comment se rappeler spontanément et fidèlement tous les péchés qu'on a commis en quarante ans? Aussi ne saurions-nous trop engager les artistes à fournir eux-mêmes à M. Bellier de la Chavignerie, qui les recevra avec reconnaissance, les documents nécessaires pour la rédaction de leur notice biographique.

Un simple extrait fait à la deuxième livraison du *Dictionnaire des artistes de l'école française* suffira pour montrer quel scrupule l'auteur apporte à l'exécution de son travail et quelle tenacité il met dans ses recherches. Nous prenons au hasard :

« BELIN (Jean-Baptiste) DE FONTENAY, peintre; baptisé à Caen, le 9 novembre 1653; décédé le 12 février 1715 (paroisse Saint Germain-l'Auxerrois). — C'est toujours chose grave, nous le reconnaissons, que de s'attaquer à une tradition admise de longue date. C'est pourtant, toujours, un devoir aussi de chercher à rétablir l'exactitude des faits. — Les biographes, jusqu'à présent, ont appelé l'artiste qui nous occupe BLIN et surtout BLAIN; M. Jal, le premier dans son précieux Dictionnaire critique, propose l'orthographe de BELIN; nous l'acceptons pour notre part. Voici les motifs qui nous ont déterminé à prendre ce parti : Le Catalogue du musée du Louvre classe notre artiste à FONTENAY, et d'après la version uniformément acceptée le fait naître à Caen, en 1654: le catologue du musée de Caen fort bien rédigé d'ailleurs par M. G. Mancel (dernière édition de 1861), suit les mêmes errements. Disons tout d'abord que Belin était calviniste et que les biographes n'avaient sans doute pas songé à chercher son acte de baptême sur les registres de l'état civil protestant; le savant conservateur de la bibliothèque de Caen M. F.-G. Trébutien, dont la connaissance égale l'érudition, a bien voulu, à notre demande, faire des recherches sur ces registres, et voici le résultat de ses inves-

tigations, — car nous sommes heureux de laisser à chacun le mérite de son travail : — « .... A l'Année 1654, indiquée par vous, rien, mais en remontant un peu plus haut, voici ce que j'ai trouvé : « Le neufe de novembre mil six cent » cinquante-trois, le fils de Louis Blin et de JEANNE Degron, » de Saint-Pierre de Caen, a esté baptisé par M. Jean de » Baillehache, ministre et nommé Jean par Jean Degron. » Le nom est ecrit BLIN dans l'acte, comme vous voyez, et BELIN à la marge; ce nom est encore porté aujourd'hui à Caen et aux environs par plusieurs BLIN, c'est l'orthographe pour laquelle j'inclinerais. Du reste, la signature du peintre qui ôterait toute incertitude doit se trouver quelque part, et plus facilement à Paris qu'ailleurs... Pour conclure, je crois que la ville de Caen peut continuer de revendiquer la naissance du célèbre peintre de fleurs, *Jean* BLIN DE FONTENAY, pourquoi et d'où avait-il pris ce dernier nom? C'est une question qui reste à éclaircir (Caen, 23 septembre 1868). »— Ecoutons M. Jal maintenant; il nous apprend que Belin, en 1683, pressé du double désir d'être reçu à l'Académie royale de peinture et d'épouser la fille de son maître Monoyer, « abjura les erreurs de Calvin, » et, en effet, voici ce qu'on lit sur le registre des abjurations de la paroisse Saint-Sulpice : « Le 31 octobre 1685, Jean-Baptiste *Belin Fontenay*, âgé de *trente et un an*, natif de la ville de Caen en Normandie, demeurant place du Palais-Royal, fit adjuration de l'hérésie de Calvin, etc....» L'acte est signé *Belin Fontenay*, etc.; toutefois, ce ne fut que le 16 juin 1687 qu'il épousa à Saint-Eustache, Marie Monoyer, comme l'indique l'acte qui suit . « Ont esté fiancez et mariés, *Jean-Baptiste Blin de* » *Fontenag*, peintre ordinaire du roy, demeurant rue des » Deux-Portes, paroisse Saint-Sauveur, fils de deffunt Louis » *Blin*, aussy peintre, et de MARIE Degron, et damoiselle » Marie Monoyer, etc..... Signé : Jean-Baptiste *Belin*, » Jeanne *Belin*, etc. » Notre artiste signa encore Jean-Baptiste *Belin* de Fontenay, les actes de baptême de ses enfants, Jean-Baptiste, Marie-Thérèse, Jacques. Seulement, le 17 juillet 1700, il signait l'acte de naissance de sa fille Marie-Catherine. *Jean-Baptiste Fontenay*. Les registre de la paroisse Saint-Sauveur en font fois. Ne poussons pas plus loin les citations et résumons-nous. Belin (Jean), est bien né à

Caen, le neuf novembre 1653 et non en 1654 (malgré la différence de prénom attribué à la mère du peintre dans l'acte de naissance et dans celui du mariage); il s'appelait bien *Belin*, et non *Blin* ou *Blain*, il lui a plu d'ajouter à son baptistaire le prénon de Baptiste et le nom de Fontenay, « soit, — dit M. Jal, — parce que son père avait du bien dans la commune de Fontenay-le Pesnel, près de Caen, peut-être seulement parce qu'on l'avait mis en nourrice dans ce village. » C'est ce que nous ne chercherons pas à éclaircir... »

Puis vient la liste des œuvres de ce peintre.

Cette deuxième livraison, dont on trouve des exemplaires au bureau de la Revue artistique, rue Bréa, 5, comprend la lettre B (Barsac) jusqu'à la lettre Blo.

Un de nos anciens collaborateurs, M. Alphonse Pagès, vient de fonder un nouveau journal L'ÉCHO DE LA SORBONNE, *moniteur de l'enseignement secondaire des jeunes filles*, publié les jeudi et samedi de chaque semaine Chaque numéro se compose de huit pages imprimées, à deux colonnes, et renferme deux leçons rédigées conformément au programme des cours de la Sorbonne, par une société de littérateurs et de savants.

M. Alphonse Pagès a pensé qu'une publication qui durerait trois années et où l'on trouverait sous ce titre : *l'Écho de la Sorbonne*, avec quelques Variétés instructives, tous les cours rédigés, sans aucun esprit de secte ni de parti, par des professeurs, des hommes de lettres, des savants d'un mérite incontesté, serait bien accueillie.

Voici le sommaire du premier numéro qui a paru le 6 octobre : Littérature (la littérature en général; du poëme épique) par M. Emile Chasles. — Physique et chimie (définitions et notions préliminaires; corps; dive s états des corps) par M. Pierre Bos. — L'enseignement secondaire des filles en 1867-78. — Programme des cours de la Sorbonne.

Pendant les deux mois de vacances scolaires les cours seront remplacés par des nouvelles, des chroniques, des notices biographiques, tout ce que pourra suggérer enfin le désir d'amuser les lectrices sans cesser de leur être utiles.

Ou s'abonne rue Guénégaud, n° 7 : Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr. — Un an 20 fr.

LOUIS AUVRAY.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

Musées de Cluny, de Varsy, de Lille, de Bordeaux, de Rouen, de Limoges, de Naples; d'Amsterdam. — Statues du Prince Impérial, de Laënnec, de Greuze. — Tableau acheté par l'Empereur. — Peintures de M. Pixis. — L'Hôtel-Dieu, l'hôpital de la Pitié, les colléges de Chaptal et Rollin, les ponts de Clichy-la-Garenne et de Courbevoie, le réservoir de Montsouris. — M. le Préfet de la Seine et MM. Picard, Pelletan et Glais-Bizoin. — Nécrologie : MM. Vechte, sculpteur; Michele Canzio et d'Orschwiller, peintres. — Bibliographie.

M. le baron des Mazis ne s'est point borné à léguer au riche musée d'artillerie de la place Saint-Thomas-d'Aquin une des plus magnifiques armeries qu'il y eût en Europe, et qui aurait été vendue plus d'un million de francs à l'hôtel Drouot, il a encore donné au musée de Cluny des coffrets en fer ouvragés, ciselés et damasquinés des quinzième, seizième et dix-septième siècles, qui sont d'une grande valeur.

Mme la maréchale Davoust, princesse d'Eckmühl, vient de doter le musée de Varzy d'une belle épée qu'a portée le maréchal Davoust.

M. Dumont, de l'Institut, a complété ce don par celui du modèle qui a servi pour l'exécution de la statue du maréchal Davoust, élevée à Auxerre.

Tout le monde a vu, au musée de Lille, cette adorable tête de jeune fille attribuée à Raphaël, que Wicar à léguée, avec sa collection, à sa ville natale. Ce chef-d'œuvre, peut-être unique au monde, et qui suffirait, s'il n'était pas connu, à attirer à Lille tous les artistes de l'Europe, était menacé d'une ruine complète. Le voyage et les vicissitudes qu'il a traversées l'avaient entièrement fendillé, et les différentes pièces n'étaient retenues entre elles qu'au moyen de bandes de papier que les conservateurs y avaient appliquées, de crainte qu'il ne s'en perdit quelqu une. Néanmoins un malheur imminent menaçait de priver prochainement le musée de Lille de son plus beau joyau.

Maintenant on revoit la tête romaine remise dans l'état où Raphaël peut-être l'a vue naguère lui-même en Italie : intacte, entière, solide. C'est M. Jules Talrich, modeleur de la Faculté de Médecine de Paris, qui a accompli ce travail

difficile sous les yeux mêmes de la Commission du musée, au moyen d'une merveilieuse restauration intérieure, et sans toucher aucunement à la surface externe. Aujourd'hui ce chef-d'œuvre peut braver de nouveau les effets du temps pendant bien des siècles et nous transmettrons fidèlement à nos descendants le dépôt admirable que nous tenons de nos ancêtres.

On nous écrit de Bordeaux que les chaleurs torrides de cet été ont gravement endommagé les peintures modernes du musée. Sous l'influence de la température, ces malheureuses toiles, accrochées, comme on sait, depuis plusieurs années, dans un baraquement en planches élevé dans le jardin de la mairie, étaient tendues comme la peau d'âne d'une grosse caisse. Parmi celles qui se sont le plus gercées et craquetées on nous cite *la Fille du Tintoret*, de M. Léon Cogniet, et la *Venus* de M. Baudry. Avec un pareil régime, le musée de Bordeaux, qui renferme des chefs-d'œuvre, notamment *la Chasse aux Lions*, d'Eugène Delacroix, n'en a pas pour dix ans d'existence.

Le musée céramique de la ville de Rouen vient de s'enrichir d'une pièce très importante pour l'histoire de l'industrie de la faïence rouennaise. M. Auguste Lejeune, architecte des bâtiments de la Légion d'honneur, vient de lui donner le panneau qu'il avait exposé dans les galeries de l'Histoire du travail, et qui est formé de huit carreaux représentant deux mains adossées couvertes de gantelets, sortant des nuages et tenant chacune une épée droite : l'épée du connétable de France. Ce panneau provient du pavage d'Écouen! Entre les épées est placé le chiffre A. M. d'Anne de Montmorency, et sur les banderolles placées en dehors est écrit le mot grec APLANOS, qui était l'une de ses devises.

Ce qui rend ce panneau remarquable, et surtout intéressant pour la ville de Rouen, c'est que sur la lame de l'une des deux épées sont tracés en bleu les mots : A ROVEN, et sur l'autre la date 1542.

Ce panneau forme la première planche de l'*Histoire de la Céramique rouennaise*, dont A. Pottier avait réuni les matériaux et que publient M. l'abbé Colas, conservateur du musée céramique, et M. E. Gonellain, chez M. E. L. Bru-

ment, éditeur à Rouen, qui en mettra bientôt au jour les premières livraisons.

Le directeur du musée céramique de Limoges, M. A. Dubouché, vient de passer quelques jours à Paris pour faire d'intéressantes acquisitions de faïences orientales et pour recevoir un lot de porcelaines promis par la manufacture de Sèvres, à la suite de l'Exposition universelle, et estimé à 8 ou 10,000 francs.

Il y a quelques jours, en transportant d'une pièce à l'autre, dans le Musée National de Naples, la célèbre *Vénus Callipyge*, les hommes chargés de ce soin laissèrent tomber ce chef-d'œuvre. Par bonheur, les parties modernes et ajoutées ont seules souffert. Ceux qui connaissent ces parties ajoutées, s'écrieront : il n'y a pas grand mal ! Mais espérons qu'on prendra plus de précautions pour les autres changements et transports à opérer.

Voici un fait vraiment incroyable. La maison attenante au musée d'Amsterdam, écrit-on de Hollande, est occupée par un magasin de pétrole ! Si les Hollandais n'estiment point les Rembrandt, les Van der Meer, les Van der Helst, les Hals qu'ils possèdent, comme des trésors dont la perte serait à tout jamais irréparable pour l'histoire de l'art et pour la gloire de leur pays, qu'ils laissent acheter ces trésors ou qu'ils se hâtent d'isoler le musée qui les renferme.

Nous avions reproduit avec réserve l'annonce qu'une statue allait être élevée au Prince Impérial, pressentant qu'il y avait là quelque confusion de rédaction. En effet, le journal auquel nous avions emprunté cette nouvelle la rectifie ainsi : « Nous avons parlé à tort de l'érection d'une statue du Prince Impérial dans les salons de la préfecture de la Seine. La ville a simplement décidé et fait l'achat de la statue de M. Carpeaux, représentant Son Altesse Impériale debout, avec le grand cordon de la Légion d'honneur. Le modèle en plâtre était exposé au Salon de cette année. Ce bronze fera pendant à la statue d'Henri IV enfant exécutée par Bosio, placée déjà dans un des grands salons de l'Hôtel de Ville. »

La cérémonie d'inauguration de la statue de Laënnec a eu lieu à Quimper, au milieu d'une affluence considérable.

C'est le 30 août qu'a eu lieu à Tournus l'inauguration de la statue de Greuze, sculptée en marbre par M. Rougelet, né dans la maison même du peintre de la *Cruche cassée*.

L'Empereur vient d'acquérir, un tableau représentant une *Halte de Cuirassiers*, peint par M. Brunet-Houard.

Le roi de Bavière vient de charger le peintre Th. Pixis de l'exécution des tableaux représentant les principales scènes des *Maîtres Chanteurs*, de Wagner.

Les constructions du nouvel Hôtel-Dieu, dans la Cité, se dessinent aujourd'hui sur la presque totalité de l'emplacement qu'elles doivent occuper et qui ne comprend pas moins de 22,000 mètres carrés. Elles consistent dans trois corps de bâtiments distincts, dont la façade principale s'ouvre sur la place du Parvis-Notre-Dame.

Cette première partie de l'édifice est destinée à l'administration. Au rez-de-Chaussée, à gauche, seront les salles d'attente et de réception, les cabinets des médecins, les locaux affectés aux pansements; à droite, seront installés les bureaux d'admission avec leurs dépendances, ainsi que le cabinet du directeur, celui de l'économe et les bureaux des employés. Au premier étage se trouveront les appartements du directeur, de l'économe, du pharmacien en chef, des aumôniers et employés. Les internes occuperont des chambres spacieuses disposées au deuxième étage.

Dans les combles seront des dortoirs pour les gens de service. De chaque côté de la grande cour dans laquelle entreront les voitures et les porteurs avec leurs brancards, s'étendront deux amphithéâtres pour les leçons de cliniques.

Le deuxième bâtiment se composera d'une vaste construction longitudinale, sans combles, servant à relier trois pavillons situés à droite, destinés aux hommes, et trois autres à gauche, consacrés pour femmes. Des préaux à jour, plantés d'arbres et entourés de galeries, sépareront ces pavillons.

La dernière partie du nouvel Hôtel-Dieu forme la grande cour de réception et a son entrée sur le quai Napoléon. Là seront la chapelle, la salle des services funéraires, l'amphithéâtre d'anatomie, etc. On y installera aussi la lingerie et les sœurs qui desservent l'hôpital. Les cuisines, la buanderie, divers magasins seront placés dans l'étage souterrain,

qui n'est pas une des parties les moins curieuses de l'édifice.

D'importants travaux d'agrandissement ont été exécutés dans ces derniers temps, à l'hôpital de la Pitié. Au-delà de la galerie qui se développe entre la cour d'honneur et le jardin, on a construit un long corps de logis à trois étages, parallèle à la façade, et qui renferme plusieurs salles de malades, indépendamment de locaux affectés à différents services. Cette utile addition n'est, du reste, que le prélude d'autres améliorations, qui amèneront probablement la suppression de tout ce qui reste du vieil hospice, construit au dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIII, pour loger les pauvres et les mendiants, dont le nombre avait pris des proportions considérables. Sur l'emplacement d'une grande maison appelée le Jeu de Paume de la Trinité et de plusieurs propriétés voisines, des bâtiments réguliers et conformes à leur destination furent construits. L'établissement, qui était affecté aux vieillards pauvres, reçut le nom d'hôpital de la Pitié, parce que la chapelle était sous l'invocation de Notre-Dame-de-Pitié. Il devint une dépendance de la Salpêtrière en 1657. On y plaça les enfants des mendiants et des orphelins. Les filles, auxquelles on apprenait à lire, à écrire et à tricoter, occupaient une partie de la maison ; les garçons, qui recevaient une éducation analogue à leur sexe, étaient logés autour d'une cour nommée la Petite-Pitié. En 1809, on fit de la Pitié une succursale de l'Hôtel-Dieu.

Les travaux du collége municipal Chaptal, qui s'élève dans le 8e arrondissement, avancent rapidement. Le nouvel établissement, dont le gros œuvre est presque achevé, couvre une surface de 14,000 mètre carrés que limitent le boulevard des Batignolles et les rues de Rome, Bernouillé et Andrieux. En bordure, sur la première de ces voies publiques, se développe la façade principale de l'édifice, flanquée de pavillons à ses extrémités, et décorée à son point milieu d'un pavillon où seront installés l'économat, les parloirs, et en général tous les services publics.

C'est de ce côté que s'ouvrira la porte d'honneur, donnant accès dans une cour spacieuse au centre de laquelle sera placée la chapelle. A droite et à gauche de cette cour seront installés les classes et études, et quatre grands am-

phithéâtres. Le bâtiment central contiendra de vastes réfectoires, communiquant directement avec les cuisines, les caves et autres dépendances. Une autre division comprendra une cour de 15,000 mètres de surface, dix classes et études, deux amphithéâtres de physique et de chimie, des galeries de physique, des salles de collections, des laboratoires, une bibliothèque, des salles de gymnase et de dessin, une infirmerie avec jardin spécial, et des locaux pour cours secondaires. Les divers corps de bâtiment seront reliés entre eux par des abris et des préaux couverts. On estime que le nouveau collége Chaptal pourra recevoir mille élèves, dont quatre cents élèves internes et six cents externes.

Le collége Rollin, qui s'élève sur une partie de l'emplacement occupé antérieurement par l'abattoir Montmartre, a ses constructions montées à la hauteur du premier étage. Le nouvel établissement, destiné à remplacer celui de la rue des Postes, est conçu d'après un programme où sont réunis les dispositions, aménagements et améliorations qui doivent en faire un collége type. Un square sera, dit-on, établi sur le surplus de l'emplacement de l'ancien abattoir, qui couvrait un espace de 34,500 mètres superficiels, et dont la construction avait été commencée en 1809

On construit en ce moment sur la Seine, à la hauteur de l'île des Ravageurs, un pont de pierre qui, situé précisément en face du nouveau boulevard Saint-Vincent-de-Paul, à Clichy-la-Garenne, établira une communication directe entre la plaine de Gennevilliers et les boulevards extérieurs. Commencés au printemps dernier, les travaux de ce pont sont poussés avec activité, à la grande satisfaction des cultivateurs qui exploitent cette plaine, et qui verront ainsi diminuer la distance qui les sépare des Halles centrales, où ils se rendent chaque jour, n'étant plus obligés, pour traverser la Seine, de venir gagner le pont d'Asnières ou celui de Saint-Ouen.

On vient de procéder aux épreuves du nouveau pont que le département de la Seine a fait construire récemment entre la rive gauche de la Seine, en face de Courbevoie et l'île de la Grande-Jatte, à Neuilly.

Ce pont, d'une largeur de 20 mètres, comprend trois arches de 43 mètres 33 centimètres, représentant ensemble

un ouverture totale de 130 mètres. Le tablier métallique est formé d'arbres elliptiques, dans la construction desquels le fer et la fonte sont répartis de telle sorte, que toutes les parties sont en fonte, toutes les parties soumises à l'extension sont en fer.

Par l'ensemble et les détails, cet ouvrage se rapproche du pont de Westminster, qui existe à Londres sur la Tamise, en face du parlement. Les épreuves auxquelles il a été soumis pendant vingt-quatre heures ont parfaitement réussi ; elles ont consisté en une surcharge sur chaque travée, de 346,664 kilogrammes. La charge générale, en y comprenant le métal et la chaussée, dépassait 4 millions de kilogrammes.

Le pont de Courbevoie a été construit par M. Legrand, ingénieur civil, sous la direction de MM. de Fontanges, ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'arrondissement de Saint-Denis, et Beaulieu, ingénieur en chef du département de la Seine. Etabli dans le prolongement du boulevard Bineau, qui se rattache au boulevard Malesherbes, ce nouveau pont reliera les quartiers de la Madeleine aux routes qui desservent Nanterre, Bezons, Argenteuil, et diminuera l'encombrement du pont de Neuilly, en permettant aux voitures d'éviter la montée de Courbevoie.

Des travaux d'art considérables et non moins utiles sont entrepris sur la rive gauche de Paris.

On poursuit activement les fouilles sur le point culminant de Montrouge, au lieu dit Montsouris, pour établir les fondations du réservoir des eaux de la Vanne. Cet immense récipient, construit complétement hors de terre ne contiendra pas moins de 300,000 mètres cubes d'eau, quantité presque triple de celle que reçoit le réservoir de Ménilmontant. Comme ce dernier, il sera à deux étages.

Les travaux entrepris pour amener à Paris les eaux de source de la Vanne sont d'ailleurs en plein cours d'exécution sur différents points du tracé de l'acqueduc de dérivation. Cet aqueduc part des sources d'Armentières, longe les coteaux de la rive gauche de la Vanne, qu'il franchit entre Molinons et Theil, pour suivre ensuite la rive droite de la rivière jusqu'en face de Sens, qu'il laisse sur la gauche. Après avoir franchi la vallée et la rivière d'Yonne, il longe

les coteaux de la rive gauche de ce cours d'eau et de la Seine jusqu'au bord de la vallée du Loing, au delà de laquelle il traverse la forêt de Fontainebleau. Il franchira la vallée de la Bièvre au moyen d'un pont aqueduc élevé au-dessus de l'ancien aqueduc d'Arcueil. La longueur totale des ouvrages, en y comprenant l'aqueduc principal, les aqueducs secondaires, les siphons et les ponts, sera de 175 kilomètres environ.

Voilà cependant comment M. le préfet de la Seine gaspille les deniers de la pauvre ville de Paris! Voyons, M. Haussmann, y pensez-vous? Répandre l'air, la lumière et l'eau dans tous les quartiers de l'immense cité parisienne, c'est contraire aux plus simples notions de l'hygiène, et nos confrères Picard, Pelletan et Glais-Bizoin, qui entendent tout autrement les intérêts du peuple, vont tomber dans une colère à en attraper la jaunisse. Ah! c'est bien mal, M. le préfet!!!

On annonce la mort de M. Vechte, célèbre sculpteur-ciseleur, né en 1800, à Vic-sous-Thil, près d'Avallon; de M. Michele Canzio, peintre de Gênes, décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans; de M. d'Orschwiller, peintre, âgé de cinquante ans.

La 11e livraison de l'histoire des peintres, vient de paraître à la librairie Vve Jules Renouard, elle contient la notice sur les *Herrera*, avec cinq gravures d'après ce maître espagnol.

LOUIS AUVRAY.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la prochaine livraison notre article des « Expositions en France et à l'étranger, » ainsi que l'examen d'une brochure publiée par M. Guillaume, statuaire, membre de l'Institut et directeur de l'Ecole impériale des Beaux-Arts, et d'un volume de M. Charles Fournier : le *Roman de la Chair*, publié sous le pseudonyme de *Jean Dolent*.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

33e SÉANCE ANNUELLE

PUBLIQUE

Le Dimanche 9 Août 1868, à 1 heure précise

Salle de la Société Impériale d'Horticulture, rue Grenelle-St-Honoré, 84

Présidence de M. P.-B. FOURNIER

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

(Depuis le 30 juin 1867)

Par M. CH. LUCAS, *Secrétaire général*

(Année académique 1867-68.)

— *Suite* —

Dans la même section, M. HERBAULT, architecte de la *Cour impériale d'Amiens*, est appelé à recevoir une *médaille d'argent* pour son *Plan archéologique en relief* (avec restauration de carrelage) et *Notice historique* de la *Cathédrale d'Amiens*, que nous avions tant admirés avec notre collègue, M. FAYET, lorsque, l'an dernier, nous sommes allés représenter la *Société libre des Beaux-Arts* au *Congrès archéologique d'Amiens*.

Un examen minutieux de M. FÉLIX CLÉMENT lui a fait proposer à la Société d'accorder, dans la *Classe de musique*, une *médaille d'argent* au *Stabat Mater* de Mme LA BARONNE ALMAURY DE MAISTRE, œuvre empreinte d'un profond sentiment religieux et décelant de sérieuses qualités harmoniques.

Dans la *Classe de littérature et d'archéologie*, une *médaille d'argent* est décernée, sur le rapport de notre col-

lègue, M. Léon Fournier, à M. François Lenormant, *sous-bibliothécaire* à l'*Institut de France*, pour son *Manuel d'Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, livre précieux pour les élèves et pour les maîtres, et qu'il faut désirer voir l'auteur continuer promptement; enfin, une *médaille de bronze* récompensera M. Steenackers, membre de la *Société de l'Histoire de France* pour ses recherches historiques sur *Agnès Sorel et Charles VII*, dont nous a entretenus notre *vice-président* de la *Classe de littérature*, M. Alphonse Sage, et pour son *Historique des Ordres de Chevalerie en France*, précieux résultat de laborieuses recherches.

Nos relations avec les Sociétés savantes se sont encore accrues; de précieux gages d'union avec elles ont été consacrés par l'échange du titre de *membre correspondant* accordé à quelques-uns de nos membres, et par celui de *Volumes*, *Bulletins*, *Mémoires*, *Annales*, etc., en première ligne desquels il nous faut placer les envois du *Ministère de l'Instruction publique*, l'envoi de l'*Investigateur*, journal de l'*Institut historique*; du *Bulletin de la Société parisienne d'Archéologie et d'Histoire* et de la *Société impériale archéologique du Midi de la France*, dont nous tenons à vous entretenir; des *Mémoires* de la *Société académique du département de l'Aube*, appréciés par notre regretté collègue, A. Harris; des *Bulletins de la Société académique de Poitiers*, de la *Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, de la *Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin*, de la *Société française de Photographie*, de la *Société impériale et centrale d'Horticulture*, de la *Société aérostatique et météréologique*, de la *Société d'Emulation de Cambrai*, de l'*Académie impériale de Dijon*, de l'*Académie de Metz*, de l'*Académie de Mâcon*, de la *Société d'Archéologie de Seine-et-Marne*, de la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny*, de la *Société havraise d'Etudes diverses*, de la *Société académique de Saint-Quentin*, de la *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, de l'*Intime Club*, publication mensuelle d'architecture; enfin, un volume de la *Société impériale et centrale des Architectes de France*, renfermant les excellents discours prononcés l'an dernier à la *Conférence internationale*

des Architectes, ouverte sous les auspices de la Société, présidée par M. BALTARD, et à laquelle plusieurs de nos collègues ont assisté.

D'autres envois sont venus encore enrichir nos Archives : de notre collègue M. GODWIN, *the Builder*, une revue-journal de l'Architecture et de l'Art en Angleterre, dont on chercherait vainement la publication semblable en France ; de M. l'ABBÉ AMAURY, *membre correspondant*, et de M. PATRICE-SALIN, *chef de bureau au Ministère d'État*, deux *Notices* sur l'*Église Saint-Sulpice de Favières*, toutes deux illustrées de dessins, et sur lesquelles nous vous lûmes un rapport flatteur ; de M. MARIUS LAISNÉ, *membre associé*, le *Traité de l'Action*, véritable cours complet de diction, de M. A. CARLIER, un volume de *Contes et Légendes* en vers ; de notre collègue, M. STEINWAY, son portrait-carte avec cette épigraphe : *L'art est une religion universelle ;* de M. W. KRUGER, *membre associé*, son portrait-médaillon ; de M. VIEN DE MONT-ORIENT, la photographie du *Buste de Condillac*, exécuté par M. L. AUVRAY pour la Préfecture de Grenoble, et celle du *Buste d'Alexandre du Bois*, commandé au même artiste par Mme BRAULT, pour orner la belle bibliothèque de son père, buste dont M. AUTEROCHE a apprécié toute la vigueur d'exécution et la parfaite ressemblance ; de notre collègue, M. BRÉVIÈRE, son discours, prononcé à Rouen, sur le *Contraste et l'Harmonie des Couleurs ;* de nos collègues, M. le MARQUIS D'AOUST, M. LOUIS DACHAUER et M. ÉLYSÉE AVIRAGNET, plusieurs compositions musicales ; de M. HERBAULT, d'Amiens, une reproduction photographique du plan qui lui vaut aujourd'hui la médaille d'argent de la Société ; de M. CHENAVARD, de Lyon, *son Voyage en Grèce et dans le Levant*, ainsi que plusieurs autres envois complétant ses œuvres ; de M. CH. FOURNIER, notre collègue, un volume d'*Essais critiques et littéraires*, ayant pour titre : *Une Volée de Merles ;* de M. EDMOND DOUAY, le *secrétaire général* de cette nouvelle année, plusieurs brochures et articles de journaux traitant de questions en dehors de nos études, et un excellent volume, *les Mères et les enfants*, que tous les parents devraient lire, et dont notre président a exposé tout le mérite dans un rapport fa-

cile et sincèrement élogieux; de notre collègue, M. Félix Clément, un fort intéressant ouvrage intitulé : *la Biographie des Musiciens célèbres;* de M. Grasset, une étude complète sur les dernières œuvres de notre *vice-président*, M. Mathieu-Meusnier; de M. Louis Auvray, son *Salon de* 1868, qui fournit à notre collègue, M. Alphonse Sage, l'occasion d'un de ces rapports dans lesquels il traite si heureusement les questions d'art; de M. A. Humbert, deux volumes sur l'*Art de bien lire*, et de M. Zacharie, un livre, *Amour de Dieu et Amour-propre* dont les comptes rendus furent les derniers travaux de notre collègue Harris; de Mlle Gabrielle Niel, un *Album d'Eaux-fortes*, que le *président* de notre *classe de gravure*, M. Rançonnette, a louées sans restriction; de nous-même, notre *Travail sur l'Espagne;* enfin, de tous, nombre de journaux encourageant nos efforts, reproduisant les circulaires de notre Concours de sculpture, rappelant les succès de nos collègues dans tous les branches de l'Art, et montrant que, de près ou de loin, tous se souviennent de la Société et s'intéressent au succès de ses travaux.

Nos Annales, plus importantes que jamais, ont encore reproduit, à la suite du *Compte rendu* de la séance de l'an dernier et des Poésies qui y ont été lues, notre *Conférence* sur la *Liberté artistique*, faite à Amiens au nom de la Société, et une lettre relative à ce sujet, par M E. Viollet-Le-Duc, l'architecte de Notre-Dame de Paris; un rapport de nos collègues, MM. Dubouloz et Harris sur la *Statue de l'Orfévrerie*, placée dans la cour du Louvre, et due au ciseau de M. Mathieu-Meunier; un chapitre inédit, *Urbin et Montauban*, emprunté à une étude sur Ingres, par notre collègue, M. A. Andréi; un *Toast* porté en vers, par M. P.-B. Fournier, au *Congrès international de la Société protectrice des Animaux;* les Toasts de MM. P.-B. Fournier, Ch. Lucas, Harris et Alphonse Sage, portés au *Banquet anniversaire* de la fondation de notre Société; le *Sergent Capitaine*, récit d'un vieux soldat, poésie héroïque et familière à la fois, de M. P.-B. Fournier; une appréciation d'une *Conférence* que nous fîmes l'an dernier sur les *Grands Architectes*, dans deux sections de l'*Asso-*

ciation polytechnique ; une remarquable étude intitulée : *Florian au Théâtre*, et un travail des plus complets sur le *Théâtre flamand*, dû à M. A. ANDRÉI ; la *Vigie artistique* et le *Panthéon statuaire français*, mélanges artistiques extraits d'un journal de voyage de notre zélé collègue, M. ALPHONSE SAGE ; un *Rapport* de M. P.-B. FOURNIER sur l'*Introduction* à la *Biographie universelle des Architectes célèbres*, œuvre considérable qu'à la demande de Mme BRAULT, nous avons accepté d'éditer et de compléter d'après les cartons de notes et de dessins de FEU ALEXANDRE DU BOIS, son père ; le *Rapport* de M. LE MARQUIS D'AOUST sur l'admission de MLLE HORTENSE GAILDRAU ; un article sur le Concert de notre collège, M. W. KRUGER ; la *Comédie en Hôtel*, récit d'une charmante soirée dramatique donnée par M. BRAULT, pour la représentation de deux comédies en vers inédites ; le compte rendu de la dernière séance de la *Société protectrice des Animaux*, par M. ED. DOUAY ; les allocutions émues et chaleureuses prononcées par M P.-B. FOURNIER et M. ED. DOUAY, sur les tombes de nos collègues, CHAMERLAT et HARRIS ; les Notices nécrologiques de ces deux collègues, par leur ami. M. FAYET ; une *Notice* sur M. HIPPOLYTE LEBAS, architecte ; une *Note* sur le MUSÉE D'AMIENS, et enfin nos Rappots sur les œuvres récompensées cette année dans la *classe d'Architecture*.

Un pareil travail ne serait pas complet s'il ne relatait, en terminant, les travaux de nos membres faits en dehors de la Société ; le *Cours d'Études* pour piano et les *Fantaisies* composées par notre collègue, MLLE LOUISE LATTEUX D'ESPAGNE ; les *Lectures* faites par HARRIS, et les *Cours littéraires gratuits*, professés par M. EDMOND DOUAY ; le *Tombeau de Lambert Thiboust* ; le *Monument de l'Helléniste Dübner*, commandés à MATHIEU MEUSNIER ; le tableau, *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, de notre vénéré *président honoraire*, M. GEORGES ROUGET ; *deux Tableaux d'Architecture*, demandés par S. ÉM MGR LE CARDINAL DONNET à notre collègue, MLLE ZÉOLIDE LECRAN, et les succès remportés par cette artiste aux dernières Expositions de peinture ; les récentes compositions musicales de M. LE MARQUIS D'AOUST, et les ovations de MMES NINA DE RIONNELLE,

PANCHIONI, VINAY, et de MM. BARBÉ et VINAY dans la carrière théâtrale; les mobiliers de luxe traités avec art par notre collègue, M. GODIN; les travaux de notre infatigable président dans de nombreuses Sociétés; la grande place que prennent dans les publications artistiques quelques-uns de nos collègues, à titre de dessinateurs ou d'écrivains, tels que MM. LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue artistique*, ANDRÉÏ, GAILDRAU, TILLIER, VIEN; enfin, la liste suivante des œuvres exposées par les membres de la *Société libre des Beaux-Arts* à la dernière Exposition :

Peinture : ALF. AUTEROCHE, le *Grand Chêne* et *Un Herbage sur les Côtes de Normandie.*

CLÉMENT BIDOT, *Portrait* de *Mlle N. L.*

J. CHAMERLAT, l'*Empereur Maximilien au Couvent des Capucins.*
Le Soir de l'Exécution de l'Empereur Maximilien à Queretaro.

AUG. DUBOULOZ, l'*Enfant malade*, le *Saltimbanque.*

AUG.-NIC. HESSE, *Le Péché originel.*

ZÉOLIDE LECRAN, *Un Tableau de Sainteté, Je suis l'Agneau de Dieu*

PAUL TILLIER, *Nymphe des Bois.*
Madame et Bébé.

JULES VALADON, *Bords d'une petite Rivière.*
Fleurs dans un Vase de Cristal.

Dessins et Aquarelles : CLÉMENT BIDOT, *Portrait de Mlle L.*

CH. MERCIER, le *Pré aux Clercs.*
Le Village de la Houle.

PAUL TILLIER, *Un Buisson en Vendée.*

ALPHONSE VIEN, *Portrait de jeune Fille.*

Sculpture : LOUIS AUVRAY, les *Bustes en marbre d'Alexandre du Bois et celui de Condillac, pour le Palais de l'Institut.*

MATH.-MEUSNIER, *Portrait de M. Delangle,* et le *Portrait de Mme A. A. médaillons.*

Mais j'ai trop longtemps déjà retardé vos plaisirs et l'impatience de nos lauréats; la mission aride que j'avais à remplir auprès de vous est terminée : jetons ensemble un regard sur l'*Hôtel Carnavalet*, dont la restauration qui a toujours vivement préoccupé nos esprits, sera bientôt achevée et fera de l'ancienne demeure de Mme de Sévigné le *Musée Municipal de la ville de Paris;* arrêtons nos yeux avec complaisance sur la *Salle des Fêtes* et la *Nouvelle Mairie du IVe Arrondissement*, inaugurées récemment par une brillante fête, et où nous vous convoquerons l'an prochain, grâce à la bienveillance de M. LE PRÉFET DE LA SEINE; enfin, laissez-moi vous remercier, mesdames, messieurs et collègues, de votre patience, et vous demander toute votre attention pour un sujet plus agréable, les morceaux de musique et les cantilènes italiennes que vont vous faire entendre les artistes, pour la plupart nos collègues, qui prêtent leur concours à notre séance, et qui en seront pour tous le plus brillant attrait.

Le secrétaire général,
CHARLES LUCAS, *architecte.*

LE NID D'HIRONDELLES

—

APOLOGUE

—

Ne connaissant de droit que celui du plus fort,
Un couple de moineaux eut certain jour le tort
De s'emparer du nid d'un couple d'hirondelles
Absentes de chez elles.
Pour celles-ci quel coup de trouver au retour
Par d'autres occupé ce nid leur espérance,
Ce nid consacré par l'amour !
Elles pensent d'abord qu'une humble remontrance
Établira leur droit de rentrer dans leur bien;
Mais les moineaux n'écoutent rien

Et jurent même de défendre,
A la pointe du bec envers et contre tous,
Ce nid plus commode et plus doux
Qu'aucun des misérables trous
Que pour nicher leur race a coutume de prendre.
Il en fallut passer par là.
La force injuste encore opprimait la faiblesse.
Le désespoir au cœur, dans les yeux la tristesse,
Le couple infortuné sur un toit s'envola.
Sur ce toit se trouvait alors une voisine
Qui lasse de courir les airs pour s'amuser,
Quelques instants voulait s'y reposer.
Son coup d'œil sur le champ devine
Là, près d'elle deux malheureux
Que peut tirer de peine un secours généreux.
Elle demande, sait, s'indigne, plaint, console,
Et de venger le couple engage sa parole.
« Ah! c'est ainsi, dit-elle, ah! deux vilains moineaux!
» Pourront impunément se faire nos bourreaux!
» Non, non, foi d'hirondelle! »
Dans l'espace aussitôt elle jette des cris
Que l'écho répète après elle,
Et l'on voit arriver, sur l'heure, à tire d'aile,
Les hirondelles de Paris.
Le toit en est si noir que le passant surpris
De cette étrange chose,
Y doit donner pour cause
Un voyage précipité
Et par l'hiver le projet arrêté
De nous faire visite en plein cœur de l'été.
Toutes bientôt sont au fait de l'affaire,
Et sont d'avis qu'une leçon sévère
Fasse respecter le bon droit.
La sagesse cependant croit
Qu'il serait bien d'abord de faire
Sommation
De restitution.

Mais le nid aux voleurs semble une citadelle,
Et l'entrée un créneau
D'où le bec d'un moineau
Peut très bien défier tout le peuple hirondelle.
Refus donc d'en sortir. Nouveau signal alors,
Et la foule soudain que ce refus irrite
Multipliant, unissant ses efforts,
Contre le nid se précipite
Et le met en débris que dispersent les vents.
Les moineaux quelque temps
Osent braver l'orage.
On méprise leurs coups,
On méprise leur rage :
Dieu sait ce qu'en dut faire un trop juste courroux
Poussé jusqu'au délire.
Mais tout n'est pas fini : Le secours ne serait,
Si l'on s'arrêtait là, qu'un secours incomplet.
En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire,
Le nid est reconstruit aussi bien qu'il était;
Puis de son œuvre satisfaite,
Chaque hirondelle alors regagne sa retraite.
Le couple enfin reste seul en présence
De celle dont le cœur a su pour sa défense
Trouver un moyen si puissant.
Oh! comme il est reconnaissant!
Pour la remercier que de choses aimables!
Quelle vive et sincère ardeur
De sentiments inexprimables,
Douce expansion du bonheur!
« Rendez grâces plutôt, dit la bonne hirondelle,
» A cette union fraternelle,
» Si prompte à secourir,
» Notre soutien dans l'avenir,
» Notre abri sûr contre l'orage,
» Et pénétrons-nous bien de cette vérité
» Dont vous êtes ici le vivant témoignage :
» *L'union fait la force et la sécurité.* »

P.-B. FOURNIER.

L'HÉRITAGE DU GÉNÉRAL

—

CAUSERIE

—

Mesdames et Messieurs, d'une histoire attrayante
J'aurais voulu payer l'aimable attention
De votre oreille bienveillante;
Mais en fait de narration,
Vainement, pour m'ai !er à remplir votre attente,
J'excite en moi l'imagination,
Rien ne vient secourir ma mémoire impuissante.
Souffrez, qu'à son défaut, quelque réflexion
Vous soit offerte ici comme elle se présente,
Et, si vous m'accordez votre approbation,
Acceptez aussi, je vous prie,
Comme une simple causerie,
Mon familier langage en cette occasion.

Parfois de son malheur on est l'auteur soi-même;
C'est une dure vérité.
— Je l'éprouve en ce moment même. —
Mais, sans calomnier la pauvre humanité,
Dire que du prochain le manque d'équité
Cause encor plus souvent notre misère extrême,
Ce n'est pas résoudre un problême;
C'est le fait le plus clair et le moins contesté.
Quand chacun tire à soi, si le plus fort emporte
Plus que sa juste part ou qu'il n'est convenu;
Et pour rendre raison à son droit méconnu,
Si l'autre aux avocats va demander main-forte;
Comme toujours, suivant un dicton bien connu :
Tous deux sortent de cette porte,
L'un, mis... légèrement; l'autre... encor moins vêtu!
Eh bien! l'homme de paix, celui dont la pensée
S'élevant au-dessus des vulgaires soucis,
Sur la lumière incessamment fixée,
N'aperçoit plus les sentiers obscurcis

Où l'intérêt agite une foule empressée ;
Ces hommes dont la Gloire a frappé les regards,
Vont-ils à ces débats, ces ennuis, ces hasards,
Sacrifier leurs jours, leurs précieuses veilles?
Le pourraient-ils! non, non! et ces élus du Ciel
Dont les yeux ont souvent entrevu les merveilles,
Abandonnent la Terre et, craintives abeilles,
Aux frelons impuissants laissent manger leur miel.

Que d'artistes dont c'est l'histoire!
Par centaines, au moins, je pourrais les compter!
Et ce mot, justement, rappelle à ma mémoire
Un singulier débat où je dus assister,
Entretien amical bien que contradictoire,
Qu'ici je vais vous raconter.

J'ai, tout près de Paris, dans une ville honnête,
Depuis longtemps déjà, deux bons amis.
Le jour qui nous rassemble est une triple fête,
Car l'amitié la plus parfaite
Nous tient, depuis quinze ans, dans ses nœuds affermis.
Ce n'est pas, on le voit, une amitié d'enfance.
Est-elle, à l'âge mûr, impossible à former ?
On le croit : c'est un tort. Pour moi, j'ose affirmer
Que selon le sujet, le lieu, la circonstance,
Même entre deux vieillards son feu peut s'allumer,
Et, qu'à tout âge, elle est de notre... compétence.
Dans l'amour des Beaux-Arts la nôtre a pris naissance;
Or, quand à leur égard les goûts sont partagés,
L'amitié, sous ses lois nous a bientôt rangés ;
Chez les fils d'Apollon, l'entente fraternelle,
La concorde en tous temps ont trouvé leur modèle;
Toujours, pour s'entraider, comme d'un seul effort
On les a vus s'unir dans un touchant accord;
Et, quoique prétendrait plus d'un propos frivole,
Les Arts, de l'Amitié sont la vivante École.

Voilà ce qu'en province on me disait un jour;
L'un de mes deux amis, l'aîné, car ils sont frères,
Et fils d'un Général du temps des grandes guerres
Qui, de l'Europe, a fait au moins trois fois le tour.

Il a vu l'Italie, il a vu l'Allemagne,
La Prusse, la Russie, et, surtout en Espagne,
— Toujours l'épée en main — a fait un long séjour.
Si pour les Arts et surtout la Peinture,
Ses fils n'avaient conçu qu'un médiocre amour,
Ils eussent gravement méconnu leur nature,
Et le sang paternel du brave Général!
Pour lui, l'enthousiasme était l'état normal ;
Et, dans plus d'une conjoncture,
Murillo, Velasquez, à la convulsion
Montèrent le degré de son émotion!
On sait, quand la Beauté sur nous a tant d'empire,
Le naturel effet de l'admiration :
C'est, qu'avec ardeur, on désire
D'entrer en la possession
De tout objet qui nous l'inspire.
De ses désirs fréquents je ne saurais vous dire
S'il obtenait toujours la satisfaction.
Qu'ils fussent satisfaits ou restés en souffrance,
Un jour, de la Victoire, hélas! tourna la chance.
Mais au pays du Cid, en laissant ses adieux,
Pour calmer le regret de quitter ces beaux lieux,
Il sut en rapporter, sous le ciel de la France,
Des souvenirs nombreux, brillants et précieux.
Comme il convient de faire, au retour d'un voyage,
Le Général artiste, avec discernement,
Mit en ordre le lourd bagage
Avec lequel, parti des bords heureux du Tage,
Il arrivait chez lui, non moins heureusement.
Il reconnut bientôt, avec ravissement,
Que d'une longue Galerie
Il devait augmenter son vaste logement ;
Et comme par enchantement,
D'admirables tableaux qu'elle serait remplie.
Ajoutons bien discrètement,
Que pour doubler son agrément
De la voir aussi bien garnie,
Il n'avait fait, un seul moment,
Brèche à son ample traitement,
Prodigalité ni folie ;

Ou, du moins, que bien rarement.
Que Dieu lui fasse paix! Depuis quelques années,
Jusqu'à son dernier jour, passionné pour l'Art,
De nos terrestres destinées
Il est allé payer sa quote-part.

C'est alors qu'entre les deux frères,
Pour la première fois on vit naître un discord,
Eux-mêmes s'étonnaient d'être d'avis contraire.
Qui donc troublait entre eux l'habituel accord?
Des trésors paternels était-ce le partage?
Chacun, plutôt, cent fois aurait laissé sa part!
Pour aller au fait sans retard,
L'un voulait des tableaux conserver l'héritage,
L'autre le repoussait, et pour avoir raison,
Arguments des deux parts affluaient à foison.
Le Colonel, d'abord... mais quelle inadvertance!
Quand je m'engage à décrire un combat,
Il serait de quelque importance,
Des combattants au moins de désigner l'état :
Le premier, je l'ai dit, est un franc militaire,
Aimable, brave, instruit et de tous honoré.
Pour le second, comme un digne Curé
Exerçant son saint ministère,
Il a fait de son presbytère,
Des vertus du chrétien l'asile révéré.
Ils devaient tous les deux prendre l'ordre sacré :
Ardent, entreprenant, bientôt dans la prêtrise,
L'aîné montrait, en herbe, un Prince de l'Église,
Et leur commune mère avait l'ambition
De voir un Chapeau rouge entrer dans sa maison.
Mais, un jour, plus certain de sa vocation,
Au lieu de ce chapeau, pour elle plein de charmes,
Le... Prélat prit un casque et le parti des armes.
Et, pour la consoler, en lui montrant leurs fils
Suivant ces diverses carrières,
Dans ses propos parfois un peu hardis,
Le Général disait, que de ces deux manières,
L'un et l'autre enverraient les gens en Paradis.

Revenons maintenant au grave dialogue
Qui d'un sentiment fraternel,
Menaçait le lien fait pour être éternel :
Notre Curé, sans épilogue,
Mais ferme sur le Décalogue,
Prouvait qu'on n'avait pu jamais plus qu'aujourd'hui
S'approprier le bien d'autrui;
Que cette Galerie et son long catalogue
Motivaient sa parole et lui servaient d'appui ;
Que, donc, sur ces tableaux et sur leur provenance,
Tant que vécut son père il garda le silence ;
Qu'il n'eût voulu pour rien lui causer un ennui ;
Mais qu'il n'en pouvait pas charger sa conscience,
Dès le moment qu'il allaient être à lui.
Que ces objets, de trente Monastères
Étaient jadis la gloire et l'ornement;
Et qu'il n'acceptait nullement
Tous ces... cadeaux que les bons Pères
Avaient faits au sien... forcément.
Le Colonel, on le croit aisément,
Ne partageait pas ce scrupule;
Et, comme aîné du Prêtre, et sans ménagement,
Il le traitait de ridicule.
Il ajoutait qu'à maint et maint gouvernement
Cet obstacle n'importait guère;
Que c'était le droit de la guerre;
Et que, selon l'événement,
Des Beaux-Arts, plus d'un monument
Avait fait le tour de la Terre,
Et qu'on se les prêtait ainsi... pour un moment.
De plus, quant au fait de leur père,
Que tout ce que d'Espagne il avait rapporté,
Sans doute n'avait rien ou presque rien coûté
Au précédent propriétaire ;
Que, des moines, pour l'ordinaire :
« Ne rien donner, tout recevoir, »
En deux mots forme le savoir ;
Que l'artiste, toujours en eut maigre salaire,
Bien que des Arts, jamais ils n'eussent le rebut;
Tous chefs-d'œuvre! à ce point, qu'un frère de la porte,

Rien que pour les montrer exigeant un tribut,
Ramasse tous les ans une somme assez forte.
Les moyens sont bénis quand le Ciel est le but!
On s'échauffe en plaidant, surtout un militaire.
Celui-ci s'écria : Je parle de salaire?
De salaire d'artiste? Ah! sans doute, les Rois,
  Les Empereurs et les Papes eux-mêmes,
Admiraient le talent, s'inclinaient sous ses lois,
  En l'honorant, s'honoraient à la fois,
Et lui prodiguaient l'or et les honneurs suprêmes!
On le vit autrefois; on le voit de nos jours.
Heureux, cent fois, l'artiste accueilli dans les cours!
Son front aussi, paré de nobles diadêmes,
Brille à l'égal de tous dans ces brillants séjours!
Mais, s'il franchit le seuil de quelque Monastère,
Il lui faut renoncer aux splendeurs de la Terre :
Sa gloire n'est qu'un rêve et l'attend... dans le Ciel;
Sa couronne est d'épine, on l'abreuve de fiel;
  Et se traînant sur ce nouveau Calvaire,
  Il y reçoit souvent le coup mortel!
Quel est ce mouvement? Crois-tu que j'exagère?
    — Dit le Colonel à son frère; —
Faut-il, d'un seul exemple appuyant mes discours,
Te montrer la misère et son hideux cortége
Suivant, jusqu'à sa mort, l'infortuné Corrège?
Le pain de ses enfants arraché tous les jours
Par son talent divin, si mal payé toujours?
Chaque coup de sa brosse arrosé d'une larme
Alors que, sous ses doigts, les Églises de Parme,
De son art merveilleux recevaient leur splendeur?
Alors qu'il les dotait d'une double Coupole
Dont rien n'a surpassé la grâce et la grandeur;
  Et, qu'abusant de son humble candeur,
Du mendiant oisif on lui jetait l'obole?
Pourquoi donc t'étonner? je maintiens ma parole.
    Comment désigner autrement
Quelques charges de bois, quelques sacs de froment,
    — Monnaie ordinaire au couvent, —
    Que dans sa maison affamée,
    L'artiste envoyait promptement,

Heureux, par ce secours, de la voir ranimée!
Mais, pour obtenir quelque argent,
Par quels affronts cruels, par quels traits d'insolence
Il lui fallait l'acheter trop souvent!
Il s'armait de mépris; il gardait le silence;
Songeait à sa famille, à calmer sa souffrance;
Et retrempait son cœur dans ce puissant amour!
Et pourtant, je suis Peintre! avait-il dit un jour?
Que longtemps il dut le redire!
Sais-tu, pendant dix ans, qu'il souffrit ce martyre;
Et, que sa récompense à peine équivalait
Aux gages du dernier valet?
Apprends, en quelques mots, comment de l'existence
Le malheureux Corrège obtint la délivrance;
J'en accuse, entends-tu, tes bons Pères encor:
Ils reculaient toujours pour lui payer un compte;
Il vint donc jusqu'à Parme, et, comme on le raconte,
En moine ingénieux, le frère du Trésor
Voulant le rebuter, dit qu'il n'avait point d'or.
La somme, en ce métal, aurait été conforme
Au poids qu'on prend sur soi; mais elle était énorme
Dès qu'en autre monnaie il fallait l'emporter:
Eh bien! en sous de cuivre on la lui fit compter!
Le besoin le pressait; il ne pouvait attendre;
Sans mesurer la route il voulut l'entreprendre
Et se mit en chemin par un soleil brûlant;
Mais, au seuil du logis, accablé, ruisselant,
A peine il put gagner sa couche en chancelant;
Et la Mort s'empara de l'Immortel Artiste!

ALPHONSE SAGE.

La suite au prochan numéro.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

M. LAZERGES ET L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS [1]

II

Dans un précédent article, nous avons réfuté la première partie de la brochure publiée par M. Hipp. Lazerges, celle relative à l'*Ecole impériale spéciale des Beaux-Arts* Nous avons établi, par des faits à la connaissance de tout le monde, qu'autrefois l'instruction des élèves peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, se faisait *à leurs frais, en dehors de l'Ecole, chez des maîtres particuliers*, et qu'aujourd'hui, grâce à la réorganisation de cette Ecole, les élèves des différentes branches des Beaux-Arts y trouvent *gratuitement* l'enseignemet le plus complet, le plus libéral, donné par les maîtres les plus renommés, les membres de l'Institut, les artistes célèbres, et avec les garanties de la plus sérieuse impartialité dans les jugements des concours

Il nous reste à examiner le dernier chapitre de cette requête écrite tout en faveur des priviléges de l'Académie des Beaux-Arts, quatrième classe de l'Institut, en méconnaissant et dénaturant les heureux résultats des réformes libérales introduites à l'Ecole des Beaux-Arts et aux Expositions officielles par l'administration actuelle des Beaux-Arts Nous allons relever un à un les arguments de ce dernier chapitre intitulé : *Des Expositions des Beaux-Arts*, et démontrer que ces arguments ne sont pas moins erronés que ceux dont nous nous déjà fait justice ; nous le ferons avec notre franchise habituelle, nous efforçant d'éviter les personnalités auxquelles plusieurs de nos confrères ont eu le tort de se livrer à l'égard de M. Lazerges.

L'auteur de la brochure qui nous occupe commence par rappeler, d'une manière générale et imparfaite, ce qu'étaient les Expositions à leur début, ce qu'elles ont été depuis 89 jusqu'en 1848, et ce qu'elles sont aujourd'hui; puis il termine en indiquant ce qu'il voudrait qu'elles fussent à l'avenir.

Nous avons trop souvent tracé l'historique complet des Expositions depuis leur origine jusqu'à nos jours, pour avoir à le refaire. Nous ne nous occuperons donc que des

(1) Voir les numéros des 1er et 15 octobre.

Expositions actuelles, qui « *sont devenues*, selon M. La-
» zerges, *le spectacle le plus attristant* (1). »

« Les Expositions, telles qu'elles sont organisées aujour-
» d'hui, ajoute-t-il, ne peuvent engendrer rien d'absolu-
» ment bon, ni rien d'absolument mauvais (2). » Et à l'entendre, elles ne seraient bonnes « qu'à lasser la patience » du public, condamné tous les ans à passer la revue de ces » déplorables médiocrités (3). »

M. Lazerges nous permettra de lui dire qu'il se montre par trop injuste pour ses confrères, et surtout pour la jeune génération, qui fait preuve de tant de talent, qu'on dit généralement : *De nos jours le talent court les rues*. Or, nous suivons les Expositions depuis 1824, nous en publions les comptes rendus depuis 1834, et nous pouvons déclarer que sous l'ancien régime, les Expositions étaient loin de présenter une aussi grande somme de talent, et surtout des talents aussi variés, aussi originaux qu'aujourd'hui. Sous le premier Empire et sous la Restauration, il n'y avait qu'un genre de peinture à la mode et cultivée avec talent par les maîtres seulement, c'est-à-dire par une vingtaine d'artistes tout aux plus ; quant aux nombreux imitateurs qui les suivaient de plus ou moins près, ils étaient bien froids et souvent bien médiocres. Cette monotonie de style, ces formes de convention par trop exagérées ont fini par fatiguer le public, lequel s'est écrié : *Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?*

Alors une révolution s'opéra dans les Beaux-Arts. A la mode des sujets de l'antiquité grecque et romaine succéda la mode des sujets du moyen âge, de la Renaissance, même de l'histoire contemporaine ; le dessin classique, le *poncif* académique, comme on l'appelait alors, fit place à un dessin plus vrai, plus nature, que des exaltés, peu nombreux heureusement, poussèrent jusqu'à la laideur, jusqu'à la décrépitude des formes ; enfin, les goûts de bourgeoisie affectés par la cour du roi Louis-Philippe amenèrent la mode des petites toiles, plus en rapport avec les idées de lésinerie

(1) Page 19 de la brochure.
(2) Page 20 id.
(3) Page 23 id.

d'alors et les appartements rétrécis des nouvelles constructions.

M. Lazerges a donc tort de donner à entendre que de nos jours les artistes sacrifient tout à la mode et à l'amour de l'or, quand il dit « qu'aujourd'hui l'art est enseveli sous les *aspi-* » *rations vénales* et les efforts insensés des artistes pour ob- » tenir des *succès de mode* (1). » C'est un peu calomnier à plaisir son époque que d'écrire de pareilles choses. De tout temps l'art a subi l'influence de l'artiste en vogue ou à *la mode :* sous Louis XIV, celle de Lebrun ; sous Louis XV, celle de Watteau; sous la République, l'Empire et la Restauration, celle de Louis David, et sous Louis-Philippe, celle de Ingres, dont le coloris fade et gris a été tellement à *la mode*, que, pour s'y conformer, M. Lazerges lui-même a abandonné la couleur solide et sévère qui distingue son grand tableau de la *Mort de la Vierge*, avec lequel il a fait sa réputation, et qui restera son œuvre capitale.

Loin de mériter le reproche de sacrifier à la mode, jamais l'art ne s'est exprimé avec plus d'indépendance, et ce sera à l'honneur de notre époque, qui accueille tous les styles, tous les genres et toutes les manières, parce que l'éducation artistique étant plus complète, plus répandue, on comprend, on apprécie mieux les beautés de chaque œuvre, de chaque style, tandis qu'autrefois tout ce qui n'était pas au goût du jour était sans mérite et rejeté. Dans ce temps-là, on avait si peu de respect pour les styles passés de mode, qu'un architecte chargé de refaire la façade d'une église gothique n'hésitait pas à la reconstruire dans un tout autre style, soit grec, soit romain. Aujourd'hui, nous n'avons plus de mode dans les arts; non-seulement tous les anciens édifices sont remis dans leur état primitif avec une conscience, une érudition qui honorent nos artistes, mais nous voyons le même architecte élever ici une église Renaissance; là, une église romane; plus loin, une mairie dans le style Louis XIV et un temple gothique; un autre, construit dans le même quartier, un hôtel dans le goût Louis XV, une caserne Louis XIII et un palais de Justice d'un très beau néo-grec. En peinture, nous voyons égale-

(1) Pages 22 et 23.

ment tous les styles, tous les genres recherchés avec faveur et traités avec talent; nous retrouvons à nos Salons, comme aux anciennes Expositions, les sujets grecs, romains et mythologiques qui en faisaient tous les frais; mais nous y trouvons de plus les sujets religieux, les tableaux de chevalet, les paysages, les animaux, les natures mortes, genres dans lesquels nos artistes excellent aujourd'hui. Et si les grandes toiles sont moins nombreuses à nos Salons annuels, ce n'est pas qu'on encourage moins la grande peinture que jadis, au contraire, c'est tout simplement parce qu'elle est faite sur place comme décoration des monuments publics qu'on élève sur tous les points de l'ancien et du nouveau Paris.

Où donc sont les *aspirations vénales* et les *succès de mode* que M. Lazerges reproche aux artistes de nos jours? Nous voyons tous les genres de peinture, de sculpture et d'architecture traités avec talent, accueillis avec faveur, et pas un style plus à la mode que les autres.

M. Lazerges n'est pas éclectique, il est partisan des « corporations (1), » des priviléges, de tout ce que nous avons toujours combattu et repoussé. « Autrefois, dit-il (2), les » artistes étaient groupés en écoles. Il y avait l'école » des dessinateurs, l'école des coloristes, l'école des réa- » listes. »

Nous ne comprenons pas qu'on puisse vanter des principes aussi faux, aussi contraires au véritable enseignement; nous n'admettons pas qu'un peintre dédaigne ou la couleur ou le dessin; nous croyons qu'un peintre doit être à la fois et dessinateur et coloriste, et nous voulons que les études des élèves soient dirigées de la façon la plus sérieuse vers ce double but, sans contraindre l'élève à imiter tel ou tel maître, mais en lui laissant, au contraire, toute son indépendance, son individualité, son originalité. Au lieu de regretter, comme M. Lazerges, que les artistes d'aujourd'hui n'aient plus de chef d'école, plus de drapeau (3), nous nous réjouissons que *la mode* des systèmes dans les arts

(1) Page 21.
(2) Page 20.
(3) Page 21.

soit passée ; nous nous réjouissons de ne plus voir des centaines de jeunes artistes se condamner à faire de la peinture grise, d'autres centaines à faire des types hideux, colorés de tons criards, et consentir ainsi à n'être que les singes maladroits du maître à la mode, sous la bannière duquel ils s'enrôlaient. Il était vraiment triste de voir tant de jeunes talents se laisser égarer par les fausses doctrines d'un ambitieux, auquel ils faisaient un piédestal en lui sacrifiant leur indépendance et leur avenir d'artiste.

Si, comme nous venons de le démontrer, M. Lazerges s'est montré injuste envers les artistes contemporains, en prétendant que les Expositions des Beaux-Arts *sont devenues le spectacle le plus attristant ;* qu'elles n'ont *d'autre résultat que d'aider au développement du mauvais goût* (1) ; qu'elles ne servent qu'à *créer des parasites bons seulement à dépraver le goût et à lasser la patience du public, condamné tous les ans à passer la revue de ces déplorables médiocrités*, il ne se montre pas moins injuste à l'égard des heureux résultats produits par les réformes introduites au règlement des Expositions des Beaux-Arts.

Puisqu'il semble les ignorer ces résultats, nous allons les lui rappeler.

M Lazerges ne paraît pas être de son époque ; il lui préfère l'ancien régime dont « les Expositions étaient tout académiques, dit-il ; elles étaient faites au nom du Souverain » offrant dans son palais une généreuse hospitalité aux arts » qu'il honorait et qu'il considérait comme une des gloires » de la nation. » Voilà une belle phrase qui indique suffisamment l'esprit dans lequel la brochure que nous réfutons est écrite.

M. Lazerges ne peut ignorer que si nos Expositions n'ont plus lieu dans le *palais du Souverain*, c'est-à-dire au musée du Louvre, c'est que l'Administration a dû céder aux justes réclamations des artistes, qui, pendant toute la durée des Expositions, se trouvaient privés de l'étude des œuvres des grands maîtres, devant lesquelles on élevait d'énormes charpentes pour y accrocher les peintures des exposants, et nous lui dirons qu'aujourd'hui, comme sous la royauté, les *Expo-*

(1) Page 23.

sitions, qui, d'académiques, sont devenues démocratiques, sont également faites au nom du Souverain, offrant, dans son palais des Champs-Élysées une généreuse hospitalité aux arts que Napoléon III honore et considère comme une des gloires de la nation. Plus généreux que les souverains ses prédécesseurs, l'Empereur a doublé le nombre des médailles décernées aux exposants; de plus, il a fondé deux médailles d'honneur annuelles d'une valeur de 2,000 francs chacune et un prix décennal de 100,000 francs.

Tout partisan qu'il est de l'ancien régime, tout en demandant au maréchal Vaillant de rétablir l'Académie des Beaux-Arts dans ses priviléges, l'auteur de la brochure est forcé à cet aveu : « Il est vrai, dit-il, et nous n'hésitons pas » à le déclarer tout de suite, qu'il y eut à cette époque du » jury académique des faits graves, des exclusions regrettables, qui portèrent atteinte, sinon à la dignité et au véritable talent, du moins à l'*indépendance d'idées* de quelques artistes, tels qu'Eugène Delacroix, Diaz, Théodore » Rousseau, Robert-Fleury, Dupré, etc... tous artistes convaincus, mais auxquels on reprochait de trop chercher » leur voie en dehors des régions élevées de l'idéal. » A ces faits nous pourrions en ajouter de plus graves encore, mais ils suffisent pour justifier les réformes réalisées, et pour lesquelles nous avons lutté pendant tant d'années. Quelques esprits légers ont vu, dans notre ténacité à battre en brèche la domination de l'Académie des Beaux-Arts, un sentiment hostile à cette illustre compagnie. C'était mal nous connaître. Personne ne professe un respect plus sincère pour chacun de ses membres; personne ne rend plus de justice à leur talent, et n'est plus prompt, plus ardent à repousser les critiques malveillantes dont parfois leurs travaux sont l'objet. Si nous avons toujours combattu de toute notre énergie la domination de telle ou telle école dans les jurys, c'est que nous ne voulons du joug ni des classiques, ni des romantiques, ni des réalistes, ni des naturalistes. Nous réclamons l'indépendance la plus absolue, afin que chaque individualité, que chaque expression de l'art ne soient plus étouffées, qu'elles puissent se produire et contribuer au progrès général, et c'est pour atteindre ce but pour éviter qu'une des coteries qui s'agitent chaque

année pour être le jury de l'Exposition et l'exploiter au profit des leurs, que nous demandons, depuis plusieurs années, que le jury soit tiré au sort, comme il l'est à l'Ecole des Beaux-Arts. Alors plus d'intrigue, plus l'éternelle élection des mêmes individus, plus de récompense de famille, et moins de tracas pour l'Administration. En enlevant à l'Académie des Beaux-Arts le privilége de composer, à elle seule, le jury d'admission et des récompenses, l'administration a été guidée par un sentiment de justice ; elle a voulu écarter le despotisme de l'esprit d'école, mettre un terme aux actes cités plus haut par M. Lazerges. Y a-t-elle réussi ? Non, pas entièrement ; elle n'y parviendra qu'en adoptant le jury tiré au sort, qui lui donnera des jurés indépendants, se renouvelant chaque année, souvent se connaissant à peine, n'ayant sollicité aucun vote, étant par conséquent libre d'engagements et de promesses faites pour être élu.

Chercher à empêcher qu'une Ecole, quelle qu'elle soit, ne puisse opprimer les autres en refusant d'admettre leurs productions aux Expositions officielles, c'était une réforme libérale réclamée depuis longtemps, mais ce n'était cependant qu'une partie du mal signalé. M. le comte de Nieuwerkerke, ayant reconnu que le jury ne pouvait en quelques jours examiner consciencieusement huit à dix mille ouvrages présentés à son jugement, voulut rendre serieux le travail du jury. Pour cela, il fallait mettre ce travail en rapport avec les forces humaines, et réduire par conséquent le chiffre des œuvres soumises au jury. Deux moyens s'offraient à l'esprit : accorder l'exemption du jury aux œuvres des artistes récompensés, et décider que chaque artiste ne pourrait exposer que deux ouvrages. C'est ce que fit l'Administration.

Puis, afin d'enlever jusqu'au dernier vestige de privilèges, qui ne doivent pas exister dans la république des Beaux-Arts, et d'établir une véritable égalité entre tous les exposants, l'Administration supprima le *salon d'honneur*, qui devint le *salon des sujets officiels*, et elle adopta l'ordre alphabétique du nom des exposants pour le classement des ouvrages dans les nombreuses salles du palais des Champs-Elysées.

Enfin, voulant donner aux exposants toutes les garanties

désirables d'impartialité, et laisser au jury la responsabilité de ses jugements, l'Administration ordonna que, vers le milieu de la durée des Expositions, les récompenses décernées par le jury seraient indiquées sur les ouvrages qui les auraient obtenues, et soumises ainsi au contrôle de l'opinion publique jusqu'à la fin de l'Exposition.

Toutes ces réformes ont été accueillies avec reconnaissance par la majorité des artistes; ce sont des faits accomplis, qu'il est impossible de nier; aussi ne comprenons-nous pas que M. Lazerges écrive dans sa brochure que : « M. le surintendant, toujours préoccupé d'améliorer, ac-
» cueillant avec sa bienveillance accoutumée toutes les ré-
» clamations, cherchant à y faire droit autant que la justice
» et la raison le lui permettent, *voit sans cesse ses efforts*
» *produire des effets contraires à son attente* (1). »

Comment! M le surintendant a été assez dépourvu de bon sens pour avoir rêvé des choses impossibles, pour avoir vu « *sans cesse ses efforts produire des effets contraires à son attente,* » et en être réduit à regretter l'ancien régime!... Ce serait avoir trop de guignon! Mais, avant de retourner à l'ancien régime, voyons ce qu'il y a de vrai dans cette affirmation.

Sous l'ancien régime, les Expositions officielles étaient académiques, c'est à-dire que l'Académie des Beaux-Arts, composant, à elle seule, le jury d'admission au Salon, refusait d'admettre tout ce qui n'était pas de son école, tout tout ce qui s'écartait de sa manière de faire : les ouvrages présentés par MM. Eugène Delacrolx, Diaz, Théodore Rousseau, Robert-Fleury, Dupré, etc., etc., ainsi que le reconnaît M. Lazerges lui-même (2).

Aujourd'hui de pareilles exclusions ont-elles lieu? Non : toutes les écoles, toutes les manières sont représentées à nos Expositions. Pourquoi? parce que si le jury, élu par les exposants, n'est pas tout à fait exempt de camaraderie, il faut reconnaître qu'il n'offre plus le triste spectacle d'exclusions systématiques et que toute trace de camaraderie disparaîtra du jury des Expositions le jour où l'Administration

(1) Page 19.
(1) Page 28.

adoptera le jury tiré au sort. Néanmoins, tel qu'il existe en ce moment, le jury est déjà préférable au jury académique. C'est un progrès réalisé par le surintendant.

Sous l'ancien régime, le *salon d'honneur* constituait presque à lui seul toute l'Exposition; il était exclusivement réservé aux œuvres des membres de l'Académie des Beaux-Arts et à celles de leurs favoris. Aussi, se bornait-on à la visite de ce salon, les autres salles ne devant contenir que des médiocrités.

Aujourd'hui ce monopole n'existe plus. Le *salon d'honneur* n'est plus que le *salon des sujets officiels*, peints par n'importe qui, et toutes les autres peintures sont exposées dans l'ordre alphabétique du nom de leurs auteurs. Grâce à cet impartial classement, l'intérêt est répandu dans toutes les parties de l'Exposition, et chaque salle contenant des œuvres de maîtres, cela oblige les visiteurs à s'y rendre, ce qui leur fournit l'occasion de remarquer des débuts dont ils ne se seraient pas doutés. Grâce encore à ce classement réunissant côte à côte, dans chaque salle, l'œuvre du maître et celle du débutant, tout le monde y trouve un grand enseignement et les artistes une réelle émulation. N'est-ce pas encore une réforme dont il faut tenir compte au surintendant?

Sous l'ancien régime les œuvres des membres de l'Académie des Beaux-Arts étaient seuls exemptées de l'examen du jury, ce qui est assez naturel, puisque, étant le jury, les Académiciens n'avaient pas à juger leurs œuvres. Celles des autres artistes, fussent-elles d'Eugène Delacroix, de Diaz, de Théodore Rousseau, de Robert-Fleury, etc., etc., étaient soumises aux bonnes ou mauvaises dispositions du jury académique.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : tous les ouvrages des artistes récompensés sont exemptés de passer à l'examen du jury, c'est-à-dire admis de droit aux Expositions officielles. Acte de justice qui délivre les artistes de talent d'une tutelle aussi humillante pour leur amour-propre que funeste à leurs intérêts. Voilà encore une amélioration due à M. le surintendant.

Sous l'ancien régime, les récompenses à décerner aux exposants étaient laissées au bon plaisir du directeur des musées,

c'est-à-dire à la discrétion de toutes les influences, de toutes les recommandations (1). On écrivait à l'artiste qu'il avait obtenu une médaille et il allait la prendre dans les bureaux de l'administration des musées (2).

Aujourd'hui les récompenses sont décernées par un jury élu par les exposants ; les œuvres récompensées portent une inscription qui les signale à l'attention du public, qui contrôle ainsi les décisions du jury avant la distribution des médailles faite en séance solennelle et au nom de l'Empereur par le ministre des Beaux-Arts. Ce jury responsable, dont les jugements restent pendant un mois exposés au contrôle des artistes et du public, est-il à comparer au bon plaisir des régimes précédents? Non. C'est donc encore un heureux résultat obtenu par le surintendant.

Sous l'ancien régime, le nombre des ouvrages que les artistes pouvaient exposer était illimité : nous avons compté jusqu'à dix portraits du même peintre, et jusqu'à vingt-six paysages du même artiste. Il nous serait facile de rappeler leurs noms, car nous avons signalé cet abus dans nos comptes rendus des Salons. Cette surabondance d'œuvres dues à la même main, donnait, on en conviendra, un aspect par trop bazar aux Expositions d'alors. Cette opinion se trouve exprimée dans tous les journaux du temps.

Aujourd'hui, quoi qu'en dise M. Lazerges, un pareil étalage de marchandise non-seulement n'est plus possible, mais chaque artiste, quel qu'il soit, n'ayant le droit d'exposer que deux ouvrages, choisit naturellement ses deux meilleures productions de l'année pour le Salon, ce qui donne un aspect plus sérieux aux Expositions actuelles.

---

(1) Quand M. Lazerges voudra, nous lui dirons comment à cette époque des artistes ont obtenu leurs médailles, et ils le lui répéteront eux-mêmes.

(2) Nous n'ignorons pas qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Nous avons assisté à la distribution des récompenses faite par le roi Charles X, en 1824, solennité que M. Heim a reproduite sur la toile. Nous avons aussi été témoin des sifflets qui ont accueilli quelques unes des récompenses distribuées par le roi Louis-Philippe, en 1831, et c'est depuis cette scène inconvenante que les médailles ont été délivrées tout simplement dans les bureaux de l'Administration.

N'est-ce pas là encore une mesure sage de M. le surintendant?

Sous l'ancien régime l'administration ne disposait que de 21 médailles pour les peintres, 12 pour les sculpteurs, 7 pour les graveurs et 6 pour les architectes, en tout 46 médailles.

Aujourd'hui l'Empereur a élevé le chiffre des médailles à 69 réparties ainsi : 40 pour les peintres, 15 pour les sculpteurs, 8 pour les graveurs et 6 pour les architectes.

L'Empereur a fondé, en outre, deux médailles d'honneur annuelles d'une valeur de deux mille francs chacune pour être distribuées aux deux meilleures œuvres exposées;

Et un prix de cent mille francs pour la meilleure œuvre d'art qui aura été produite dans une période de dix années.

Il nous semble que loin d'avoir vu *sans cesse ses efforts produire des effets contraires à son attente*, M. le surintendant n'a pas mal travaillé et pas trop mal réussi. Au lieu de lui demander de revenir à l'ancien régime, de rétablir les priviléges en désaccord avec la démocratie moderne, nous supplierons M. le comte de Nieuwerkerke de continuer à suivre la voie libérale dans laquelle il est entré, de remplacer par un jury tiré au sort le jury dû à l'élection des artistes, pour mettre un terme aux intrigues et à la domination des coteries; d'étendre l'exemption du jury aux œuvres ou à *une œuvre au moins* des artistes ayant été reçus cinq fois aux Expositions officielles, ce qui diminuera encore le nombre des ouvrages soumis au jury, rendra sa tâche plus facile et mettra un terme à une position humiliante et imméritée pour des artistes qui ont subli cinq examens et donné des preuves suffisantes de talent. Enfin, nous lui demanderons d'encourager les Expositions des Beaux-Arts dans les villes de province, parce qu'elles y répandent le goût des arts, qu'elles continuent l'émulation parmi les jeunes artistes, qui y trouvent des récompenses et le placement de quelques-unes de leurs œuvres.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé que les Expositions officielles d'aujourd'hui ne sont pas *devenues*, comme le prétend M. Lazerges, *le spectacle le plus attristant*; qu'au contraire, jamais plus grande somme de talent n'avait été constatée, jamais les tableaux de genre, les paysages, les animaux, les natures mortes, n'ont été traités d'une ma-

nière aussi supérieure ; que si la grande peinture est moins nombreuse à nos Expositions qu'à celles d'autrefois, c'est que nos meilleurs peintres d'histoire sont occupés à la décoration des monuments publics qu'on élève sur tous les points de l'ancien et du nouveau Paris, et non pas, comme notre confrère le donne à penser, parce qu'on néglige et n'encourage plus la grande peinture. Nous avons aussi démontré jusqu'à l'évidence que, grâce aux réformes introduites par M. le comte de Nieuwerkerke, l'esprit de corporation n'existait plus ; que nos Expositions, autrefois académiques, sont devenues démocratiques, ouvertes à toutes les écoles, à toutes les diverses manifestations de l'art, à toutes les interprétations de la nature, que, loin *de voir ses efforts sans cesse produire des effets contraires à son attente*, M. le surintendant peut constater avec satisfaction que ses réformes ont été favorables aux artistes et au développemenl du progrès.

M. Lazerges a trop d'esprit pour s'être figuré que le surintendant espérait, par ses réformes, arriver à contenter tous les artistes, M. le comte de Nieuwerkerke n'a jamais rêvé pareille chose. Il sait, mieux que personne, que quoi qu'on fasse, il y aura toujours des plaintes de la part des exposants : tel artiste trouvera son tableau placé trop haut ; tel autre le voudra moins bas ; celui-ci se récriera contre les peintures qui entourent et tuent son tableau ; celui-là, peintre médaillé, décoré, réclamera pour sa toile une place d'honneur, un panneau tendu de velours rouge à franges d'or... l'aristo ! tout cela s'est vu, se voit et se verra toujours ; les infirmités de l'amour-propre sont incurables. Ce qu'a voulu M. le surintendant, il l'a réalisé : empêcher, autant que possible, les injustices, et surtout mettre fin à ces refus systématiques, résultat de la prépondérance d'une école opprimant toutes les autres.

Quant à la suppression des Expositions annuelles de l'Etat, que M. Lazerges voudrait obtenir de S. Exc. le ministre des Beaux-Arts, une expérience de plus de quarante ans d'étude sur les Expositions en France et à l'étranger nous a profondément convaincu que c'est à l'émulation incessante, entretenue par ses Expositions annuelles, que la France doit sa suprématie dans les arts ; que les supprimer

serait le coup le plus funeste qui ait jamais été porté aux artistes et à l'Ecole française, ainsi que nous l'établirons sans peine par des faits irrécusables, lorsque M. Lazerges aura développé, dans une brochure qu'il annonce, son plan d'*Expositions organisées par les artistes*, en remplacement de celles de l'Etat.

En attendant cette brochure, nous engageons notre cher confrère, M. Lazerges, à rechercher, comme nous l'avons fait, pourquoi ces sortes d'associations artistiques, celle du boulevard Poissonnière, celle de l'Etoile, celle de la rue de Provence, celle du boulevard des Italiens, celle du boulevard Montmartre, celle de la rue Laffitte, etc., toutes dirigées par des hommes actifs, dévoués, intelligents, ont abouti au résultat de l'entreprise de... *Cimetière!* Aussi croyons-nous qu'il fera bien de trouver un moyen plus sûr et plus pratique pour fonder sa *Banque artistique* et sa *Caisse de retraites* (1).

LOUIS AUVRAY.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Expositions d'Amiens : récompenses et acquisitions, — Expositions de Flers : acquisitions. — Expositions d'Arras : écoles anciennes et objets d'antiquité. — Expositions de Berlin, de Vienne (Autriche), de Marseille et de Lyon.

Dans quelques villes de province, les organisateurs d'expositions des Beaux-Arts ont renoncé à décerner des médailles aux exposants, préférant consacrer tous les fonds dont ils peuvent disposer aux acquisitions d'œuvres d'art. C'est là le meilleur encouragement, d'autant plus que nous voyons trop souvent la presque totalité des médailles donnée

(1) Un projet de *Banque artistique* et de *Caisse de retraites* nous a été présenté, en 1857, au Comité central des artistes, par M. Lazerges, que nous avions alors pour vice-président. On retrouvera ce projet dans la *Revue des Beaux-Arts*, journal de Félix Pigeory, auquel notre *Revue* a succédé.

aux artistes et aux amateurs de la localité. Cet esprit de clocher ne peut que nuire à l'avenir des expositions de province.

Voici la liste des récompenses décernées à la suite de l'Exposition d'Amiens :

PEINTURE : *la médaille d'or de l'Empereur*, à M. Charles Crauck, de Valenciennes, professeur de l'école d'Amiens ; — *deux médailles en vermeil*, à MM. Féragu, de Lille, et Edmond Lebel, d'Amiens ; — *une médaille d'argent* à l'effigie du Prince impérial, don de l'Empereur, à Mlle Eugénie Hautier, de Paris ; — *deux médailles d'argent*, à MM. Louis-Emile Adan et Antony Serres ; — *cinq médailles de bronze*, à MM. Anselin, d'Amiens ; — Schmidt, de Roupy, près Saint-Quentin (Aisne) ; — Paul Sautay, d'Amiens ; — Crespelle, né à Douay ; — Hippolyte Noël ; — *rappel de médailles* en faveur de Mme Ris, née Paquot, d'Amiens (Exposition d'Amiens de 1863).

DESSINS : *deux médailles d'argent*, à MM. Edouard-Jules Corroyer, d'Amiens, pour dessins d'architecture, et Isidore Bourgeois, pour aquarelles ; — *six médailles de bronze*, à M. Henri Bonnefoy, de Boulogne-sur-Mer (pastel) ; — Mme Dehaussy, dessins : — MM. Alfred Robaut, de Douai, lithographie ; — Michel Bouquet, peinture sur émail ; — Alphonse Baril, d'Amiens, aquarelle ; — Lebel père, d'Amiens, dessin photo-mine de plomb.

SCULPTURE : *une médaille d'argent*, don de l'Empereur, à M. Louis-Maximilien Bourgeois ; — *une médaille d'argent*, à M. Emile Hébert ; — *trois médailles de bronze*, à MM. Nadaud, d'Abbeville ; — Tilloy, de Péronne ; — le vicomte du Passage, de Frohen, près Doullens.

PHOTOGRAPHIE : *une médaille d'argent*, à MM. Tessié du Motais et Maréchal, de Metz ; — *cinq médailles de bronze*, à MM. Beaudouin, Courleux, E. Paris, Cresson, tous habitant Amiens, et à M. Desavary-Dutilleux, d'Arras.

DIPLOMES D'HONNEUR

Décernés aux artistes exposants qui ont déjà obtenu des distinctions supérieures.

PEINTURE : MM. Antigna, Armand Dumaresq, Baader, Baudit, Bernier, Berthélemy, Biard, Biennoury, Louis Bou-

langé, Brest, Emile Breton, Busson, Charpentier, Cibot, Corot, Couder, Couturier, de Curson, Dagnan, de Cock, de Fontenay, Jules Dehaussy, de Moulignon, Dubasty, Fauvelet, Felon, Feyen-Perrin, Fichel, Paul Flandrin, Théodore Frère, Jacques Guiaud, Galimard, Guillaumet, Harpignies, Hillemacher, Hugard, Jacquand, Janet-Lange, Lambert, Landelle, Lasnyer, Laugée, Lecomte-Dunouy, Jules-Joseph Lefebvre, Lepoittevin, Emile Lévy, Loustan, Luminais, Masure, Gustave Moreau, Jules Noël, Justin Ouvrié, Patrois, Porion (d'Amiens), Quesnet, Reynaud, Ribot, Robert-Fleury, Roybet, Georges Saal, Mme de Saint-Albin, MM. Schutzenberger, Sebron, Seigneurgens, Sellier, Mme Thuillier de Mornard, MM. Veyrassat, de Vignon, Vollon, Ziem.

Sculpture : MM. Carpeaux, de Valenciennes; de Forceville, d'Amiens; Doublemard, né à Beaurain (Nord); Etex.

Gravure : MM. Felon, de Rochebrune, Maxime Lalanne, Lapito, Rousseaux, Thevenin.

Aquarelle : S. A. I. Mme la Princesse Mathilde.

Photographie : MM. Bingham, Desroches, Alcide Duvette, Ferrier, Franck de Villecholle, Reutlinger, A. Salomon, Placet, Rousset, Romanet, Carjat et Comp., Papet, Despaquis.

Les acquisitions ont été peu nombreuses et peu importantes, ainsi qu'on peut le voir par la liste suivante :

Adan (Louis-Emile) : Prédication dans l'église de la Bocca della Visita (Rome); — *Allain* (Mme Pauline) : le Bouquet de la Vierge : — *Anselin* : le Déjeuner d'un Convalescent (nature morte), et plusieurs autres tableaux; — *Arnoux* (Michel); la Leçon de Lecture; — *Baril* : Amiens au seizième siècle; la rue Pavée; — *Baudit* (Amédée) : un Marais dans le Berry, effet de lune aux environs de Dieppe; — *Bénard* (Hubert-Eugène) : bateau à vapeur de Folkestone entrant dans le port de Boulogne par un gros temps; — *Boulangé* (Louis) : environs de Romainville; — *Brissot de Warville* : douane de Larruns (Basses-Pyrénées), troupeaux descendant des montagnes; — *Bulteau* : un Pifferaro; — *Bylhandt* (de) : un Paysage; — *Caillou* : bords de la Somme; — *Carpeaux* : buste du

Prince Impérial (terre cuite), et deux bustes de rieurs (terre cuite); — *Chibourg* : les Bords de la Loire, près Amboise. et la Loire à Lussault, aux environs d'Amboise (soleil couchant); — *Chigot* (Alphonse) : jonction de deux colonnes expéditionnaires (souvenir d'Afrique), et le Billet de logement; — *Corpet* (Etienne) : Printemps (muguet et roses pompons); — *Cossmann* : un galant cavalier; — *Crauck* (Charles) : au lendemain de Magenta; — le pont de Vérone, à Venise, et Marie, reine des Anges; — *Dallemagne* : la place Saint-André, à Oran; — *Dansaert* : Visite à la malade; — *Desavary Dutilleux* (Charles) : la Scarpe, à Saint-Nicolas; — *Doneaud* (Mme Cécile) : étude de Fleurs; — *Doutreleau* (Mme) : Rayon de soleil dans la chaumière; — *Felon* (Joseph) : la Navigation, buste terre cuite; — *Fines* : la Prière; — *Fontenay* (de) : bords de la Seine, près les Andelys (effet du matin), et village en Normandie, près Dieppe (dessin), — *Geslin* : la Fête de la Grand'Mère; — *Guiaud* (Jacques) : porte du Jugement, à Grenade; — *Harpignies* : le Colisée, à Rome (aquarelle); — *Hébert* (Emile) : Amour et Jeune Fille (groupe terre cuite); — *Hellouin* : Adieu à la patrie; — *Jacquand* (Claudius) : Galilée, la veille de sa condamnation; — *Janet-Lange* : le dernier Ami; — *Jouatte* : une cour d'auberge; — *Lalanne* (Maxime) : Paris en 1867, vue prise du pont de la Concorde (eau-forte); — *Lapito* (Auguste) : souvenir de Pont-Lévêque (aquarelle); — *Lebel* (Edmond) : Prière à la Madone, pendant les fêtes de Noël, à Rome; — *Le Poittevin* : une attention délicate; — *Meester* (Anatole de) : l'Amateur d'antiquités; — *Normand* : un Amateur d'insectes; — *Parmentier* : un Cerf, un Renne (bronzes); — *Ris-Paquot* (Mme) : Fleurs de Printemps; — *Robaut* (Alfred) : Fac-simile de dessins originaux d'Eugène Delacroix (lithographie); — *Robida* : un coin de parc (fusain); — *Rochebrune* (Octave de) : Notre-Dame de Paris (eau-forte); — *Roslin* (Mme) : la Lettre intéressante; *Salles* (Jules) : Italienne éclairée par un soleil couchant; — *Schmidt* (Lucien) : Lièvre et Perdrix, et la Timballe d'argent; — *Van den Anker* : Intérieur breton; — *Vevrassat* : un Bac; — *Weber* (Th.) : Plage d'Aulpt.

Nous sommes heureux d'avoir à signaler les excellents résultats de l'Exposition de la ville de Flers, obtenus par

les efforts combinés de MM. de Chennevières et Leharivel-Durocher.

A la séance générale de l'Association normande, M. le marquis de Chennevières a lu un discours, dans lequel l'honorable conservateur du musée du Luxembourg émet d'heureuses et fécondes propositions :

Voici la liste des achats faits à l'Exposition de Flers :

Abraham : (Tancrède) Vallon de Kertano, et Vallon de Kertano (eau forte); — *Allain* (Mme) : un Panier de fraises; — *Ballin* : Marine; — *Bouet*: étude de Plantes dans un paysage, et les Rochers (aquarelle); — *Brunet-Debaines* : les Ruines du Château de Tancarville (eau-forte); — *Caillou* : matinée de printemps sur les bords de la Seine; — *Cambos*: la Cigale (statuette); — *Darru* (Mlle) : Primevère; — *Eudes de Guimard* (Mlle): le Battage des Grains; — *Faucher* (Mme Lisa) : l'Ancien Moulin à Auvers; — *Guillemer* : le Village de Pourville, près Dieppe; — *Hédin* : matinée dans un Vallon de la forêt d'Ecouves (Orne); — *Legrip* : les Laveuses; vue prise à Brunoy; — *Leharivel-Durocher*. Sainte Geneviève (deux bustes), Vierge (buste marbre); — *Le More* : le Retour; — *Lenfant* de Metz : les petits Gourmands, et les petits Peintres; — *Lesrel*: la Pupille mal gardée; — *Loutrel* : jeune Femme en toilette Louis XVI; — *Marc* : un Vœu; souvenir de Bretagne; — *Mill*: Sabotiers de la forêt de Belleyme (Orne); — *Mongodin* : une Sortie d'Ecole; — *Pierdon*: l'Etang; — *Richard-Gavaro* : Abdication de Catherine Cornaro, reine de Chypre; et Fleurette et Henri de Navarre; — *Saint-Martin* : vue prise aux environs de Louviers; — *Veyrassat*: Pêcheuse de Crevettes; et Fille des Pyrénées.

La Commission de l'Exposition d'Arras a eu l'heureuse idée de faire appel à tous les amateurs et collectionneurs de la contrée pour former, à côté de l'exposition des œuvres modernes, une exposition des maîtres anciens et des objets d'art ou de curiosité antiques. Cette partie de l'exposition, qui n'est pas la moins intéressante, compte 359 objets : tableaux, gravures, tapisseries d'Arras, ivoires, orfévrerie, etc. La plupart des tableaux appartiennent à l'Ecole flamande; on y voit figurer des toiles de Rubens, de Van Dyck, de Martin de Vos, de David Téniers, de Wouver

mans, de Paul Potter, de Berghem, de Holbein, de Porbus, de Bergh, da Lingalbach, de Cornelis Poelenburg, de Solimena, de Salvator Rosa, de Philippe de Champagne, de Poussin, de Lebrun, de Louis Watteau, de Boucher, de Natoire, de Joseph Vernet, de Gros, d'Isabay, de Granet, etc., etc. Une réunion d'œuvres si remarquables prouve combien le culte des arts est cher aux Artésiens.

L'exposition de peinture, ouverte à Berlin le 30 août, a réunit les œuvres de cinq cents artistes, dont trente-deux de nationalité non germanique, à savoir : douze Italiens, six Français, quatre Hollandais, trois Scandinaves, deux Anglais, deux Belges, un Russe, un Danois, un Américain. Les artistes français sont MM. Meissonier, Calanel, Gérôme, Dargelas et Isabey.

La pose de la première pierre du palais des Beaux-Arts, à Vienne, a été faite par l'empereur François-Joseph, entouré d'un grand nombre de notabilités. L'acte de la pose accompli, Sa Majesté à visité l'exposition qui compte 1,152 œuvres. (C'est à peu près le chiffre de l'exposition d'Arras) où les tableaux de paysage et de genre sont également en grand nombre et la peinture d'histoire à peu près absente.

La Société artistique des Bouches-du-Rhône ouvrira, le 1er décembre, son Exposition annuelle.

La Société dos Amis des Arts de Lyon annonce son Exposition annuelle pour le 8 janvier 1869.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Théâtre-Français : *Mercadet; Histoire ancienne.* — Odéon : la *Rue de la Paix.* — Théâtre-Italien. — Théâtre-Lyrique : *Val d'Andorre.* — Gymnase : *Thérèse Humbert; Suzanne et les deux Vieillards.* — Vaudeville : *Où l'on va!* les *Affaires avant tout;* les *Femmes d'Emprunt;* l'*Enfant prodigue.* — Porte-Saint-Martin : *Madame de Chamblay;* la *Dernière Idole.* — Ambigu : le *Sacrilége.* — Palais-Royal : *Un Malade au Mois; A qui le Singe?* le *Bouquet.* — Théâtre

impérial du Châtelet : le *Naufrage de la Méduse.* — Gaîté : *Léonard.* — Théâtre Cluny : les *Inutiles.* — Fantaisies-Parisiennes : le *Soldat malgré lui.* — Folies-Dramatiques : *Chilpéric.*— Folies-Marigny : *A qui le faux-col? Jean qui rit et Jean qui pleure.* — Théâtre des Nouveautés : les *Vieillards de vingt ans.*

Du Gymnase, *Mercadet* vient de passer au Théâtre-Français ; la pièce a vieilli, parce que, depuis 1839, la spéculation a fait d'étranges progrès. On a applaudi les pensées énergiques exprimées par l'auteur de la *Comédie humaine* ; mais je crois qu'il ne faut voir dans cette reprise qu'un hommage à Balzac, et rien de plus.

M. Edmond About n'a pas, je crois, ce qu'il faut pour marivauder ; il a pour cela des visées trop hautes, des aspirations trop grandes : son sans-façon de bonne compagnie, son sans-gêne, sa bonhomie quelquefois un peu rude, s'accommodent mal de ces miévreries prétentieuses. Son *Histoire ancienne,* au Théâtre-Français, est la preuve de ce que j'avance ; ce petit dialogue de salon est spirituel, mais on sent que l'imagination de l'auteur de *Tolla* ne s'est pas trouvée à l'aise dans cette afféterie.

M. Adolphe Belot, — l'auteur du *Testament de César Girodot,* — a mis en pièce son roman, le *Drame de la Rue de la Paix.* L'Ambigu, ce me semble, aurait fait, bien mieux que l'Odéon, ses choux gras de ces cinq actes de cour d'assises. Il y a eu du pour et du contre pendant la première représentation; mais tout a fini assez bien.

La Patti se prodigue à Ventadour; elle est pour cela assez riche en mélodies.

La réouverture du Théâtre-Lyrique, sous la direction de M. Pasdeloup, s'est effectuée très heureusement. La troupe est bonne, elle s'améliorera encore. On a repris le *Val d'Andorre* avec beaucoup de succès. Maintenant, il faut du nouveau.

Thérèse Humbert n'a pas brillamment marché au Gymnase ; c'est froid comme le Code. En revanche. la comédie de Meilhac, *Suzanne et les deux Vieillards,* est un joli petit acte, qui a fait plaisir.

Le Vaudeville a donné une bonne pièce de Mme Dupuis, l'excellente comédienne; cela s'appelle : *Où l'on va !* Malgré

cela, ce ne sera malheureusement pas un succès d'argent.

On a joué, en sus, au même théâtre, deux pièces en un acte, les *Affaires* et les *Femmes d'Emprunt*, qui ont réussi. Rentrée d'Arnal, le vieil artiste, qui vaut mieux que les jeunes.

Le Vaudeville vient d'accueillir un jeune auteur, M. Henri Becque, qui n'avait fait jusqu'ici que le libretto du *Sardanapale*, de notre commun camarade de collége, Victorin Joncières. L'*Enfant prodigue* a assez bien réussi : c'est l'éternelle histoire du jeune provincial qui vient à Paris, et s'y livre à tous les plaisirs. Vieille idée, détails assez neufs.

Deux reprises à la Porte Saint-Martin : *Madame de Chamblay*, d'Alexandre Dumas, et la *Dernière Idole*, d'Alphonse Daudet. Ce sont deux œuvres excellentes, mais ce n'est pas encore cela qui fera la fortune de M. Raphaël Félix.

Le *Sacrilége*, à l'Ambigu, est un drame franc d'allures, bourré d'émotions et de crimes. Rien de plus à en dire, sinon que des pièces comme celle-là donnent toujours envie d'aller chercher des sergents de ville pour mettre fin à tant de coquineries.

Deux bouffonneries nouvelles sont jetées en pâture à MM. les abonnés du Palais-Royal ; l'une a pour titre : *Un Malade au Mois ;* l'autre, *A qui le Singe?* La première a été crayonnée par Cham. C'est très drôle; mais j'aime mieux le *Bouquet*, encore une jolie chose de M. Meilhac.

Reprise du *Naufrage de la Méduse*, au Châtelet; espérons que ce sera le radeau libérateur de ce théâtre.

Léonard aura un bon regain de succès à la Gaîté ; voilà un drame honnête, vigoureux; il est très bien joué chez M. Koning.

Grande vogue des *Inutiles*, au théâtre Cluny; bonne et intéressante pièce de M. Cadol. M. Larochelle y est remarquable et remarqué.

Un ravissant opéra comique est chanté en ce moment aux Fantaisies-Parisiennes; je veux parler du *Soldat malgré lui*. La musique de Frédéric Barbier est charmante d'un bout à l'autre.

L'événement de la quinzaine, ça été l'apparition tant attendue de *Chilpéric*, aux Folies-Dramatiques. C'est le digne

pendant de l'*OEil crevé;* figurez-vous que c'est la parodie d'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de France, je veux parler des amours de Chilpéric et de Frédégonde et de leur sinistre dénouement. On a bien ri .. Il y a là-dedans des scènes insensées, désopilantes jusqu'à la folie. La musique d'Hervé est supérieure au poëme; c'est une partition bien au-dessus de celle d'Offenbach; elle est complète, et l'on y trouve en grand nombre des pages qui sont écrites de main de maître. C'est Hervé qui joue lui-même et chante le principal rôle de sa pièce; il est bien l'homme de ses œuvres, la personnification de ses héros : cet opéra comique, — au point de vue musical, c'en est un ! — est parfaitement monté, joué et chanté. Mlle Blanche d'Antigny y est très lorgnée; elle ne manque pas d'un certain... *chic*.

C'est aux Folies-Marigny que l'on rit toujours!... M. Montaubry, le charmant ténor, vient de prendre la direction de cette petite scène : il a débuté par deux succès. Dans *A qui le Faux-Col?* j'ai entassé quiproquo sur quiproquo, et le public a fait très bon accueil à cette farce compliquée; s'il avait sifflé, je vous le dirais aussi franchement, vrai ?

Ma petite pièce est parfaitement interprétée par Gatinais, un comique désopilant; M. Léon Noël, un débutant de beaucoup d'avenir; M. E. Duhamel, plein d'originalité dans un rôle de professeur de vélocipède pour dames, et enfin Mlle Lydie, une belle fille qui joue très gentiment. *Jean qui pleure et Jean qui rit* est une agréable opérette de M. M.-Marc Chantagne. Jolie musique, pièce gaie.

M. A. Guénée, un auteur souvent applaudi, a rouvert les Nouveautés, à l'entrée du faubourg Saint-Martin; les *Vieillards de vingt ans* rappellent un peu trop les *Chevaliers du Pince-Nez*. Mais le jeu étrange d'Hamburger et le charme de Mlle Daudoird font pardonner ces réminiscences. Il y a eu succès. Voilà le point important.

L.-FÉLIX SAVARD.

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

Musées des Souverains, des dessins, des Archives, des produits de l'Algérie et des colonies. — Médaille de l'Orticulture. — Modèle de la fontaine de Bordeaux. — Visites aux ateliers. — Tombeau de Lambert Thiboust. — Un portrait d'Henri IV. — Peinture de l'église Saint-Nicolas-des-Champs. — Un Titien retrouvé. — Galerie du duc de Northumberland. — Le palais de Fontainebleau. — Hôtel de Ville de Paris. — Le théâtre de Belleville. — L'église Saint-Marcel. — Le square de la tour Saint-André à Rouen. — Elections à l'Institut. — Exposition de l'Unfon centrale. — Antiquités. — Une nouvelle Société à Bruxelles. — Bibliographie. — Nécrologie : Louis Delemer, graveur.

Le musee des souverains, au Louvre, vient de s'enrichir d'un banc de bois aussi grosssier que les bancs de nos promenades publiques, et, comme eux, peint en ver. Mais il arrive de la vallée du Tombeau, à Sainte-Hélène. C'est le banc sur lequel Napoléon Ier allait s'asseoir pour regarder la mer et se plonger dans ses rêveries.

Tous les samedis, — ainsi que nous l'avons dit — de deux à quatre heures de l'après-midi, la direction des Musées du Louvre ouvre une salle peu connue, située au deuxième étage, à côté et au nord du pavillon de l'Horloge. C'est là qu'on fait une fois par semaine, durant deux heures, l'exposition de 42 dessins de grands maîtres et très précieux, placés chacun dans sa boîte en chêne se fermant par un vantail.

Il y a 13 Poussin, 3 Titien, 9 Raphaël, 6 Michel-Ange, 1 Fra Bartholomeo, 1 Albert Durer, 1 de l'Ecole florentine, 2 du Perugin, 1 du Verrochio, 1 d'Andrea Solario, 1 Francesco Francia, 1 Perino del Vaga, 1 Léonard de Vinci, 1 de l'Ecole vénicienne ou lombarde de la fin du quinzième siècle.

Le Musée a bien d'autres dessins de ces illustres maîtres; mais ils n'ont ni la qualité, ni l'importance, ni l'état de conservation de ceux dont il s'agit.

Un grand nombre de personnes adressent à l'Administration des Archives de l'Empire des demandes de billets pour le musée des Archives. M. le directeur général prévient le public que ce musée est ouvert à tous les visiteurs le dimanche, de midi à trois heures, et que l'on délivre, à toutes les personnes qui se présentent à l'hôtel des Archives, des

cartes pour visiter immédiatement le musée, le jeudi, de midi à quatre heures.

Aucun billet de faveur n'étant accordé, le directeur général ne répondra à aucune demande ultérieure.

L'exposition permanente des produits de l'Algérie et celle des produits des colonies françaises on été réinstallées au palais de l'Industrie et sont ouvertes au public depuis le 6 septembre.

L'entrée en est gratuite : le public y est admis tous les jours (sauf les lundis et vendredis), de midi à 5 heures. — Palais de l'Industrie, pavillon sud, portes XIII et XIV.

S. Exc. M. le maréchal Vaillant, s'associant aux efforts tentés par M. le président de la commission des monnaies pour encourager les graveurs, vient d'adopter, sur sa proposition, pour les récompenses de la Société impériale d'horticulture, la médaille de M. Dubois, remarquée à l'Exposition des Beaux-Arts et très heureusement composée : l'*Horticulture*.

On a élevé, en face du Louvre et du pont des Arts, sur l'emplacement servant à l'exposition des œuvres d'art, un groupe de trois femmes nues, destiné à l'ornementation d'une fontaine monumentale, et rappelant, sauf le style, la fontaine de la place de Louvois. La vasque aura sept mètres de diamètre Trois enfants montés sur des dauphins compléteront le groupe principal.

L'ensemble du monument est dû à M. Visconti. Les trois femmes, tenant chacune une urne renversée, d'où l'eau s'échappera, sont l'œuvre de M. Gumery. Le modelé des nus est puissant, mais il manque d'élégance, et ces trois femmes nous paraissent par trop de la même famille, c'est-à-dire de mêmes formes.

Ce groupe va être transporté à Bordeaux, où cette fontaine sera élevée sur la place de la Bourse.

Presque tous les artistes, même les paysagistes. sont rentrés à Paris, et de nombreuses lettres nous invitent à visiter les ateliers où se préparent les travaux destinés au prochain Salon. Nous allons donc recommencer nos visites à ceux de nos confrères qui nous honorent de leur confiance, mais nous ne mentionnerons que les œuvres dont nous serons autorisé à rendre compte.

En attendant, nous avons vu un travail important de M. Mathieu-Meusnier, que l'auteur expose en ce moment dans son atelier, 54, rue Notre Dame-des-Champs, nous voulons parler du tombeau de Lambert Thiboust, élevé par souscription. Il se compose d'un bas-relief au centre duquel se trouve un médaillon de Lambert Thiboust, de trois quarts ; à la droite de ce portrait le Théâtre moderne pleure, et, à la gauche, l'Amitié inscrit les noms de l'écrivain et de l'ami si regretté. Ce bas-relief a été étudié et exécuté avec un soin qui fait honneur au talent de M. Mathieu-Meusnier.

Un amateur vient de découvrir, à Paris, chez un marchand de bric-à-brac, un curieux portrait du roi Henri IV, peint en 1599 et portant la signature de Jean Le Clerc. Derrière la toile se trouve écrit le quatrain suivant :

Cy du bon roy Henry l'exacte portraicture.
Paincte en l'an mil six cents moins huict mois du Seigneur,
Par maistre Jean Le Clerc, d'après franche nasture,
Gardez-en, bonne gens, limayge en vostre quieur.

La physionomie, très-vivante, rend bien l'expression fine et bienveillante du Béornais, et l'on sent que l'artiste s'est attaché à reproduire fidèlement les traits de son royal modèle.

Quant à Jean Le Clerc, que l'on croit élève de Jean Cousin, ses œuvres sont pour ainsi dire inconnues, et cette circonstance ne peut qu'ajouter à l'intérêt du portrait dont il est ici question.

En enlevant le badigeon de la voûte d'une des chapelles de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint Martin, à droite du chœur, les ouvriers ont mis à découvert des peintures à fresque du XVIe ou du XVIIe siècle. La partie gauche est assez endommagée, mais la partie centrale et le côté droit sont presque intacts, de sorte que la restauration en sera facile. Il y a là un intéressant spécimen de la peinture française au XVIe ou XVIIe siècle.

On sait que lors de l'incendie de San Giovani de Paolo, à Venise, un des plus beaux tableaux du Titien, *Saint Pierre martyr*, a été consumé par les flammes ; heureusement le musée de Florence en possédait une ancienne et excellente copie, dont il a fait généreusement don à la ville

de Venise. En même temps on aurait découvert au palais Mocenigo un superbe Titien inconnu, *le Christ appuyé sur la Croix et bénissant le Monde.*

On se le rappelle, un incendie a éclaté dans une des plus belles résidences de Londres, Northumberland House, appartenant au duc de ce nom, et située tout près de la galerie Nationale. Le feu s'est déclaré dans la salle du bal, qui était en même temps la galerie des tableaux.

Cette salle, complétement détruite aujourd'hui, était citée à Londres et en Angleterre pour son étendue, sa construction et la richesse de ses décorations. Elle mesurait 150 pieds de long sur 50 de large, et contenait des fresques fort remarquables, des tableaux très recherchés, et une collection variée d'objets antiques. On y remarquait un magnifique vase en porcelaine de Sèvres, évalué à 250,000 francs, qui avait été donné au duc Hugues de Northumberland, par Charles X, le jour du couronnement de ce prince. Ce vase a été malheureusement brisé, mais on a pu en réunir tous les morceaux.

Parmi les tableaux de grand prix réunis dans Northumberland House se trouvaient : la *Famille Carnaro*, œuvre célèbre du Titien ; un *Saint Sébastien*, du Guerchin ; l'*Adoration des bergers*, par Bassano ; *Napoléon Ier, premier consul*, par Phillips, etc. Tout cela est sauvé et n'a reçu que des souillures sans importance.

Il est question de modifier l'aspect d'une partie du château de Fontainebleau en y ajoutant de nouvelles constructions. La cour des Fontaines sera, dit-on, très prochainement complétée par un grand pavillon parallèle à la galerie de François 1er.

L'épure de cette nouvelle construction projetée est en ce moment tracée sur le sol même de la cour des Fontaines. Cette partie du palais s'appellera le pavillon Napoléon III, et contiendra les appartements particuliers de la famille impériale. Les grands appartements historiques seraient uniquement réservés pour les fêtes et les jours de gala. Eclairé sur la pièce d'eau et sur la cour, le pavillon Napoléon III, comme le palais Pitti, à Rome, sera séparé par les arcatures de l'ancienne salle de spectacle d'un côté, et, de l'autre, du pavillon des Reines-Mères.

On vient de placer à l'Hôtel de Ville, sur le côté droit de l'escalier Henri IV, la nouvelle inscription de marbre blanc qui suit :

« Sous le règne de Napoléon III, empereur des Français, le baron Haussmann étant préfet de la Seine, la décoration de l'Hôtel de Ville a été achevée : la cour d'honneur dallée en marbre et couverte, le double escalier circulaire construit, un nouveau campanile édifié suivant les plans et sous la direction de Victor Baltard, architecte, 1863-1866. »

La reconstruction de Paris, une des idées les plus fécondes de ce siècle, disait dernièremeni un de nos confrères, aura pour effet immédiat, et non moins important que tant d'autres, de débarrasser la capitale d'une dizaine de vilaines barraques décorées du nom de théâtres, et que l'art désadésavouait aussi bien que l'hygiène. En revanche, elle nous a dotés de plusieurs salles de spectacle fort remarquables, dans lesquelles on a tenté de résoudre les questions de confort et d'aération, et qui, relevant en même temps le niveau des arts décoratifs, ont forcé les théâtres conservés à faire de leur mieux pour s'embellir (1).

Dernièrement, on inaugurait à Belleville le théâtre brûlé dans la nuit du 10 au 11 décembre 1867, et reconstruit par MM. Fernoux et Lehmann, architectes. Ce théâtre, un des mieux réussis parmi ceux du même ordre, fait honnneur aux architectes qui ont su heureusement allier la simplicité et le confort.

La première représentation a été pour le quartier populeux de Belleville une véritable fête.

Jean Dolent (Charles Fournier), l'auteur de : *Une Volée de Merles*, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et du *Roman de la Chair*, dont nous parlerons prochainement, a écrit un prologue en vers, fort bien dit par Mlle Douard. Elle a débité ces jolis vers avec âme et chaleur. Nous détachons de ce prologue un sonnet ronsardien, qui mérite

(1) Voici les théâtres encore en construction et ceux reconstruits depuis 1852 : théâtre du Châtelet, Théâtre-Lyrique, la Gaîté, Cluny, Délassements-Comiques, théâtre du Prince-Impérial, Folies-Dramatiques, théâtre Rossini, théâtre Lafayette, l'Athénée, les Menus-Plaisirs, le Petit-Théâtre, le théâtre de Belleville, enfin l'Opéra et le Vaudeville.

d'être connu, ainsi que les charmants vers qui le précèdent :

Essayons de noter ce que la femme inspire ;
Ce qui vous fait bientôt ou pleurer ou sourire ;
La grande peur que cause un amoureux serment,
L'éternelle chanson du téméraire amant.
Prudemment sur sa bouche en vain la main se place
Pour arrêter l'aveu, mais le mot *jaime* passe
Entre les doigts mal joints. On sait, on sait aussi,
Comment ce libre aveu, qui vous arrive ainsi,
Eveille en tout votre être une joie inconnue !
Ecoutez de l'amant la folle bienvenue :

La terre du chemin, qui garde saintement
La trace de vos pas, soubs mes pas manque, ô belle !
Le vent qui fait flotter vostre jupe rebelle,
Et souffle en vos cheveux, me brusle meschamment.

Me tendez-vous la main, prinse d'apitoyment.
Que plus m'est doulx l'appuy, plus encor je chancelle:
Vos piés foulent ces prez, et, sur l'herbe nouvelle,
Je ne pourray dès lors reposer un moment.

Non, jamais plus, ma mie, elle ne désaltère
L'eau pure de la source où vostre lèvre fière
Ha trompé son ardeur. Le fruict par vous cueilli

Offre ung maling poison à qui vouldroit y mordre,
Entrez, quoiqu'en mon cuer apportiez le désordre ;
Par le torment d'amour tost je soye assailli !

Ce prologue a été très applaudi.

Lorsqu'on suit le tracé du boulevard Saint-Marcel, dans la direction de son débouché sur le boulevard de l'Hôpital, on remarque sur la droite, à peu de distance de la rue Mouffetard, une vieille construction percée de portes en plein cintre, et qui est le seul vestige demeuré debout de la place de la collégiale, aujourd'hui complétement démolie.

Des arbustes ont poussé sur le faîte de cette construction, qui était utilisée en dernier lieu par un industriel du quartier, et qu'on prendrait volontiers pour le porche d'une chapelle qui aurait existé autrefois en cet endroit.

Ce qui est certain, c'est que Saint-Marcel, évêque de Paris, y fut inhumé vers l'an 436. Sous les rois de la première race, la tombe de Saint-Marcel avait disparu, et sur son emplacement s'élevait un oratoire dédié au pieux évêque. Détruite par les normands, l'église de Saint-Marcel fut reconstruite au milieu du onzième siècle, ainsi que le prouvent certaines parties de l'édifice, notamment des chapiteaux, qui sont actuellement déposés dans une des cours de l'école des Beaux-Arts. Cette église fut supprimée en 1790 et démolie peu de temps après; les maisons de la plus piètre apparence s'élevèrent sur le terrain qu'elle avait occupé. Sur la place de la Collégiale exista aussi autrefois l'église Saint-Martin. Vers le milieu du douzième siècle elle avait le titre de chapelle; elle fut érigée en paroisse en 1220 et dédiée en 1480.

Nul doute que les fouilles qui viennent d'être entreprises sur le sol de la place de la Collégiale pour construire le boulevard Saint-Marcel ne donnent lieu à d'intéressantes découvertes. Déjà la pioche des ouvriers terrassiers y a mis à nu un cercueil en pierre contenant une urne et un vase en terre, un crucifix et une pièce de monnaie carrée. Ces divers objets ont été remis à qui de droit pour prendre place dans le musée municipal de la ville de Paris.

L'une des façades des deux maisons de bois de la Renaissance, qui existaient à Rouen, rue du « Gros-Horloge, » et qui ont été démolies lors du percement de la rue de l'Impératrice, vient d'être réédifiée dans l'angle d'un petit square ménagé au pied de la tour Saint-André, conservée à l'angle de la rue de l'Impératrice et de la rue aux Ours, et dernièrement restaurée aux frais de la ville.

Cette façade, qui est à pignon, est celle de la plus petite des deux maisons démolies; elle est d'une excellente conservation et sert de devanture à un logement de concierge.

L'autre maison, qui possédait deux façades, l'une sur la rue, formée de charpentes sculptées encadrant des bas-reliefs de terre cuite, l'autre sur la cour, beaucoup plus simple, mais encore remarquable, est encore en magasin, et l'on ignore où il sera possible de la reconstruire. En présence de cet état de choses, la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, considérant, dans sa dernière séance,

l'effet peu satisfaisant que produit la belle façade construite dans l'angle du square de la tour Saint-André, vu l'entourage que lui forment les murs lisses et aveugles pour la plupart, et crépis de plâtre, qui servent de limites aux propriétés mitoyennes, a émis le vœu suivant : c'est que les deux autres façades de la seconde maison soient réédifiées en placage sur les murs aveugles qui bornent les deux côtés du square, si l'on ne peut s'entendre avec les propriétaires de ces murs, pour les percer d'ouvertures correspondantes avec les baies de ces façades, ce qui donnerait à leurs maisons, sur une place publique et sur une fort belle perspective, du jour qu'elles ne possèdent point aujourd'hui.

La Commission d'antiquités de la Seine-Inférieure a pensé qu'il existe encore à Rouen assez de maisons remarquables destinées à disparaître un jour, pour que l'on puisse former autour du square Saint-André, comme un musée, des façades anciennes, qui formeraient un accompagnement pittoresque à la tour Saint-André, qui est du quinzième siècle.

Les candidats présentés par la section de peinture, à l'Académie des Beaux-Arts, pour la place de M. Picot, étaient : MM. Lenepveu, Roger, Bouguereau, Barrias, Pils. L'Académie a ajouté à cette liste les noms de MM. Jalabert, Fromentin, Yvon et Isabey.

C'est M. Pils, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, qui a a obtenu les suffrages de l'Académie.

L'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie* aura, l'année prochaine, la jouissance du palais de l'Industrie dès que sera fermé le Salon. Elle compte joindre à son Exposition des œuvres des artistes contemporains, qui est le but essentiel de l'Association, une exhibition dans le genre de la première exposition rétrospective, qui a provoqué celle de l'histoire du travail. Cette exhibition sera exclusivement consacrée aux œuvres de l'Orient, anciennes et modernes, à commencer par les îles Baléares, pour suivre les côtes de la Méditerranée, entrer dans l'Asie mineure, la Perse, l'Inde, la Chine, et finir par le Japon.

Une découverte archéologique a été faite à la Vesvre, commune de Saisy, près Épinal. Des ouvriers carriers, occupés à exploiter quelques blocs de grès dans une veine de

rochers situés au midi du Village, ont mis à jour cinq tombeaux celtiques, dont un très-grand et quatre plus petits. Ces tombeaux sont taillés dans le grès, à la partie supérieure de la roche, et recouverts par des pierres de même nature, mais rapportées et grossièrement ébauchées. Il est à regretter que toute la partie antérieure, qui était probablement la plus intéressante, ait disparu sous le marteau des ouvriers, qui ont converti le tout en pierre à bâtir. Il n'existe plus que le fond de ces tombeaux, avec deux couvercles seulement. Cette découverte n'en mérite pas moins d'être signalée aux archéologues.

Les découvertes à l'Emporium continuent, au plus grand contentement des antiquaires et à la plus grande gloire, il faut le dire, de M. le grand-commandeur Visconti, que le pape vient de créer baron. A l'heure où j'écris, on a trouvé 432 blocs de marbres de dimensions colossales, 1,256 blocs pouvant servir à la statuaire, au pavement des basiliques et des édifices publics, et plus de 2,000 blocs de petite dimension. Toutes les données du baron Visconti sur la *ratio urbis* portent à croire que le dépôt de ces marbres remplissaient non-seulement l'Emporium, mais s'étendait le long du Tibre jusqu'à Ostie, tant l'administration de l'empire, qui s'étendait alors sur tout le monde connu, avait eu de vitalité, même après la chute de l'Empire.

Les marbres extraits des carrières de l'Égypte, de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de l'Afrique, continuant à arriver à Rome par le Tibre, se sont accumulés le long de ses rives lorsque la décadence de Rome ne permettait plus d'élever des monuments. Le temps était venu de les détruire, les Barbares s'acharnaient à cette œuvre, et des marbres précieux continuaient à venir des extrémités du monde. On estime à plus d'un million la valeur purement matérielle des blocs découverts par le baron Visconti, et c'est à peine le commencement.

On a trouvé dernièrement une nouvelle rareté archéologique dans les fouilles de Pompéi. Pour la première fois, près du vestibule d'une maison de la *Via Stabiana*, on a découvert deux fresques qui représentaient probablement les portraits du maître de la maison et de sa femme.

Ces deux figures sont sur le même mur, l'une à côté de

l'autre; l'homme est revêtu de la toge des magistrats; la femme est assise comme si elle méditait avant d'écrire; dans sa main droite elle a un style qu'elle a approché de sa bouche; dans sa gauche elle tient des tablettes de cire. Dans les détails et dans l'ensemble, ces deux figures sont dessinées avec beaucoup de finesse; elles sont d'ailleurs dans un état parfait de conservation, de sorte qu'on les a déjà placées dans la collection des peintures murales au musée de Naples.

On a découvert aussi près de l'autel de la cathédrale de Winchester les restes du roi d'Angleterre Guillaume le Roux. Le squelette, bien conservé, atteste que le corps de ce prince mesurait 5 pieds 9 pouces. Le sarcophage, en pierre de Bath, a été violé et dépouillé de ses objets les plus précieux par les bandes de Cromwell; on y a encore trouvé la flèche avec laquelle Walter Tyrel tua Guillaume (1100), une turquoise, la tête d'un animal fabuleux en ivoire, des restes de vêtements brodés d'or.

On vient de découvrir à Germigny-des-Prés (Loiret) deux nouvelles mosaïques qui étaient cachées par des enduits successifs datant d'une époque très reculée.

Une de ces mosaïques est disposée dans une partie de voûte en avant-corps de la mosaïque déjà connue, c'est-à-dire entre cette dernière et les deux piliers soutenant la tour; l'autre se trouve placée dans les tympans qui correspondent à l'abside. Ces magnifiques mosaïques sont sans pareilles en France.

On nous dit que l'architecte chargé de la restauration de l'église de Germigny-des-Prés se propose de décrire en détail, dans un rapport officiel, l'heureuse découverte qu'il vient de faire en inspectant ses travaux.

Il vient de se fonder en Belgique, à Bruxelles, une Société libre des Beaux-Arts, à l'instar de la Société libre des Beaux-Arts, qui siége, depuis 1830, à l'Hôtel de Ville. Comme cette Société à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, elle se propose pour but « de réagir contre le dogmatisme, qui serait la négation de toute liberté, de tout progrès, et qui ne pourrait se fonder que sur le mépris des vieilles écoles nationales, des maîtres les plus illustres et des chefs-d'œuvre les plus originaux. La Société libre des Beaux-Arts belge admet

toutes les écoles et respecte toutes les originalités comme autant de manifestations de l'invention et de l'observation humaines. Elle croit que l'art contemporain sera d'autant plus riche et plus prospère, que ces manifestations seront plus nombreuses et plus variées.» Nous lui souhaitons succès.

L'absolue nécessité d'un bon Dictionnaire des artistes était mieux sentie que nous ne le supposions nous-même, puisque, indépendamment de la personne à laquelle nous avons fait allusion dans notre dernière livraison, voici encore un confrère, bien posé du reste, qui avait préparé un travail du même genre, et que l'apparition du Dictionnaire de M. Bellier de la Chavignerie met dans l'impossibilité de publier, aucun éditeur ne voulant en faire les frais. Qu'y faire? Attendre une dizaine d'années, et profiter de ce temps pour compléter le manuscrit. Quelques artistes, désirant envoyer à M. Bellier de la Chavignerie les renseignements relatifs à leurs travaux, nous ont reproché de n'avoir pas indiqué son adresse. La voici : 152, rue de Rennes.

Les 513e et 514e livraisons de l'*Histoire des Peintres* sont en vente à la librairie veuve Renouard, 6, rue de Tournon; elles contiennent les notices sur les Carducci, de l'Ecole espagnole, et Gaulli, dit *il Baciccio* ou *le Bachiche*, peintre italien, avec dix gravures d'après ces maîtres.

On annonce, pour le 26 courant, l'exposition, à l'hôtel des Ventes, des œuvres et des objets de curiosités composant l'atelier d'un jeune peintre de talent, de notre regretté camarade Chamerlat. La vente aura lieu le 27.

La ville de Lille vient de perdre M. Louis Delemer, graveur en taille-douce, grand prix de Rome.

LOUIS AUVRAY.

AVIS

Le banquet annuel de la *Société libre des Beaux-Arts, Comité central*, aura lieu mardi 24 novembre, à six heures et demie précises, chez Netta, boulevard Poissonnière, nº 2. — On s'inscrit au bureau de la *Revue artistique*, rue Bréa, nº 5.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

Séance du mardi 18 *août* 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin n° 848.)

Lecture et adoption du procès-verbal.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Gautier, secrétaire général du ministère des Beaux-Arts : il regrette vivement de n'avoir pas pu assister à la séance annuelle.

M. Chenavard, de Lyon, MM. Dumont et Guillaume, de l'Institut, remercient la Société libre des Beaux-Arts de leur élection dans la classe des Membres honoraires.

M. Herbaut, lauréat, témoigne à la Société sa gratitude.

M. Louis Auvray, vice-président, signale dans le discours de M. Guillaume, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, une allusion bienveillante aux services artistiques et littéraires de la Société libre des Beaux-Arts. (Discours prononcé dans la séance de la distribution des prix aux lauréats de l'Ecole.)

DÉPOTS AUX ARCHIVES.

Journal de la Société impériale d'horticulture.

Monde des arts du 6 et du 13 août; *Constitutionnel; Patrie; Presse musicale; Revue et Gazette musicales; l'Artiste:* ces journaux contiennent des comptes rendus de la séance annuelle de la Société libre des Beaux-Arts.

Lecture de ces articles; l'assemblée envoie ses remercîments aux signataires, MM. Elie Brault, Ch. Lucas, etc.

M. Louis Auvray demande la parole pour expliquer le retard qu'a subi la gravure des médailles destinées à nos lauréats: les ateliers de la Monnaie étaient surchargés de travaux; ils n'ont pu réparer à temps des erreurs de gravure. Ces médailles seront adressées aux lauréats par les

soins du Président ; des mesures sont prises contre le renouvellement de ce fait.

MM. Crivelli, Mathieu Meusnier, Louis Auvray, présentent quelques observations relatives aux séances annuelles de la Société libre des Beaux-Arts.

Des remerciements sont votés à la Commission chargée d'organiser la séance solennelle et à MM. les commissaires de cette séance.

Elections de M. Gélibert comme membre actif (section de peinture), et de Mme la baronne de Maistre comme membre honoraire (deuxième section).

M. Sage lit ces quelques strophes émues que lui ont inspirées les deuils qui coup sur coup nous ont frappés.

AUX MANES DE NOS JEUNES ET CHERS COLLÈGUES

Alexis Harris et Jules Chamerlat

—

STANCES

—

Non ! tes coups n'ont plus rien qui puisse me surprendre,
Impitoyable Mort !
Instruit aux cruels jeux du Sort,
Même sans les prévoir mon cœur sait les attendre ;
Mais mon esprit, pour les comprendre,
S'épuise dans un vain effort.

Quoi ! les jeunes, toujours, à tes Fêtes funèbres
Serviront d'ornement !
A leurs yeux, un soudain moment
Suffira pour changer la lumière en ténèbres !
Ils n'auront, pour rester célèbres,
Que la pierre du Monument !

Car, dans nos jours si prompts, souvent, par un obstacle,
Chaque pas est compté ;
Souvent, de la célébrité
Le plus constant labeur n'atteint pas le pinacle ;
Tel, que déjà nommait l'Oracle,
Au seuil du Temple est arrêté !

Tu le fus, Chamerlat, dans ta noble carrière !
Alors que ton essor
S'élançait, plus rapide encor,
Tel qu'un coursier qui vient de franchir la barrière,
Mais qui, roulant dans la poussière,
Voit finir sa course... et son sort !

Heureux qui, dans les Arts, trouve aisément sa voie !
Son front, prédestiné,
Par eux se verra couronné.
Malheur à l'homme ardent, qui, rêvant cette joie,
Aux vains désirs toujours en proie,
Comme Tantale est condamné !

Harris ! tel fut ton sort ! De cette soif brûlante
Il te fallait mourir,
Digne fleur, qui voulait t'ouvrir
En aspirant du Ciel l'atmosphère enivrante,
Mais, à son ardeur dévorante,
Qui ne pouvais t'épanouir !

Hélas ! de cette ardeur vaillamment embrasées,
Combien j'ai vu de fleurs
Étaler leurs vives couleurs,
Exhaler leurs parfums, — par l'Aurore arrosées ; —
Puis, pencher leurs tiges brisées
Encore humides de ses pleurs !

Harris et Chamerlat ! Tiges déracinées
Par de noirs ouragans,
En vain, comme aux flots des torrents,
Loin de nous à jamais vous fûtes entraînées !
Vos places sont abandonnées :
Nos cœurs vous gardent dans nos rangs !

ALPHONSE SAGE.

Juillet 1868.

Après la lecture de divers documents sur la séance solennelle du 9 août, l'Assemblée fixe à deux mois ses vacances, et s'ajourne au mardi 20 octobre.

Le Secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Séance du mardi 20 *juillet* 1868

Présidence de M. P.-B. Fournier, président. (Bulletin, n° 849.)

—

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 août.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔTS

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture (Archives).

Mémoire de la Société d'Emulation de Cambrai (rapporteur, M. Alph. Sage).

Lettre de M. Perrin, directeur de l'Opéra, qui remercie du titre de membre honoraire (1re section) que lui a conféré la Société. Il regrette de n'avoir pu assister à la séance annuelle, et promet son concours à la Compagnie (aux Archives).

Lettre de M. l'abbé Corblet : il annonce le prochain envoi d'un ouvrage qu'il vient de composer.

Fasicules de la *Biographie universelle des Architectes célèbres*, par feu Alexandre Du Bois et Ch. Lucas.

Conférence sur les grands architectes (conférence faite à l'Association polytechnique), par M. Ch. Lucas,

Mélanges littéraires et artistiques (3e série), par M. Ch. Lucas.

Presse musicale, *Constitutionnel*, du 26 septembre et du 3 octobre, articles de M. Ch. Lucas sur le Congrès archéologique de Bonn (Prusse), où notre collègue était délégué de la Société libre des Beaux-Arts et de la Société archéologique parisienne. M. Ch. Lucas fera plus tard pour la Compagnie le compte rendu spécial de sa mission.

La *Libre Conscience*, article de Mme Camille Lebrun sur la séance annuelle de la Société (remercîments à adresser).

Moniteur du 15 octobre. Compte rendu de la cérémonie d'inauguration du tombeau de Frédéric Dübner à Montreuil, tombeau exécuté par notre collègue, M. Mathieu-Meusnier.

Programme des concours ouverts pour 1869 par la Société philotechnique. Ce programme sera inséré au Bulletin.

COMMISSIONS

MM. Crivelli, Chaudet, Andréi et Ch. Lucas sont chargés de faire un rapport sur le théâtre récemment inauguré à Belleville Notre collègue Charles Fournier (Jean Dolent), est l'auteur du poëme d'inauguration.

Commission du monument de F. Dübner. Rapport au point de vue artistique. MM. François, Auteroche et Ch. Lucas, commissaires.

Candidature de Mlles Alice du Pertuys et Marie Brunot et de MM. Mendioroz au titre de membres honoraires, 2e section. Commissaires, MM. Crivelli, Ch, Lucas, Fayet et Andréi.

Election, comme membre honoraire, de Mlle Adelphine Bonnet, lauréat de la Société libre des Beaux-Arts et de l'Académie française ; — comme membres correspondants, de MM. Herbaut. architecte de la ville d'Amiens, lauréat de la Société ; — le professeur Noeggerath, vice-président, vice-président du Congrès archéologique de Bonn ; — Weerthe, Eugène, M.-O, Dognée, Wuerst, Alexandre de Claer, secrétaires de ce Congrès.

RAPPORTS

M. le président donne lecture du rapport fait par M. Aviragnet ou nom d'une commission sur une modification proposée par M. L Auvray pour un article du règlement relatif à la 2e section des membres honoraires. A la demande générale, la discussion de ce rapport est renvoyée à la séance du 17 novembre (dépôt du rapport aux Archives).

L'assemblée, avant de se séparer, décide que le banquet annuel de la Société aura lieu le mardi 24 novembre. MM. Auteroche, Ch. Lucas et Edmond Douay en sont nommés les commissaires.

Le secrétaire général, EDMOND DOUAY.

SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE

CONCOURS

La Société philotechnique décernera, dans sa séance publique de mai 1869

1° Une médaille d'or, d'une valeur de 250 francs, à l'auteur de la meilleure pièce, de 160 à 300 vers sur la *Télégraphie électrique;*

2° Une médaille d'or, de 250 francs, à l'auteur du meilleur *Eloge* en prose *de Benjamin Delessert*, ne dépassant pas deux à trois feuilles dimpression (1).

Ces deux prix seront décernés sous le titre de : *Prix Ménier*, du nom de leur gracieuse fondatrice qui encourage, par ses dons et par ses exemples, les belles-lettres et les bonnes œuvres.

N. B. Adresser les manuscrits, portant une épigraphe et affranchis, au secrétaire perpétuel de la Société philotechnique, rue Marignan, 17, à Paris, avant le 15 février 1869 (délai de rigueur).

Un pli cacheté reproduisant l'épigraphe pour suscription, devra contenir intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur.

Le secrétaire perpétuel, MONGIS,
Conseiller à la Cour impériale de Paris

Paris, le 20 août 1868.

L'HÉRITAGE DU GÉNÉRAL

—

CAUSERIE

(*Suite et fin*)

Oui! dit le bon Curé, cette histoire est fort triste ;
Mais, c'est un cas à part et qui ne peut prouver...
Il peut prouver — dit l'autre — en fait de patrimoine,
Que rien n'est moins certain dès qu'il s'agit d'un moine;
Et que, de son avoir on ne peut le priver
Puisqu'il n'a rien à lui. D'ailleurs, sans esquiver,

(1) Consulter, au besoin, le Dictionnaire de Bouillet (Supplément — Verbo B. Delessert), contenant un résumé de la biographie de cet homme de bien.

Quant à l'objet qui nous occupe.
S'il faut absolument que j'admette une dupe,
J'en dois admettre une autre. Or, comme il est écrit
Que de ce ricochet toujours le Diable rit,
Je veux, en liberté, lui laisser cette joie!
Et j'en sais un encor qui, dans la même voie,
Par l'amour des Beaux-Arts vaillamment emporté,
A dû mettre souvent Belzébuth en gaîté!
Le Curé se signait d'entendre un tel langage;
Et du diabolique argument,
Il déclinait absolument
La valeur ainsi que l'usage.
Cependant, pour cet héritage
Je crus trouver entre eux, un accommodement.
Et, quand chacun, sur ce chapitre,
M'eut d'un commun accord accepté pour arbitre,
Voici, pour en finir, le fameux *Jugement*
Qu'en style de Palais, dans la forme requise,
Après m'être couvert d'une façon précise,
Je prononçai — plus ou moins gravement —
Mais, par les deux plaideurs, qui fut, avec franchise
Ratifié d'emblée et fraternellement :

Attendu, de l'affaire à notre arrêt soumise,
Que plus d'un demi-siècle a couvert l'action;
Et, des objets nombreux dont il est question,
Que la propriété, dans l'espèce, est acquise
Par la longue possession;
Pour ce qui touche au cas de leur reddition,
Des anciens possesseurs, qu'il serait inutile
De rechercher le domicile,
Qui sans doute est détruit par la guerre civile,
Aimable récréation
Que se donne en tous lieux la Révolution;
Disons : que vous, Curé, pour orner vos Chapelles,
Dans le susdit Musée et sans objection,
Vous pourrez, à loisir et parmi les plus belles,
Choisir Vierge, Madone, ou toute autre au besoin;
Avec injonction aux gens de votre Église,
Sous peine, incontinent, d'en faire la remise,

De les entretenir avec le plus grand soin ;
Car, on le voit partout, ce n'est pas, d'habitude,
Leur suprême sollicitude ;
Qu'au service Divin ces tableaux consacrés,
Rassureront ainsi vos esprits timorés
Et que, vous, Colonel, de cette Galerie
Nommé pour toute votre vie,
Propriétaire et chef de ses conservateurs,
Nous chargeons votre courtoisie
De vouloir bien en faire les honneurs,
Soit artistes, soit amateurs,
Connaisseurs ou non connaisseurs,
A qui, de l'admirer pourrait avoir l'envie.
Ordonnons, vous, défunt et sans postérité,
Qu'en faveur de votre Cité,
Ce Temple des Beaux Arts et par forme authentique,
Devienne la chose publique ;
Et qu'à son front, la Couronne civique
Entoure votre nom, brillant et respecté !

Quand, sous l'égide de la France,
Une Palme, un Trophée ou quelque récompense,
Dans les Lettres, les Arts, ou dans les champs guerriers,
A couronné notre constance :
N'oublions pas, qu'un jour, notre reconnaissance
Doit, à ses pieds, déposer nos lauriers.

ALPHONSE SAGE.

9 Août 1868.

RAPPORT

Sur l'ouvrage de M. F.-F. Steenackers, intitulé :

AGNÈS SOREL ET CHARLES VII,

Essai sur l'État politique et moral de la France au xve siècle.

Messieurs,

J'ai lu attentivement l'ouvrage de M. Steenackers, intitulé : *Agnès Sorel et Charles VII*, qu'il présente à vos suffrages, et que vous m'avez chargé d'examiner. En le par-

courant d'abord, pour prendre une idée de ce livre, qui a plus de 400 pages et dont le sujet m'a paru traité à fond, j'ai reconnu que l'auteur n'y avait fait intervenir la maîtresse de Charles VII — et Charles VII lui-même — qu'à l'occasion des événements, plus ou moins importants, de ce règne, où ils jouent un role direct, et nullement à cause de leur liaison particulière, et que son sous-titre d'*Essai sur l'état politique et moral de la France au quinzième siècle*, aurait pu en être le titre principal.

J'ai voulu, avant tout, me rendre compte des appréciations de M. Steenackers touchant le caractère de la position d'Agnès Sorel à la Cour, et je l'ai trouvé dans la voie historique commune. Il est établi, je crois, et depuis longtemps, que cette favorite occupe une place à part et unique dans les fastes des maîtresses de nos Rois, et qu'elle en est la seule qui ait fait tourner à l'avantage de notre pays l'influence qu'elle exerçait sur son royal amant. Résolu à fermer le livre à la première ligne qui contiendrait l'apologie de cette situation, toujours fâcheuse, ou la ferait seulement soupçonner, non-seulement je n'y ai pas rencontré un mot pour sa justification ou même qui la couvrît, en passant comme sur un détail, de l'indifférence de l'historien; mais, d'un bout à l'autre de cette étude, l'auteur la déplore et relève même quelques expressions d'une inscription, trop indulgente à son égard.

Je me rappelle que, fort jeune, j'ai lu dans les *Révolutions de Paris*, de Prudhomme, une apostrophe sanglante et méritée adressée au conventionnel Lebon, qui, comme Proconsul, avait fait saccager le tombeau d'Agnès élevé à Loches. Après la Terreur, on le restaurait; et, en 1801, le général de Pommereul, préfet du département d'Indre-et-Loire, y faisait appliquer une inscription appelant sur Agnès Sorel la reconnaissance de la France. Depuis, quand l'Europe venait, en 1814, nous rendre les visites fréquentes que nous lui avions faites depuis vingt ans, on cherchait à raviver l'esprit guerrier parmi le petit nombre d'hommes qui restaient encore, et on chantait, entre autres, dans les rues de Paris et sur ses théâtres, une chanson héroïque de circonstance dont l'air était fort beau, et où l'on faisait dire à Charles VII :

Il faut partir, Agnès l'ordonne !
Adieu repos, plaisirs, adieu !

. . . . . .

Anglais ! que le nom de ma belle
Dans vos rangs porte la terreur !
J'oubliais l'honneur auprès d'elle,
Agnès me rend tout à l'honneur !

Les historiographes du temps et les historiens modernes sont d'accord sur le point de cette influence. François Ier l'affirmait ; M. de Barante l'a adoptée, et M. Michelet lui-même, qui, lorsqu'il s'agit de personnages historiques, n'est pas suspect d'adulation, et dont on peut dire en imitant deux vers de La Fontaine :

Sa plume n'est pas *flatteuse*,
C'est là son moindre défaut.

M. Michelet l'appelle « *bonne et douce*, » et lui attribue des conseils « *qui donnèrent à Charles VII les plus sages ministres, ceux qui devaient guérir la pauvre France.* »

J'ai donc cru que, sous le rapport des convenances morales, rien ne pouvait empêcher la Société libre des Beaux-Arts de récompenser, s'il y avait lieu d'ailleurs, l'auteur de cet ouvrage historique, nonobstant son titre ; et bien que j'aie eu avis, par hasard, d'une opinion peu favorable à cet écrit et publiée dans un journal dont le nom m'échappe, il m'a semblé que, sans m'arrêter à cette critique, la notoriété du caractère et la condition déjà longue de chef de famille apportaient dans la balance un poids suffisant pour me permettre d'y opposer, sûrement, mon appréciation de sa valeur. Et allant, même, au devant de la question possible de savoir si l'on pouvait placer ce livre dans les mains d'une jeune fille, j'ai pensé, pour y répondre, que je n'y mettrais pas, certes, les œuvres de Tacite ; mais qu'il fallait avoir quelque estime, cependant, et connaître à fond, s'il se pouvait, l'écrivain qui, à l'occasion, nous raconte Messaline et ses emportements horribles ; et que plus d'un patriarche contemporain ne confierait pas la clef de toute sa bibliothèque à ses jeunes enfants, de l'un ni même de l'autre sexe.

Mais ici, nous n'avons nullement à nous alarmer. M. Steenackers s'est emparé de l'opinion historique établie, quant au pouvoir d'Agnès Sorel, et a voulu y ajouter l'avantage des qualités de l'esprit et du cœur, qu'elle aurait possédées, pour la confirmer d'autant mieux, et enfin lui faire rendre une justice plus dégagée encore de la défaveur morale inévitable qui accompagne cette figure historique. Peut-être descend-il quelquefois jusqu'à une recherche de détails un peu minutieuse, et, emporté par l'idée fixe de son but, se laisse-t-il aller à trop d'enthousiasme ; mais c'est un défaut qui n'est pas vulgaire, et je ne crois pas trop forte la part qu'il fait à Agnès Sorel dans le succès des événements de ce temps, heureux pour la France, quand on voit de quelles nombreuses opinions contemporaines ou modernes il sait appuyer la sienne. On est même obligé d'adopter souvent ses conjectures raisonnées, faute de trouver de meilleures solutions aux questions proposées.

On ne saurait accepter cette insinuation de l'auteur : que le règne de Charles VII soit le plus glorieux de notre histoire, même avec la forme dubitative qu'il y emploie ; mais on ne peut nier que ce règne soit empreint de gloire et de grandeur, puisqu'il a vu la résurrection de l'esprit national et l'effort héroïque fait pour secouer le joug étranger ; effort commencé par Jeanne d'Arc et dont, après sa mort, les fruits eussent été perdus si cet esprit affaibli n'avait pas trouvé, pour le relever, des hommes de courage et d'administration comme Richemont, Brezé, Jacques Cœur, etc., tous appuyés énergiquement et exigés par Agnès Sorel pour reprendre l'œuvre de la malheureuse héroïne. Il rappelle les obstacles que Jeanne d'Arc elle-même eut à surmonter avant qu'on ne crût à sa mission divine et qu'on ne consentît à lui confier un commandement ; et, amené ainsi à établir une comparaison, il n'oublie pas d'appuyer souvent — il faut le remarquer — sur la distance immense à laquelle on doit tenir ces deux valeurs historiques, toutes deux enflammées par le patriotisme, il est vrai, mais allumées à deux foyers qu'on ne peut comparer.

Il pénètre profondément dans la considération des événements et des personnages politiques du temps, et y fait apparaître tous ceux qui agirent alors dans l'étendue de la

France actuelle, c'est-à-dire dans dix gouvernements princiers indépendants, que leurs intérêts opposés rendaient ennemis l'un de l'autre

Sous le rapport littéraire, M. Steenackers fait l'historique des poëtes de l'époque, cite Villon, le roi René d'Anjou, le malheureux Charles d'Orléans, et plusieurs autres; donne de nombreux et intéressants fragments de leurs poésies, et montre Agnès favorable à tout ce qui peut en propager le goût, ainsi que celui des arts, presque nuls à ce moment. Il lui rend cet hommage d'avoir jeté à la cour de France les premiers fondements de la société polie, et le prouve par le tableau des mœurs du Roi : grossières et désordonnées avant et après sa liaison avec Agnès, et tout autres pendant le règne de son influence.

Les tournois et les Cours d'amour interviennent aussi, et y sont laborieusement appréciés par M. Steenackers. Tout chevaleresques d'abord, les premiers dégénèrent bientôt en combats féroces; et les Cours d'amour, instituées pour adoucir les mœurs des Chevaliers par l'obligation d'une soumission tendre et respectueuse envers les Dames, se changent peu à peu en assemblées où la puérilité des griefs énoncés et une controverse amoureuse des plus singulières arrivent jusqu'à l'inconvenance et l'immoralité même.

Il n'oublie pas les coutumes et usages divers : étranges ou convenables ; déplorables ou dignes d'éloges ; concernant les vêtements, les fêtes, les demeures et le train de chaque seigneur de ce temps. Mais, à côté du blâme qu'ils méritent le plus souvent, il place l'enseignement religieux et l'éducation de famille dont tels et tels personnages de haut lieu savaient prescrire les préceptes immuables, soit oralement, soit même en forme de traité approfondi; car il n'est pas, Dieu merci ! d'époque historique qui soit tout à fait déshéritée sous le rapport de la morale.

On ne peut analyser tout ce livre. Il est rempli de détails intéressants sur tout ce que comportait la vie humaine à cette époque. La comparaison et les rapprochements y élucident, très souvent, quelque question douteuse. M. Steenackers ne craint pas d'attaquer et de réfuter à l'occasion les historiens passés et présents qui se sont occupés de cette époque de notre histoire ; en un mot, il a foi en son sujet.

Quant au style, s'il n'a pas la profondeur d'aperçu et la logique de celui de l'*Essai sur les mœurs* — cela n'est pas accordé à la plume de tous les historiens, — il dénote néanmoins un esprit spéculatif concluant avec l'autorité du raisonnement, et se montre toujours simple, clair et assez concis. Il manque parfois dans l'élévation et l'élégance du tour, mais il n'ennuie jamais, intéresse souvent, et arrive même, dans de certains passages, à une hauteur remarquable. Quant à la narration, les événements se succèdent sans que l'un fasse oublier l'autre, et se coordonnent bien.

Il faut aussi tenir compte à M. Steenackers du travail pénible qu'ont dû lui coûter les citations dont son livre est rempli. Elles attestent qu'il a puisé ses renseignements à des sources nombreuses, authentiques et contradictoires, de l'élaboration desquelles a dû sortir la vérité.

Cependant mon invariable impartialité m'oblige à lui adresser un assez grave reproche.

Dans un chapitre, fort habilement employé à mettre en présence divers historiographes du temps et aussi quelques historiens modernes et à prouver la calomnie, à l'égard d'Agnès, de certaines assertions de ceux d'entre eux qui se sont faits ses détracteurs, M. Steenackers, à côté de ces auteurs, plus ou moins consciencieux ou instruits des faits réels, mais tous sérieux au moins, fait figurer deux ouvrages de forme historique, il est vrai, mais qui ne sont que des romans écrits par la fantaisie pour amuser ou distraire les gens du monde. Cela aurait peu d'importance, mais ce qui cause mon regret et mon étonnement, c'est qu'il ait eu la pensée, au moins singulière, d'y faire comparaître aussi Voltaire, M. Alexandre Dumas et un autre poète contemporain. Je ne m'occuperai que des deux premiers.

Quant à l'auteur de *Charles VII chez ses grands vassaux*, il me semble qu'en citant quelques scènes de ce drame, M. Steenackers pouvait se dispenser d'avertir que ce n'est pas dans le but d'appuyer la vérité historique qu'il les lui emprunte. Cette précaution m'a rappelé le second titre du *Barbier de Séville*, de Beaumarchais. Mais dans quel intérêt s'est-il décidé à occuper le lecteur du fameux poëme de Voltaire, et quelle autorité un ouvrage aussi badin — pour employer un terme honnête — peut-il apporter dans ce sujet

sérieux? M. Steenackers allègue le motif de montrer le grand moqueur obligé lui-même de reconnaître les sentiments de fidélité que conserve Agnès pour son amant royal, malgré les aventures où elle y contrevient contre sa volonté. Mais de quel poids ce témoignage, fût-il complet, pourrait-il peser dans un tel badinage?

Je regrette vivement que M. Steenackers se soit laiss, aller à l'attrait de citer une centaine de vers de ce poëme charmant sans doute, et comme il le dit lui-même, si justement blâmé et admiré. Il ne devait pas même en être question dans son livre. Mais c'est aussi Voltaire qui a dit :

Que pour former œuvre parfait
Il faudrait se donner au diable,

Et c'est — je le vois — *ce que* — M. Steenackers — *n'a point fait.*

Cependant, son ample et consciencieuse Etude n'en conserve pas moins un caractère d'utilité irrécusable et le mérite de nombreuses et intelligentes recherches touchant l'histoire, la littérature, les mœurs et les usages de cette époque. C'est donc en faveur de ces considérations que je vous propose, Messieurs, d'accorder à M. Steenackers une Médaille de bronze.

ALPHONSE SAGE.

Juillet 1868.

MÉLANGES LITTÉRAIRES & ARTISTIQUES

TROISIÈME SÉRIE (1)

I. — *Distribution des Récompenses* aux artistes, présidée par S. EXC. M. LE MARÉCHAL VAILLANT.

II. — *Les Fêtes religieuses* du Château de Moreuil, par M. L'ABBÉ J. CORBLET.

III. — *Note* sur deux tableaux de MLLE ZÉOLIDE LECRAN.

I

Le 13 août dernier, a eu lieu dans le grand salon carré du Louvre, et sous la présidence de S. EXC. M. LE MARÉCHAL

(1) Lu en séance les mardi 21 juillet, 4 et 18 août 1868.

VAILLANT, ministre de la *Maison de l'Empereur* et *des Beaux-Arts*, la Distribution des Récompenses accordées aux exposants du *Salon de* 1868 et aux Élèves de l'*École impériale des Beaux-Arts*.

Tous les journaux ont rendu compte de cette solennité et ont publié, à côté des remarquables discours qui y furent prononcés et de la double liste des lauréats, l'impression causée sur un public d'élite par des récompenses que décernait un jury nommé par les artistes, ou tiré au sort parmi les représentants les plus autorisés du monde des Arts.

Nous ne reviendrons donc pas sur les incidents de cette journée; mais la grande place occupée dans cette cérémonie par M. EUGÈNE GUILLAUME, statuaire, *membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts* et *membre honoraire* (1re section) de la Société libre des Beaux-Arts, ainsi que quelques paroles prononcées par cet artiste et par S. Exc. M. le Maréchal Vaillant, me paraissent devoir retenir quelques instants l'attention.

En effet, dans son discours très applaudi au Ministre, notre très-honoré collègue, après avoir apprécié la très-grande place que doit occuper l'art dans les conseils des Souverains et fait allusion aux encouragements apportés aux jeunes artistes par des compagnies savantes (1), s'étend sur l'importance de l'École des Beaux-Arts et appuie sur la nécessité du *perfectionnement de l'instruction des jeunes artistes et de l'union d'une instruction étendue aux études techniques*.

Au reste, permettez-moi de ne pas analyser ses paroles de peur d'en amoindrir la portée :

« Il faut nous contenter, dit notre collègue, d'aimer le vrai et de le poursuivre ; il faut prendre notre parti d'unir

(1) On nous permettra de voir dans ces mots une flatteuse allusion de M. EUG. GUILLAUME au dernier *Concours* ouvert par la *Société libre des Beaux-Arts, Concours de sculpture*, au jugement duquel il avait bien voulu participer.

une instruction étendue aux études techniques; et malgré notre ambition de paraître des tempéraments excessifs, nous aurons fait assez si nous montrons à la postérité des œuvres sincères et des esprits cultivés. Cet état dans lequel l'intelligence remplace l'instinct et où la liberté est appelée à donner aux productions ce genre de mérite qui résulte du choix, est loin d'abaisser la condition de l'artiste : d'ailleurs, ce besoin n'est pas celui du jour présent, c'est la loi de l'éducation dans les temps modernes.

» Un contemporain de Poussin et de Lesueur, qui fut l'ami des plus illustres capitaines de son temps, et dont je vois ici l'image; un génie dont la gloire vous est chère, Monsieur le Maréchal, disait après avoir magnifiquement parlé de l'architecture : « La peinture, qui travaille de la main plus que les autres arts libéraux, s'est acquis rang parmi eux à cause que le dessin, qui est l'âme de la peinture, est un des plus excellents ouvrages de l'esprit et que d'ailleurs le peintre qui imite tout doit savoir tout. » Et il ajoutait : « J'en dis autant de la sculpture.

» Ce témoignage rendu par Bossuet à la dignité de l'art, ce résumé, sous l'ampleur duquel on aperçoit un sens à la fois si sublime et si pratique, a pour nous un prix considérable : car le peu de paroles dans lesquelles il est formulé, renferme les idées les plus essentielles sur l'éducation de l'artiste : ce qui était une obligation au dix-septième siècle est encore un devoir aujourd'hui. Répétons-le donc, avec nos devanciers, le travail de la main doit découvrir un travail de l'esprit, et le savoir est nécessaire. Enseignons d'abord dans l'art tout ce que l'on peut enseigner à l'aide d'une science autorisée, afin que, par des connaissances certaines, la facilité ne s'exerce qu'avec sûreté. Suppléons par la méthode au temps qui va si vite ; entretenons l'activité des facultés nourricières pour donner toute leur énergie aux facultés créatrices.

CHARLES LUCAS.

La suite au prochain numéro.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

L'École centrale d'architecture et l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts. — Statues de Ingres, de Don Pedro, de Vercingétorix, de Prudhon — Le nouveau et l'ancien Vaudeville. — Une caricature du Préfet de la Seine. — Nécrologie. — Bibliographie. — Errata.

Dernièrement a eu lieu la distribution des prix des diplômes aux élèves de l'Ecole centrale et spéciale d'architecture. Cette solennité, qui avait attiré une nombreuse et sympathique assistance, était présidée par un des fondateurs de l'Ecole, S. A. I. le prince Napoléon, qui a prononcé un discours dans lequel il a exprimé son opinion personnelle sur l'architecture contemporaine. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de le reproduire.

Après ce discours, fréquemment interrompu par les applaudissements, et un autre discours également applaudi du directeur de l'Ecole, ont eu lieu la proclamation des lauréats et la distribution des prix suivants : prix de la princesse Mathilde, prix Armand Caubert, prix anonyme, prix Morel, prix Cole, prix d'Amphithéâtre.

Puis la proclamation des diplômes; puis enfin le grand prix de sortie, qui est de 1,200 francs.

Le soir, un banquet de cent couverts a réuni au Grand-Hôtel les fondateurs de l'Ecole, les professeurs et les élèves diplômés et médaillés.

Une augmentation du capital a été votée d'enthousiasme. En tête de la liste, le prince Napoléon s'est inscrit pour un nouveau versement de 25,000 francs. Presque tous les fondateurs présents, parmi lesquels était M. Ferdinand de Lesseps, se sont inscrits pour le doublement de leur souscription primitive.

L'existence de l'Ecole centrale d'architecture est désormais pleinement assurée.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'existence de l'Ecole centrale d'architecture de M. Trélat soit enfin assurée, car nous avions des craintes sur la réussite d'une Ecole dont le besoin n'était réclamé par personne depuis la

réorganisation de l'Ecole impériale des Beaux-Arts. Nous savons que M. Trélat n'a jamais eu la folle prétention de faire concurrence à l'Ecole impériale; nous savons qu'il voulait avan' tout former de bons constructeurs, et que l'enseignement artistique de l'Ecole centrale est bien moins élevé que celui de l'Ecole impériale des Beaux-Arts, où l'on fait aussi de très sérieuses études de consruction, et où les examens, les oncours pour le diplôme d'architecte exigent tant de lalent et tant de connaissance, ainsi que l'atteste l'*avis* publié le mois dernier par la surintendance des Beaux-Arts (1). Mais c'est justement cette espèce de simi-

---

(1) **Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts**

SURINTENDANCE DES BEAUX-ARTS

Division des Beaux-Arts.

Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts.

AVIS

Le concours pour l'obtention du diplôme institué à l'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts en faveur des élèves de la première classe d'architecture s'ouvrira à l'Ecole le lundi 30 novembre 1868, à neuf heures du matin.

Les élèves ou anciens élèves de l'Ecole qui désireraient prendre part à ce concours sont invités à se faire inscrire au secrétariat avant le samedi 28 novembre.

On croit devoir rappeler à cette occasion les dispositions du règlement de l'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts relatives au diplôme.

Diplôme

Art. 70. Il est institué à l'Ecole impériale des Beaux-Arts un diplôme en faveur des élèves de la première classe d'architecture. Ce diplôme est délivré à la suite d'un concours spécial et dans les conditions déterminées ci-après.

Art. 71. Le concours a lieu chaque année à l'Ecole des Beaux-Arts.

Art. 72. Sont admis à concourir pour l'obtention du diplôme, les élèves de première classe ayant obtenu au moins

litude d'enseignement qui causait nos craintes pour la réussite de l'entreprise du savant M. Trélat, et ces craintes n'étaient que trop foudées, puisque, malgré d'augustes sympathies, malgré les encouragements de l'Etat, malgré les réclames insérées journellement dans les journaux, nous voyons que l'Ecole centrale d'architecture n'est parvenue à réunir, en trois ans, que 47 élèves, y compris les 8 boursiers du ministre de la Maison de l'Empereur, et que, si l'existence de l'Ecole est assurée, ce n'est pas par les

---

douze valeurs dans les concours de cette classe. Le nombre des diplômes n'est pas limité.

Art. 73. Le programme du concours est donné par le conseil supérieur.

Art. 74. Le concours consiste en un projet d'architecture conçu et développé comme s'il devait être exécuté.

Il se divise en deux épreuves successives, l'une graphique et l'autre orale.

L'épreuve graphique se compose de plans, élévations et coupes ; elle embrasse les détails de la construction ; elle est complétée par un mémoire descriptif et un devis.

Ce travail est exécuté d'après une esquisse faite en loges.

L'épreuve orale consiste en un examen sur les différentes parties du projet lui-même, sur les parties théorique et pratique de la construction, telles que qualités et défauts des matériaux, leurs résistances, les moyens employés pour leur mise en œuvre, et enfin les notions essentielles de comptabilité.

Art. 75. Le concours est jugé par une commission spéciale, composée d'architectes choisis par l'administration sur une liste présentée par le conseil supérieur.

En conséquence, et d'après une décision du ministre rendue sur l'avis du conseil supérieur d'enseignement établi près l'Ecole, l'esquisse sera exécutée en loges dans la journée du 30 novembre. Les concurrents auront un délai de six mois pour développer le projet d'après les indications du programme. Les projets devront être à l'Ecole le 31 mai 1869, et la commission spéciale procédera au jugement dès le lendemain 1er juin.

résultats obtenus dans le public interessé, c'est-à dire par un nombre suffisant d'élèves pour couvrir les frais de l'entreprise, c'est, grâce à la générosité du prince Napoléon, grâce à de nouvelles sommes que Son Altesse impériale et ses amis ont daigné souscrire. Que, pour une cause ou une autre, l'appui du prince Napoléon vienne manquer à M. Trélat, que devient alors l'Ecole centrale d'architecture? A nos yeux, l'existence de cette Ecole ne sera réellement assurée que le jour où elle aura été reconnue indispensable, et que le nombre de ses élèves lui permettra de vivre de ses propres ressources.

Il est décidément vrai que la ville de Montauban a confié à M. Etex l'exécution du monument qu'elle veut élever à Ingres. C'était bien la peine d'ouvrir un concours sous les auspices de l'Académie des beaux-arts pour en arriver là!... Voilà qui va dégoûter tout à fait des concours de provinces.

La statue en bronze de don Pedro, empereur du Brésil, est exposée à l'entrée du Louvre, en face du ponts des Arts, sur l'emplacement qu'occupait, il y a quelques jours encore, la fontaine de M. Gumery. Cette sculpture de M Elias Robert est inférieure à la plupart des œuvres que nous connaissons de cet artiste : la tête de don Pedro est sans caractère, sans expression; le modelé est lourd et la statue ne porte pas. Une photographie collée sur le piedestal donne une idée de l'ensemble du monument qui rappelle tout à fait la fontaine de la place du Châtelet.

S. Exc. M. le ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts vient de décider qu'une somme de 2,000 francs serait mise à la disposition de la commission chargée par la l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Clermont de l'étude d'un monument à élever, sur le plateau de Gergovia, à la mémoire de Vercingétorix.

La ville de Cluny vient d'ouvrir une souscription pour élever une statue au célèbre peintre Prudhon.

Le nouveau théâtre du Vaudeville, qui s'élève à l'angle de la rue de la chaussée d'Antin et du boulevard des Capucines, est, comme on sait, terminé à l'extérieur.

La rotonde engagée, surmontée d'une coupole, qui constitue la façade du nouveau théâtre du Vaudeville, apparaît au-

jourd'hui flanquée de pieds-droits à forte saillie, dont la décoration varie à chaque étage et que surmontent des groupes allégoriques d'enfants. Au-dessous sont de petits frontons occupés par des aigles aux ailes déployées. A l'étage en attique, les pieds-droits sont ornés de motifs avec couronne murale; plus bas, dans des cartouches, se voient le masque de la Comédie et celui du Drame.

Au rez de-chaussée, trois arcades à plein cintre donnent accès dans un vestibule circulaire, où seront établis les bureaux et le contrôle. Les armes de la ville de Paris décorent les intervalles de ces arcades. Le premier étage occupe la plus grande partie de la hauteur de l'édifice; des colonnes composites canelées, qui portent l'entablement, le décorent. Il est éclairé par les fenêtres du foyer, qui, percées à l'aplomb des arcades du dessous, s'ouvrent sur un élégant balcon supporté par des consoles. Les niches pratiquées à cet étage abritent les bustes des trois auteurs à qui le vaudeville a dû ses plus grands succès. Ce sont ceux de Collé, de Désaugiers et de Scribe

Quatre cariatides représentant la Satire, la Danse, la Poésie légère et la Comédie ornent l'étage en attique et en séparent les baies. La travée médiane de la façade est surmontée d'un fronton principal portant la statue allégorique du Vaudeville, entourée de petits génies. Le tout est couronné d'une coupole avec lucarnes et lambrequins en plomb repoussé. Le nouveau théâtre a été construit sur les plans et dessins de M. Magne, architecte. Des maisons complétement terminées à l'heure qu'il est, et dont le style est en harmonie avec celui du théâtre, lui font suite tant sur le boulevard des Capucines que dans la rue de la Chaussée-d'Antin.

Voici le nom des artistes qui ont contribué à la décoration de cette façade.

H. Chevalier. — Fronton principal représentant le Génie du Vaudeville, flanqué de deux petits Génies avec les attributs de la Comédie moderne.

Samlson. — Quatre cariatides représentant la Satire, la Danse, la Poésie et la Comédie.

E. Hébert. — Deux groupes d'enfants représentant la Musique et la Comédie.

Évrard et Mlle Dubois, d'Avesnes. — Trois bustes représentant Collé, Désaugiers et Scribe.

On termine en ce moment les dispositions intérieures. Le vestibule est éclairé par trois grandes baies à l'angle du boulevard des Capucines et de la rue de la Chaussée d'Antin, en regard desquelles trois baies symétriques donnent accès, celle du milieu, aux places du rez-de-chaussée, celles de droite et de gauche au premier étage. A droite et à gauche sont les bureaux de location et de prise de billets; au centre celui du contrôle. La décoration du vestibule est simple, ainsi qu'il convient pour les parties d'un édifice ouvertes au public. L'escalier est à deux révolutions.

Le foyer, placé au-dessus du vestibule, est éclairé par trois grandes baies, donnant sur le boulevard, avec grand balcon au devant. On y arrive par le grand escalier. Cette pièce, entièrement peinte, est terminée en coupole, distribuée en caissons qui contiennent sur fond d'or des peintures représentant des instruments de musique et des emblèmes de la comédie et du vaudeville; elle est ornée de huit colonnes de marbre et d'une riche cheminée en pierre, surmontée du buste du souverain; en regard, sera placé, sur une console, celui de l'Impératrice. Le foyer a la forme circulaire et mesure dix mètres de diamètre. L'escalier d'honneur qui y conduit est en pierre et bordé d'une rampe en fer forgé, d'un travail remarquable, dont le dessin lui appartient en propre.

La salle peut contenir mille spectateurs. Elle est ainsi distribuée au rez-de-chaussée : Orchestre, stalles d'orchestre et parterre. Le reste comprend trois rangs de loges très spacieuses, avec amphithéâtre; loges d'avant-scène et loges entre-colonnes

La face des galeries est sculptée et rehaussée de peinture et d'or. Le ton général, or et vert, est d'un effet très harmonieux.

Le plafond est décoré de peinture allégoriques, représentant la comédie, la féerie, le drame, et la musique que M. Mazerolle a été chargé d'exécuter. Au centre du plafond, une disposition architecturale de cristal aura l'effet du lustre sans en avoir les inconvénients.

A la naissance de la coupole, une galerie à jour permettra

l'introduction de l'air, de façon à ne pas incommoder les spectateurs et à neutraliser les ardeurs du foyer lumineux.

La scène sera entièrement machinée en fer, ce qui la mettra à l'abri de l'incendie; elle aura trois dessous de 9 mètres; ses divers revêtements sont en brique; une toile métallique l'isolera de la salle qui ne communiquera avec la scène que par des portes en fer s'ouvrant dans le massif de la briqueterie.

Un foyer de réplique sera placé sur la scène même à portée des artistes, heureuse innovation qui n'existe nulle part.

Derrière la scène, sera le foyer des artistes orné de peintures confiées au pinceau de MM. Rubé et Chapron.

Tous les aménagements, enfin, font le plus grand honneur à M. Magne, l'habile architecte dont les plans ont été exécutés avec un grand soin par les divers artistes sous l'active surveillance de M. Monnier, inspecteur des travaux.

Telle sera la nouvelle salle qui va succéder à l'ancien théâtre du Vaudeville dont nous allons tracer le rapide historique.

Ce fut en 1791 que deux auteurs estimés, MM. de Pils et Barré, et un acteur nommé Rozières, formèrent une association pour fonder un spectacle ayant pour titre : Théâtre du Vaudeville. Ayant obtenu l'autorisation nécessaire, ils firent choix pour leur exploitation de l'emplacement occupé par le Vauxhall d'hiver, situé près du Palais-Royal, dans la rue de Chartres, aujourd'hui disparue. Construite en moins de deux mois, la nouvelle salle fut inaugurée le 12 janvier 1792.

Ce théâtre qui fut dirigé pendant plusieurs années par Désaugiers, était en pleine prospérité lorsqu'il fut détruit de fond en comble par un incendie, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1838. Après une installation de quelques mois au Gymnase-Musical du boulevard Bonne-Nouvelle les acteurs du Vaudeville vinrent occuper, le 16 mai 1848, le théâtre de la place de la Bourse qui avait été ouvert en 1827 sous le titre de théâtre des Nouveautés. Fermée au mois de février 1832, la salle des Nouveautés fut utilisée, au mois de septembre suivant, par les acteurs de l'Opéra-Comique dont les représentations s'y continuèrent jusqu'en 1840.

La nouvelle salle du Vaudeville sera donc le quatrième local occupé par ce théâtre depuis sa fondation.

L'hôtel Carnavalet, dont on achève la restauration avec beaucoup de zèle, pour y placer le musée historique de la ville de Paris, recevra nécessairement tous les plans qui ont été dressés de cette ville depuis les temps les plus reculés jusqu'au grand plan que vient de faire dresser M. le sénateur préfet Haussmann.

Voici la liste des plans les plus anciens que l'on connaisse :

1° Le plan manuscrit trouvé à l'abbaye de Saint-Victor, représentant Paris vers l'en 1400. Il a été gravé par Dheulland en 1756.

2° Un autre plan manuscrit, fait d'après une tapisserie qui représentait Paris vers la même époque.

Nous n'avons rien d'antérieur à ces plans, sinon quelques vues de monuments peintes sur les marges d'un précieux manuscrit donné à la ville de Paris par M. Firmin Didot, l'un de nos plus illustres bibliophiles.

3° Le plan de 1560, exécuté sous Henri II, et que la Bibliothèque impériale possède.

4° Un plan italien de 1566.

5° Le plan de Quesnel, en 12 feuilles, de l'année 1609 (règne d'Henri IV)

6° Le plan de 1615, gravé à Amsterdam par de Witt.

7° Un autre plan, gravé en Hollande en 1620.

8° Le plan de 1651, qui n'indique que les rues.

9° Le plan de Boisseau, 1652, et celui de Gomboust, de la même année.

10° Le plan de Cochin, de 1669, en trois feuilles.

11° Le plan de Defer, 1692,

12° Le plan de Jouvin de Rochefort, 1697.

Depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, ils se comptent par centaines, dont les principaux sont celui de Félibien, 1726 ; le plan de Turgot, de 1730 ; le curieux plan de Bonamy, de 1740, pour l'inondation qui eut lieu cette année (l'eau monta en Seine à 8 mètres 50 au pont Royal), et le plan de Verniquet, en 1789.

Nous avons vu, ces jours-ci, une spirituelle caricature qui représente M. Haussmann debout et contemplant trois

grandes voies où se profilent les silhouettes de tous les monuments nouvellement construits : églises, hospices, mairies, théâtres, écoles, etc.; autour du préfet, qui a l'air de ne pas les apercevoir, se tiennent à distance, en aboyant, cinq ou six chiens à têtes humaines. Ce sont les portraits de journalistes, parmi lesquels nous avons reconnu les charges de MM Pelletan, Glais-Bizoin, Picard, Jules Favre; les deux autres nous sont inconnus.

On annonce la mort de M. Jean-Jacques Latour, architecte, né à Tarbes, le 5 août 1812, — de Mlle Caroline Sabaud, peintre sur porcelaine, née à Paris, le 4 avril 1833; — de M. Claude Tiffon, architecte, né à Bar-sur-Aube, le 4 décembre 1798; — de M. Hippolyte Bourg d'Osschwiller, peintre et lithographe, né à Strasbourg, le 6 août 1810; — de M. Hildebrant, peintre de Berlin; — de M. Brandes, peintre-paysagiste, inspecteur des musées du duc de Brunswick, né en 1803; — de M. Auguste Delacroix, peintre à Boulogne-sur-Mer; — de M. Alfred Gérente, peintre-verrier; — de M. Charles-Emile Wattier, peintre et lithographe, mort à l'hôpital de la Charité, le 22 novembre; — de M. Julien, peintre à Caen; — de M. Leroux, architecte au Mans, et de M. Lauret, peintre-paysagiste.

La 515e livraison de l'*Histoire des Peintres* est en vente à la librairie veuve Jules Renouard, 6, rue de Tournon. Elle contient une « Notice sur Moralès, » avec quatre gravures, d'après ce maître de l'Ecole espagnole.

LOUIS AUVRAY.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à la prochaine livraison notre article des « Expositions en France et à l'étranger. »

ERRATA. — Dans notre précédente livraison, page 198, ligne 6, et page 203, ligne 8, au lieu de :

« L'Empereur a doublé le nombre des médailles décernées aux exposants; de plus, il a fondé deux médailles d'honneur annuelles d'une valeur de *deux mille* francs chacune et un prix décennal de 100,000 francs. »

C'est « deux médailles d'honneur annuelles de 2,000 fr. chacune » qu'il faut lire. L. A.

DIEU ET LES HOMMES

—

APOLOGUE

—

Dédié au Prince Impérial

—

« Grand Dieu ! nous admirons tes œuvres merveilleuses,
» Et reconnaissons tes bienfaits !
» C'est toi qui, sur le dos des vagues périlleuses,
» Nous fais voguer à nos souhaits
» Ton souffle, improvisant l'émail de nos campagnes
» Et leur riche fécondité,
» Suspend encore aux flancs de nos montagnes
» Ce fruit vermeil, père de la gaîté.
» Les doux flots que l'olive exprime
» Justement baignent tes autels,
» O le plus grand des immortels !
» Puisque c'est un présent de ta bonté sublime.
» Cependant, au bonheur d'être par ton pouvoir,
» Il nous manque toujours le bonheur de te voir.
» Mets le comble à nos vœux, ô Dieu ! par ta présence
« Viens embellir notre existence ! »

Le Dieu qu'on invoquait ainsi,
moins sourd et plus bénin qu'aux cieux il n'est d'usage,
Se dit : — Exauçons ces gens-ci,
Et descendons chez eux en céleste équipage

Voilà tous nos dévots, n'osant plus respirer,
D'abord le nez dans la poussière ;
Bientôt les plus hardis, sous couleur d'adorer,
Vers ses souliers relèvent la paupière,
Un sourire indulgent de la divinité
Et les accueille et les rassure.
Assis sur ses genoux, chacun d'eux s'aventure,
Sans s'inquiéter en rien de l'opportunité,
Tant et si bien que de leur divin père
Ils outragent la majesté.

L'Immortel, étant bon, les aurait laissé faire;
Mais la gent d'ici-bas ne sait point s'arrêter.
En le voyant si débonnaire,
On se crut avec avec lui permis de contester.
Il ne pouvait pleuvoir, faire zéphyr ou bise,
Que chacun n'en dît son avis.
Passe encor pour cela ; mais certains beaux-esprits
A leurs pointes sur lui cherchèrent quelque prise.
C'en était trop ; le Dieu, témoin de leur sottise,
Remonta dans son paradis,
Laissant, pour unique vengeance
L'homme en proie à l'outrecuidance,
Sans plus se soucier de ses besoins divers.

Sur terre, depuis lors, tout marche de travers.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

—

Opéra : *les Huguenots.* — Gymnase : *le Monde où l'on s'amuse.* Fantaisies-Parisiennes : *la Fête du Village voisin.* — Bouffes-Parisiens. — Athénée : *les Jumeaux de Bergame ; le Vengeur.* — Menus-Plaisirs : *le Grand-Duc de Matapa.* — Théâtre-Déjazet : *l'Enfant de trente-six Mères.* — Théâtre du Prince-Impérial : *la Chambre ardente.*

Les *Huguenots* ont été remontés avec beaucoup de soin à l'Opéra. Malheureusement, le soir de cette brillante reprise, tout n'a point marché comme l'auraient voulu M. Perrin et le public. Aujourd'hui, cela va mieux, et le but est atteint.

Le Gymnase dégringole de plus en plus : le voici qui devient « petit théâtre. » La pièce à femmes y domine : Ravel y amène les errements du Palais-Royal, et le *Monde où l'on s'amuse* met le comble à la mesure en étalant, sur cette scène adis si pudibonde, l'étude de mauvaises mœurs. Est-ce que

les beaux jours des Délass'-Com' vont renaître boulevard Bonne-Nouvelle.

Aux Fantaisies-Parisiennes, on entend mieux la question d'art que chez M. Montigny. On y joue la *Fête du Village voisin*, un vieux bijou de Boïeldieu, auprès duquel les nouveaux font l effet d'être en strass. Cet opéra comique du bon temps est bien chanté et fait toujours plaisir.

Les Bouffes-Parisiens font de l'argent, ce qui ne leur était pas arrivé depuis longtemps. L'*Ile de Tulipatan* a la vogue; je n'y vois pas le moindre inconvénient.

Deux gentilles petites pièces ont fait leur apparition à l'Athénée. Les *Jumeaux de Bergame* font applaudir la jolie musique de M. Lecocq, et le *Vengeur* est un succès pour Léonce et Mlle Ghell.

Le *Grand-Duc de Matapa*, aux Menus-Plaisirs, est un proche parent de la *Grande-Duchesse de Gérolstein* à laquelle il ne le cède ni en esprit, ni en gaieté. Très drôle est l'idée de ces fusils qui servent de pierre de touche à la vertu des filles. La pièce est amusante, la mise en scène a de l'éclat; M. Gaspari ne regarde pas à la dépense; il est vrai que c'est le public qui paie les frais. La partition de M. Debillemont est pleine de délicieux motifs, et l'acteur Gourdon est désopilant d'un bout à l'autre de cette pochade à musique.

M. Darcier, l'éminent *diseur* de chansonnettes, joue, au théâtre Déjazet, l'*Enfant de trente-six mères;* M. Eugène Déjazet a écrit, pour ce vaudeville, des airs très gracieux.

Enfin, au théâtre du Prince-Impérial, Mme Cornélie remplit, dans la *Chambre ardente*, le rôle créé, je crois, par Mlle Georges. Mme Cornélie a de beaux élans, et cette conviction si rare aujourd'hui parmi les actrices.

L.-Félix SAVARD.

THÉATRE DE BORDEAUX

—

Les théâtres lyriques de Paris ne sont pas les seuls qui aient payé un tribut d'hommages et de regrets à la mémoire

de Rossini. Au Grand-Théâtre de Bordeaux, M. Halanzier lui a consacré une magnifique soirée ; il a voulu qu'une fille du ciel, l'Inspiration, couronnât le buste de Rossini, autour duquel s'étaient groupés tous les artistes en costume des rôles qu'il a créés pour eux. Mme Maillet, qui représentait la Muse antique, a interprété avec son beau talent les strophes harmonieuses du poëte bordelais, M. Hippolyte Minier.

« Dans les Champs-Elyséens, dit le *Journal de Bordeaux*, Rossini redira à Virgile, à Byron et à Chateaubriand les beaux vers que M. Minier lui a consacrés, et souvent, j'en ai la foi, le culte des souvenirs le ramènera parmi nous, sur notre belle scène bordelaise, redevenue une des gloires de notre intelligente cité. »

Voici ces strophes :

Voile ton front sacré, muse de l'Harmonie,
Encore un de tes fils que la tombe te prend !
Et celui-là, c'était un radieux génie,
Et celui-là, c'était, parmi tous, le plus grand !

Ah ! quelle âme, jamais, chanta comme la tienne,
Rossini !... Quels accords, quelle grâce ! quel feu !
C'est qu'elle se changeait en harpe éolienne
Ton âme qui vibrait sous le souffle de Dieu !

Oui, dès la première heure, oui, c'est Dieu, c'est lui-même
Qui t'a dit : « Rossini, chante, et tu seras roi ;
» La musique à ton front réserve un diadème ;
» La musique est au monde, et ce monde est à toi ! »

L'Italie, au début, te marchanda la gloire...
Est-on jamais grand homme où l'on vécut enfant ?...
Mais la France était là... La France qui sait croire
Au génie... Et, chez nous, tu marchas triomphant !

Quel éclat le *Barbier* jeta sur notre scène !...
« Rossini, soupira l'ombre de Beaumarchais,
» Rossini, ta patrie est aux bords de la Seine ;
» Quand il a tant de verve, un esprit est français ! »

Et passant, tout à coup, du plaisant au tragique,
Tu conviais la foule à ton *Guillaume Tell*...
Quel cri !.. La Liberté, dans un élan magifique,
Mit son verbe divin aux lèvres d'un mortel !

Mais, des trésors jaillis de ta veine féconde,
Rien que la liste seule userait nos crayons...
L'œuvre du Maître brille aux yeux de tout le monde. .
Admirons le soleil sans compter ses rayons !

D'un hommage public honorons ta mémoire,
Rossini !... toi, l'élu de la postérité,
Toi, qui vis s'allonger tes jours avec ta gloire,
Et contemplas, vivant, ton immortalité ...

Les vers de M. Hippolyte Minier ont remué tous les cœurs.

LOUIS AUVRAY.

BIBLIOGRAPHIE

—

ALFRED DE TANOUARN

—

CONTES ATHÉNIENS

—

(*Paris, Lemerre, passage Choiseul*).

Ce nouveau volume de l'auteur de *Solitude et Rêverie* et du *Dernier Amour* est une réimpression de ces trois délicieuses nouvelles, qui, publiées dans l'*Artiste* et la *Revue contemporaine*, ont obtenu un de ces succès dont plusieurs de nos lecteurs doivent conserver le souvenir.

Ces petits poëmes en prose, où la grâce de l'expression et la naïveté des peintures s'harmonisent à merveille avec l'intérêt du fond, sont de très curieuses études des mœurs grecques anciennes, présentées sous une forme romantique; le style en est simple, mais élégant, et parfaitement approprié au sujet, sans être un pâle et mónotone pastiche de *Daphnis et Chloé* et de *Télémaque*.

Les *Contes athéniens*, de M. Alfred de Tanouarn, sont une bonne fortune pour tous ceux qui ont conservé l'amour du beau et sont demeurés fidèles au culte de la forme. Dans le désert littéraire de notre époque, on est heureux de retrouver parfois une gracieuse et charmante oasis dans des compositions qui rappellent les plus beaux jours de la littérature contemporaine; aussi les *Contes athéniens* seront-ils bien accueillis du public qui croit encore que l'élégance et la pureté de la forme n'atténuent en rien l'intérêt du fond, et y ajoutent un nouvel attrait.

ALPHONSE PAULY.

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

ÉMILE GAGNEUX

Depuis quelque temps la mort frappe, et à coups redoublés, sur tout ce qui s'était fait un nom dans la Politique, l'Administration, le Barreau, l'Armée, les Arts, les Sciences et les Lettres. Chaque jour nous voyons disparaître un personnage, et l'année 1868 figurera dans les annales nécrologiques en lettres majuscules. L'écrivain dont nous venons annoncer la perte à nos lecteurs n'avait pas conquis une de ces renommées éclatantes qui préservent un homme de l'oubli de ses contemporains; mais il fut un des nôtres, et, dans ses modestes fonctions, il sut, par son aménité, sa probité, l'élévation de son caractère, se conquérir l'estime et l'affection de ses collaborateurs. Nous avons d'ailleurs l'intime conviction qu'il y a un enseignement, parfois même un encouragement à puiser, dans le récit de la vie et de la fin de l'homme honnête et courageux.

Jean-Jacques Emile Gagneux, né à Paris, le 12 juin 1793, avait fait de brillantes études universitaires; appelé, en

1836, en Hollande pour y prendre la rédaction en chef du *Journal de La Haye*, il la conserva jusqu'en 1849; ce journal cessa, en effet, de paraître le jour même de la mort du roi Guillaume II, qui le subventionnait. Ces treize années furent les plus actives et les plus heureuses de la vie d'Emile Gagneux, qui se perfectionna, durant cet intervalle, dans la connaissance de la langue hollandaise dont il était parvenu à pénétrer tous les secrets. Gagneux créa et dirigea ensuite le *Publiciste;* ce nouvel organe ne vécut qne trois années. Ce fut alors que Gagneux revint à Paris. En 1857, le rédacteur en chef de la *Revue des Beaux-Arts*, fondée par M. Félix Pigeory, M. Eugène Guénot, fut frappé de cécité; Gagneux fut appelé à le remplacer, et il dirigea la Revue jusqu'en 1859, qu'elle cessa de paraître.

A dater de cette époque, l'existence d'Emile Gagneux n'a été qu'une longue lutte; j'ajouterais presque qu'un martyre; à toutes les requêtes qu'il présentait, on objectait son âge; son énergie, ainsi que son bon vouloir, se trouvaient ainsi annihilés. Pour que la mesure fût au comble, un dépositaire infidèle, et un *ami*, emporta les économies péniblement amassées par le vieillard prévoyant; aussi, dans ces derniers temps, Gagneux en était-il réduit pour vivre, lui et sa résignée compagne, à un modique emploi, — et qu'il bénissait, — lui rapportant 100 francs par mois! ils s'efforçaient de laisser ignorer leur misère, et, à force de privations, ils étaient parvenus jusqu'à la dernière heure à acquitter leur loyer.

Un matin, en se rendant à son bureau, Gagneux est renversé sur le trottoir par une attaque d'apoplexie; on le ramasse et on le porte à l'hôpital de la Charité, où, le dimanche 25 octobre au matin, il rendait le dernier soupir. — Quelques amis prévenus à la hâte le conduisaient, le 27, à sa dernière demeure, au cimetière Montparnasse. Nous y avons remarqué plusieurs membres de l'ancienne rédaction de la Revue. — Tel a été Emile Gagneux, voilà comment il a fini. Il laisse une veuve âgée, admirable de courage, ayant la vue fort affaiblie et dans la dernière des détresses.

EMILE BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

CONCOURS DE GRAVURE EN MÉDAILLES

Ouvert pour les Artistes français

PAR LA

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL

(Année académique 1868-1869.)

—

1° La Société libre des Beaux-Arts, Comité central, ouvre, à partir de ce jour, un *Concours de gravure en médaille*, qui sera clos *le* 30 *avril* 1869, terme de rigueur pour l'envoi des ouvrages.

2° Les concurrents devront envoyer le coin gravé d'une médaille dont le sujet est laissé au choix de l'artiste. Cette composition comportera une ou plusieurs figures (les portraits ou bustes étant exclus).

3° Les coins auront 30 millimètres au moins et 60 au plus de diamètre.

4° Les œuvres resteront la propriété des artistes, et ne porteront aucune signature. Un pli cacheté, indiquant le nom et l'adresse de l'auteur, sera déposé en même temps que l'œuvre du concurrent.

5° Elles devront être adressées *franco* à M. P.-B. Fournier, président de la Société, rue Galilée, 57 (Champs-Elysées).

6° Il sera fait une exposition publique des œuvres envoyées avec indication des récompenses obtenues.

7° Un jury, formé pour les deux tiers de membres de la Société et pour un tiers d'artistes choisis hors de ses rangs, désignera les œuvres dignes d'être récompensées.

8° Les membres de la Société peuvent concourir, mais ils ne pourront à la fois être concurrents et faire partie du jury.

9° Les récompenses consisteront en *deux prix* et *trois mentions honorables :*

1° Prix de S. A. I. la princesse Mathilde ;

2° Prix Alexandre Du Bois (100 francs et la médaille d'argent de la Société) ;

3° Trois mentions honorables, représentées par la médaille d'argent de la Société.

10° Ces récompenses seront décernées dans la séance publique annuelle de la Société.

Nota. Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la *Revue artistique*, organe officiel de la Société, rue Bréa, 5, et chez M. P.-B. Fournier, président, rue Galilée, 57.

Le secrétaire général, EDMOND DOUAY.

Paris, le 1er décembre 1868.

Séance du Mardi 3 *novembre* 1868.

Présidence de M. P.-B. Fournier, président (Bulletin n° 849).

—

Lecture et adoption du procès-verbal.

La correspondance comprend :

Une lettre pour laquelle M. Duval s'excuse de n'avoir pu assister à la séance de rentrée ;

Une lettre de Mlle Adolphine Bonnet, qui remercie la Société à l'occasion de sa récente admission. Un charmant sonnet l'accompagne ; à l'unanimité, l'assemblée en vote l'insertion.

M. Dogniée, de Liége, récemment admis comme membre associé, à la suite du Congrès de Bonn, remercie également la Société.

Lettre de M. L. Auvray qui retire sa proposition d'admettre les dames comme membres résidents de la Société libre des Beaux-Arts.

M. le président donne lecture du programme du prochain concours de la Société académique de Metz.

Le Bulletin de la Société française de Photographie est renvoyé à M. Vien de Mont-Orient.

Des mémoires de la Société académique d'Angers, deux volumes, sont remis à M. Mathieu-Meusnier.

Ces mémoires sont accompagnés de ceux de la Société académique de Poitiers.

M. l'abbé Corblet nous envoie la géographie du diocèse d'Amiens ; remise à M. Lucas.

Les mémoires de la Société académique de Troyes, renvoyés à M. François.

Une lettre est adressée à M. le président par M. Parrot, archiviste de la Société académique de Maine-et-Loire, sur les rapports à établir entre les deux Sociétés.

La correspondance étant épuisée, M. Louis Auvray, prenant la parole, propose d'ouvrir le concours de *gravure en médailles*. M. le président appuie cette proposition, disant que cette forme de l'art est celle qui sert le plus l'histoire ; les médailles survivant aux ravages du temps.

M. Fayet insiste pour encourager ce noble talent.

L'assemblée vote ce concours à l'unanimité. Une commission est nommée ; elle se compose de MM. Gatteaux, Farochon, Auvray, Mathieu-Meusnier et Vien de Mont-Orient.

La question des concerts mensuels, proposée par M. Fayet, est l'expression la plus vive de la classe de musique et de toute la Société. Le local est à trouver.

L'assemblée se sépare en rappelant que c'est le 24 décembre qu'aura lieu le banquet annuel chez Notta, Faubourg-Poissonnière, nº 2.

L'un des secrétaires-adjoints, AUTEROCHE.

ROSSINI

Messieurs,

Nous devons un tribut particulier de regrets et d'hommages à l'homme de génie dont la France, l'Italie, le monde entier déplorent la perte. M. Rossini n'a-t-il pas témoigné, dans une des dernières lettres que sa main ait tracées, la joie sincère qu'il éprouvait de faire partie de cette Société libre des Beaux-Arts de laquelle il recevait un gage un peu tardif, mais glorieux d'admiration pour ses œuvres, d'affection pour sa personne? Au moment où, retiré de la vie militante, il voyait comme un spectateur impassible le temps raviver les rayons de sa gloire, au moment où des productions nouvelles mal dissimulées sous des formes plus légères et un infatigable patronage exercé en faveur de tous les jeunes talents lui faisaient comme une seconde célébrité, une maladie grave survient, résiste à tous les soins de l'art médical, à tous les ingénieux palliatifs que peut inventer la tendresse la plus dévouée et enlève, après quelques semaines de vives souffrances, le grand compositeur à ses amis et à cette terre, où tous les échos ont répété depuis un demi-siècle ses chants inspirés. En effet, messieurs, y a-t-il eu jamais une popularité comparable à celle des motifs de *Tancrède*, de *l'Italienne à Alger*, d'*Othello*, de *Sémiramis*, du *Comte Ory*, du *Barbier de Séville*, *de Guillaume Tell?*

C'est à Pesaro, petite ville de la Romagne, en 1792, que naquit le plus illustre des compositeurs modernes. Cette persistance de l'Italie à doter le monde d'hommes supérieurs est d'autant plus singulière, que déjà à cette époque elle passait pour avoir perdu tout droit à s'appeler l'*alma parens*

virûmque deûmque. Comme la plupart des grands artistes, le jeune Rossini s'initia à l'art de la musique dans les églises, en remplissant pendant plusieurs années les fonctions d'enfant de chœur. Les leçons du P. Mattei, à Bologne, l'étude personnelle qu'il fit des œuvres d'Haydn suffirent à cette organisation merveilleuse pour acquérir à la fois la science, le style, l'art de rendre clairement ses idées, le goût enfin, qualités secondaires, si l'on veut, mais qui doivent nécessairement accompagner la faculté créatrice. Les opéras se succédèrent dès lors rapidement, et sauf de rares exceptions, le jeune maestro marcha vers la gloire dans un sentier jonché de fleurs et de roses sans épines. En moins de vingt ans, trente-sept opéras, dont quinze chefs-d'œuvre, témoignent sans doute de l'inspiration du maître, mais aussi d'une rare aptitude au travail. Une production aussi féconde suffirait seule à motiver un repos prématuré dont le public ignore les causes, si, comme dans les tragédies antiques, Rossini n'eût préféré terminer la pièce par un coup de tonnerre, *Guillaume Tell* et livrer la scène lyrique à d'autres compositeurs. De 1811 à 1824, tour à tour Bologne, Venise, Ferrare, Milan, Rome, Naples, Vienne et Londres accueillirent le maestro et applaudirent ses ouvrages. Sa carrière italienne s'arrête à *Semiramide*. Le gouvernement de la Restauration eut la bonne pensée d'attacher Rossini à la France. On l'investit d'abord du privilége du Théâtre-Italien, puis le roi Charles X le nomma intendant de sa musique, et inspecteur général du chant en France, sinécures qui témoignaient de la haute estime qu'on avait pour l'auteur du *Barbier*, de *la Gazza ladra* et de *Cenerentola*. Le maître avait en son pouvoir les moyens de reconnaître une si généreuse hospitalité. Après avoir composé *Il Viaggio à Reims*. à l'occasion du sacre de Charles X, en 1825; il donna, en 1826, le *Siége de Corinthe*, *Moïse* en 1827, le *Comte Ory* en 1828, et enfin, en 1829, *Guillaume Tell*. Tel est l'effet de la munificence intelligente d'un gouvernement qu'elle aide à la production de chefs-d'œuvre qui propagent la gloire de la nation en franchissant ses frontières. Si *Guillaume Tell* n'avait pas été écrit spécialement pour l'opéra français, il est probable que d'autres œuvres de premier ordre, telles que *Robert le Diable* et *les Huguenots*, auraient illustré des scènes étrangères.

Depuis bientôt quarante ans, l'opéra de *Guillaume Tell* occupe la place d'honneur dans notre répertoire lyrique français. C'est l'opéra des opéras modernes comme *Don Giovanni* est l'opéra des opéras anciens. Ce qui a contribué à sa prédominance, c'est qu'on y trouve exprimés avec le même bonheur, les sentiments les plus forts de la nature, je veux dire l'amour paternel, l'amour filial, la tendresse conjugale, la sainte amitié, la haine de l'injustice et enfin par dessus tout l'amour héroïque de la patrie.

L'amour, dans la partition de *Guillaume Tell*, n'a rien de morbide ni de voluptueux. C'est une passion généreuse qui ne cesse de s'estimer. Il suffit de rappeler cette scène immortelle où, du sein de la nuit, à la clarté de la lune, s'élève une voix pure, celle de Mathilde. Dans son récitatif et la romance qui le suit, toutes les nuances les plus exquises d'un premier amour chaste et pur qui ose à peine s'avouer sont rendus avec une délicatesse racinienne. C'est la grâce émue jusque dans les détails de l'orchestration.

On a beaucoup loué et avec raison la richesse de l'instrumentation du maître et les effets nouveaux dont il enrichit l'art musical. Il est certain que sous ce rapport Rossini a été inventeur. Mais ces effets, cette couleur, comme il a su toujours et partout les approprier avec goût aux situations fournies par le poëme, soit qu'il exprime les incertitudes et l'horreur des ténèbres dans *Moïse*, soit qu'il dépeigne les effets de la calomnie dans le *Barbier de Séville*, ou le calme des solitudes alpestres troublé par un violent orage dans l'ouverture de *Guillaume*, soit qu'il nous fasse assister à la réunion des cantons, pages incomparables, ou que par l'emploi des harpes et des triolets des violons à l'aigu, il donne, dans le dernier tableau de son œuvre immortelle, à l'hymne de délivrance des Suisses les teintes d'une aurore qui se lève radieuse et triomphante.

La retraite de Rossini ne fut pas aussi oisive qu'on l'a cru longtemps. Il fallait que le compositeur revînt à Paris pour que mille voix puissent attester l'activité incessante de son esprit et la quantité considérable de productions musicales qu'il laisse en manuscrit. Jusqu'à l'âge de vingt ans il n'avait guère connu que la pauvreté. Plus tard il sut administrer avec ordre et prévoyance la fortune que les cir-

constances plus encore que ses ouvrages lui procurèrent. Mais son cœur naturellement généreux lui faisait dédaigner tout accroissement de cette fortune qui suffisait à sa position. C'est ainsi qu'on le vit, il y a dix ans, faire don de ses droits d'auteur à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, abandonner à ses amis Niedermeyer et Carafa ses droits d'auteur sur les opéras de *Robert-Bruce* et de *Sémiramis* auxquels ils avaient collaboré. Il aurait peut-être doublé son revenu s'il eût consenti à céder ses œuvres manuscrites dont on lui a offert des sommes fabuleuses. Saluons dans l'homme de génie cet exemple rare de désintéressement, comme aussi dans le vieillard cette bienveillance inépuisable à l'égard de tous les artistes de talent, cet accueil fait à toutes les jeunes renommées auxquelles il prodiguait les conseils de l'expérience et du goût le plus fin et le plus juste qui fut jamais.

Tant de mérites, un si bel usage des facultés de l'âme et de l'esprit, Dieu semblait devoir les récompenser par une belle mort. Rossini l'obtint. A peine la gravité de son état fut elle connue que l émotion fut universelle. Combien d'amis inconnus s'empressèrent d'aller demander des nouvelles de l'illustre malade à sa maison de Passy ? Malgré d'affreuses souffrances, il conserva jusqu'au dernier moment la force et la lucidité admirables de son esprit. Le pape chargea monseigneur Chigi, le nonce apostolique, d'aller porter de sa part des paroles de sympathie et de consolation à l'enfant de Pesaro. Rossini témoigna combien il était touché de cette démarche. Le lendemain le plus grand compositeur de ce siècle quitta cette terre dans les mêmes sentiments de foi chrétienne qu'Haydn, que Mozart et que Cimarosa.

Vous savez, messieurs, quels honneurs on rendit à ses restes et qu'au concours des artistes les plus célèbres se joignit celui des regrets universels de la foule de ses admirateurs. Pour nous, une plus profonde tristesse s'est emparée de notre cœur. Un vide immense s'est fait dans le monde des arts. Rossini était une lumière, un astre qui s'est éclipsé. Nous ne voyons autour de nous que troubles, incertitudes, tâtonnements stériles, théories hasardées ; l'âge d'or de la musique ferait-il place à une ère de ténèbres ? Rejetons cette pensée. L'illustre Rossini nous invite

lui-même à avoir confiance puisqu'en instituant son double prix annuel de 3,000 francs, sa main semble sortir du tombeau pour nous montrer la voie et nous encourager à la suivre. C'est ainsi que non content d'avoir laissé aux compositeurs d'admirables modèles, d'avoir été près de quarante ans spectateur sympathique et désintéressé de leurs efforts, il a voulu présider encore aux destinées d'un art qu'il a tant honoré, et ces destinées, c'est à la France, comme à la nation la plus digne, qu'il les a confiées.

FÉLIX CLÉMENT.

Nouvelles d'Art

En Italie, le conseil communal de Lugo, de Romagne, a chargé la junte, dans sa réunion du 20 novembre, de recueillir et de publier les actes et documents de nature à établir que Lugo est le véritable lieu de naissance de l'illustre maestro. Il a pris ensuite, par acclamation, la résolution d'adresser une lettre de condoléance à la veuve de Rossini, d'élever une statue au défunt sur l'une des principales places de la ville, et enfin d'acheter sa maison paternelle aux héritiers pour la conserver comme un précieux monument.

La maison où est né Jean-Baptiste Isabey, à Nancy, vient d'être complétement restaurée. C'est un beau logis du 17e siècle, située à l'angle de la place du Marché et de la rue Saint-Dizier. On le désigne communément sous le nom de Maison-de-la-Vierge, à cause d'une assez bonne statue de la Vierge qui se trouve à l'angle du bâtiment, dans une niche ornée d'emblèmes et d'armoiries lorraines.

L'inscription suivante a été gravée dans un cartouche, au-dessus de la porte d'entrée donnant sur la rue Saint-Dizier :

MAISON NATALE D'ISABEY PÈRE.
1767-1855. L. A.

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue.*

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS

—

Projet du monument du général Daumesnil à Vincennes. — Modèle en plâtre de M. Émile Thomas. — Intrigue d'un de ses confrères — Le maire de Vincennes à l'inauguration du monument de Watteau. — M. le marquis de Perreuse. — Les musées de Versailles, de Saint-Germain, de Dijon, de Montpellier, de Cherbourg, de Beauvais, de Séville et de Hanovre. — Monument de Berryer. — Peinture de M. Laugée. — Élections de l'Institut. — Prix Fortin. — Bibliographie.

Tous les journaux ont annoncé que la ville de Vincennes allait ouvrir une souscription pour élever au brave et incorruptible général Daumesnil une statue dont le modèle en plâtre est placé provisoirement, depuis longtemps, sous le pérystile du pavillon d'honneur. Nous connaissons cette statue que nous avons vue dans l'atelier de notre confrère, M. Émile Thomas; nous en avons, à cette époque, loué la justesse du mouvement, la noble énergie avec laquelle Daumesnil, repoussant l'offre d'un million, répond à l'envoyé autrichien, en montrant sa jambe de bois :

« — Quand vous m'aurez rendu ma jambe, je vous rendrai la forteresse de Vincennes. »

Ce modèle en plâtre est le résultat d'une première souscription ouverte dans l'armée par une Commission présidée par M. le général Schram, qui avait pour secrétaire M. Achille Jubinal. Cette souscription, parlaysée par la guerre de Crimée, n'a produit que quatre à cinq mi le francs, somme à peine suffisante pour couvrir les frais de ce modèle en plâtre, approuvé à tous les points de vue par la Commission et par les membres de la famille du général Daumesnil. Le modèle étant fait, il ne s'agit donc plus que de trouver les fonds pour le couler en bronze et pour la construction du piédestal, dessiné par un architecte de talent, M. Marcellin.

Enfin! — disions-nous en voyant la ville de Vincennes reprendre le patriotique projet de la statue de Daumesnil, — la souscription commencée par l'armée va être continuée par la municipalité de Vincennes, et, après avoir attendu

tant d'années, notre confrère, M. Émile Thomas, verra son œuvre traduite en bronze et érigée sur une place publique. Hélas! nous comptions sans l'indélicatesse de certain confrère, qui est allé décrier la statue modelée par M. Émile Thomas et demander à être chargé de ce monument.... Mon Dieu! il est donc bien difficile d'être honnête homme!...

Mais, nous connaissons M. le maire de Vincennes, nous l'avons vu à l'inauguration du monument de Watteau, que nous avons exécuté à Nogent, et tous ceux de nos lecteurs, qui assistaient au banquet, se souviennent encore du spirituel toast qu'il a porté à son honorable collègue de Nogent, M. le marquis de Perreuse. Nous avons confiance dans l'esprit droit, dans les sentiments élevés de M. le maire de Vincennes; il ne saurait se prêter à une mauvaise action; il maintiendra les droits acquis de M. Émile Thomas et repoussera les offres indélicates de cet autre sculpteur, commis-voyageur qui sait si bien exploiter la province et l'étranger. Mais si, contre notre attente, l'intrigue l'emportait sur le droit, nous saurons remplir notre devoir en flétrissant alors cette conduite et en livrant, quel qui soit, le nom de cet artiste à la vindicte des honnêtes gens.

Puisque le nom de M. le marquis de Perreuse, maire de Nogent, s'est présenté à propos du monument projeté par la ville de Vincennes, qu'il nous soit permis de joindre nos regrets à ceux des habitants de Nogent, qui viennent de perdre en lui l'administrateur le plus dévoué et le plus éclairé, et les artistes un protecteur aussi sincère que bienveillant. Aimé de ses administrés, justement apprécié de l'administration supérieure, M. le marquis de Perreuse, vaincu par l'âge et les infirmités, s'est vu forcé de donner sa démission des fonctions de maire qu'il remplissait depuis plus de quarante ans, et de renoncer aux services qu'il rendait à la commune et au pays.

« La galerie de sculpture du musée de Versailles, dit la *Petite Presse* du 12 décembre, vient de s'enrichir de vingt nouveaux bustes en marbre d'une remarquable exécution. Voici ce que dit à ce sujet M. Victor Bart, l'un des historiographes de la ville, dans la *Concorde de Seine-et-Oise :*

« Parmi ces bustes destinés à perpétuer le souvenir de

quelques-unes de nos gloires artistiques, littéraires et scientifiques, on distingue ceux du sculpteur Rude, par M. Cabet; du compositeur Lesueur, par M. Louis Auvray; du sculpteur Jacques Saly, par le même; de l'économiste Richard Cobden, par M. Oliva; de l'illustre Arago, par le même, et enfin de plusieurs amiraux et généraux contemporains. »

Pour être tout à fait dans le vrai, notre confrère aurait dû dire : « il y a quelques années, » et non pas : « vient de s'enrichir, » car les bustes que nous avons exécutés sont à Versailles depuis trois ans au moins.

L'Empereur, sur la proposition du ministre de sa Maison et des Beaux-Arts, a décidé que les bustes en marbre du comte Walewski et de M. Achille Fould seraient exécutés aux frais de l'Etat pour les galeries de Versailles.

Le musée de Saint-Germain-en-Laye vient de recevoir une série complète de moulage des collections archéologiques et paléontologiques de M. le docteur Loydreau de Neuilly, maire de Chagny. M. Loydreau a offert ces mêmes moulages au musée qui se fonde en ce moment à Mâcon.

M. Alphonse Legros, qui habite Londres depuis quelques années, a donné au musée de Dijon un tableau qu'il avait exposé au salon de 1861. C'est « un calvaire dans la campagne »; de vieilles femmes, vêtues de noir et coiffées de blanc, sont agenouillées dans les hautes herbes et prient.

M. Alfred Bruyas vient de faire donation à sa ville natale de Montpellier de sa belle galerie de tabeaux modernes : 7 Eugène Delacroix, 10 Courbet, 1 Decamps, 1 Th. Rousseau, 1 Millet, 2 Troyon, 2 Bonvin, 12 Tassaert, plusieurs autres toiles de Diaz, de Ziem, de Cabanel, etc. Ainsi, le musée Fabre se trouve à présent complété de la manière la plus heureuse et la plus expressive, par une galerie d'ouvrages modernes d'un beau choix et d'un grand prix. Pour reconnaître comme il convient l'intelligente générosité du donateur, la ville de Montpellier l'a nommé directeur à vie de ce nouveau musée, qui portera le nom de galerie Bruyas. Un beau local lui est spécialement consacré.

M. le colonel de Marlaincourt a offert à la ville de Cherbourg la hache que portait l'amiral Bonnivet lorsqu'il défendait Crémone, en 1523, contre les troupes de Charles-

Quint. Conformément aux intentions du donateur, le maire s'est empressé de déposer cet objet précieux dans la salle du musée.

Le musée de Beauvais s'est dernièrement enrichi de divers objets trouvés dans un sacorphage gallo-romain mis à découverts près de Senantes.

Les tableaux des églises supprimées à Séville ont été transportés au musée provincial; l'église de Monte-Sion a été donnée à la société philanthropique, et celle des capucins servira pour agrandir les magasins de la municipalité.

«On assure, dit La Chronique, que le roi de Prusse a résolu de livrer aux enchères publiques le musée national des Guelfes, formé par l'ex-roi du Hanovre et les dons des particuliers heureux de contribuer à compléter les annales historiques du Hanovre. » Nous aimons à croire que ce n'est là qu'un de ces bruits que l'esprit de parti se plaît à répandre, et que le roi de Prusse respectera cette belle collection.

Une souscription vient de s'ouvrir à Orléans pour élever à Augerville un monument à la mémoire de M. Berryer. La *Gazette du Midi* a pris l'initiative de l'ouverture d'une souscription pour ériger à Marseille une statue du grand orateur. Le barreau de Paris va ouvrir, dit-on, une souscription dans le même but. Tous les barreaux des provinces s'associeront à cet hommage rendu à l'illustre avocat.

M. Laugée a reçu la commande de deux grandes peintures destinées à décorer les parois du transept gauche de Sainte-Clotilde.

L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du 25 novembre, a élu M. Charles Blanc à la place d'académicien libre, vacante par suite du décès de M. le comte Walewski. Dans la même séance, elle a également élu M. Perkins, à Boston, à la place de correspondant libre, vacante par suite du décès de M. Waagen, à Berlin.

M. Fortin d'Ivry a légué à l'Ecole des Beaux-Arts une somme dont l'intérêt est destiné à fonder un prix pour récompenser un travail exceptionnel ou un cours utile professé à l'Ecole. Ce prix vient d'être décerné pour la première fois, sur la proposition de M. le surintendant des Beaux-Arts, à M. David Sutter, professeur d'esthétique générale et ap-

pliquée, dont le cours obtient depuis quatre ans le plus légitime succès.

Nous recevons la troisième livraison du Dictionnaire général des artistes de l'École française, de M. E. Bellier de la Chavignerie; elle commence à Mlle Constance Blanchard, peintre, et finit à Bourdel (Jean-Baptiste-Désiré), peintre.

Les 516e et 517e livraisons de l'Histoire des Peintres sont en vente à la librairie veuve Jules Renouard, 6, rue de Tournon; elles contiennent les notices sur Luis de Vargas et Navarreta, dit El Mudo, avec huit gravures d'après ces maîtres de l'École espagnole.

LOUIS AUVRAY.

REVUE THÉATRALE

Opéra-Comique : Le *Corricolo*. — Vaudeville : *Miss Multon*; *Autour du lac*; le *Petit voyage*. — Palais-Royal : Reprise de la *Cagnotte*. — Gaîté : La *Madone des roses*. — Porte-Saint-Martin : La *Dame de Monsoreau*. — Folies-Marigny : *A la barque! A la barque!* — Nouveautés : *Zim la i la*.

Un joli succès à l'Opéra-Comique, c'est le *Corricolo*. Le libretto est gai; la musique de M. Poise est alerte, vive. Ce n'est peut-être pas très-artistique, mais je vous réponds que c'est charmant.

Miss Multon est une bonne pièce et je donnerais aux auteurs des éloges sans restriction s'ils n'en avaient pas emprunté l'idée à un roman anglais, *Lady Isabelle*. Elle est très-émouvante la situation de cette mère qui rentre comme institutrice au domicile conjugal, qu'elle a déserté, pour élever ses enfants sur lesquels elle n'a plus aucun droit. Mais, je le répète, M. Belot devrait boire dans son verre, qui est assez grand pour lui suffire.

Au même Vaudeville, *Autour du lac* et le *Petit voyage* ont réussi; ce sont deux gentilles piécettes que l'on écoute sans ennui.

Le *Roi d'Amatibou* n'a pas eu un long règne au Palais-Royal; il a été détrôné quelques jours après son avénement et personne ne l'a regretté. La *Cagnotte* remplace très-avantageusement cette insanité.

La *Madone des roses* fait Florès à la Gaîté. C'est un beau drame de M. Victor Séjour, une œuvre forte, saine, « empoignante; » elle nous peint, sous les plus vives couleurs, un coin de l'Italie à la fin du seizième siècle. Dumaine, Paul Deshayes, Mlles Adèle Page, — la sympathique, — et Jane Essler, — la fougueuse, — jouent avec leur talent ordinaire. La mise en scène est superbe et fait honneur à M. Koning ; l'incendie final est effrayant; on n'a jamais rien fait d'aussi complet. Cet embrasement terrible fera courir tout Paris.

A la porte Saint-Martin, on a remonté brillamment la *Dame de Monsoreau*, le drame intéressant d'Alexandre Dumas, que le vaillant Mélingue anime et vivifie.

Les revues commencent à entonner leurs joyeux refrains. Celle des Folies-Marigny, *A la barque! A la barque!* aura, c'est probable, un succès égal à *Bu qui s'avance*. Le nouveau directeur, M. Montaubry, l'a richement montée. Montrouge et sa femme sont toujours fêtés : les autres artistes sont amusants. Les auteurs, MM. de Jallais et Flan, ont semé, à travers ces dix tableaux, des mots spirituels, des calembours ébouriffants, de ravissants couplets. On rit, on s'amuse, on est charmé.

Les Nouveautés ont ouvert la marche avec *Zim la i la*, un ressouvenir de l'inévitable chanson en vogue les *Pompiers de Nanterre*. Cette revue, qui est aussi de M. Flan, contient des scènes très-drôles, de bonnes plaisanteries, de délicieux couplets. L'interprétation est pleine d'ensemble; Hamburger en est l'éclat de rire. La mise en scène plaît aux yeux et le faubourg Saint-Martin va voir pendant longtemps accourir les dilettanti de la gaudriole.

L.-FÉLIX SAVARD.

EXPOSITIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Règlement du Salon de 1869. — Acquisitions faites à l'Exposition d'Arras. — Expositions de Boulogne-sur-Mer, de Versailles et de Pau.

Le *Moniteur* du 9 décembre publie le Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour

l'année 1869, auquel aucune modification n'a été apportée. Comme l'année dernière, les ouvrages devront être déposés du 10 au 20 mars, à six heures du soir. — Le jury d'admission sera composé : pour les deux tiers, de membres nommés à l'élection; pour le dernier tiers, de membres nommés directement par l'administration. Auront seuls le droit de prendre part à l'élection les artistes déposants remplissant l'une des conditions énoncées à l'article 22, ou ayant eu un ou plusieurs ouvrages admis à l'une des précédentes Expositions, celle de 1848 exceptée. Le vote aura lieu le 22 mars, de dix heures du matin à quatre heures du soir, au palais des Champs-Elysées.

Les renseignements que nous avons recueillis sur les résultats de l'Exposition d'Arras sont des plus satisfaisants et font honneur à l'infatigable activité des organisateurs de cette solennité artistique. Nous disons « infatigable activité » parce que trop souvent, quand une commission organisatrice d'une Exposition est parvenue à rassembler une belle et nombreuse collection d'œuvres d'art, à les installer dans les salles destinées à les recevoir, elle est fatiguée, harassée, et, croyant avoir achevé sa mission, elle n'aspire qu'au repos qu'elle s'empresse de prendre dès que les portes sont ouvertes au public. Il n'en a pas été ainsi à Arras. Être arrivé à rassembler dans une ville de province un nombre considéble de tableaux signés des noms les plus honorables, c'est déjà un beau résultat obtenu dans l'intérêt de la localité, à laquelle on procure ainsi une des plus douces jouissances intellectuelles; mais ce résultat, la commission d'Arras l'a compris, il ne saurait suffir au succès d'une Exposition, et elle a voulu qu'il y eût aussi satisfaction pour les exposants. Après l'appel aux artistes pour l'envoi de leurs ouvrages, elle a donc fait un appel aux amateurs artésiens pour l'achat des œuvres exposées, et aujourd'hui que ces acquisitions s'élèvent à 34,000 francs, cette commission ne croit pas sa tâche accomplie, elle est encore en marché pour quelques tableaux.

Nous connaissons bien des villes importantes en France et à l'étranger dont les Expositions n'ont jamais donné un semblable résultat. Nous avouerons même que le peu d'importance de l'école d'Arras nous a fait douter du succès de

cette Exposition; mais aussitôt que nous avons eu son catalogue, que nous avons connu son Exposition rétrospective où tant d'œuvres précieuses étaient fournies par de riches amateurs, nous n'avons plus douté; nous avions les preuves irrécusables du goût des Artésiens, de leur culte pour les beaux-arts Honneur donc à la commission de cette Exposition, à son président, M. le général de Bellecourt, et aussi à son infatigable secrétaire général, M. l'abbé Van Drival, ainsi qu'au dévouement de MM. Gustave Colin, Desavary, Jules Thépaut, Bocanel, Boucher, lieutenant au 33e de ligne; honneur aux amateurs qui par de nombreux achats, ont si bien répondu aux efforts de la commission, à M. le marquis d'Havrincourt, député, M. Deuzy, avocat, M. Delétoile-Colin, M. Benjamin Dauchez, M. Robaut, M. Huchotte, M. Joix, M. le baron Gustave de Guerne, M. Buissart de Cardevacque, M. Hanon Buissart, M. Vinchon, M. Dacoisne, M Alb. de Galanstz, M. Brissy, M. Cuvelier, etc.

Voici la liste des œuvres achetées jusqu'à ce jour :

Mme Antigná : Une Tricoteuse de Pornic. — Auteroche : Le Lait d'Anesse; Chaumière normande.—Belly : Environs du Caire. — Eugène Bénard : Vue du Parlement anglais. — Berthon : La Prière (Auvergne) —James Bertrand . Le jour du Pardon, à Rome.— Célestin Blanc : Jeune Fille italienne dans la campagne de Rome. — Blot : Un Groupe et deux Figures de Pêcheurs; terre-cuite. — Mlle Bourges : Petite Bohémienne. — Emile Breton : La Nuit. — Caillou : Un Marais, à Grès.—Chauvel : Le Chemin de la Grève —Gustave Colin : Entrée du Port de Passagès; Une rue à Fontarabie. — Corot : Vue du Port de La Rochelle. — Dansaert : Après dîner.—Daverdoing : Rebecca; Bacchante au Repos —Mlle d'Aveux : Fruits et Bibelots divers. — De Beul : Berger conduisant son Troupeau. — De Haes : Pie IX. — Deléchaux : Une ruse de Guerre. — Desavary : Un Intérieur d'Atelier.— Diart : Fruits. —Désiré Dubois : Un Calvaire.—Mlle Dubos : La Bataille.—Victor Dupré : Environs de Caen.—Guichard : La Rentrée au Port. — Hadamard : Un jeune Etudiant; La Laveuse. — Harpignies : Souvenir de la Nièvre. —Hue : La Lettre de Recommandation. — Lampérière : Trois Natures mortes. — Landelle : Femme arménienne. — Lapito : Vue prise aux environs de Picquigny; Vue prise à Abbeville. —

Lazerges : Idylle, Souvenir d'Algérie. — Lenfant : La jeune Mère. — Loustau : Le lendemain de la Prise de Malakoff. — Maignan : Passagès San-Juan (Espagne). — Moormans : La Missive ; Cabaret Hollandais. — Moulignon (de) : Retour de la Chasse. — Nonjan : Château ancien ; terre cuite. — Poirier : Bords du Nil. — Richard-Cavaro : La Dogaresse — Rossi : Réception sous Louis XV. — Servin : L'Aventure — J. D. Stevens : La Brodeuse. — Jules Thépaut : Pivoines et Iris. — Ad. Thomas : Vue du Lac des Quatre-Cantons ; Ruines du Château de Saint Ulrich ; Allée sous bois, automne. — Veyrassat : Cour aux environs de Fontainebleau. — Viger : Joséphine sous la Terreur. — Vogel : Les Joueurs, d'après Knauss ; gravure. — Washington : Le Fauconnier. — Weber : Le Tréport, Plage au bourg d'Ault. — Eug. Bénard : Le Retour de la Pêche. — Bentabole : Une Plage aux environs de Boulogne. — Daliphard : La Grange Saint-Louis. — De Groiseillier : Une Matinée de Printemps. — Diart : Fleurs. — Pinta : Une Cavalcade par un Temps de Pluie. — Cugnot : Buste de Mgr Lequettes.

Voilà le meilleur encouragement à donner aux artistes, et nous félicitons la commission d'avoir employé à ces acquisitions de tableaux l'argent que d'autres dépensent en médailles dont les artistes font peu de cas, quand elles ne sont pas considérées par eux comme une injure faite à leur talent, ainsi que cela vient d'arriver à la suite de l'Exposition du Havre. En effet, n'est-ce pas faire injure à des artistes tels que MM. Yvon, Jules André, Le Poittevin, Hanoteau, Morel-Fatio, Janet-Lange, Brest, Veyrassat, Théodore Weber et vingt autres d'une réputation depuis longtemps établie, que de les mettre au même rang, que de leur décerner la même récompense, la même médaille qu'à MM. Manet et Monet !!!. . M. Monet, l'auteur de cette marine (n° 1,787 du livret du Salon de 1868.), qui était placée au-dessus de la porte de sortie du pavillon ouest du palais de l'Industrie.

L'Exposition de Boulogne-sur-Mer a offert cette année, aux amateurs et aux étrangers, 409 ouvrages, parmi lesquels on remarquait surtout ceux de MM. Léon Bailly, Ballin, Amédée Baudit, Bellangé, Eugène Bénard, Berthélemy, Berthon, feu Bouterwek, Brunner-Lacoste, Louis Caillou, Chaignon, Clouet-d'Orval, Jules Contant, Couder,

Charles Demory, d'Hautel, Doze. Dumesnil, de Fontenay, Paul Guigou, Harpignies, Adolphe Huas, Kuwasseg, Eugène Lambert, Lapito, Edmond Lebel, Alexandre Legrand, Lesrel, Jules Lhote, Maréchal, Justin Ouvrié, Pierdon, Pinta, Lucien Przepiorski, Racine, Richard-Cavaro, Ris, Antony Serres, Tirpenne, Tortez, Van Elven, Veyrassat, Louis Viger, Emile Villa, James Walker, Weber et Jules Thépant, qui a obtenu une des premières récompenses décernées aux exposants.

Trente-deux tableaux et dessins ont été acquis par la Société des Amis des Arts de Boulogne, et vingt-six par divers amateurs, formant *en tout* un chiffre de 10,285 francs. Il y a loin de ce chiffre à celui des acquisitions faites à l'Exposition d'Arras, et cependant Boulogne-sur-Mer est une ville de bains de mer, visitée par des touristes, de nombreux étrangers.

Jamais nos artistes les plus appréciés, paysagistes, peintres de genre, d'intérieur, de fleurs et de nature morte, n'avaient répondu avec autant d'empressement que cette année à l'appel de la Société des Amis des Arts de Seine et-Oise; jamais l'Exposition que cette Société ouvre tous les ans à Versailles n'avait été aussi brillante.

Parmi les 328 ouvrages réunis dans la galerie municipale de l'Hôtel de Ville, on a surtout remarqué ceux de MM. Armand Dumaresq, Aufray, Eugène Battaille, Berthon, Berchère, Brest, Bluhm, Brunner-Lacoste, Burgers, Coroenne. Alexandre Couder, Delaunay, Deléchaux, Eugène Dévé, Diart, Doublemard, Dubasty, Théodore Frère, Harpignies, Henriet, Le Poittevin, Théodore Laffitte, Lalanne, Lambinet, Landelle, Emile Lévy, Loutrel, Luminais, Oscar Mathieu, Charles Merme, Ortmans, Justin Ouvrié, Pécrus, Pierdon, Honoré Pinel, Joanny Rave, Victor Renault, Renard, Rohault de Fleury, Valadon, Van Elven.

La sixième Exposition annuelle de Pau s'ouvrira le 18 janvier prochain. Le dernier délai pour la remise des ouvrages est fixé, dès à présent, au 5 du même mois.

LOUIS AUVRAY.

SOCIÉTÉ LIBRE DES BEAUX-ARTS, COMITÉ CENTRAL.

ANNALES

VINGT-CINQUIÈME VOLUME

RAPPORT

SUR LA

MÉTHODE DE DESSIN DE M. GÉLIBERT

Messieurs,

Votre Commission s'est réunie pour faire le rapport sur la méthode de dessin par M. Paul Gélibert.

Nous devons d'abord remercier M. Gélibert de la classe gratuite qu'il a ouverte pour les enfants et les adultes, car, Messieurs, l'homme qui sacrifie son temps pour propager le dessin et le goût a droit à toutes nos sympathies.

Arrivons maintenant au perspectomètre.

Après avoir parcouru la méthode, nous avons dû nous transporter à l'atelier de M. Gélibert, afin de nous convaincre par nous-même du procédé employé.

Là, nous avons vu des élèves qui, commençant à peine depuis quelques jours à faire usage du perspectomètre, obtenaient des résultats déjà très-satisfaisants. Mais, pour vraiment juger de l'excellence de ce système, il faut suivre les élèves par progression d'études et voir combien, en peu de temps, ces progrès sont grands.

Nous avons eu sous les yeux le travail de toute la troupe, et la différence d'exécution obtenue par les élèves de 5 à 6 leçons sur ceux de 2 à 3, est vraiment surprenante et ne peut laisser aucun doute sur les avantages que nous offrent cette méthode.

Nous ne voulons pas dire pourtant que l'usage du perspectomètre puisse s'appliquer à tous les genres et que

les artistes aient à s'en servir. Non; il est certain que la composition ne s'accommoderait pas de ce moyen un peu... mécanique de dessiner. Mais, grâce à la facilité de faire *immédiatement* quelque chose, même pour celui qui n'aurait jamais tenu un crayon, grâce à cette facilité, disons-nous, l'élève n'a pas à redouter ce dégoût qui, lorsque la vocation n'est pas là, l'arrête souvent au début, toujours aride avec la méthode ordinaire, et si simple avec le perspectomètre.

Puis après un usage plus ou moins long de cette méthode, il est certain que les élèves, avec le goût du dessin, auront acquis assez de sûreté dans la main et de forme dans l'esprit pour tracer leur pensée originale ou copier sans l'aide de l'appareil.

Nous n'avons pas besoin, Messieurs, d'en dire beaucoup plus long : la chose à voir était le oui ou le non de la bonté de la méthode présentée, n'est ce pas? Eh bien! après avoir vu, nous ne pouvons, en réunissant nos impressions, que féliciter M. Gélibert et demander pour lui une médaille d'argent.

Le Rapporteur :
J. GAILDRAU.

BANQUET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ

Le mardi 24 novembre, les membres de la Société libre des Beaux-Arts, Comité central, se sont réunis dans les salons de Notta, au banquet annuel pour fêter le trente-huitième anniversaire de la Société. La plus aimable et la plus franche cordialité animait les convives : l'on sentait qu'il existe entre les membres de la Société libre des Beaux-Arts comme une parenté de l'esprit et du cœur. Des invités profondément touchés de cette fraternité artistique et littéraire ont demandé à poser le soir même leur candidature.

Dans un toast chaleureusement applaudi, le président, M.

P. B. Fournier a rappelé le but, la raison d'être et les états de services de la Société.

Mes chers collègues,

Le plaisir ne doit pas me faire oublier un devoir, et vous m'approuverez de commencer mon toast par un hommage à la mémoire de ceux qui m'ont précédé à la présidence, les Rohaut de Fleury, les Mirault, les Hittorff, les Delaire et autres, tous apôtres fervents du culte des Beaux-Arts. Laissez-moi ensuite vous demander de vous unir à mes vœux pour les cœurs généreux qui contribuent puissamment à affirmer plus que jamais notre Société.

Cette année aussi vous avez vu de quel effet ont été, dans notre séance publique, les récompenses attribuées au concours de sculpture que nous avions ouvert. Attendons mieux encore de l'avenir.

Le concours, c'est la vie d'une Société qui protége, qui encourage les arts, c'est le sûr moyen d'attirer sur elle l'attention et de faire dire qu'elle a sa raison d'être, surtout quand elle sait donner à ses jugements une grande valeur en appelant à la formation de son jury de ces maîtres dont le nom est une certitude de mérite et de loyauté.

Le concours est un fait acquis chaque année pour notre Société, grâce, je ne saurais trop le répéter, à la libéralité de S. A. I. Madame la princesse Mathilde (applaudissements,) grâce à Madame Brault, fille de notre bien regretté Alexandre Du Bois (nouveaux applaudissements).

Espérons que l'expression de notre gratitude arrivera jusqu'à Son Altesse Impériale, et prions M. Brault, que nous avons le plaisir de compter parmi nos invités, que je remercie tous de leur présence ici, prions M. Brault qui aime et cultive les arts, et que nous serions heureux d'appeler notre collègue, d'être près de Madame Brault l'interprète de nos sentiments (1).

---

(1) Nous voulions porter un toast à un bienfaiteur anonyme de la Société ; mais, cédant à sa volonté, nous avons dû renoncer à toute allusion qui put trahir l'incognito qu'il désire conserver. L. AUVRAY.

Au nom des invités. l'un d'eux, M. Adelson Monteaux, a formulé en quelques mots de chaleureux remerciements,

A la prospérité de la Société !

Au dessert, M. P.-B. Fournier a débité avec toute la verve et la netteté de sa parole un conte en vers : *le choix d'une Femme*, Les applaudissements lui ont arraché l'abandon de ce charmant petit poëme au profit de nos annales.

Puis, M. Sage a chanté sa chanson de l'Ivresse de la Raison, qu'on pourrait appeler l'ivresse du cœur et de la jeunesse pieusement conservée dans l'âge mûr.

M. Fayet a dit, avec l'entrain et la délicatesse de son esprit, une très amusante gasconnade ; M. Dubouloz a mis toute sa science des jeux de la physionomie et son talent de diction dans une scène de comédie ; MM. Crivelli et Aviragnet ont payé leur désopilant tribut de gaités anglo-françaises ; M. Savard, improvisait rimes sur rimes, saillies sur saillies ; et sa verve vraie mitrailleuse de toute pruderie, emportait ses licences à coups d'éclats de dire : il y a dans son talent, quoiqu'il en dise, quelque chose de Musset et d'Aristophane.

Plus d'un convive souhaitait que ces fêtes de la Société libre des Beaux-Arts fussent moins rares, et l'on se donnait rendez-vous à la prochaine séance, pour demander à l'assemblée de déclarer le banquet bis-annuel

Le Secrétaire-Général, EDMOND DOUAY.

LE CHOIX D'UNE FEMME

—

CONTE

—

Riche et célibataire, un gentilhomme anglais,
Mais un vrai gentilhomme, ayant chasse et palais,
Et qui, dans les plaisirs d'une vie opulente,
Des jours, sans y songer, avait suivi la pente,

Voulut se marier. Il en était bien temps :
Lui-même volontiers se donnait cinquante ans.
Les douleurs commençaient à gêner son allure ;
Sa main pour ajuster n'était plus assez sûre ;
Ses amis les plus chers mouraient autour de lui ;
Il se sentait enfin menacé par l'ennui,
Ce redoutable ennui que le spleen (1) on appelle,
Cet ennui dont on dit que l'atteinte est mortelle,
Et l'hymen lui semblait, pour conjurer le mal,
Un remède efficace, un moyen sans égal.
C'était pour lui, du resie, un moyen bien facile,
Car Milord déclarait une dot inutile,
Et des aïeux aussi lui semblaient superflus-
« Montrez-moi, disait-il, des talents, dés vertus,
Un gracieux visage où brille la jeunesse,
Un esprit séduisant, un maintien de princesse,
Et j'épouse aussitôt. » O générosité !
Et dire que partout il iut alors cité,
Préconisé partout comme un homme bien rare !
Partout, non : ses amis le trouvèrent bizarre
De préférer au sang, aux richesses, des riens
Qu'uu philosophe seul ose appeler des biens.
Mais leur opinion sur lui fut sans empire ;
Détourne-t-on l'Anglais des choses qu'il désire ?

Un jour, on vint parler au lord d'un baronnet
A qui le bruit commun pour fortune donnait
Un mince capital, mais trois filles charmantes,
Par les talents, l'esprit, la beauté séduisantes,
Vrais trésors façonnés pour faire qu'un époux
Dût avoir de son sort tous les hommes jaloux.

Connaître par soi-même est, en cette occurrence,
Un fort sage parti dicté par la prudence.
L'Histoire, quelque part, dit qu'un roi d'Albion (2)
A certain confident (3) donna pour mission

---

(1) Spleen, prononcer spline.
(2) Edgar le Pacifique (959-775),
(3) Aldelwald.

De lui choisir sa femme (1), et que, menteur et traître,
Celui-ci fit si bien qu'il supplanta son maître.
Milord savait l'Histoire ; aussi, sans hésiter,
Au père, sur-le-champ, il va se présenter,
L'aborde franchement en lui contant bien vite
Quel motif sérieux provoque sa visite.
Le brave baronnet, de cet honneur surpris,
Ne sait d'abord s'il doit en croire ses esprits ;
Puis, guidé par l'espoir d'une telle alliance,
Et, dans l'élan du cœnr puisant sa confiance,
Il va, si Milord veut, lui faire le portrait
De ses chères enfants, et croit que ce serait,
Pour éclairer le choix, d'un très grand avantage.
Qui donc mieux que l'auteur explique son ouvrage ?
Mais Milord ne veut pas, Milord n'écoute rien.
Il n'est pas de coup d'œil aussi sûr que le sien.
Voir est bien préférable à tout ce qu'on peut dire :
A l'aspect seulement, dans le cœur il sait lire.
Un rendez-vous alors est pris et très prochain :
Il viendra pour les voir dîner le lendemain.
On pourra bien trouver un prétexte à la chose ;
Mais pour condition expressément il pose
Que sur le vrai motif on garde le secret :
Point d'accueil empressé, de recherche, d'apprêt. .
Vaines précautions ! Pauvres gens que nous sommes !
Nous nous croyons souvent bien fins nous autres hommes ;
Mais l'esprit féminin, en dépit de nos soins,
Dans l'art de deviner nous rend toujours des points.
Aux trois sœurs il est dit qu'à son dîner leur père
Reçoit un étranger à propos d'une affaire.
Ce thème leur suffit pour composer le leur,
Qui ramène l'affaire à leur juste valeur,
Et les voilà dressant un plan en conséquence.
Nul ne s'en doutera : c'est de la convenance
D'être en fraîche toilette et de bien s'arranger,
Dès qu'on doit à sa table avoir un étranger.

Au moment convenu, notre lord se présente :
Chacune des trois sœurs le séduit et l'enchante.

---

(1) Elfrida, fille du comte de Devon.

C'est de l'esprit, du tact qui n'a rien d'affecté,
Une grâce parfaite unie à le beauté.
L'une pourtant doit être aux autres préférable,
Doit offrir un indice au bon choix favorable.
Comme la sentinelle, esclave du devoir,
Qui veille sur un camp, et partout cherche à voir
Si quelque chose échappe à sa garde fidèle,
Notre lord attentif cherche ce qui décèle
Ou plus d'intelligence ou plus de qualités;
Mais ce sont des efforts sans résultats tentés.
Son désir s'irritant de son insuccès même,
Vingt fois il recommence et manque son problème.
De guerre lasse, au sort il va donc recourir
Pour savoir à laquelle il peut enfin offrir
De son illustre nom, de ses biens le partage,
Quand, c'est un fait notoire, un morceau de fromage
Montre à ses yeux l'objet qu'il ne découvrait pas.
Singulier talisman pour tirer d'embarras!
Etait-ce de stillon ou du chester? qu'importe!
L'Histoire ne dit pas quelle en était la sorte,
La qualité non plus : là n'est pas l'intérêt;
Mais ce qu'elle nous dit, c'est que Milord offrait,
Et que chacune en prit plutôt par déférence
Que par goût, sans penser à quelle conséquence
Mènerait la façon de manger son morceau.
Ce fut pourtant le cas d'un examen nouveau,
Ce fut du dénoûment la véritable cause.
Souvent d'un rien dépend une importante chose.
Celle-ci, se hâtant, n'a presque aucun égard
A ce qu'on doit manger ou laisser à l'écart;
Cette autre, lentement et fort à la légère,
Enlève le dessus qu'on ôte d'ordinaire,
Mais en bien regardant si, par hasard, son soin
N'en aurait pas ôté plus qu'il n'en est besoin;
D'un air tout naturel Milord voit la troisième
Préparer son morceau comme il l'eût fait lui-même,
Et sur elle aussitôt il arrête son choix.

A peine les trois sœurs, obéissant aux lois
Qui font que le beau sexe abandonne la table,

Quand vient pour les gourmets le moment délectable
Où les vins recherchés, le café, la liqueur,
Echauffent à la fois et la tête et le cœur,
Ont-elles laissé seuls les hommes en présence,
Que Milord fait connaître ainsi sa préférence.
« La prodigalité de l'une est le défaut,
Dit-il, et ce n'est pas celle-là qu'il me faut ;
Par un contraire excès, l'autre, en son soin bizarre,
Fait par trop soupçonner les penchants de l'avare ;
La troisième a de l'ordre, et c'est la qualité
Qui rehausse pour moi le prix de la beauté :
Accordez-moi sa moi sa main. » Le baronnet avoue
Que Milord a vu juste ; il l'admire, il le loue,
Il le nomme son gendre, il est fou de bonheur,
Et lui prédit du Ciel la constante faveur.

L'aventure, en ce temps, parmi les demoiselles,
Fit du bruit, et ce fut une leçon pour elles :
Dans leur ton, dans leur mise et leur maintien surtout,
On les vit écouter les avis du bon goût.
Contre elles la malice en arma la critique,
Car j'ai cru déchiffrer aussi dans la chronique,
Vieux parchemin usé qu'on lit malaisément,
Que celui qui du lord contait le jugement,
A celles qui pouvaient prétendre au mariage,
Disait en finissant : *«Prenez garde au fromage !* »

P.-B. FOURNIER.

1868.

La suite au prochain numéro.

DEPT. HISTORY OF ART OXFORD

TABLE DU QUINZIÈME VOLUME

Beaux-Arts

CHRONIQUES, PAR M. LOUIS AUVRAY :

Visite de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince impérial à l'Exposition de Barbison. — Expositions de Bordeaux, d'Amiens, d'Arras, de Flers, de Louvain, de Malines. — Musées de Brunswick, de Tarbes, de Bagnères-de-Bigorre. — Nécrologie : M. Egasse, peintre; Roger, sculpteur. p. 13

Exposition des projets du monument de Ingres. — Note d'un critique. — Jugement de l'Académie. — Musée du Louvre. — Plan du vieux Louvre sur le pavage de la cour. — Buste de l'Empereur de Russie. — Plafond d'Eugène Delacroix. — Musée du Sultan à Constantinople. — Acquisitions de l'administration des Beaux-Arts au Salon de 1868. — Expositions de Nancy et de Strasbourg. — Exposition à Saintes. — Concours à Vienne (Autriche). — Bibliographie — Nécrologie : MM. Sennequier, Victor Delamarre, Flers, Lachenwirtz, peintres, Zwerger et Giovanni Bastianini, sculpteurs. p. 34

Musées du Louvre et de Fontainebleau. — Musée de Valenciennes — Atelier de Rosa Bonheur. — Exposition de Stockholm. — Tableau mis au concours. — Un Titien mis en vente. — Statues du Prince Impérial, de Bernard Palissy, de Jeanne d'Arc à Melun, de Langlois, de Charlemagne, du général Corbineau, de Cobden, de Mendelssohn. — Musée de Brunswick. — Antiquités. — Concours des prix de Rome. — Récompenses de l'École de dessin. — Bibliographie. p. 75.

Exposition des grands prix et des envois de Rome. — Distribution des prix aux élèves de l'École impériale de dessin pour les jeunes personnes. — Exposition des Beaux-Arts de la ville d'Arras. — La Société libre des Beaux-Arts belge. — Nécrologie : MM. Cicéri, Caterremole, Jourdeuil, peintres, et Guesnon, graveur. — Bibliographie. p. 124

Musées de Cluny, de Varsy, de Lille, de Bordeaux, de Rouen, de Limoges, de Naples, d'Amsterdam. — Statues du Prince Impérial, de Laënnec, de Greuze. — Tableau acheté par l'Empereur. — Peintures de M. Pixis. — L'Hôtel-Dieu, l'hôpital de la Pitié, les colléges de Chaptal et Rollin, les ponts de Clichy-la-Garenne et de Courbevoie, le réservoir de Montsouris. — M. le Préfet de la Seine et MM. Picard, Pelletan et Glais-Bizoin. — Nécrologie : MM. Vechte, sculpteur; Michele Canzio et d'Orschwiller, peintres. — Bibliographie. p. 169

Musées des Souverains, des dessins, des Archives, des produits de l'Algérie et des colonies. — Médaille de l'Horticulture. — Modèle de la fontaine de Bordeaux. — Visites aux ateliers. — Tombeau de Lambert Thiboust. — Un portrait d'Henri IV. — Peintures de l'église Saint-Nicolas-des-Champs. — Un Titien retrouvé. — Galerie du duc de Northumberland. — Le palais de Fontainebleau. — Hôtel de Ville de Paris. — Le théâtre de Belleville — L'église Saint-Marcel. — Le square de la tour Saint-André à Rouen. — Elections à l'Institut. — Exposition de l'Union centrale. — Antiquités. — Une nouvelle Société à Bruxelles. — Bibliographie. — Nécrologie : Louis Delemer, graveur. p. 214

L'École centrale d'architecture et l'École impériale et spéciale des Beaux-Arts. — Statues de Ingres, de Don Pedro, de Vercingétorix, de Prudhon. — Le nouveau et l'ancien Vaudeville. — Une caricature du Préfet de la Seine. — Nécrologie. — Bibliographie. — Errata. p. 241

Projet du monument du général Daumesnil à Vincennes. — Modèle en plâtre de M. Émile Thomas. — Intrigue d'un de ses confrères. — Le maire de Vincennes à l'inauguration du monument de Watteau. — M. le marquis de Perreuse. — Les musées de Versailles, de Saint-Germain, de Dijon, de Montpellier, de Cherbourg de Beauvais, de Séville et de Hanovre. Monument de Berryer. — Peinture de M. Laugée. — Élections à l'Institut. — Prix Fortin. — Bibliographie. p. 265

SALON DE 1868. — V. *Histoire, Genre et Portraits.* — La critique d'art. — MM. Grellet (frère Athanase), Massé, Sellier, Lazerges père, H. Potier, Glaize père, Leloir fils, Emile Lafon, Beaume, Chamerlat, Klagmann fils, Brion, Jules Breton, Saintin, Fromantin, Zamacoïs, Fichel, Toulmouche, Delamarre, Portevin. p. 5

V. *Histoire, Genre et Portraits.* — Les égarés. — MM. Gustave Moreau, Ribot, Alma-Tameda, Tissot, Albert et Julien Devriendt, Lambron, Achille Zo, Moyse, Brun, Dubouloz, Compte-Calix, Hillemacher, Heulant, Caraud, Le Poittevin, Bischop, Bonvin, Chenu, Bertrand, Luminais, Jundt, Van Schendel, Arnold Scheffer, Charles Jadin, Desavary, Jules Lefebvre, Pérignon, Quesnet, Chapelin, Mme Coeffier, Mlle Eugénie Montpellier, M. Alfred Le Père. — Opinion de la presse sur la peinture de M. Manet. p. 25

VI. *Paysages, Animaux, Marines, Intérieurs, Nature morte.* — Le libéralisme du *Siècle* dans les Arts. — Singulière théorie. — MM Théodore Frère, Berchère, Belly, Tournemine, Brest, Achenbach, Anastasi, Gustave Colin, Kuwasseg, Lanoue, La-

pito, César de Cock, Corot, Cibot, Legrip, Valadon, Jules Thépaut, Daubigny père, Camille Bernier, Jules André, F.-E. Michel, Lambinet, Alexis de Fontenay, Appian, Castan. Désiré Dubois, Harpignies. p. 62

VI. *Paysages, Animaux, Intérieurs, Marines, Natures mortes* (suite). — MM. Schrayer, Schenck, Auguste Bonheur, Didier, Auteroche. d'Haussy, Mélin, Palizzi, Veyrassat, Sebron, Ziem, Morel-Fatio, Tanneur, Masure, Théodore Weber, Barthélemy, Chagot. — Encore la critique d'Art. — Opinion de *La Bruyère* à ce sujet. — MM. Vollon, Constantin Reynart, Mme Viger, MM. Bruyas, Meister, Mme Puyroche-Wagner, Mlle Cécile Donnier. p. 99

VII. *Dessins, Aquarelles, Pastels, Miniatures, Émaux, Porcelaines et Faïences.* — MM. Paul Flandrin, de Rudder, Sellier, Alph. Vien, Théodore Delamarre, Mme Vuitel; MM. Appian, Allongé, Charles Mercier, Paul Tillier, Justin Ouvrié, Anastasi, Sebron, Eugène Lami, Harpignies, Galbrund, Mme Cœffier, MM. Saintin, Maxime David, Mme Monvoisin, MM. Michel Bouquet, Corplet, Mme de Cool, Mlle Mansion. p. 103

Sculpture et Gravure en Médailles. — MM. Frémiet, Carrier-Belleuse, Gustave Crauk, Carpeaux, Louis Rochet, Falguière, Montagny, Oliva, Charles Iguel, Auguste-Vincent Iguel, Grandfils, Daumas aîné, Oudiné, Perraud, Sanzel, Godin, Jules Gellé, Cabet, Frison, feu Deschamps Alfred Le Père, Samson, Chambard, Barnabé Amy, Lequesne, Delaplanche, Loison, Carlier, Ch. Art. Bourgeois, Cabos, Le Bourg, Thabard, Tournois, Geoffroy fils, Fulconis, Jusserand, Bardey, Robinet, Auguste Barre, Janson, Dantan aîné, Leharivel, Doublemard, Gumery, Hiolle, Dantan jeune, J. Mabille, Mousry, Tragin, Aizelin, Léon Bertaux, Mathieu-Meusnier, Farochon, Bovy, Ponscarme, Merley, Alphée Dubois, Mène, Rouillard, Cain, Fournier, Léonard, par M. *Louis Auvray*. p. 145.

Expositions en France et a l'Étranger. — Expositions d'Amiens : récompenses et acquisitions. — Expositions de Flers : acquisitions. — Expositions d'Arras : école anciennes et objets d'antiquité. — Expositions de Berlin, de Vienne (Autriche), de Marseille et de Lyon. p. 205

Règlement du Salon de 1869. — Acquisitions faites à l'Exposition d'Arras. — Expositions de Boulogne-sur-Mer, de Versailles et de Pau, par M. *Louis Auvray*. p. 270

Nouvelle visite au *tumulus* gaulois d'Argenteuil, par M. *Léon Fallue*. p. 11

Nouvelles d'Art, par M. *Louis Auvray*. p. 104, 184

Distribution des récompenses aux artistes exposants du Salon de 1868, par M. *Louis Auvray* p. 49
Lettre de M. *Lequesne* p. 70
Promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. p. 97
Distribution des prix à l'École impériale de Dessin pour l'application des Beaux-Arts à l'industrie, par M. *L. Auvray*. p. 111
De la décoration des gares de chemins de fer, des lycées, des casernes, des hospices, des hopitaux et des prisons, par M. *Louis Auvray*. p. 116
M. Lazerges et l'Administration des Beaux-Arts, par M. *Louis Auvray*. p. 156, 193

Théâtres

Théâtre-Français · *Agamemnon*. p 10
Opéra : reprise d'*Herculanum* — Gymnase : *Une journée de Diderot; les Amendes de Timothée; le Mur de la Vie privée*. — Folies-Marigny : *Pierrot parlant*; *les Premières Armes de Joseph Citrouillard*. — Théâtre Cluny : *Une Heure chez Ninon; la Bohême d'Argent*. — Théâtre du Prince Impérial : *la Morte ou une Aventure mystérieuse; l'Attaque de la Diligence*. p. 32
Opéra : débuts de Mlle Hisson. — Opéra-Comique : reprise du *Docteur Mirobolan*. — Gymnase : les *Maris sont esclaves*; les *Souliers de Bal*; reprise du *Chemin retrouvé*. — Palais-Royal : *Deux Prisonniers de Théodoros*; le *Chatouilleur du Puy-de-Dôme*; reprise des *Forfaits de Pipermans*; reprise de *Mimi-Bamboche*. — Gaîté : reprise des *Fugitifs*. — Ambigu-Comique : reprise de *la Prise de Pékin*. — Folies-Marigny : *le Tuyau de Poële; à la Bretonne*. — Salle Herz : *le Pantin de la Marquise*, de M. Félix Savard; *la Peur du Mariage*, de M. Alexandre Ducros; *les Revenants*, de Mme Amélie Peyronnet. p. 60
Odéon : *Jeanne de Ligneris*.— Opéra-Cómique : *le Café du Roi*.— Gymnase; *Fanny Lear*.— Variétés : *Les Chambres de bonnes*. — Palais-Royal : *Madame est couchée*; *le Lys de la Vallée*. — Folies-Dramatiques : reprise des *Plaisirs du Dimanche* et des *Cinq francs d'un Bourgeois de Paris*. – Réouverture de l'Athénée et du Théâtre-Déjazet. — Beaumarchais : *la Citerne des Feuillants*. — Nouvelles de la Porte Saint-Martin. p. 106
Théâtre-Français : *A Deux de jeu; le Préjugé vaincu*. — Opéra-Comique : Débuts de Mlle Moisset. — Réouverture du Théâtre-Italien. — Odéon : *la Conscience*. — Théâtre du Châtelet : *l'Armurier de Santiago*. — Porte-Saint-Martin : *Cadio*. — Variétés : *la Permission de Minuit; la Périchole*. — Gym-

nase : *un Monsieur qui suit une Dame.* — Palais-Royal : *Paris ventre à terre.* — Gaîté : *Nos Enfants.* — Ambigu : *Trente ans.* — Bouffes-Parisiens : *l'Arche Marion; le Fifre enchanté; l'Ile Tulipatan.* — Menus-Plaisirs : *les Croqueuses de Pommes.* — Folies-Marigny : *les Virtuoses du Pavé.* — Fantaisies-Parisiennes : *le Barbier de Séville.* — Athénée : *le Petit Poucet.* — Théâtre Beaumarchais : *Gabriel Lambert. Les Réouvertures.* p. 153

Théâtre-Français : *Mercadet; Histoire ancienne.* — Odéon : la *Rue de la Paix.* — Théâtre-Italien. — Théâtre-Lyrique : *Val d'Andorre.* — Gymnase : *Thérèse Humbert; Suzanne et les deux Vieillards.* — Vaudeville : *Où l'on va!* les *Affaires avant tout;* les *Femmes d'Emprunt;* l'*Enfant prodigue.* — Porte-Saint-Martin : *Madame de Chamblay;* la *Dernière Idole.* — Ambigu : le *Sacrilége.* — Palais-Royal : *Un Malade au Mois; A qui le Singe?* le *Bouquet.* — Théâtre impérial du Châtelet : le *Naufrage de la Méduse.* — Gaîté : *Léonard.* — Théâtre Cluny : les *Inutiles.* — Fantaisies-Parisiennes : le *Soldat malgré lui.* — Folies-Dramatiques : *Chilpéric.*— Folies-Marigny : *A qui le faux-col? Jean qui rit et Jean qui pleure.* — Théâtre des Nouveautés : les *Vieillards de vingt ans.* p. 210

Opéra : *les Huguenots.* — Gymnase : *le Monde où l'on s'amuse.* Fantaisies-Parisiennes : *la Fête du Village voisin.* — Bouffes-Parisiens. — Athénée : *les Jumeaux de Bergame; le Vengeur.* — Menus-Plaisirs : *le Grand-Duc de Matapa.* — Théâtre-Déjazet : *l'Enfant de trente-six Mères.* — Théâtre du Prince-Impérial : *la Chambre ardente.* p. 250

Opéra-Comique : *le Corricolo.* — Vaudeville : *Miss Multon; Autour du Lac; le Petit Voyage.* — Palais-Royal : reprise de *la Cagnotte.* — Gaîté : *la Madone des Roses.* — Porte-Saint-Martin : *la Dame de Monsoreau.* — Folies-Marigny : *A la Barque! A la Barque!* — Nouveautés : *Zim la i la,* par M. *L.-Félix Savard.* p. 269

Inauguration du théâtre Louit de Bordeaux : p. 109

Théâtre de Bordeaux, (mort de Rossini), par M. *L. Auvray* p. 152

Littérature

POSIE. — Le Fleuve, poésie, par M. *Léon Magnier.* p. 69

Dieu et les Hommes, apologue, par M. *Louis Auvray.* p. 250

Couronnement de la Tzarine à Moscow, par M. *L. Fallue.* p. 70

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — 1° Dictionnaire général des artistes de l'École française, etc., de M. E. Bellier de la Chavignerie. — 2° Les grands architectes, de M Ch. Lucas. —

3° L'art de l'émail, de M. Claudius Popelin — 4° Le peintre Dominique Doncre, de M. C. Legentil, par M. *L. Auvray*. p. 120
Le Dictionnaire général des artistes de l École française. — L'Écho de la Sorbonne, par M. *L Auvray*. p. 163
Contes athéniens, d'Alfred de Tanouarn, par M. *A. Pauly*. p. 254
BULLETIN NÉCROLOGIQUE. — Émile Gagneux, par M. *E. Bellier de la Chavignerie*. p. 255

Société libre des Beaux-Arts, Comité central.

PROCÈS VERBAUX. — Séance du 2 juin. p. 97
— — — du 16 juin. p. 105
— — — du 7 juillet. p. 113
— — — du 21 juillet. p. 115
— — — du 4 août. p. 118
— — — du 18 août. p. 161
— — — du 20 octobre p. 164
— — — du 3 novemb. p. 178
par MM. *Edmond Douay* et *Auteroche*.

Travaux de la Société.

Séance annuelle de la Société protectrice des animaux, par M. *Edmond Douay*. p. 98
Notice sur Jules Chamerlat, par M. *Fayet*. p. 99
Allocution, par M. *Edmond Douay*. p. 103
Notice nécrologique sur Alexis Harris, par M. *Fayet*. p. 107
Mélanges littéraires et artistiques, par M. *Ch. Lucas*. p 109 120
33e Séance annuelle. — Programme p. 125
Compte rendu de la séance. p. 126
Allocution du Président. p. 131
Compte rendu des travaux de l'année, par M. *Lucas*. p. 133 146
Le Nid d'Hirondelles. apolorue, par M. *p.-B. Fournier*. p. 151
L'Héritage du Général, causerie, par M. *Alph. Sage*. p. 154 166
Rapport sur le volume de M. Steenackers, par M. *Alphonse Sage*. p. 168
Mélanges littéraires et artistiques, 3e série, par M. *Charles Lucas*. p. 174
Programme du concours de gravure en médailles ouvert par la Société lib.e des Beaux-Arts p. 177
Étude sur Rossini, par M. *Félix Clément*, p. 180
Rapport sur la méthode Gélibert, par M. *Gaildrau*. p. 185
Le Banquet annuel, par M. *Edmond Douay*. p. 186
Le Choix d'une Femme, poésie, par M *P.-B. Fournier* p. 188

LOUIS AUVRAY, *directeur de la Revue*.

LA REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Le 1er et le 15.

LES 24 LIVRAISONS FORMENT DEUX BEAUX VOLUMES.

Bureaux : rue de Bréa, n° 5,

Près la rue Notre-Dame-des-Champs.

Prix de l'Abonnement :

FRANCE, un An. . . . 10 fr. | ÉTRANGER, un an . . . 12 fr.

Une livraison 50 cent.

Avec une gravure ou une photographie 1. fr. 50

EN VENTE :

Les volumes des années 1860 et 1861

Prix : 8 francs

Celui de 1862, avec les Photographies

Prix : 12 francs

Ceux de 1863, 1864, 1865, 1866, 1867 et 1868.

Prix : 5 francs

Les demandes d'abonnement doivent être adressées à M. LOUIS AUVRAY, Directeur de la *Revue artistique et littéraire*, rue de Bréa, n° 5, ainsi que tout ce qui concerne la rédaction et l'administration. Les articles non publiés ne seront pas rendus.

IL SERA RENDU COMPTE DES OUVRAGES QUI AURONT ÉTÉ DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

La Revue artistique et littéraire est adressée aux administrations de l'Etat, aux Cercles, aux Sociétés savantes et artistiques de France et de l'étranger, et on la trouve dans les principaux Cabinets de lecture de Paris.

Paris. — Édouard Vert, imprimeur-libraire, rue N.-D.-de-Nazareth, 29

G.V[redacted]
RARE BOOKS ROOM